

**Centre Technique National
d'Etudes et de Recherches
sur les Handicaps et les Inadaptations**

LA RECHERCHE SOCIALE EN MIETTES

**Analyse des espaces de discrimination
des pratiques de recherche**

Marc-Henri SOULET
Centre de Recherche
sur le Travail Social

Vient de paraître :

- EDUCATION ET SUPPLEANCE FAMILIALE en internat
P. DURNING
- DEBOUT AVEC LES AUTRES
A. DE BEAUMONT, R. COLLOMPS, Dr. J. JOUGOVOY-
VISCONTI, C. MARREL, C. OUZILOU, Dr. M. PORTE,
Dr. L. TROCELLIER
Préface : Dr. E. ZUCMAN
- MALADIE MENTALE, TRAVAIL ET SOCIETE
M. DUYME, J. BARBEAU, B. JOLIVET, A. DUMARET
- UN SERVICE DE PREVENTION SPECIALISEE
essai d'évaluation
 - . Club des jeunes à Hyres
 - . C.R.E.A.I. Provence-Côte d'Azur
 - . CTNERHI
 - . Philippe PITAUD et Robert ALLEE

- SOMMAIRE -

Préface : Professeur Jacques GAGEY	p. 1
Avant Propos	p. 3
Introduction : quand la recherche se prend pour objet	p. 9
Espace 1 : De la coopération	p. 29
1. Une recherche à plusieurs voix	p. 30
2. Entre recommandation et autosuffisance	p. 34
Espace 2 : De la forme	p. 39
1. La forme, manière de se dire	p. 39
2. La structure comme forme de lecture des choix	p. 44
Espace 3 : De la position du problème	p. 51
1. Revendiquer la paternité	p. 52
2. L'objet, un lieu épistémologique et politique central	p. 56
3. La mise en problème : le moment des choix	p. 59
4. Les objectifs : entre le dit et l'infer-dit	p. 63
Espace 4 : De la théorie	p. 69
1. La théorie, des dangers aux bienfaits	p. 70
2. Variation autour de la théorie	p. 72
3. De la discipline à l'a-discipline	p. 76
4. De la problématique introuvable au concept flottant	p. 83
Espace 5 : Des hypothèses	p. 95
1. Des hypothèses Janus	p. 96
2. Classification des hypothèses ou classement des producteurs	p. 101

Espace 6 : De la méthode	p. 105
1. Entre commande et arbitraire : le choix de l'espace d'enquête	p. 109
2. Dilemme de la représentativité ou de l'illustration	p. 112
3. Des divergences en chaîne : le recueil des données	p. 116
4. Les données : texte, pré-texte, prétexte	p. 127
Espace 7 : De l'explication	p. 131
1. Expliquer : un art ou un artifice	p. 132
2. Les voies de la généralisation	p. 141
3. L'éventail des produits à généraliser	p. 149
Espace 8 : De l'utilité	p. 153
1. Produire de la connaissance : un intérêt en bémol	p. 156
2. Un terrain d'entente : la superfétation de la contribution méthodologique	p. 159
3. Contribuer à l'action : une question de position	p. 161
Conclusion : Rapports de force et rapports de raison	p. 171
1. La recherche sociale comme champ de force	p. 172
2. Recherche ou recherches ?	p. 177
Annexes	p. 189

Cette recherche a pu trouver concrétisation grâce à un financement du Centre Technique National d'Etudes et de Recherches sur les Handicaps et les Inadaptations. Difficile position que d'être commanditaire d'un travail dont on constitue, pour partie, l'objet. Néanmoins, cet organisme a su, par la marge de manoeuvre qu'il a laissée, faire en sorte que l'analyse se développe en toute liberté, faisant ainsi droit de cité à la partialité, évidente et incontournable, de l'interprétation. Qu'il en soit remercié, ainsi que Thibault LAMBERT qui a suivi la maturation de ce travail en faisant toute confiance, malgré les errements qu'elle a connus.

Toutefois, sans l'amabilité et la disponibilité de Lise MINGASSON et de Geneviève DUCHATELET de la C.N.A.F., de Sonia SERKOFF du CORDES, et de Serge MILANO de la D.A.S., jamais l'accès aux documents n'eût été possible ; souvent, cette littérature grise, malgré l'autorisation institutionnelle obtenue, reste invisible, perdue qu'elle est au fond de quelque armoire ou égarée sur quelque bureau.

Enfin, cette recherche, quoique nous soyons seul responsable du produit final, est recherche collective. Le soutien critique et les remarques, parfois acerbes, de ces collègues et complices que sont Didier LE GALL et Claude MARTIN, ont été capitaux. L'enrichissement par rebond de la mise en problème et la réflexion sur les procédures qu'ils ont permis, participent pour beaucoup à ce travail. Leur collaboration, parce qu'amicale avant tout, plus qu'elle n'appelle de remerciements engage une dette de réciprocité.

PREFACE

Difficile de faire, mieux que ne le fait l'auteur dans son avant-propos, la présentation de cet ouvrage.

Son trait le plus caractéristique est en effet que la dimension de réflexion sur soi jamais ne manque à la démarche de Marc-Henri Soulet. Il est ainsi mieux placé que quiconque pour situer clairement ce qu'il énonce. Et de fait il ne cesse de s'employer à le faire, à le bien faire : à ce qu'il dit s'ajoute à chaque pas un éclairage critique de la visée de ce dire, ce par là même une distanciation qui ouvre de nouveaux espaces au discours et à sa reprise.

Ecriture philosophique qui ne cesse de triturer un insaisissable objet ? Que non pas ! La matière à façonner est bien là. Riche, significative. C'est à partir d'une moisson, commencée il y a longtemps et continûment poursuivie, de données concernant la recherche sociale que se constitue le cheminement auquel nous sommes invités à participer. L'information dont se repère Marc-Henri Soulet est abondante, pertinente. Certes son propos est complexe, sinueux. En cela peut-être, ici et là, difficile à suivre. Il ne s'en inscrit pas moins, du fait de cette richesse, dans le champ de la rationalité scientifique.

Seulement cette perspective, si intégrée se veuille-t-elle au mouvement de la rationalité, ne saurait s'y inscrire en ignorant sa différence. Nous sommes dans la région des sciences humaines, celui, en l'occurrence, d'une sociologie de la connaissance, section : sociologie de la recherche scientifique, sous-section : sociologie de la recherche sociale. L'objectif susceptible d'être atteint n'est pas alors de fixer des faits immuables, mais de donner à penser.

Les statues, dont Dédale entendait jadis retenir l'élégance du geste dans le marbre, étaient réputées lui échapper en en accomplissant, et au-delà, le mouvement. Plus véridiquement les processus sur lesquels se penche la description du sociologue tirent motif de cette description même pour se remodeler. Le sociologue le sait. Plus précisément il ne peut pas ne pas le savoir. Il ne peut pas

ne pas en tenir compte. Cela le conduit à infléchir la manière dont il les décrit à partir de l'impact escompté de son écriture.

Comment faire pour que l'inévitable feed-back de la seule pensée de cet impact ne fasse pas tout déchoir en propos moralisateurs ? Marc-Henri Soulet connaît cette difficulté majeure, et s'emploie à la contourner en donnant à son écriture le style clinique propre à toute science humaine digne de ce nom.

Toujours il s'y agit, peu ou prou, de provoquer à un examen de conscience le lecteur, mais à partir d'une position non judicante, entendons sans que le scripteur s'institue juge, prétende au pouvoir des clés, se donne comme distinguant clairement et distinctement le Bien du Mal.

Que Marc-Henri Soulet excelle dans cet exercice difficile, chacun s'en convaincra aisément. Il y prend même un plaisir évident. Plaisir quelque peu contre transférentiel parfois et qui le fait alors passer sur des formules où l'admonestation prend le pas sur l'invite à la prise de conscience. Il n'a pas paru que ces moments polémiques ni n'enlevaient son mérite à cet important travail, loin de là, ni n'étaient en mesure d'effaroucher vraiment ni les chercheurs ni les décideurs du secteur social. C'est donc avec conviction que le C.T.N. leur en propose la méditation.

Pour ce qui est des lecteurs extérieurs à ce champ, ils entendront l'acide de cet examen de conscience non comme une raison de dauber sur un domaine de recherche difficile que tant et tant d'effort tâchent à discipliniser, mais comme une occasion de réfléchir, eux aussi, les problèmes sur lesquels ne manquent pas de butter leur propre discipline, et d'autant plus qu'ils sont moins explicités... et, - pourquoi pas ? - de les réfléchir en comprenant les méandres des sciences humaines, ici franchement pris en considération, non comme symptôme d'une raison encore infirme, mais comme signes avant coureurs d'une rationalité, sinon concrète, du moins moins abstraite que celle qui vectorise présentement notre culture.

Pr Jacques GAGEY

AVANT-PROPOS

Le champ de l'action sociale est longtemps resté à l'écart des préoccupations des institutions officielles de la recherche et des constructions théoriques principales des sciences sociales. La prise en compte grandissante par l'Etat de ce secteur particulier d'intervention au tournant des années soixante-dix a fait émerger son intérêt comme domaine d'observation et de recherche pour les sciences sociales. L'intervention croissante de l'Etat dans la vie sociale, afin d'en maîtriser les mécanismes et d'en orienter le développement, a en effet nécessité une production importante d'informations. La fonction recherche dans ce secteur apparaît donc, dans sa genèse, en étroite proximité avec ces volontés participant à éclairer la définition des orientations du devenir social et contribuant à l'élaboration de mesures en direction de problèmes sociaux particuliers. La situation de crise, si elle a eu pour effet de limiter les possibilités d'intervention de l'Etat, a intensifié un certain nombre de problèmes sociaux (chômage, paupérisation, précarisation...). Elle a, par là même, accru l'appel à la recherche dans la nécessité de les faire prendre en compte et de les résoudre.

Cette institutionnalisation progressive s'est matérialisée notamment par la création ou le redéploiement d'instances administratives ou para-administratives de financement d'études en complément des activités informatives et techniques de certaines d'entre elles (création du bureau Service Etudes et Financement 2 à la Direction de l'Action Sociale au milieu des années 70, réorganisation du Centre Technique National d'Etudes et de Recherches sur les Handicaps et les Inadaptations en 1975, suite notamment au rapport Theillou introduisant l'activité d'étude comme dimension fondamentale, réorientation de la politique de recherche de la Caisse Nationale des Allocations Familiales).

A cette commande d'Etat s'est adjoint progressivement un intérêt des milieux professionnels. L'écho de la recherche dans les milieux d'intervention s'est concrétisé par la tenue de nombreux colloques (Colloque de L'Association Française pour la Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence en 1983, Journées pédagogiques du Comité d'Entente des Ecoles de Service Social en 1981, Colloques du Comité de Liaison des Centres de Formation Supérieures et Permanentes en 1983 et 1984, création d'un Espace de Connexion des Acteurs de la Recherche pour le Travail Social) et par la commandite ou la réalisation d'études et de recherches par des institutions du secteur social. Ainsi, se sont multipliés les services d'information et de recherche à l'intérieur des organisations professionnelles comme se sont développées les formations à la recherche ou par la recherche (MSSAT, MST, DHEPS...ou la création d'une option recherche au sein du DSTS).

Au plan scientifique toutefois, ce domaine de recherche n'a pas obtenu une totale reconnaissance de la part des organismes constitués, ceci même si des crédits de l'enveloppe-recherche lui ont été attribués par le biais du Comité d'Organisation des Recherches Appliquées sur le Développement Economique et Social et par celui de l'Action Thématique Programmée "Contrôle social de la déviance". Par contre, il s'y constitué un véritable marché d'études par le biais de la pratique contractuelle résultant de sa soumission aux sollicitations de l'Etat.

En référence, donc, à un souci des décideurs d'une planification sociale élargie ou d'une meilleure assise de la gestion du social d'une part, en liaison à l'affaïssement des mythes fondateurs du travail social et de l'effritement des repères guidant l'intervention sociale de l'autre, la recherche a trouvé dans le secteur social un site de développement particulièrement fécond, à tel point d'ailleurs que son emprise progressive constitue l'un des événements remarquables de son histoire depuis une décennie

Un premier regard sur ce domaine de production de connaissances souligne immédiatement un relatif amorphisme. Sans doute faut-il y voir une occurrence trop grande avec la sollicitation de la commande liée à la pratique contractuelle l'amenant à prendre les formes des priorités. Cette malléabilité des productions se matérialise à plusieurs niveaux. Tout d'abord, au plan des thématiques, les problèmes sociaux et les populations cibles à étudier évoluent en liaison aux politiques sociales (personnes âgées,

chômage des jeunes, monoparentalité...). En ce sens, donc, la recherche ne procède pas d'une démarche planifiée ayant un souci de cohérence et de cumulation ; elle s'apparente davantage à un travail d'approfondissement de problèmes sociaux ponctuellement éclairés par les politiques sociales ou par l'urgence. Ensuite, cet amorphisme trouve illustration au plan théorique. Les grilles de lecture de l'intervention sociale ont considérablement évolué, marquant notamment un recul important des modèles macro-théoriques au profit d'analyses micro-théoriques. Ce pluralisme théorique résulte de deux situations : d'une part, le turn-over référentiel des milieux professionnels consommant modèle théorique après modèle théorique, discipline des sciences sociales après discipline des sciences sociales, et ce, par recherche de la solution idéale et par refus d'une colonisation trop marquée, de l'autre, la difficulté de penser et de construire théoriquement ce champ pour les sciences sociales constituées.

Les producteurs de recherche eux-mêmes, qu'ils soient professionnels de l'intervention sociale ou chercheurs institués, ont participé à ces flux et à cette inorganisation du champ. Si, en effet, le consensus sur l'utilité du recours à la recherche pour l'analyse et la maîtrise de ce champ de pratiques s'est réalisé assez rapidement et fortement, les finalités et les formes de l'activité même de chercher varient considérablement. Chacun manifeste le souci d'affirmer la prépondérance de son regard et l'irréductibilité de sa compétence. Cet affrontement, sur le terrain même de la fabrication de la recherche, participe ainsi de cette hétérogénéité.

La recherche sur ce champ, ici dénommée recherche sociale, parce qu'elle se situe à la rencontre de logiques sociales et professionnelles différenciées, devient un analyseur des rapports entre champ scientifique, champ professionnel de l'intervention et champ politique. C'est du moins la perspective de recherche développée par le Centre de Recherche sur le Travail Social. Dans un précédent travail, j'ai analysé la constitution de la recherche sociale mettant en évidence les particularismes institutionnels de ce champ, et ai proposé une première théorisation de cet espace de rencontre. Claude Martin a, pour sa part, procédé à l'étude des recherches-actions dans ce secteur, aujourd'hui présentées comme effort de compromis entre logiques de décision, logiques de

production de connaissances et logiques d'action (1). Plusieurs axes de réflexion structurent ces recherches. Tout d'abord, elles se situent dans l'optique d'une sociologie de la recherche, proposant de prendre ces productions de recherche comme objet en vue de penser les rapports entretenus entre les différents champs. Une telle orientation suppose d'inscrire la problématique au niveau épistémologique en interrogeant la position des "sciences sociales appliquées" vis-à-vis de l'ensemble de la production scientifique, mais aussi vis-à-vis de la "décision" et de la "pratique", ce qui renvoie à la question de l'engagement et du projet socio-politique des chercheurs. Mais, cette investigation vise également l'analyse des rapports entre acteurs de la recherche sociale. Quittant une sphère épistémologique, elle s'engage alors à produire une économie générale du champ se situant dans une perspective théorique agonistique. Stratégies et positions, dispositions et compétences, défense corporative et habitus professionnel sont alors sollicités pour appréhender la manière dont les acteurs s'inscrivent dans un champ de conflictualité, s'incarnent dans des rapports de forces dont l'enjeu réside dans le droit de parole et la reconnaissance à produire au sein même de la recherche sociale.

La présente recherche s'inscrit dans cette visée analytique et prolonge les axes antérieurs d'investigation. A un premier travail envisageant la recherche sociale comme institution, elle offre le pendant en la concevant comme produit. Repartant de l'idée que la recherche sociale ne doit sa définition que de l'affrontement que se livrent les différents acteurs sociaux s'y engageant, elle se propose de saisir comment cette lutte pour la domination et/ou pour l'autorisation de parole se traduit dans les produits de cette activité. Si donc, des stratégies conflictuelles structurent l'espace des positions et attribuent des légitimités d'énonciation, si l'engagement à *faire de la recherche* procure des profits symboliques et politiques, tout ce travail d'identitarisation et de différenciation doit se matérialiser et se révéler dans la production proprement dite de recherche. C'est donc à l'étude des modes de production de la recherche qu'est consacré cet ouvrage. Il est ainsi postulé qu'en partant des manières de produire, il est possible de dégager des logiques sous-jacentes tout à la fois explicatives des tentatives de

1. MARTIN C., Les recherches-actions sociales, miroir aux alouettes ou stratégie de qualification, Paris, La Documentation Française, 1986, 135p.

SOULET M.H., L'institutionnalisation de la recherche sociale, Paris, MIRE, 1983, 250p.

définition de la recherche sociale et illustratives des stratégies pour la définir. La visée se centre donc sur la spécificité des productions, leur articulation avec les paradigmes théoriques ou épistémologiques inspirant et guidant la démarche de recherche, leurs liaisons avec les développements et les points d'arrimage méthodologique qui caractérisent leur réalisation.

Une perspective de cet ordre impose donc de privilégier une des composantes de la recherche sociale, à savoir les producteurs, au détriment des commanditaires. Cela induit de considérer que le critère qui clive le plus la pratique de recherche et qui la marque dans ses produits réside dans la nature des réalisateurs, ce qui suppose qu'ils disposent d'une marge de manoeuvre suffisante pour faire valoir leur conception de la recherche et les modes de faire dans lesquels ils se meuvent plus aisément. Cela n'implique pas pour autant d'évacuer le poids que peuvent exercer les commanditaires. Mais celui-ci ne peut être pris en compte que de manière médiate, par les procédures d'adaptation ou de raidissement des façons de faire en rapport aux représentations que les chercheurs ont des commanditaires et de leur conception de la recherche et de ses fins, ainsi que des injonctions qu'ils sentent peser sur eux.

Considérer la recherche sociale dans sa dimension de produit augure souvent l'idée d'évaluation ; ce n'est point notre propos. Plutôt que d'envisager le produit dans son résultat, dans sa valeur d'usage diraient certains, l'angle d'attaque choisi centre la focale sur le procès de production. Refusant, là aussi, toute connotation de jugement par auto-déni d'une quelconque autorisation épistémologique à le faire, cette recherche privilégie les modes de fabrication de la recherche et les rapports sociaux de production. La mobilisation des compétences et des habiletés, la sollicitation de savoir-faire, l'autorisation d'une position sont posées comme mode d'accès, parce qu'elles sont réalisation, au travail de positionnement. La justification des choix théoriques, épistémologiques ou procéduraux, l'explicitation des démarches de recherche deviennent ainsi un analyseur des volontés d'être reconnu et habilité, au même titre que tout le travail d'invalidation, d'annulation et de déni d'autres choix, d'autres procédures, d'autres démarches (2).

2. La présentation méthodologique de la démarche suivie et des choix techniques posés est adjointe en annexe de cet ouvrage.

Introduction

QUAND LA RECHERCHE SE PREND POUR OBJET

Objectif impie que de faire de la recherche sur la recherche. Qui plus est quand il s'agit de considérer la recherche comme un produit, de décomposer son procès de production et de cerner les rapports sociaux de production. S'efforcer de dresser une économie générale du champ de la recherche sociale en rapportant les savoir-faire et les conceptions, en dégageant les profits escomptés et en pointant les positions occupées et celles à conquérir ou à refuser, participe dans une certaine mesure à une oeuvre de démythification. C'est substituer à une notion écran, répulsive ou attractive, délivrant une représentation imaginaire ou fantasmatique, une définition sécularisée où l'activité de chercher est pensée comme une pratique sociale supportée par une ensemble de savoir-faire et de compétences, et traversée par des rapports de forces exprimant les positions des acteurs sociaux cherchant, d'une manière ou d'une autre, à s'en approprier le contrôle.

Objectif profane donc que de rompre la magie de la recherche, de réduire l'initiation à la méthodologie à un jeu de conceptions et de manières de faire, de désacraliser la rupture épistémologique en rapportant son idéalité et son mystère à une opération de déplacement du champ de forces à un autre davantage maîtrisé. Quand la recherche se prend en effet pour objet, quand elle se donne son propre univers de production comme finalité de son désir de connaître, se pose immanquablement, sous peine d'un aveuglement stérile, la nature du statut qu'elle s'octroie. Comment peut-elle s'autoriser à parler d'elle-même? Au nom de quoi le fait-elle, sachant que l'incontournable distance au coeur même de la connaissance scientifique se trouve *de facto* contournée dans le fait

même de se sélectionner pour objet, sachant donc que, s'il doit y avoir distance épistémologique, elle est à rechercher ailleurs que dans une distance sociale ou spatiale?

Le propos ici, loin d'être une réflexion épistémologique, seconde ou marginale dans l'activité de recherche, qui s'apparenterait à un moment obligé dans le souci de (bien) se présenter, s'inscrit au coeur même de ce travail de recherche au point d'opérer une superposition totale des moments. Elle est déjà la recherche, cette recherche qui se donne pour objet de rapporter manières de faire et conceptions, manières de faire et positions. Déjà, ce choix qui se pose comme un moment infléchit une direction, particularise une posture, induit des façons de procéder. En ce sens, cet espace de décision illustre au mieux, car le plus directement et le plus explicitement, l'objectif de cette recherche, en constitue l'essence avant même qu'elle ne débute effectivement, concrètement. En même temps, elle en révèle d'autant l'ambiguïté fondamentale puisqu'inscrivant la problématique d'analyse au centre même d'un objet qui n'est autre qu'elle-même. Ce qui est à comprendre et à expliquer des recherches sociales étudiées -c'est-à-dire l'imbrication entre positions de chercheur et dispositions à chercher, l'enchevêtrement des modes de réalisation et des façons de concevoir la recherche- il convient de le reproduire et de l'explicitier ici même, par souci déontologique peut-être, mais surtout par nécessité théorique et épistémologique, faute de quoi cette recherche ne serait que lettre morte.

Ainsi se pose la question de l'ancrage spatio-épistémologique du sujet connaissant, et ce d'autant plus quand celui-ci effectue son travail sur sa propre activité ou sur celle de ses pairs. Exterritorialité impossible, intériorité imposée et subjectivité interdite, telles semblent être les conditions de son exercice. Nouvelle version de l'arroseur arrosé que celle du chercheur cherchant sur la recherche ; néanmoins, ce *remake* le condamne, à moins d'un travail à résonance fonctionnaliste mettant l'accent sur les interrelations entre chercheurs (circulation d'information, formes d'évaluation, principes de gratification et de sanction...), à s'interroger sur la légitimité de son discours tant en termes de position que de validité. Il est impensable en effet de maintenir impensée cette pensée sur soi. Cette forme de conscience de soi devient même une des conditions nodales de l'effectuation du travail. Elle permet d'explicitier ce qui autorise le chercheur à

penser l'activité de chercher et les rapports sociaux qui la structurent, autorisation à entendre comme légitimité de parole et comme condition de réalisation. En d'autres termes, la question qui se pose à lui est la suivante : quel lieu privilégié est le sien pour tenir un discours autorisé? En quoi l'éclairage qu'il va fournir offre une originalité et une pertinence? Quel peut donc être le statut particulier qu'il peut occuper pour ce faire? Mais aussi, comment peut-il gérer le *double bind* de l'extériorité-intériorité à son objet qui se trouve être lui-même? Comment va-t-il assumer concrètement la position d'être explicitement situé dedans, d'être pris dans les rapports sociaux qu'il étudie et d'être en même temps en demeure de devoir parler du dehors? Cette réflexion sur la difficulté d'être à la fois analyste et analysé se double de celle induite par le fait que le commanditaire du travail produit est lui-même inscrit dans le champ étudié. Le jeu avec la commande prend ici tout son sens en même temps qu'il se complexifie. La difficulté réside ici dans le fait de parler de la marge de manoeuvre que se ménagent les producteurs en faisant en sorte de conserver la sienne.

Refuser de se dé-prendre pour en parler

Face à cette interrogation sur la légitimité de ce qui fonde un acte sociologique qui se prend lui-même pour objet, plusieurs trajectoires, incurvant chacune à leur manière l'ensemble du dispositif de recherche sont possibles.

La première tentation consiste à s'annuler en tant que producteur, à disparaître en tant que sujet engagé dans le champ étudié, à se démettre en tant que pratiquant. Cela revient à promouvoir une perspective empiriciste de description, d'enregistrement des différences dans les manières de procéder, en posant ce choix non comme une décision mais comme une nécessité pour préserver l'idéal de neutralité. Pierre Bourdieu, dans son dernier ouvrage, développe longuement cette question dans la mesure où, lui-même, prenant pour objet d'investigation le champ universitaire et les mécanismes d'attribution et de conservation du pouvoir, devient au premier chef partie prenante de sa recherche. "Placé devant le défi que représente l'étude d'un monde auquel on est lié par toutes sortes d'investissements spécifiques, inséparablement intellectuels et "temporels", on ne peut songer

d'abord qu'à la fuite : le souci d'échapper au soupçon du parti pris conduit à un effort pour disparaître en tant que sujet "intéressé", "prévenu", d'avance soupçonné de mettre les armes de la science au service des intérêts particuliers, pour s'abolir même en tant que sujet connaissant en recourant aux procédures les plus impersonnelles, les plus automatiques, donc, dans cette logique du moins, qui est celle de la science "normale", les plus indiscutables."(1)

Mais ce faisant, n'est-ce pas s'engager indéniablement dans un renoncement à appréhender ce qu'il y a de plus singulier, de plus significatif dans l'activité de recherche? N'est-ce pas se condamner à ne saisir qu'une coquille vide, une réalité avouée et passive? N'est-ce pas se donner toutes les chances de la méconnaissance en analysant un objet coupé de son principe de production? Viser l'annulation revient à postuler l'unité de l'objet, à instaurer une relation avec celui-ci inséparable de sa conception comme totalité fermée. Or l'objectif même de ce travail est de tenter de percevoir la recherche dans sa production même et de considérer celle-ci dans son effectuation et non dans ses effets ; cela suppose de réintroduire l'ordre des significations et des intentionnalités, des finalités et des valeurs. En d'autres termes, s'il est poursuivi de décoder les compétences mobilisées et les stratégies développées dans les choix d'effectuation de la recherche à différents moments, il convient avant tout d'imputer une telle visée à ce travail en propre et donc de réintroduire la personne derrière le sujet connaissant.

La deuxième tentation alors est d'inverser la barre et de faire de l'intervention un instrument privilégié de réflexion. Imposant un décentrement radical de l'énonciation scientifique, cette posture repose peu ou prou sur l'idée que l'implication du chercheur, avec son arbitraire et ses valeurs, produit un effet de révélateur de la situation sociale investiguée. Celle-ci, parce que structurée par une forme d'inconscient politique, implique d'être dynamisée pour signifier l'essence de ce qu'elle est. Analyse institutionnelle ou sociologie de la crise, elle s'appuie sur la non-réductibilité de l'objet à connaître à des systèmes positifs qu'il suffirait de démontrer. En ce sens, les phénomènes sociaux ne peuvent être considérés comme purs objets régis par des règles visibles à la surface des rapports sociaux : leur face cachée, produit

1. BOURDIEU P., Homo academicus, Paris, Ed. de Minuit, 1984, p.16.

d'un travail de refoulement collectif, ne peut être révélée que par l'introduction d'un agent de "subersion" venant souligner cette négativité. La situation provoquée et provocante de l'immixtion d'une extériorité dans une intériorité crée un effet de réaction et de catalyse. L'irruption, parce que perturbation, impulse de l'information et révèle des réalités conflictuelles, risquant sinon de rester à l'état de latence. Elle a pour conséquence l'immersion de l'affectivité et de l'empathie/antipathie du sujet par rapport à son objet d'analyse. Ce faisant, une des activités premières qui se posent alors consiste à établir le contact, à définir et sceller le rapport social noué avec la population étudiée, à légitimer l'acte sociologique ainsi caractérisé.

Mais, nonobstant des éléments de contrôle permanent de l'implication supposant une auto-analyse du chercheur, s'impliquer pour effectuer une recherche sur la recherche s'apparente à un non-sens relatif. Pour ce faire, en effet, il faut postuler deux conditions : une situation sociale "vivante" et une extériorité préalable du chercheur par rapport à cette situation. Tout d'abord, l'objet ici investigué se donne comme "mort". Aucun contact direct avec une population concrète ne supporte ce travail. Choisir d'analyser la recherche sociale comme produit présuppose l'étude des documents finals de recherche. Même si toute évaluation veut être ici évitée, cela induit *a minima* de travailler sur un objet fini, délimité et inerte. Objets invoqués donc, les rapports de recherche ne peuvent être soumis à aucune interférence externe, ne peuvent connaître aucune modification. L'idée de révélation, par immixtion du sujet dans l'objet concret, s'avère ici caduque par défaut de situation "réelle vivante". Ensuite, la possibilité d'introduire une extériorité dans l'intériorité n'est pas ici de l'ordre du pensable pour la simple raison de la non-extériorité du sujet cherchant. Il ne peut y avoir de vision de l'étranger. Il ne s'agit pas de faire le pari épistémologique d'une heuristique plus grande par immersion du chercheur dans la situation : il est déjà dedans ; il compose la situation ; sa recherche particulière est même pour partie l'objet de sa recherche. Aucune dissociation n'est alors possible, pouvant autoriser de l'isoler comme entité. Aucune altérité n'est opposable à une quelconque identité, il y a fusion, confusion, superposition, inclusion. Aucun lieu susceptible d'être circonscrit comme un espace propre et d'être une base d'où gérer des relations d'extériorité n'est envisageable. Dès lors cette recherche se voit contrainte -mais cette contrainte peut être retournée avec profit de

manière féconde, il s'agit justement, dans cette déambulation épistémologique, d'en faire saisir les conditions- contrainte donc de profiter des occasions, de saisir des opportunités. Il lui faut utiliser, avec vigilance et conscience de soi, les possibilités que lui offrent cette soumission à un état de fait d'indissolubilité, cette docilité d'une inscription dans son objet même d'étude.

Puisque cette recherche est prise dans son objet, que l'auteur est partie prenante comme objet de sa propre investigation, une troisième tentative émerge alors, celle de produire l'objectivité du travail, nécessaire, semble-t-il, pour maîtriser les interférences sur une base autre que celle d'une neutralité ou d'un désengagement. Cette oeuvre d'objectivation doit s'opérer à partir d'une élucidation du positionnement de l'acteur/producteur. La poursuite de la recherche n'est alors redevable que de l'énonciation des opérations de distinction du sujet et de l'objet, i.e. de l'explicitation des pratiques. C'est paradoxalement dans ce recouvrement entre objectif théorique et intention épistémologique autour du "comment fabrique-t-on de la recherche" que se résout la contradiction. La prétention à la validité ne se soutient alors que de la mise à nu des procédures, accommodements, rationalités et techniques permettant la production d'énoncés scientifiques à partir d'observations, de narrations ou d'opinions.

La fin d'un rapport incontrôlé s'appuie en ce sens sur l'idée de tout ce que la conception de l'objet doit à la perspective, au regard et à la position occupée et impose donc de savoir ce que l'on fait quand on fait acte de chercher, c'est-à-dire d'exprimer les limites de la validité de ce que l'on fait. L'explicitation des pratiques et des discours, des valeurs et des orientations définit l'objectivation comme un travail sur soi, comme une opération d'éclaircissement constamment à effectuer au cours du travail de recherche, comme un effort pour montrer à soi-même ses propres motivations et pré-conceptions et en même temps pour les énoncer aux autres. Cette auto-réflexion vise ainsi à réinscrire une activité de recherche dans un ensemble qui l'excède et d'où elle puise son sens, à préciser à quel ordre de valeurs réfère le chercheur à chaque fois qu'il juge la signification d'un phénomène. Ainsi, par méthode, le chercheur doit se positionner et se réfléchir, c'est-à-dire inclure dans l'acte de connaître l'explicitation de ses conditions de possibilité, tant en termes de limites que d'opérations.

Mais ce travail d'objectivation de l'objectivation, quoiqu'éminemment nécessaire, trouve sa limite dans sa propre fin. La détermination des effets de la matérialité sociale du chercheur et son incarnation axiologique sous-tendent en effet ici leur neutralisation. Objectiver le faire de la recherche comme condition d'une recherche maîtresse d'elle-même, plus scientifique en quelque sorte, c'est "abstraire en fin de compte l'acte sociologique de son inscription sociale pour installer son sujet à une position d'où il pourra constituer totalement le social (et lui-même) en objet, le seul support qui puisse alors l'étayer étant la grammaire du jeu de langage de la science, ses procédures et sa rationalité spécifique" (2). Mais il n'y a pas d'a-topie du sujet connaissant, aucun lieu immatériel où il pourra s'inscrire après s'être extrait du social matérialisé. Parler de nulle part ne se soutient pas quand être situé quelque part est partie constitutive de soi-même. Aucune transcendance des déterminations sociales de la pratique de recherche n'est imaginable ; si tel était le cas, l'accès à l'objet deviendrait par là même impraticable. Et ce d'autant plus pour le chercheur dont l'activité de chercher porte sur la recherche pour laquelle il est patent qu'il n'a accès à son objet, donc que sa recherche ne peut se faire, qu'en acceptant une posture de participant. Cela rend du même coup impossible une pure attitude "d'observateur-objectivant".

Cette auto-analyse, qualifiant cette objectivation de l'objectivation, ne fait en réalité pas droit à une auto-réflexion du chercheur sur l'enracinement inévitable de son mode de faire dans un espace de communication. Or la communication, essence de tout rapport social, est fondamentalement contradictoire, comme le montre fort judicieusement Dominique Boullier dans son analyse de la recherche comme échange de connaissances. "L'"objectif" n'est pas de se "comprendre", ainsi que veulent le faire croire ceux qui réduisent la communication à un rapport instrumental (plus ou moins grande efficacité, échec ou réussite). Dans la définition réciproque des acteurs qui est en jeu, chacun s'affirme en opposition à l'autre tout autant qu'il cherche un compromis, un accord : le rapport social est constitué précisément par cette dialectique permanente de l'opposition (je ne suis pas ce que vous êtes) et la réduction de l'opposition, de la divergence et de la

2. QUERE L., "A mauvais objet, mauvais sujet", in Problèmes d'épistémologie en sciences sociales, n° 1, Paris, CEMS-EHSS, 1983, p.10.

convergence, de la frontière (ethnique) et du compromis (politique)."(3) Et c'est parce que l'angle de départ est ici de considérer la recherche comme un produit indissociable de son procès de production et donc des rapports sociaux de production qui l'engendrent et le supportent, de considérer également que ces rapports sociaux se situent au coeur même du principe de connaître, que cette posture de l'auto-analyse, excluant le sujet connaissant du rapport social dans lequel il se meut pour connaître, apparaît limitative, même si indispensable, et appelle une attitude épistémologique incluant la position d'internalité de ce dernier comme condition de possibilité de cette recherche.

Dès lors, cette inscription au sein de l'objet, plus visible et plus effective que d'ordinaire, doit être conçue comme une occasion d'enrichissement de l'analyse ; c'est tout au moins la conception épistémologique ici avancée. Imposant *de facto* l'impossibilité d'un propos vrai et non arbitraire sur la recherche que pourrait tenir un quelconque chercheur, elle démasque comme idéologisation tout discours prétendant à une position de neutralité, fût-elle scientifique. Par là même, cette position d'intériorité est elle-même élément de problématisation ; elle est partie prenante d'une analyse de la recherche sociale conçue comme champ de forces. Positionnée dans celui-ci donc et indubitablement inscrite dans une logique de confrontation des modes de production, cette recherche ne peut, non seulement dicter ce qui est bonne ou mauvaise recherche, mais non plus se présenter elle-même comme modèle à suivre. Elle est une des manières de faire parmi d'autres, et sans aucun doute la position de son réalisateur explique pour partie son choix. Elle ne peut se donner comme discours *ex cathedra*, comme pratique dé-réalisée. L'interprétation produite en conséquence ne peut prétendre à autre chose qu'à être un regard parmi d'autres sur la question ; elle vise donc fondamentalement à alimenter un débat social en la matière, revendiquant simplement une lecture particulière liée à la position dans le champ.

Ce refus d'un jugement objectif n'est pourtant pas réduction des ambitions, ni uniquement promotion d'une vision situationniste. La perspective avancée, car occupée, devient l'angle de vue permettant de décoder la diversité des modes de faire et de les hiérarchiser en les rapportant aux stratégies des producteurs. Il

3. BOULLIER D. & NOZAY C., Savoirs à échanger, état et enjeux des recherches sur les politiques sociales en Bretagne, Rennes, LARES, 1983, p.74.

est ainsi postulé que la lutte pour conserver ou transformer un état du rapport de forces entre différents savoir-faire et différentes conceptions peut être explicative par arrêt sur l'image d'une configuration particulière où hétérodoxie et orthodoxie s'affrontent par rapport à une norme dominante de scientificité, par rapport à une formalisation du devoir-être de la science à un moment donné. Les représentations et les pratiques alors repérables visent à assurer ou modifier une position dans un champ ou à peser sur la définition même de la recherche sociale ; elles s'apparentent ainsi à des modalités collectives de défense des intérêts. Le positionnement même de producteur qui est mien au sein de cette configuration joue un rôle de révélateur, opère un effet d'analyseur autorisant de lire et la position/stratégie des analysés et celle de l'analyste.

Mais dès lors n'est-ce pas encourir les foudres de la critique subjectiviste dont Pierre Bourdieu a présenté les mécanismes dans son dernier ouvrage. "S'il est difficile, sinon impossible, d'éviter que les énoncés enfermant des noms propres ou des exemples singuliers ne prennent une valeur polémique, c'est que le lecteur substitue presque inévitablement au sujet et à l'objet épistémiques du discours le sujet et l'objet pratiques, convertissant l'énonciation constative sur l'agent construit en dénonciation performative contre l'individu empirique ou, comme on dit, en polémique *ad hominem*. Celui qui écrit occupe une position dans l'espace décrit ; il le sait et il sait que son lecteur le sait. Il sait que celui-ci tendra à rapporter la vision construite qu'il propose à la position qu'il occupe dans le champ, et à la réduire à un point de vue comme un autre."(4) Aussi, quelles que soient les tentatives du sujet connaissant pour s'annuler en tant que sujet empirique, quelles que soient ses volontés d'anonymation, tout risque d'être perçu et lu comme indice de parti-pris. Les efforts de neutralisation des interprétations, le dépouillement de toute émotion personnelle sont d'emblée caducs. Puisqu'il est impossible de les abolir, pourquoi, tel est tout au moins le soubassement de ce travail, ne pas les laisser comprises, pourquoi ne pas en conserver l'emprise? Pourquoi ne pas procéder à un renversement épistémologique qui validerait la proximité et disqualifierait la distance. L'annulation de la position sociale de l'acteur et la désincarnation du chercheur étant impossibles, autant en jouer délibérément. Non pas à corps défendant, non pas bon gré mal gré, mais en croquant à pleine dent

4. BOURDIEU P., Homo academicus, op. cit., p.39.

le fruit défendu de l'intériorité, parce qu'elle est tout simplement partie constitutive de la problématique, parce qu'elle s'offre paradoxalement comme condition d'objectivation de l'objectivation. Cette prise de position étant effectuée -prise de position au double sens d'énonciation d'un point de vue sur et d'une inscription dans-, comment la soutenir? De quoi l'autoriser?

Une recherche sur la recherche se pose de manière tautologique comme une réflexion d'un praticien sur sa pratique. Comme tout discours parlant de lui-même, une telle intention requiert une conversion de la posture épistémologique, faute de quoi elle se heurte à une contradiction insurmontable. Comment, en effet, un système clos, fût-il scientifique, peut-il détenir les éléments, réels ou virtuels, de sa propre analyse? Cela n'est possible *a priori* qu'à la condition de postuler un méta-discours, un registre transcendant capable d'élucider, en reposant sur des principes explicatifs de nature scientifique, ce qu'est la science et la recherche scientifique. Discours essentialiste ou discours scientiste, il suppose toujours une explication étayée sur une détermination non sociale. En état d'extra-territorialité sociale, ce méta-langage soumet l'analyse à un sens qui la dépasse, situe la légitimité de son existence dans un ordre de la transcendance.

Mais à partir du moment où l'angle d'attaque choisi envisage la recherche non pas uniquement comme un objet à connaître mais aussi comme enjeu structuré par des rapports de forces, lit les choix épistémologiques et méthodologiques comme des stratégies liées à l'entrecroisement des positions et des dispositions, il n'est plus possible de poser une science de la science ou une recherche de la recherche sans la situer elle-même au sein de cette configuration agonistique. Sociologie concurrentielle de la recherche, elle est néanmoins partie prenante du combat ; elle participe à l'occupation de l'espace et mobilise elle-même ses propres forces. Comment alors, en tant que catégorie de son objet, que spécialité du champ qu'elle étudie, cette méta-recherche peut-elle se fonder? Edgar MORIN présente justement l'impossibilité d'une vision transcendante même pour une sociologie de la société. "Si le sociologue se voit en quelque sorte comme étant une sous-catégorie sociale, spécialisée, limitée dans la société, comment peut-il lui-même justifier cette méta-vision qui lui permet de considérer les autres sous-catégories comme s'il détenait la vision objective du

tout, comme s'il détenait, lui, les vrais outils, les vraies clés qui permettent d'élucider la structure et l'organisation de la société?(5)

Dès lors la perspective ici envisagée se voit sommée de produire sur son propre statut et ses propres finalités un travail de légitimation qui doit puiser ailleurs que dans les principes fondateurs de ce qu'elle se propose d'étudier. Et, pour ce travail d'auto-définition et d'auto-légitimation, le seul garant qui ait, paradoxalement, une quelconque efficience et une quelconque pertinence, réside dans l'emprise du chercheur dans son objet d'investigation. Sans pour autant revendiquer une *infra-sociologie*, c'est aux antipodes d'une méta-sociologie qu'il faut situer cette recherche. Elle tend bien plutôt à s'éclairer elle-même sur ce qu'elle met en oeuvre et engage dans un procès dont les tenants et aboutissants ne se présentent pas immédiatement explicites et conscients. C'est donc davantage d'une *intra-sociologie* qu'il convient de s'autoriser parce qu'elle ne se donne rien d'autre à analyser que son propre procès, parce que, pour avoir accès à son objet, elle ne doit pas refuser l'incorporation initiale qui est sienne, parce qu'elle ne peut faire autrement que de se mettre en position de la pratiquer. Renaud DULONG, exposant le travail ethnologique de Jeanne Favret-Saada sur la sorcellerie, exprime l'originalité d'une conception qui ne peut faire l'économie de l'emprise, sous peine de passer à côté de son propos. "Ce n'est pas que le discours soit à la première personne du singulier, mais qu'il n'y ait rien d'autre à énoncer que sa propre aventure, c'est-à-dire que le discours scientifique se rabatte sur le chercheur, que ce soit comme cela qu'il atteigne l'objet, que l'objet n'apparaisse que pour autant que le chercheur s'inscrit dans le domaine où il impose sa matérialité."(6)

Pourquoi alors ne pas faire le pari que ce qui vaut pour l'analyse de la sorcellerie dans le Bocage Mayennais vaut pour la recherche sur la recherche sociale? De la même manière que, pour parler de la sorcellerie, il faut *être pris* et devenir élément du domaine investigué, de la même manière, ne faut-il pas postuler que c'est parce qu'on est inscrit dans un réseau de conflictualités que l'on peut produire une analyse de la lutte qui le traverse, des enjeux et des stratégies qui le supportent? Autrement dit, la

5. MORIN E., *Sociologie*, Paris, Fayard, 1984, pp.22-23.

6. DULONG R., "Quand la recherche menace de mort" in *Problèmes d'épistémologie en sciences sociales*, op. cit., p. 24.

posture ici privilégiée repose sur l'emprise, sur l'idée de montrer que le chercheur *est pris*, lui aussi, et qu'il est non seulement illusoire mais aussi stérile qu'il veuille *se déprendre* des rets de cette inscription. Chercher sur la recherche ne peut en aucune manière être en ce sens pur savoir ; d'emblée, c'est situer, et se voir situé, comme fin de son activité l'obtention d'un pouvoir. Avant même qu'une telle recherche ne débute, avant même qu'une seule ligne n'en soit écrite, au seul stade de l'intention, le chercheur qui se donne cet objectif s'inscrit et est inscrit dans un espace de positions, participe du rapport de forces, au même titre que n'importe quel autre producteur sur ce sujet. Il n'y a pas de procès de communication non chargé politiquement, innocent et vierge, épuré de toute souillure sociale ; pas plus qu'il n'y aurait de recherche qui ne vise une acquisition de pouvoir et ne produise des effets de pouvoir. Bien plus, la configuration de la recherche sociale se présente de manière si conflictuelle qu'il faut refuser un discours de neutralité et d'objectivité, de toute façon admissible et crédible par personne. Jeanne Favret-Saada montre explicitement l'impossibilité de rester étranger à un procès de parole pour l'analyser. "Postuler au contraire qu'on veut entendre parler de sorcellerie paysanne et y rester étranger, c'est se condamner à n'entendre que des déclarations objectivistes, à collectionner des historiettes fantastiques et des recettes de désenvoûtement."⁽⁷⁾ Et la fantasmagorie de la sorcellerie n'excède en rien la mythification de la science.

Il s'avère ainsi délicat de rendre compte des mécanismes à l'oeuvre dans l'effectuation des recherches sans jouer de la place qu'on y occupe soi-même et de s'en servir comme élément d'analyse. L'exploration du système de positions à partir de la place que le chercheur tente de s'y attribuer et de celle qu'on lui attribue devient ainsi l'angle d'attaque choisi. Ne pas se vouloir partie prenante de ce procès de placement relève en effet du non-sens ou de l'aveuglement scientifique. "Ce qui importe alors, c'est moins de déchiffrer ce qui est dit que de comprendre ce qui parle et à qui..."⁽⁸⁾. Sur ce terrain, le chercheur engagé dans le procès de recherche qu'il analyse n'est qu'un parlant parmi d'autres. Quand chercher, c'est se distinguer en même temps que se conformer -être remarquable sans se faire remarquer tout en se démarquant, comme

7. FAVRET-SAADA J., Les mots, la mort, les sorts, la sorcellerie dans le Bocage, Paris, Gallimard, 1977, p. 28.

8. FAVRET-SAADA J., *Ibid.*, p.29.

le qualifie de manière imagée D. Boullier-, quand c'est un jeu dialectique entre le même et le différent, s'impose l'exigence d'une inclusion de ce jeu si l'on cherche sur la recherche. Il faut alors admettre la nécessité d'une prise en compte de cette attribution de place et le fait qu'elle conduise inmanquablement à énoncer personnellement, c'est-à-dire subjectivement, un propos (inévitablement de re-positionnement et de stratégie) sur l'objet. On ne voit pas, en effet, comment le chercheur pourrait s'abstraire lui-même en tant que personne sociale de la pratique sur laquelle il réfléchit mais aussi qu'il pratique. Et là encore, le parallèle avec la sorcellerie joue à plein : "Si l'on veut entendre un devin, il n'y a pas d'autre solution que de devenir son client, c'est-à-dire de lui donner son propre désir à interpréter"(9).

Cette recherche n'a donc pas le choix entre une posture objective et une posture subjective. Si elle veut avoir les moyens d'atteindre son objectif, elle doit concevoir le chercheur comme un sujet réfléchissant sa position, au double sens cognitif et optique. Elle n'a pas d'autre issue que d'inclure sa propre pratique dans l'objet à connaître, de développer une auto-analyse le positionnant comme acteur, comme stratège même, pour dévoiler ce qui, autrement, resterait implicite, dissimulé. Devenant son propre informateur, au même titre que les autres chercheurs le sont pour lui, levant *sa propre amnésie*, comme il contraint celle des autres à se dire, le chercheur, en ce cas, déborde le quotidien de la pratique objectiviste de la recherche. Sujet, il l'est, il le reste plutôt, dans la totalité de l'acception et dans l'entier du procès de sa recherche. Contraint de dire Je, il ne peut se dissimuler comme acteur, ce qui conduit à privilégier une conception herméneutique de la sociologie. Puisque cherchant à mettre à nu l'ensemble des pratiques de recherche, il doit composer concrètement avec *sa compréhension participante* et une observation objectivante.

Etre autant objet que sujet de son propos contraint à considérer différemment le produit réalisé. Puisque l'énonciation, dans son effectuation et dans sa signification, est liée à la conjonction de positions occupées, attribuées et recherchées et de dispositions en résultant et les concrétisant en même temps, aucun propos n'est légitime puisqu'aucune posture ne s'impose comme méta-sociale, puisqu'aucune position d'extra-territorialité ne se conçoit, puisque chaque place ne peut être légitime que par une

9. FAVRET-SAADA J., Ibid., p.26.

oeuvre indistinctement politique et épistémologique où stratégie et manière de faire sont étroitement imbriquées. Cette singularité du propos, entachée alors du relatif arbitraire de son énonciation, devient la cheville ouvrière de l'accès à l'objet et à ses significations. Elle peut servir d'analyseur des rapports de conflictualité et de révélateur de la teneur de l'enjeu de la recherche sociale. Sans doute en effet, ce déchiffrement du sens reste une introduction de la subjectivité, mais, ce faisant justement, elle donne à lire. Il se produit un effet de catalyse de la configuration, la retournant et en dévoilant les fondements. Assertion paradoxale, mais néanmoins féconde, que de postuler que c'est à partir de la singularité du propos que se dessine une formalisation pertinente de l'espace de conflictualité. L'énonciation d'une position et d'une posture, même si là encore celles-ci se présentent comme style et habileté, parce qu'arbitraires et liées à un système de places, éclaire du même coup l'ensemble des autres positions et postures.

Une telle perspective appelle bien sûr d'être perçue comme lecture et non comme vérité. Elle fait d'autant plus sens sur ce qu'est la nature même du champ analysé à un moment donné que, réintroduisant l'intention dans l'acte de connaître, elle se fait événement. Elle induit alors des perturbations, crée de l'information, fait réagir et, par là même, contraint la structure du champ et ses composantes à réagir. En cela, cette recherche se prolonge, même si ces effets ne peuvent être pris en compte ici, par delà sa simple production. Par les bouleversements opérés, elle devient un révélateur, elle met en problème ce qui, auparavant, pouvait paraître évident, naturel. Son *caractère pathologique* par rapport à la science normale force à dire. C'est donc sur ce double registre qu'il faut saisir l'opportunité d'une telle posture : d'une part, l'effet différé d'analyseur, de l'autre, dans le *hic et nunc* de cette recherche, ce qu'elle permet de décoder de la structure du champ et des intentions.

La situation d'intériorité du chercheur offre de plus une autre possibilité d'enrichissement par le recours à une perspective compréhensive pour dégager les comportements et stratégies des parties prenantes. La connaissance interne du champ complète ainsi l'investigation formelle des produits de la recherche en permettant, par raisonnement déductif, de reconstruire les logiques en présence. Parce qu'étant soi-même actant, pratiquant, il devient possible, au

moins de façon conjecturale de recomposer les actions posées par d'autres actants au sein d'un champ partagé. Cette reconstruction à partir de sa propre expérience du sens donné à leur action par des actants au moment où ils agissent constitue un des intérêts complémentaires de la position d'emprise. Il est d'autant plus aisé de se mettre à la place, de comprendre, quand on est soi-même en proximité sociale avec l'actant, ce qui ne signifie pas pour autant superposition avec celui-ci.

Manières de faire, façon de se dire.

En prenant appui sur la posture épistémologique présentée ci-dessus, il est maintenant possible d'explicitier davantage l'inscription théorique de cet ouvrage. La recherche sociale, outre sa situation à l'intersection de différents champs de professionnalité, se caractérise, à la différence d'autres domaines de recherche, par le fait qu'elle ne consacre pas uniquement l'activité de chercheurs institutionnels, ceux qui détiennent une légitimité statutaire à le faire. L'intérêt de nombreux praticiens du travail social les porte à réfléchir leurs interventions et engagements et à développer leurs propres stratégies de recherche. L'appel d'air créé par l'idée de recherche impliquée, telle que Gérard Mendel a pu la formuler, en est sans doute un élément explicatif. Mais le refus d'une ingénierie et d'une mainmise des savoirs constitués, comme le traduit notamment actuellement le syndrome du sociologue, y participe pour beaucoup. Volonté de s'approprier une définition de la professionnalité ou souci d'être reconnu comme autre chose qu'un simple technicien exécutant, l'intérêt des milieux professionnels pour la pratique de la recherche est patent. La recherche sociale doit dès lors être caractérisée en intégrant la multiplicité institutionnelle de ses producteurs. Partant, se cotoient diverses représentations de l'activité de chercher.

Partir du constat empirique que la recherche sociale émane de producteurs socialement distincts revient donc à émettre le postulat théorique qu'elle n'est pas une, mais multiple. Cette référence au pluralisme pour la qualifier suppose alors la possibilité de discerner différents modes de production avec, pour reprendre en clin d'oeil une conceptualisation plus occurrente à d'autres objets, des moyens de production et une division technique du travail, des rapports sociaux de production et une superstructure

idéelle. La question des formes de délimitation de la scientificité des modes de production devient alors vitale, non pas pour apprécier à cette aune reconstituée les procès de réalisation, mais pour saisir comment ceux-ci sont qualifiés de scientifiques par leurs producteurs.

Si l'option consensuelle représente l'acception la plus fréquemment admise pour définir la scientificité -n'est scientifique que ce qui est jugé comme tel par des scientifiques, autrement dit sa définition ne relève que de normes et de procédures que posent et acceptent de respecter ceux qui se réclament de son royaume-, elle appelle néanmoins quelques remarques. Tout d'abord, comme le fait Jean-Yves CARO dans un récent article analysant les fondements de la définition de la scientificité, il faut souligner l'impasse dans laquelle on se situe si l'on part de cette attribution consensuelle. "Soit on se demande ce qui détermine le consensus des scientifiques et on est ramené à examiner les produits, soit on recherche ce qui confère qualité et pouvoir de légitimation aux scientifiques et on se heurte à cette définition indépassable selon laquelle est scientifique celui dont les produits sont scientifiques."(10) Ensuite, le consensus en tant que résultat masque le consensus en tant que processus, c'est-à-dire qu'il ne se constitue jamais que comme un équilibre quasi stationnaire de forces s'affirmant pour en définir les contours. Jean-François Lyotard insiste sur ces joutes pour qualifier la dimension conflictuelle de la production du consensus scientifique. "Mais, à côté de cela, le discours de la science se révèle comme très souple et très rigoureux. Il est très rigoureux dans ses règles d'acceptabilité ; mais dès qu'on est entré dans la communauté scientifique, c'est la bagarre."(11)

Il apparaît donc que c'est d'une vision agonistique qu'il faut partir pour saisir les modes de constitution de la scientificité, c'est-à-dire la réinscrire dans les rapports sociaux. Cette *délimitation sociale* de la recherche devient alors le point de départ d'où doit s'originer l'investigation pour comprendre ce qu'est la recherche sociale et comment elle se voit définie. Sa situation à l'intersection de plusieurs champs de pratique conforte encore cette perspective

10. CARO J.Y., "Scientificité et rapports sociaux" in Sociologie du travail, n° 1, 1984, p.6-7.

11. LYOTARD J.F., "Entretien avec le Monde", in Philosophes, Ed. la Découverte, Paris, 1984, p.154.

puisque se joute au devoir-être de la scientificité le devoir-servir, son utilité sociale. Les conflits et les enjeux qui la traversent deviennent ainsi, à l'évidence, une des parties constitutives de son existence même.

Cependant comme manque le consensus, il est délicat de trouver un point d'appui stable. Il faut pourtant s'y astreindre. peut-être, comme l'affirme Bruno Latour, suffit-il de saisir comment s'auto-définit le champ de forces. "Nous ne savons pas de quoi se compose le monde. Ce n'est pas une raison pour ne pas commencer. Car d'autres semblent le savoir et définissent constamment qui sont les acteurs qui les entourent, ce qu'ils veulent, ce qui les cause et les moyens de les affaiblir ou de les associer... L'analyste n'a pas à en savoir plus qu'eux, il n'a qu'à commencer, en un point quelconque, par enregistrer, sans chercher à être raisonnable, ce que chaque acteur dit des autres."(12) Ce point de départ, quoiqu'il génère ses propres limites en omettant les profits accumulés antérieurement et les positions occupées, d'une part souligne la dimension agonistique de ce travail de délimitation, d'autre part permet de postuler que ceux qui font savent, que les producteurs, parce qu'ils réalisent l'activité de chercher, disent ce qu'est chercher, attribuent des qualités, fixes des normes de scientificité. *Faire, c'est dire....*reste à se faire reconnaître la capacité à faire. Question d'autorisation et de position, en tout cas nullement une question de compétence, puisque c'est cela qu'il s'agit de définir.

C'est donc sur les acteurs et les pratiques que doit s'appuyer l'analyse. S'il est impossible de définir *a priori* la nature du consensus, ce qui imposerait de s'en être soi-même approprié la définition, il faut concevoir que s'opère une délimitation effective par un travail d'attribution et de positionnement, d'association et d'opposition, de reconnaissance et de déni que chaque recherche en acte constitue et exprime, mettant en œuvre certains choix et certaines alliances et en boutant d'autres hors du territoire de ce qu'elle pratique. En ce sens, là aussi, la raison n'a de raison que dans la force de celui qui l'impose. Cette définition procède au placement des frontières par un équilibrage continu des tensions. Elle opère des attributions d'orthodoxie et d'hétérodoxie, qualifie des compétences et des savoir-faire. Bruno Latour illustre cette

12. LATOUR B., Les Microbes : Guerre et Paix, suivi d'Irréductions, Paris, A.M. Métailié, 1983, p.15.

idée avec pertinence. "De chaque entéléchie, on peut dire qu'elle se fait un monde. Elle se place, elle et toutes les autres ; elle dit de quelles forces elle se croit composée ; elle se donne du temps ; elle désigne qui siègera en principe de réalité. Elle traduit, pour son propre compte, toutes les autres forces et cherche à leur faire accepter la version par laquelle elle désire être traduite."(13) Aussi incertaine que soit cette perspective analytique, elle s'avère pourtant être la seule à réintroduire au consensus sa dimension de processus, de produit en quelque sorte.

La qualification du devoir-être de la recherche est donc à lire dans son effectuation même ; la recherche est alors à considérer comme procès de production et donc à traiter comme toute activité de production, ce qui impose de quitter la fascination qu'exerce le produit fini, la connaissance. Portant donc intérêt à la matérialité de la production, l'analyse de la différenciation porte sur les moyens de production mobilisés, sur la division technique des tâches et l'organisation d'ensemble du travail. Une rationalité des choix doit alors émerger. Tout ces actes appartiennent en propre au chercheur. En tant qu'actant, il décide des modalités concrètes qu'il met en oeuvre. En employant des procédures (techniques, théoriques ou épistémologiques, puisqu'il faut admettre, à ces trois niveaux, qu'il s'agit de moyens de production à la disposition du producteur) et en les organisant de façon particulière, il fabrique un produit ayant ses qualités propres, différant en cela du produit voisin réalisé par un autre actant dans le champ. Ce produit garde inéluctablement les traces du mode de production qui l'a permis et incarne un label. Mais ce pouvoir de décision qu'il met à l'oeuvre, il le fait de sa position. Si différents modes de production sont discernables, ils ne font donc qu'exprimer des positions différentes dans le champ. Celles-ci se traduisent en conception de recherche, orientent le procès de production et permettent alors d'opérer des discriminations dans les manières de faire. Les modes de production et les choix procéduraux sont donc liés aux caractéristiques des producteurs, que ce soit en termes de compétences qu'ils maîtrisent ou de stratégies qu'ils poursuivent. Cette caractérisation procède d'une double détermination : d'une part, la position actuelle et celle escomptée dans le champ de la production de connaissances sur l'intervention sociale, d'autre part les finalités poursuivies dans le champ dominant dans lequel ils

13. LATOUR B., Ibid., p..... Souligné par l'auteur.

s'inscrivent. Sont ainsi mis en oeuvre tout au long du procès de production, des pratiques, des techniques et des savoir-faire originaux et spécifiques à différentes catégories de producteurs. Chacune de celles-ci développe des habiletés particulières liées à ses modalités d'initiation et de formation à la recherche, à son système de valorisation et à ses lieux d'investissement. Mais ces capacités techniques sont aussi un choix ; elles expriment des préférences internes et des interférences à d'autres considérations externes, matérielles ou symboliques ; elles traduisent des alliances et des évitements sous-tendus par des rapports de forces et des relations privilégiées. De ce fait, elles marquent des clivages nets entre les producteurs dans leurs manières d'ensemble de faire la recherche et réalisent des conceptions différentes de l'activité de chercher.

La recherche sociale est donc avant tout une pratique. Pratique sociale dans la mesure où elle se situe comme champ traversé par des rapports de forces réfléchissant eux-mêmes des enjeux sociaux. Pratique scientifique dans la mesure où elle met concrètement en oeuvre des modes de production des connaissances. L'activité de chercher en ce domaine s'actualise dans un système englobant de déterminations mais en même temps actualise différents types de discours schématisant à la fois des représentations du social, à la fois des représentations de la science. C'est ce second caractère que cet ouvrage s'attache à poursuivre. Il s'agit en effet de saisir les logiques de recherche supportant ce champ scientifique en spécifiant les manières de faire de la recherche. Cependant, ces dernières ne prennent pas corps à n'importe quel moment du processus de recherche. Certaines phases de celui-ci sont absentes de tout pouvoir de discrimination entre producteurs. D'autres, par contre, se voient être le terrain de pratiques multiples nettement marquées. Le produit recherche ne peut être considéré comme entité globale que de l'extérieur, mais dans son procès de production, il convient d'opérer un découpage de moments/espaces-clé, objets de pratiques différentielles ou, au contraire, indistinctes. Si le postulat qui supporte la problématique ici en cours consiste à poser la multiplicité des manières de faire (la recherche sociale n'est pas une mais multiple), il doit être prolongé par l'idée que la recherche sociale n'est pas un procès homogène de production, une totalité en quelque sorte, mais un ensemble d'espaces particuliers à plus ou moins grande charge conflictuelle, à plus ou moins grand pouvoir discriminant. Chacun d'entre eux

(modes de collaboration, conception du document, position du problème, théorisation, formulation des hypothèses, saisie des données, modes d'explication et recommandations effectuées) est alors à entendre comme un moment de différenciation des pratiques et de réalisation des conceptions de recherche. Chacun doit être analysé distinctement car mettant en oeuvre à chaque fois des représentations d'ensemble, mais aussi des accommodements particuliers, des compromissions ou des irrédutions, incurvant et dénaturant l'ordonnancement formel de la logique initiale.

Dégager des espaces forts de réalisation de la recherche doit donc contribuer à faire émerger des lieux particuliers d'adaptation à des considérations extérieures au procès de production comme des aires d'irréductibilité où les pratiques se rigidifient. Bien sûr, il faut se garder d'induire une conception linéaire et unifianite de la recherche, de conduire à un raidissement du procès de production en le faisant reposer sur une représentation de l'activité de chercher conçue comme succession ordonnée de phases contraintes. Une telle chronologisation séquentielle ne doit pas être rapportée à une quelconque volonté de produire une orthodoxie du processus. Elle ne procède que d'un souci de repérage des divergences de pratiques dans des espaces où la discrimination se lit le plus fortement. Pour cela, il convient de les particulariser en leur conférant une certaine régularité. Et rechercher ces espaces-clé revient à les faire apparaître et pour partie à les créer. En tout état de cause, un tel décryptage renvoie à la marge l'hétérodoxie, évince l'originalité, normalise le procès de production. Ce *fordisme* de la recherche, dans le souci de repérer des habiletés différentielles, ne doit toutefois pas être entendu comme une organisation scientifique de la recherche mais simplement comme un angle théorico-méthodologique d'investigation. Il convient en conséquence de garder à l'esprit la multiplicité des manières de faire, d'introduire la souplesse du regard dans cette rigidification de l'arbitraire pratique de cette manière de faire, faute de quoi ce travail risquerait de passer à côté de ses propres objectifs en reposant sur un postulat méthodologique en contradiction avec la problématique posée.

Espace 1 :

DES MODES DE COOPERATION

Premier de ces moments où se lit un rapport particulier au processus de recherche, où s'exprime, dans la concrétude, la conception du produit recherche : les modes de collaboration. Ceux-ci recouvrent d'une part les formes de répartition du travail entre les chercheurs, la division des tâches et la hiérarchisation technique des producteurs en quelque sorte, d'autre part les modes d'association entre centres producteurs pour la réalisation d'un contrat. Dans les deux cas, poursuivre l'investigation revient à tenter de dégager, par son aspect le plus palpable, la différenciation des logiques de recherche. A chaque fois doivent se rencontrer, c'est-à-dire s'affirmer et s'opposer dans une nécessaire collaboration, des rapports à l'activité scientifique relevant de stratégies inscrites dans des champs de pratique distincts. C'est donc se situer dans les coulisses pour voir le spectacle, pour reprendre l'idée imagée de Claude Martin à propos de la recherche-action (1). Si bien sûr, pour des recherches de ce type, le mode de collaboration se présente comme un espace privilégié de lecture des enjeux de la recherche sociale du fait de la contrainte à la collaboration, par définition, entre acteurs distincts de la recherche, il n'en reste pas moins que, même dans des travaux où l'association n'est pas passage obligé, les formes qu'elle peut prendre et son existence même participent à décoder les représentations en présence. Il ne s'agit pas tant de repérer les alliances à l'oeuvre et de les prendre comme analyseur de la recherche sociale, mais davantage de comprendre qui veut s'allier et

1. MARTIN C., "La recherche-action dans le secteur social : un théâtre où le spectacle est dans les coulisses", in Revue d'ECARTS, n° 1, décembre 1984.

pour quelles raisons, de saisir qui revendique l'autonomie dans la production et qui sollicite le concours d'un tiers, de quelque nature que ce soit, pré-texte labellisant, caution d'un responsable scientifique, co-réalisation d'une recherche, aide technique d'un vacataire extérieur.

1. UNE RECHERCHE A PLUSIEURS VOIX

La recherche sociale est le plus souvent recherche collective, soit concerto à plusieurs plumes, soit sonate avec soliste et orchestre de faire-valoir. Dans la partition peuvent également s'inscrire des travailleurs sociaux (29% des cas) ; ils s'apparentent alors à des instruments de médiation entre informateurs et chercheurs. Leur position de proximité sur le terrain ou le pré-recueil des données à des finalités professionnelles deviennent un moyen privilégié de rencontre simplifiée avec la population. Dans le cas des recherches-actions et des études de représentations, leur analyse est quelquefois sollicitée.

Il faut donc s'interroger sur le peu de travaux réalisés en soliste (11%). Sans doute est-ce à rapporter à des logiques d'institution privilégiant chacune à leur façon le travail collectif. La recherche contractuelle y pousse aussi, avec la nécessité d'obtenir des contrats. Tout d'abord, en effet, jouer sur plusieurs fronts pour obtenir des financements et donc rédiger des projets multiples et incertains, ainsi que recourir à des vacataires pour mener à bien les contrats en cours dans leurs dimensions les plus techniques sont quelquefois nécessaires. Ensuite, décrocher un contrat implique parfois le recours à un responsable scientifique, soit complètement extérieur à la recherche, soit y participant partiellement.

La collaboration entre centres producteurs s'avère néanmoins délicate, voire problématique ; elle n'existe que dans 20% des cas. Sans doute la prégnance des logiques de production s'y oppose-t-elle ? Faire cohabiter des conceptions professionnelles et des conceptions universitaires relève bien souvent de la gageure. Cela est pensable, mais au prix probablement d'un renoncement identitaire d'un des composants. De toute façon, ce serait nier les

stratégies spécifiques des différents groupes d'acteurs dans le champ, les sphères de notabilisation n'étant pas identiques. Postuler ainsi une possible collaboration, une réduction des tensions par une plus grande écoute de l'autre, n'est-ce pas un credo, un voeu pieux dans la mesure où cela dissimule le fait que la recherche sociale est un champ de lutttes. La collaboration entre pairs est par contre plus fréquente, en tout cas pour les professionnels du travail social, qu'ils soient constitués en association de recherche ou qu'ils se servent de leur structure organisationnelle d'origine.

Face au commanditaire avec lequel il faut jouer pour affirmer son identité propre et, en même temps, pour bénéficier des retombées d'un contrat avec lui, il est aisé de comprendre pourquoi presque tous les producteurs privilégient un travail à autonomie interne et redoutent toute forme d'association avec un autre centre producteur. En même temps, les commanditaires, de par leur position dans le processus de recherche, peuvent jouer de leur pouvoir pour tenter d'insuffler un esprit particulier à des travaux ou orienter des modalités techniques de réalisation, notamment la collaboration entre producteurs. Ainsi, ils participent à l'avance à contrebalancer les orientations trop marquées d'un centre en le faisant travailler avec un autre. Sur des questions brûlantes, une telle pratique offre en outre le mérite de ménager les susceptibilités des différents acteurs en modérant, par effet de contrepoids, la portée de chacune des analyses à venir. Toutefois, l'association de contraires est rare parce qu'elle est risquée. Le recours à un médiateur, un chercheur extérieur employé par l'organisme professionnel, donc préoccupé des contraintes de celui-ci en même temps qu'initié à la logique de ceux-ci, est préféré. Ce mode de régulation de l'activité de recherche est davantage utilisé par les commanditaires ayant par nature administrative et par vocation une plus grande proximité avec la pratique professionnels ou la mise en place des politiques sociales, à savoir la DAS, la CNAF et le CTNERHI et les commanditaires associés à la DAS. Les organismes scientifiques, peu liés par le rapport au terrain et dégagés des contingences de l'action, n'y recourent quant à eux jamais, signifiant que ce qui est escompté comme recherche procède d'une nature autre, sans confusion de genres, mais peut-être sans enrichissement possible pour la pratique. Dans le même ordre d'idées, ces organismes sollicitent rarement la contribution de praticiens informateurs/médiateurs avec le terrain ou comme analystes partiels des données (une fois seulement). Dans le même

ordre d'idées, ces organismes sollicitent rarement la contribution de praticiens informateurs/médiateurs avec le terrain ou comme analystes partiels des données (une fois seulement). En fait, la recherche promue en ce cas relève essentiellement de la responsabilité et de la compétence des centres producteurs, alors que, pour les autres commanditaires -surtout pour la CNAF et CTNERHI (environ 45% des situations)- l'appui sur les praticiens est recherché, soit comme garant de fidélité à la réalité, soit comme support d'une meilleure compréhension de celle-ci.

Cependant, les professionnels, en référence sans doute à un complexe d'incomplétude scientifique, sollicitent le secours de chercheurs extérieurs. Souvent associés comme techniciens, ils ne sont là que pour apporter la garantie de scientificité qu'est la méthode (11% des rapports). Cette sensibilité méthodologique est souvent l'essentiel de la quête professionnelle en direction de la recherche ; le recours à des techniciens-chercheurs est à entendre comme l'opportunité d'introduire dans le champ professionnel des discours valides, car scientifiques, sur les actes professionnels. Ce souci de rigueur méthodologique renvoie à la volonté de produire un discours rationnel sur soi-même et son objet d'intervention. L'instauration d'un comité professionnel/scientifique de référence se rapproche de telles pratiques, celui-ci s'apparentant à un comité de surveillance de la crédibilité scientifique de la recherche réalisée, et donc de sa validité à parler légitimement du social.

En conséquence, les travaux produits par les travailleurs sociaux seuls sont rares (7%) ; l'alliance est donc de mise pour accéder à un champ survalorisé dans ses dimensions de technicité. Il est par exemple frappant que le recours à des chercheurs extérieurs mobilise peu leur compétence théorique (4%). Proposer une autre manière de considérer le problème n'est pas souhaité ; le miroir déformant de la théorie apparaît superfétatoire à la lecture de l'expérience. Chacun s'est fait sa "théorie" dans l'exercice professionnel et s'y tient.

La collaboration interne entre auteurs, ou plus crûment dit, la division du travail entre chercheurs, est tout autant révélatrice des stratégies de placement extérieur ou intérieur au champ professionnel du travail social. Tout d'abord, dans les centres universitaires, la collégialité du travail est la plus forte, les auteurs annoncent avoir participé à part équivalente à la recherche dans 45% des cas. Dans un milieu où le curriculum vitae exerce une

grande influence et une grande angoisse, mieux vaut figurer, mieux vaut être présent. Assumer scientifiquement la responsabilité de la recherche, même à plusieurs, mais aussi assurer l'ensemble des tâches techniques, telles semblent être les conditions d'un engagement à chercher. Le recours à des vacataires, s'il peut s'avérer envisageable (15% des cas), est bien souvent délicat. L'ombre du mandarin qu'on a voulu fuir se profile rapidement sur l'image que l'on veut donner de soi-même en tant que chercheur. Il faut décrypter ici des logiques de notabilisation, chacun ayant besoin de figurer comme producteur à part entière afin de se voir reconnaître une compétence scientifique et une efficacité technique. Cela renvoie évidemment à des visées carriéristes inhérentes à la recherche contractuelle. Celle-ci, en raison des contraintes dues à une proximité trop grande avec l'administration notamment, participe en effet fortement à la constitution d'un milieu parallèle de chercheurs non inscrits dans les organismes constitués de recherche. Pour ces chercheurs, dans une période de régularisation des statuts par absorption au sein du corps des fonctionnaires et donc en une période d'apurement des situations, il est vital d'apparaître, de se rendre visible et donc de figurer dans un nombre aussi important que possible de contrats et de rapports de recherche. La collégialité de la pratique de recherche apparaît ainsi à la fois comme la promotion par la production d'une étiquette maison, à la fois comme la participation à un maximum d'activités.

Les organisations professionnelles et les associations de recherche de même profil recourent à l'aide de travailleurs sociaux. Ce sont eux qui détiennent les informations qu'il n'est souvent pas question de produire spécifiquement pour la recherche mais de traiter scientifiquement ; ce sont eux les analystes dont on sollicite le point de vue afin d'enrichir ou de densifier le travail. C'est donc avec eux que la recherche se fait, quand ce ne sont pas eux qui font la recherche. Et même s'il y a un chercheur extérieur ou intérieur distinct, le support principal du travail est le travailleur social. Seuls, les centres publics non universitaires s'appuient fréquemment pour la réalisation de leurs travaux sur la participation de vacataires (58% de leurs recherches). La nature de la recherche produite est ici déterminante ; il s'agit, dans la majorité des cas, de grandes enquêtes quantitatives supposant un recueil d'informations important. L'appel à des enquêteurs

vacataires s'impose donc comme seule possibilité de parvenir à mener à terme le travail.

2. PRODUIRE L'INSTITUTION OU PRODUIRE LE CHERCHEUR

L'influence des commanditaires, indirecte toutefois, se fait ressentir sur le registre symbolique dans le recours à des tiers pour soutenir l'entreprise de recherche. Tout d'abord, la présence d'un responsable scientifique, nommément mentionné comme tel, apportant la caution de sa scientificité, le poids de sa reconnaissance dans le champ scientifique ou péri-scientifique, en est la première modalité (55% des situations étudiées). Certes, il s'agit pour les producteurs d'un équilibre stratégique entre crédibilité et visibilité, mais c'est aussi un mode de présentation de soi, une manière de se vêtir des atours de la science pour se donner au commanditaire. C'est là sans doute un des lieux où la représentation du commanditaire exerce une forte prégnance dans l'imaginaire des producteurs. Comment se présenter au commanditaire pour obtenir le contrat et aussi pour que les travaux, une fois achevés, soient crédibles? Faut-il, en quelque sorte recourir à cet échangeur qui, dépendant de la nature du responsable, sera local ou universel? La simple cote des chercheurs de l'ombre est-elle suffisante au contraire? Et c'est dans ce mode de présentation à l'Autre que se décrypte la hiérarchisation interne du travail de recherche, où le *labor* se dispute au label. Comble du paradoxe, tout au moins au premier abord, l'appel à un responsable scientifique s'avère d'une fréquence plus grande pour des travaux exécutés pour des organismes de commandite professionnels, surtout le CTNERHI (pour 66% des recherches qu'il finance). Est-ce à dire que le besoin présumé de scientificité, l'exigence du recours à une crédibilité externe et donc le souci de *bien* se présenter est davantage perçu comme nécessaire en ce cas? Probablement, si l'on tient compte d'un paramètre supplémentaire, la nature des producteurs. le CTNERHI finance davantage de professionnels du travail social assez éloignés de la pratique de recherche, tant par leur formation que par leur exercice

professionnel. Pour mener à bien, et là l'expression prend un sens fort, une recherche, il apparaît souhaitable de recourir à une caution externe apportant son aura de scientificité ou sa garantie de technicité. Le responsable scientifique se présente dans ce cas comme celui qui transforme la recherche du fait même de son inscription dans le travail ou sur la couverture. En outre, la pratique du CTNERHI porte parfois à encourager la reformulation méthodologique du projet ou l'adjonction d'un chercheur confirmé encadrant le déroulement de la recherche. Ainsi, le CTNERHI - à la différence par exemple de la DAS, semble-t-il, puisque le recours à un responsable scientifique n'est pas monnaie courante (36% des travaux qu'elle finance), signifiant donc qu'il est plutôt accolé une image étude à ce commanditaire- tente d'imposer et se voit imposer parallèlement une représentation de scientificité par le groupe des chercheurs avec lequel il contracte.

Dans le même ordre d'idées que le recours à un responsable scientifique, la présence d'un avant-propos exprime la volonté de faire reconnaître la positivité du travail par le support d'une présentation de l'extérieur (11% des rapports analysés). Un premier type s'apparente le plus directement à un souci de légitimité, à un besoin de reconnaissance. Haut fonctionnaire, notabilité professionnelle, mandarin universitaire, chacun, en fonction de sa position et de la nature du soutien souhaité, est sollicité. Il s'agit avant tout de recourir à une parole d'autorité, de faire apposer un nom sur son travail qui, du même coup, le marque dans le champ et l'introduit comme référence. Ayant une représentation affirmée de leur scientificité, les centres universitaires et les associations de recherche à caractère universitaire se dispensent de tout pré-texte d'une caution externe apposant de sa main un certificat de bonne recherche. Ceux dont la démarche de recherche est la moins assurée et dont la légitimité à chercher est la moins acquise, y recourent fréquemment par contre. Les professionnels du travail social se lançant dans l'aventure de la recherche semblent avoir besoin d'un support pour conforter la justesse de leurs vues et les introduire dans le cercle fermé des *considérations scientifiques*.

Un second type qualifie surtout le commanditaire. Ce sont les organismes de commandite professionnels pour lesquels le recours au pré-texte est le plus utilisé (14% des recherches étudiées et respectivement 20% et 36,4% de celles financées par le CTNERHI et par la CNAF). Sans doute cela résulte-t-il d'un effet

d'apposition de sceau relevant du commanditaire, marquant ainsi de son label un produit et augurant des confusions dans les représentations collectives entre producteurs et commanditaires dans la propriété symbolique de la recherche. Ceci conduit parfois à des contre-sens du type : le travail de la CNAF ou CTNERHI sur telle ou telle population et non plus le travail de X ou de Y sur telle ou telle population. Le pré-scriptum se présente aussi comme moyen de trier le bon grain de l'ivraie, de marquer sa différence de conception, en tant que commanditaire, par rapport à la question investiguée ou, au contraire, d'indiquer la proximité de vues. En tout état de cause, c'est une pratique signifiant que le commanditaire a, sur la question, une opinion et une analyse, même s'il a délégué à un tiers l'activité de chercher.

Un troisième relève de l'adage "on est jamais aussi bien servi que par soi-même". Le(s) chercheur(s) introduit(sent) le document sans recours extérieur à une parole d'emblée légitimée (11% des recherches). Là aussi, la prise de distance à l'égard du commanditaire en est souvent le moteur. Une manière de dire : "voilà ce que je n'ai pas voulu faire" ou "voilà le cadre qui m'a été donné et qui a partiellement organisé mon travail et lui a conféré la nature particulière qu'il a à présent". Pierre Bourdieu insiste sur cette dimension d'auto-justification d'un choix sourd, contraint par la position, effectuée sur le mode de la naturalisation méthodologique. "Rien de plus révélateur, sous ce rapport, que les avant-propos, exordes, préambules ou préfaces, qui cachent souvent, sous les apparences du préalable méthodologique indispensable, des tentatives plus ou moins habiles pour transformer en vertus scientifiques les nécessités et surtout les limites inscrites dans une position et une trajectoire en même temps que pour dépouiller de leur enchantement les vertus inaccessibles."(2)

La manière de se poser en tant que chercheur producteur de la recherche est également révélatrice des logiques soit individuelles, soit d'appareil. L'inscription du nom de l'auteur sur la page de garde, aussi banale soit-elle *a priori*, a une portée symbolique indéniable ; elle traduit *in scripto* la rencontre de deux logiques différentes. Il n'est pas, bien sûr, question de penser celle-ci comme un affrontement ou un rapport de forces, mais davantage comme la compénétration de deux ordres d'idées : promouvoir comme producteur de la recherche, l'(les)auteur(s) ou le centre de

2. BOURDIEU P., Homo academicus, op. cit., p.26.

recherche contractant ; à qui imputer en quelque sorte la production du document ? Qui risque de bénéficier de l'apposition identitaire de producteur ? Qui s'engage dans un processus d'accumulation symbolique ?

Ainsi, l'absence de signature du(des) chercheur(s) dans le document, quoique rare (4%), ou sur la couverture du document, plus fréquente (20%), est suffisamment éloquente. L'institution avant tout. Ce ne peut, en conséquence, être le cas que de chercheurs déjà inscrits dans des organismes et en dépendant directement pour leur subsistance. En des termes moins nuancés, ils doivent assurer le produit maison en contrepartie de leur position institutionnelle. A l'opposé la visibilité/notabilisation de chercheurs à la poursuite d'une carrière, se lit donc ici soit un processus de reconnaissance de dette ou de services et soutiens réciproques, soit une identification/confusion de ses intérêts de chercheur à ceux du centre producteur. Les organisations professionnelles à chercheur externe se voient quasiment contraintes, malgré peut-être leur volonté d'apparaître comme promotrices et productrices de recherche, d'accorder à cet extérieur, à partir du moment où il n'est pas confiné à un statut de méthodologue et où il apparaît comme analyste et plume, la reconnaissance de la production. C'est d'ailleurs la quasi-condition de son recrutement présent, mais aussi à venir dans une autre institution ; s'il n'apparaissait pas comme tel dans le document final comment pourrait-il négocier cette capacité auprès d'une autre institution ? A l'inverse, une organisation à chercheur interne dans la mesure où celui-ci est déjà salarié de celle-ci et donc employé à réaliser des recherches pour l'institution, ne se voit pas obligée d'intégrer la logique individuelle de l'auteur, celui-ci ayant déjà une position institutionnelle et pouvant difficilement la modifier au sein de cette institution. Elle peut ainsi se positionner dans le champ de la recherche sociale comme chercheur institutionnel (3).

3. C'est cette même idée de chercheur institutionnel qui permet de comprendre le faible recours des organisations professionnelles ou des associations de recherche à des pratiques de collaboration. Elles doivent démontrer leur capacité à faire de la recherche. L'alliance, en ce cas, risquerait d'attribuer les fruits de la notabilisation à l'autre, et, qui plus est, s'il est déjà positionné dans le champ légitime de la recherche. Le principe de contractualisation ne passe pas par d'autres voies ; il faut se montrer et être vu pour pouvoir bénéficier de contrats, voire être sollicité. Pour les organisations professionnelles en outre, le contrat de recherche, souvent unique en son genre, a vertu probatoire ; il entérine pour le commanditaire, pour le champ professionnel et pour l'organisme professionnel lui-même, la capacité à faire de la

Statut d'ailleurs que, de manière identique mais pour des considérations différentes, revendiquent parfois les associations de recherche, à l'exception des associations à caractère universitaire qui poussent le mimétisme avec les centres universitaires jusqu'à les dépasser dans leur caractérisation en raison très certainement de la plus grande souplesse qu'elles ménagent pour des chercheurs de fonction et d'inscription institutionnelle originelle identique. Dans le premier cas (20% des recherches réalisées par les organisations professionnelles sans aucune mention des auteurs) il s'agit, pour des professionnels, d'apparaître comme chercheur, le label étant collectivement important et difficile à obtenir individuellement, et ce pour en tirer une plus-value dans la pratique discursive de l'énonciation de l'exercice professionnel. Dans le second cas (12,5% des recherches réalisées par les associations de recherche), les motifs semblent davantage triviaux. Quand on est association de recherche contractualisante, il faut bien vivre. Alors, pour certaines d'entre elles, l'auteur individuel doit s'effacer devant le producteur collectif ; la marque de la maison doit primer puisque c'est elle qui est censée permettre l'obtention de contrats. L'abnégation du chercheur contre l'espoir de subsides financiers ; la politique contractuelle est sans pitié pour ses composantes. Pour certaines seulement, car les universitaires, mêmes s'ils sont en association de recherche, connaissent peu les affres du lendemain. Et la gestion de carrière leur interdit toute pratique de ce genre. Au contraire même, la visibilisation individuelle est de mise ; le registre institutionnel certes a des impératifs, mais c'est avant tout l'auteur qu'il convient de mettre en avant.

recherche, condition de plus en plus vitale pour être reconnu comme autorisé à parler des pratiques et à produire des analyses dans le champ professionnel.

Espace 2 :

DE LA FORME

Aspect extérieur, aspect formel : la recherche se voit avant de se consulter, se feuillette avant de se lire. Autant dire que l'architectonique d'un rapport revêt une importance centrale dans l'audience et la crédibilité du travail effectué, tant dans sa nature que dans son fondement. Et les chercheurs, quels qu'il soient, eux-mêmes grands consommateurs de recherche par définition, le savent. La forme, en effet, n'est pas anodine ; elle indique par la marge -puisque n'étant pas l'essentiel, c'est-à-dire le texte- un avant-goût du contenu. Elle révèle avant même de dire, et ce tant par la manière dont se présente la recherche que par le principe qui a guidé la conception. S'attacher à décrire et à analyser la forme, c'est postuler qu'en jouant de cet élément les chercheurs créent une signification particulière, distincte de l'essence de leur interprétation en même temps que profondément ancrée dans celle-ci. En ce sens, la forme se présente comme un des analyseurs des conceptions de la recherche supportant la production de connaissances et de données.

1. LA FORME COMME MANIERE DE SE DIRE

Bien souvent, les formes d'un document de recherche en disent tout autant que les profondeurs du raisonnement analytique qu'il contient. Il ne faut pas, bien entendu, se méprendre ; un texte concis contient parfois plus d'éléments de réflexion qu'un

volumineux rapport, le délayage pour faire épais n'enrichit en rien la connaissance de l'objet étudié. Certes, mais justement. Pourquoi avoir pris la peine de rédiger 300 pages alors que, sans doute, 100 auraient pu suffire? Autrement dit, pourquoi avoir jugé utile ou nécessaire de gonfler le rapport? A chaque fois, c'est un peu l'image que le producteur a de lui ou celle qu'il a du commanditaire qui est en jeu. Comprendre pour quelles raisons certains auteurs sont prolixes et pour quels motifs d'autres estiment précisément suffisant de ne remettre que 50 pages à un commanditaire participe, me semble-t-il, à positionner chacun, producteur ou commanditaire, sur l'échiquier du symbolisme de la recherche. Bien sûr, ce ne peuvent être que des indications grossières, des tendances de surface. Toutefois, il convient de les prendre comme grille de décodage partiel des logiques à l'oeuvre.

Le calibrage des produits

Le volume du document est à lire comme indicateur des conceptions de la recherche. Là encore, la moyenne n'a pas de sens en soi, ce sont surtout les écarts à celle-ci qui sont significatifs. le calibre standard varie entre 100 et 250 pages, en confondant texte et annexes. Parler de normes n'est pas simplement un artifice de langage. Les procédures contractuelles imposent une représentation particulière du produit-recherche. La soumission de projets à des instances administratives pour l'obtention de subventionnements impose non seulement de tenir compte des attentes de celles-ci, mais également d'adapter le projet à leur logique en le transformant en un devis de recherche, c'est-à-dire à se conformer aussi fidèlement que possible aux recommandations énoncées. Sont ainsi indiquées les rubriques à préciser, véritables passages obligés, faute de quoi le projet est inmanquablement rejeté avant même d'avoir été examiné sur le fond. Cette pratique, reprise quasi unanimement par les commanditaires -légèrement variable selon chacun, les uns insistant davantage sur des considérations méthodologiques, les autres sur les relations avec l'état du développement du champ-s'appuie sur une représentation linéaire et séquentielle de la recherche, s'apparentant d'ailleurs à celle énoncée dans la plupart des manuels de méthodologie de la recherche.(1)

1. La production scientifique est de plus en plus soumise à des critères ou à des normes technocratiques telles la rentabilité, l'applicabilité, l'opérationnalité. Cette subordination de la recherche aux intérêts du pouvoir bureaucratique la transforme à

Cette conception de la recherche comme succession ordonnée de phases contraintes (construction de l'objet, formulation d'hypothèses, détermination d'un cadre méthodologique, délimitation du terrain, recueil des données et interprétation des résultats) présente plusieurs intérêts pour le commanditaire. Elle donne une représentation, à la fois globale et structurée dans le temps, des activités de recherche permettant une évaluation du travail de terrain à accomplir et des implications théoriques ainsi que leurs interrelations. Elle permet également une estimation de l'avancement de la recherche par l'énonciation au préalable de points de repères chronologiques ; elle offre ainsi, par la formulation d'étapes bien définies, la garantie de la valeur scientifique de la recherche. Cependant, en dehors de toute considération épistémologique allant à l'encontre d'une telle conception, il faut pointer l'effet de surcodage qui en résulte, désignant le canevas à suivre pour être financé, et, partant, marquant l'écart entre la bonne et la mauvaise recherche. Ce schéma, renvoyant toute autre logique de production de la recherche au statut d'hétérodoxie, impose en quelque sorte une grille type et rationalise instrumentalement l'activité de recherche. Cette imposition, essentiellement due à l'origine à des considérations de forme, se répercute inmanquablement dans l'architecture du document final. Certes, autant le comment faire un projet de recherche est explicite pour des raisons d'allègement des procédures d'évaluation par similitude formelle du produit, autant il reste implicite pour la présentation du rapport. Néanmoins, l'emprise demeure, ne serait-ce que par l'effet d'apprentissage qui a pu résulter de la rédaction du projet. Ainsi,

mains égards : normalisation dans les délais de production, normes de présentation des projets de recherche, critères d'évaluation, conformité aux priorités, etc. Certes, l'évaluation doit tenir compte et tient compte des garanties méthodologiques, mais ces éléments d'évaluation risquent d'être eux-mêmes programmés ou figés dans ces modèles, comme l'expliquent DE BRUYNE, HERMAN et DE SCHOUTHEETE : "La pratique scientifique n'est pas réductible à une suite d'opérations, de procédures nécessaires et immuables, de protocoles codifiés. Pareille conception, qui fait de la méthodologie une technologie, repose sur la vision rigoriste et "bureaucratique" du Design fixé au départ de la recherche et une fois pour toutes, se concrétisant dans ce que W.H. WHITE appelle la "manie du projet". Il semble au contraire que la complexité des problématiques en sciences sociales exige des interpénétrations et des recours constants entre les pôles épistémologique, théorique, morphologique et technique de la recherche, mais la division sociotechnique du travail et la professionnalisation du chercheur inclinent vers des automatismes administratifs de type bureaucratique." DE BRUYNE P., HERMAN J. & DE SCHOUTHEETE M., Dynamique de la recherche en sciences sociales, Paris, PUF, 1974, p.28. Souligné par les auteurs.

en arrive-t-on fort logiquement à un calibrage du rapport. Certaines parties ou certains sous-chapitres sont quasiment incontournables, la méthodologie par exemple. Que vaudrait en effet un rapport de recherche sans présentation détaillée des procédures techniques d'échantillonnage, de recueil et de traitement des données? En fonction de certains commanditaires, l'accent sera plutôt mis sur la problématique théorique ou sur la méthodologie, sur la prise de distance par rapport à la commande ou sur la proposition de mesures concrètes ou de recommandations. Néanmoins, une grille de conception du rapport se dessine apparemment comme seule légitime et opère un effet de calibrage du volume du produit final.

Reste l'autre moitié variant par rapport à cette norme, soit en limitant son propos (19%), soit en l'étendant (27%). Difficile d'en exprimer les tenants et les aboutissants. Sans doute y a-t-il, pour partie, méconnaissance du code pré-cité, ce qui par exemple conduit à se dispenser d'une ou plusieurs rubriques, réduisant le document de recherche à la seule restitution des données? Mais inversement, il faut aussi inférer cette pratique à une négligence du standard. L'emphase discursive l'emporte sur les contraintes des capacités de lecture de l'organisme commanditaire : le rapport dont la vie risque de s'achever de toute façon dans des armoires grises, s'enfle démesurément au point de dépasser les bornes. Soit le thème était si complexe qu'il nécessitait un développement conséquent, soit la structuration choisie et la problématique initiale ont amené à des digressions peu utiles, soit la volonté de se produire lors de la rédaction du document a été telle qu'elle a aveuglé le rédacteur en le forçant à un pensum pour ses lecteurs et pour lui-même.

D'autres variables, comme la nature du commanditaire, interfèrent. Ainsi, la CNAF, ayant une pratique d'édition et diffusion des rapports, les producteurs sont tentés d'augmenter l'épaisseur du document dans un souci de faire sérieux. L'espoir d'une publication donne parfois des ailes au stylo-plume. Le CTNERHI, bien qu'il ait lui aussi une pratique d'édition, ne se voit pas remettre des documents par trop volumineux ; la volonté de conserver un texte accessible aux praticiens, notamment en faisant en sorte qu'il ne soit pas rebutant par la taille, en est sans doute l'explication.

Le souci de la retransmission ou le poids du texte

Bien sûr, le volume n'est pas tout. La proportion de texte par rapport aux documents joints en annexe exprime aussi des variations dans les modes de faire. Mettre l'emphase sur le texte, en le posant comme auto-suffisant, participe d'une logique toute autre que d'insérer dans le rapport l'ensemble ou une partie des éléments -techniques, législatifs ou factuels- ayant supporté la démarche dans sa totalité. La logique de la rhétorique face à la logique de la retransmission. Ainsi s'opère un clivage entre les producteurs recourant massivement aux annexes et ceux s'en dispensant totalement. Les centres universitaires et les associations de recherche à caractère universitaire constituent l'essentiel de la première catégorie. Alors que sur l'ensemble une telle pratique ne concerne que 33% des recherches, respectivement 55% et 83% des travaux qu'ils réalisent n'ont pas d'annexes. Le texte se suffit à lui-même, point n'est besoin d'ajouts complémentaires. De la même manière, les organismes scientifiques de commandite ne reçoivent que peu de rapports avec des annexes, ce qui semble fort logique puisqu'ils financent surtout les centres producteurs pré-cités. La seconde catégorie caractérise davantage, quoique de manière diluée, les autres producteurs. Ici, c'est la fidélité à l'objet, la restitution des procédures qui sont de mise. Ce recours à des documents connexes au texte proprement dit -explicitation formelle des activités techniques ou poids des résultats bruts pour renforcer le propos- qualifie en fait la politique contractuelle de subventionnent. Cette pratique se résume ainsi à produire une transparence du processus de recherche, quelle que soit la phase éclairée (échantillonnage, technique, résultats); elle permet une appréciation de celui-ci par tout lecteur, dont le commanditaire, et offre les signes d'une conformité aux canons de la méthodologie et les manifestations du respect d'une démarche scientifique.

2. LA STRUCTURE COMME MODE DE LECTURE DES CHOIX

L'imposition normative présentée ci-dessus joue aussi dans les modes de conception des rapports. La rationalisation du procès de production de la recherche charpente le document au point de rendre la plupart des parties énumérées incontournables. Plus donc que la présence de ce qui constitue *de facto* des parties intégrantes de la recherche, c'est la manière dont elles servent le travail d'exposition qui doit être pensée comme moyen de décodage des conceptions. Lesquelles forment la cheville ouvrière du propos? Autour desquelles la logique d'énonciation des résultats s'organise-t-elle? La structure révèle ainsi le substrat épistémologique sous-tendant l'activité de recherche.

Des moments incontournables : l'introduction et la conclusion

Tout d'abord donc, l'indispensable, ce sans quoi toute structure ne saurait être pensable, même si par là même cela ne spécifie aucun caractère discriminant de la conception de recherche. Ainsi, introduire et conclure sont des moments obligés de tout travail de recherche ; néanmoins, quelques producteurs y renoncent (respectivement 15% et 18%). A l'inverse de ces abstentionnistes de l'introduction ou de la conclusion, d'autres producteurs ouvrent leur travail par un texte dépassant les dix pages. Sans doute, plusieurs cas de figure recouvrent ce regroupement statistique dans la mesure où il n'est pas possible, là encore, d'inférer une telle pratique à un type de producteur ou de commanditaire particulier. Soit il s'agit d'explicitier sa position par rapport au commanditaire, soit il convient de positionner l'objet d'étude parmi l'ensemble des problèmes sociaux, soit il est question d'affirmer un choix d'investigation théorique ou méthodologique. A chaque fois, il s'avère nécessaire de recourir à un long développement dépassant la simple présentation du travail.

L'agencement, entre techniques, objets et concepts

Comprendre la structure, c'est avant tout saisir quel en est le principe organisateur, dégager ce autour de quoi le texte se conçoit. Le propos, bien que s'appuyant sur les résultats factuels ou

théoriques sur lesquels débouche la recherche, se construit sur un ordre particulier relativement indépendant de ceux-ci ; il repose en effet sur une stratégie de l'exposition visant à une accessibilité ou à une transmissibilité maximales. Cette logique d'énonciation renvoie à un mode particulier de découpage de la démonstration ou de la retransmission. Elle suppose un principe d'agencement des différentes parties, leur conférant une unité d'ensemble et justifiant leur existence particulière. Bien sûr, le nombre de parties varie peu. La trilogie thèse-antithèse-synthèse a fortement marqué les esprits. Peu s'écartent en effet de la fourchette 2 à 4 parties. Néanmoins, un petit nombre préfère une décomposition plus fine du texte, allant parfois jusqu'à huit parties, voire davantage. Dans ces cas extrêmes, les principes organisateurs ont une incidence diluée ; l'idée d'organisation devient, en quelque sorte, absente au profit de celle d'énumération ou d'inventaire.

Hormis ces cas d'espèces toutefois assez nombreux, les modes d'agencement, par delà leur diversité, reposent sur trois principes : les procédures, les objets ou les concepts. Les techniques, tant de recueil que de traitement, soutiennent donc parfois le propos (23% des cas) ; c'est alors la logique de l'enquête qui dicte le mode d'énonciation. Celle-ci repose soit sur une idée de complétude/complémentarité des procédures visant à épuiser la production de données sur l'objet et donc à retransmettre celles-ci dans leur intégralité, soit sur une volonté de respecter la chronologie des opérations techniques (tendance plus rare) qui, elle, se soutient de la reproduction des effets de maturation et d'enrichissements progressifs. Ce mode de découpage du texte appartient plus particulièrement aux organisations professionnelles et aux centres publics non universitaires.

Par ailleurs, les objets d'étude donnent matière à une décomposition en objets secondaires servant à ordonner le texte ; cette découpe objectale qualifie en fait un mode d'investigation qui, à des fins d'analyse, a induit une dissection de l'objet premier. Elle qualifie davantage les associations de recherche puisqu'elle constitue 50% de leurs modes d'organisation des textes. Acte spécifique donc, mais qu'il est difficile de relier à une conception particulière de l'activité de chercher. Simplement, peut-être s'agit-il d'une pratique visant à coller au maximum à la thématique en la subdivisant en des moments partiels et ponctuels plus aisés à observer et à analyser. En d'autres termes, elle exprime en ce sens

une volonté de s'autoriser à parler des pratiques professionnelles ou des situations sociales donnant lieu à intervention en ne se détachant pas de l'objet étudié tout en se soumettant à un travail de décomposition. Là encore, semble-t-il, se lit un souci de fidélité à la réalité sociale traduisant, non pas la retransmission des procédures dans leur découpe de l'objet, mais une lecture séquentielle thématifiée de celle-ci. Dans les deux cas, bien entendu, l'intervention du(des) chercheur(s) pèse lourdement dans la mesure où il lui(leur) revient d'opérer des choix de techniques ou de thématiques. Néanmoins, elle s'auto-limite d'emblée à cela, refusant le retournement qui consisterait à délaissier le factuel concret pour lui substituer une mise en exergue soit d'entités plus abstraites, soit de relations entre phénomènes, c'est-à-dire à chaque fois éloignées du réel observable, ce que ne paraissent pas se résigner à abandonner ces catégories de producteurs.

Les centres universitaires, et à un degré moindre des associations de recherche à caractère universitaire ou général, recourent davantage à un tel mode d'ordonnement du propos. Prendre des concepts comme mode de subdivision du texte ne signifie pas pour autant qu'ils soient nécessairement inclus dans la problématique d'ensemble ou qu'ils soient liés dans une progression démonstrative. Dans le premier cas, il y a en quelque sorte recours à l'aspect conceptuel de la théorie sans souci de l'aspect propositionnel. Dans le second, il y a davantage manipulation d'une problématique théorique en soumettant la démarche conceptuelle à la contrainte de la logique.

Dernière remarque de cette analyse de l'agencement des rapports, la présentation, et *a fortiori* la justification, du découpage opéré n'est pas toujours, loin s'en faut, la coutume. Nombre de rapports en sont absents (60%). Il convient de rapporter cela aux modes de découpage. D'une part, la décomposition de l'objet principal en objets secondaires d'investigation se présente (ou est perçue) souvent comme la seule possible, celle découlant de la logique des pratiques professionnelles ou de catégories administratives. D'autre part, le recours aux procédures comme principe de fractionnement ne se soutient, le plus souvent, que de la volonté d'exhaustivité du recueil ou de la complémentarité extensive des techniques, c'est-à-dire qu'il est considéré comme ne faisant aucunement intervenir un quelconque ordre de l'arbitraire. En conséquence, les centres producteurs utilisant ces supports, à

savoir les associations de recherche et les organisations professionnelles, se dispensent plus fréquemment de donner l'organisation de leur propos (respectivement 66% et 64% des cas). Les centres universitaires, par contre, la présente beaucoup plus. Bien sûr, les moeurs universitaires créent des pratiques au point de les transposer à d'autres champs ; et la justification du plan des mémoires et des thèses fait partie de celles-ci. Mais également, l'emploi de concepts, reliés ou non dans une démarche démonstrative, comme moyen de subdivision du texte, présuppose un choix relevant à chaque fois d'un arbitraire minimum. Et celui-ci, pour qu'il ne se transforme pas en une dimension par trop partisane, implique d'être explicité dans la manière dont il participe à produire les grandes orientations de travail.

La primauté de la théorie ou de la méthode

Déjà présente dans les principes de fractionnement du rapport, cette dichotomie entre théorie et méthode prend plus de densité par le simple fait de consacrer une rubrique ou un chapitre spécifique à l'une des deux. A chaque fois, la volonté est d'explicitier le plus largement possible les tenants et les aboutissants de ce qui a charpenté le processus de recherche. Pointer l'existence ou non de tels moments particuliers ne consiste pas uniquement à prolonger le recensement des subdivisions du texte, il s'agit de souligner que c'est alors que se disent les fondements de la démarche de recherche, que se lisent les principes sous-jacents aux différents choix posés continuellement, que se révèle le cadre référentiel supportant l'ensemble des procédures et d'analyse.

Près de la moitié des rapports consacrent un chapitre spécifique à expliquer les moyens techniques mis en oeuvre et à les rapporter à des choix d'ensemble. Ceci ne signifie pas que l'autre moitié n'expose pas ces modalités techniques, mais quand elle le fait, c'est à l'occasion de quelques pages non particularisées par un intitulé. Un certain nombre de professionnel se dispensent toutefois de faire mention de la moindre indication méthodologique, n'y consacrant aucun page. Une telle pratique caractérise plutôt les centres universitaires et les associations de recherche à caractère universitaire. A l'inverse, les centres publics non universitaires en font quasiment toujours état.

Qualifier une rubrique "méthodologie" revient bien souvent à mettre en avant le rôle que cette dimension de la recherche a pu avoir dans le travail effectué. Là encore, les centres universitaires et les associations de recherche à caractère universitaire y recourent moins fréquemment. Et compte tenu de l'étroite relation entre ces producteurs et les organismes scientifiques de commandite, les rapports destinés à ces derniers comportent le moins de référence à la méthodologie, à la différence des organisations professionnelles de commandite (la CNAF ne reçoit ainsi que peu de rapports, 18%, ne comportant aucune page de méthodologie).

La présence de la rubrique "problématique" caractérise d'une autre manière les logiques de production. Si elle est beaucoup moins existante nommément que le chapitre "méthodologie", elle opère une discrimination nette. D'une part, les centres publics non universitaires (25%), les associations de recherche (27%) et surtout les organisations professionnelles (4%) y recourent peu fréquemment. Seuls, donc, les centres universitaires particularisent, dans la moitié des rapports qu'ils produisent, un moment spécifique où se voit présenté l'ensemble des choix théoriques et conceptuels supportant l'investigation. Déformation professionnelle sans doute liée aux exigences de la thèse conçue comme un travail de recherche fondamentale. D'autre part, un net clivage s'opère parmi les organismes destinataires. Les commanditaires scientifiques reçoivent pour plus de la moitié des rapports comprenant une rubrique "problématique" alors que la CNAF en reçoit rarement (9%). Dans un cas, la référence aux canons de l'excellence scientifique, même s'il s'agit de travaux contractuels, induit une représentation fondamentaliste de la recherche. La théorie est partie intégrante de celle-ci ; s'adressant à des organismes institués de la recherche à vocation scientifique, la présence d'un moment théorique paraît difficilement contournable, faute de quoi le travail risquerait de ne pas recevoir un écho favorable. Dans l'autre, la proximité du terrain structure une conception du travail de recherche concomitante à la pratique de l'intervention. Recherche et action sont donc accolées ; ce sont les modes d'enrichissement des pratiques qu'il convient de privilégier.

En fait, ces indications très pointues éclairent la présence de deux logiques distinctes structurant l'activité de chercher. L'une axée sur la méthode, l'autre sur la théorie. Elles particularisent très certainement des conceptions de la science fort différentes sur

lesquelles il conviendra de revenir quand d'autres paramètres permettront d'opérer des inférences avec plus de certitude. Néanmoins, il est dès maintenant possible de soulever un paradoxe. La référence à la méthodologie caractérise faiblement les travaux universitaires comme si leur conception de la science reposait sur tout autre chose, à la différence des organisations professionnelles et des centres publics non universitaires qui s'appuient fortement sur cette dimension du travail de recherche pour asseoir leur conception de la scientificité. Opposition donc d'une scientificité de la procédure et de la concrétude et d'une scientificité de l'abstraction, les uns privilégient la rigueur de la démarche technique, les autres celles de la démarche conceptuelle. Bien sûr, il faut prendre garde de ne pas généraliser. La recherche sociale, le faible nombre de rapports incluant un chapitre "problématique" le rappelle, n'est pas recherche fondamentale ; la production théorique n'est, semble-t-il, pas sa visée première. Et les chercheurs qui s'y engagent tiennent compte de la proximité nécessaire avec la concrétude des situations sociales que notifie le rapport contractuel.

Espace 3 :

DE LA POSITION DU PROBLEME

La recherche sociale est recherche contractuelle, c'est-à-dire qu'il faut d'emblée admettre que des parties externes à la production de recherche pèsent, et ce aux différents moments. En est-il un où ce poids joue plus que lors de la désignation de la thématique? Cette extro-détermination partielle ou totale varie, bien entendu, selon les modes de réception et de sélection des projets. Les formes de la politique incitative de recherche influent plus ou moins directement sur les objets-problèmes étudiés. Selon qu'il y ait appel d'offres thématisé ou qu'il y ait réception à guichet ouvert, selon qu'il y ait possibilité de négociation et donc d'aménagements/réaménagements de la proposition d'étude ou selon que celle-ci soit considérée d'emblée comme projet définitif, le problème est posé différemment. Mais il est toujours travaillé en vue d'une appropriation, que ce soit appropriation par le chercheur des contingences administratives ou des orientations d'étude données ou que ce soit intégration d'un raisonnement d'utilité dans les propositions d'investigation des chercheurs. Ces interférences, plus ou moins directes, constituent d'ailleurs l'essence de la recherche contractuelle dont les objectifs premiers consistent en l'incorporation des préoccupations de l'organisme commanditaire dans le processus et les finalités de la recherche. Il n'est pas question ici d'analyser les rapports qui résultent de cette confrontation de logiques distinctes. Néanmoins, il convient dès maintenant de dégager comment, dans la concrétude des produits de recherche, ces interrelations résultant de positions différentes au sein de la recherche sociale et d'inscriptions dans des champs distincts, créent des attitudes particulières face à cette situation, et

ce tant dans le concret de la fabrication que dans l'imaginaire des producteurs.

1. REVENDIQUER LA PATERNITE

Poser l'existence d'une commande, c'est en effet reconnaître une relation de soumission dont l'efficace se situe au plan symbolique. Bien sûr, très souvent, la mise en problème ou la définition provisoire sont ultérieurement des moments de rupture avec cette représentation d'une situation de dépendance. Mais, déjà, se situer à l'égard du choix du thème et de son origine permet de jouer avec ce qui est perçu comme une imposition.

Dans de nombreux cas, le rapport de forces, fût-il imaginaire, ne se dit pas. Pour nombre de rapports (55%), le problème de recherche n'est pas objet de discussion. Il va de soi ; peu importe d'où il provienne, il s'impose de lui-même. Mais, surtout, à l'imposition de l'objet-problème se substitue une appropriation de celui-ci par les chercheurs. L'enjeu s'efface en quelque sorte ; il s'estompe par phagocytation de l'objet de tension. Celui-ci se voit ainsi déplacé d'un concepteur à un autre, sans que le travail d'appropriation ne soit visible. En ce sens, il y a naturalisation de la production de l'objet-problème par les chercheurs, dissimulant par là même l'effet d'induction initial. Autrement dit, dans cette première configuration, soit le rapport de forces n'est pas existant par proximité fusionnelle entre commanditaire et chercheurs, soit tout simplement il est nié. Cela se traduit donc par l'affirmation d'un intérêt personnel pour la question, d'une proximité professionnelle ou d'une compétence scientifique par rapport à celui-ci. De toute manière, cela revient à ce que le producteur s'affirme lui-même comme commanditaire du travail, déniait pour partie au financeur l'origine de la production de la thématique investiguée. Se poser comme promoteur de celle-ci revient ainsi à évacuer le processus d'intériorisation/traduction de la commande, à ne pas reconnaître au subventionneur une position d'altérité à l'égard de la question, à le destituer du statut de commanditaire au profit de celui de subventionneur. Mais comme ce mécanisme se réalise sur le mode de la fusion/assimilation, il

demeure invisible, et il doit en être ainsi pour qu'il conserve son efficacité.

Pour d'autres rapports (45%), au contraire, cette position de l'objet-problème donne matière à discussion explicitement présente au sein du document. Dans la situation précédente, le processus pouvait être inconscient ou non, c'est-à-dire qu'il y pouvait y avoir production lucide de cette appropriation sans pour autant qu'elle fût transparente à la lecture. A l'inverse, refuser que l'objet-problème aille de soi, c'est rendre réel le rapport de forces et revendiquer qu'il ne reste par un inter-dit. Paradoxalement, c'est une pratique qui prend davantage consistance à l'égard des commanditaires les plus éloignés d'une transposition directe des résultats. Autrement dit, lorsque la dimension étude est la plus marquée, comme à la DAS, l'imposition de la commande est la moins dénoncée par le producteur, et inversement, quand la dimension recherche est davantage prononcée, comme pour les organismes scientifiques de commandite, la prise de distance est la plus nette. Deux ordres de réalité peuvent se combiner pour expliquer cet état de fait. D'une part, les premiers financent plutôt des organisations professionnelles qui, sans doute parce que la réalité de l'objet étudié va de soi dans la quotidienneté des pratiques professionnelles, mettent moins en cause la position du problème posée par le commanditaire. Les seconds au contraire, subventionnent principalement des centres universitaires qui, ne pouvant revendiquer une compétence par rapport à l'objet d'investigation issue d'une quelconque proximité, marquent fréquemment leur identité par une réappropriation du problème passant non par une identification/substitution mais par son déplacement dans un autre champ de compétence. Cela implique nécessairement de pointer la différence de point de vue et de matérialiser le rapport de forces. D'autre part, les organismes scientifiques de commandite n'imposent pas une configuration nette au problème étudié, même dans le cadre d'une politique d'orientation thématique, à la différence des organismes politiques de commandite soucieux du respect de leur mode d'approche dans une optique d'applicabilité des résultats. En ce sens, les producteurs estiment plus facile de prendre de la distance avec celui dont l'imposition est la moins revendiquée. Dans la situation inverse, la crispation sur l'énoncé est perçue comme risquant à terme d'opérer des clivages obérant le déroulement du travail.

Face à ce double mécanisme d'appropriation, appropriation fusionnelle/appropriation conflictuelle, la position dans le champ s'avère déterminante. Selon l'inscription institutionnelle et selon les rapports des producteurs avec les milieux de pratique ou les instances de décision, l'attitude varie. Ainsi, les associations de recherche font rarement état de leur intérêt personnel pour la question, sans doute d'ailleurs à juste titre dans la mesure où, nécessairement soumises aux exigences de leur reproduction, la quête de contrats leur impose de jouer sur de multiples fronts. Si cette transversalité de leur point de vue constitue un atout, il n'en reste pas moins qu'il ne leur est pas possible d'arguer de leur intérêt personnel pas plus que de leur intérêt scientifique. En d'autres termes, autant jouer cartes sur table et reconnaître au légitime promoteur l'origine du problème. Et c'est donc leur souplesse thématique, la capacité plastique dont ils peuvent (ou doivent) faire preuve qui est mise en avant. En même temps, n'étant pas commanditaire de leur objet-problème et reconnaissant ce statut au subventionneur, ils forment une part importante des producteurs discutant la commande. Il leur apparaît en effet nécessaire de travailler celle-ci afin d'opérer un travail d'appropriation. Ils se positionnent ainsi sur un double registre *a priori* paradoxal : altérité de la commande, identité de la position du problème. Ils attribuent un poids à la commande administrative dans l'origine du problème et dénie leur propre intérêt originel, mais en même temps ils revendiquent en tant que producteurs l'origine de la position du problème, jouant ainsi de l'appropriation conflictuelle.

D'autres producteurs, comme les centres universitaires, participent du même procédé, jouant du chaud et du froid pour affirmer l'identité de leur produit. Ils l'accentuent même ; le décalage symbolique entre recherche libre et recherche incitative, autrement dit entre crédits CNRS et crédits contractuels, renforce en effet cette attitude. La hiérarchie entre les deux se situe sur un ordre de la contrainte, au double sens de nécessité et d'imposition. Quand on s'inscrit dans la seconde, il convient avant tout d'affirmer son autonomie et sa liberté d'action, c'est-à-dire de pensée.

A l'inverse, les organisations professionnelles pèsent de leur ancrage dans la pratique pour revendiquer la génition du problème. Leur congruité aux situations d'intervention les autorise *de facto* à

désigner les objets à investiguer. En plein coeur de la pratique et du terrain, elles dénie toute possibilité à un extérieur de les nommer ; c'est au seul nom d'un intérêt professionnel que se voit invalidée toute référence à une commande externe. Par là même, le problème va de soi puisqu'il est, puisqu'il se pose de manière cruciale à l'exercice professionnel. Toute justification devient caduque ; il faudrait pour cela reconnaître un Autre autorisé à prendre la parole sur ce qui est estimé relever en dernière instance de leur propre compétence.

L'inscription administrative des commanditaires, fort logiquement, détermine également le rapport à la commande. Trois logiques de commandite se déduisent des représentations que les chercheurs ont de celle-ci : une logique politique, une logique professionnelle et une logique scientifique. A chacune d'entre elles ne correspond pas obligatoirement un commanditaire unique, certains peuvent s'inscrire à l'interface de deux de ces figures.

Tout d'abord, la force de la commande extérieure caractérise plutôt la DAS et la CNAF. Inscrites dans un espace de décision, ces institutions administratives ou para-administratives mettent en oeuvre des politiques ; il convient dès lors et de connaître leurs modalités d'application et de les évaluer. Les formes varient bien sûr, aide à la décision par le haut, enrichissement des pratiques par le bas, mais l'origine de la commande s'affirme à chaque fois.

Une autre figure prend pour base la professionnalité ; le CTNERHI et la CNAF en constituent les principales composantes. Pour cette dernière, une image originale est produite, résultant de la superposition de l'instance politique et de l'instance professionnelle. Le statut de cette institution à la confluence de deux champs impose en quelque sorte cette configuration binaire. Le CTNERHI participe aussi de deux registres, l'intérêt professionnel et l'initiative du chercheur. Il caractérise en effet, avec les organismes scientifiques de commandite, un espace où l'intérêt personnel est le plus revendiqué dans la paternité du problème.

2. L'OBJET, UN LIEU EPISTEMOLOGIQUE ET POLITIQUE CENTRAL

Si la commande, dans son origine, laisse apparaître des clivages dans les modes d'appropriation du problème, le travail autour de l'objet s'avère nodal pour saisir le rapport de forces structurant la relation contractuelle. L'objet se présente alors sans ambiguïté comme un espace épistémologique essentiel où s'expriment le rapport à la commande, le rapport à la réalité, le rapport à la théorie et le rapport à l'explication. Les producteurs se scindent en deux groupes distincts. Une moitié met immédiatement en oeuvre le processus de recherche en partant de l'idée que l'objet va de soi. Elle se refuse à toute distinction entre définition initiale de l'objet et sa définition de recherche. L'autre, par contre, occupe la prime activité de la recherche à discuter la commande et opère un travail de déconstruction/reconstruction de l'objet. La première conception rassemble surtout des organisations professionnelles, des associations de recherche à caractère professionnel et des centres publics non universitaires pour respectivement 79%, 80% et 67% d'entre eux ; la seconde, plutôt les associations de recherche à caractère général (87%) ou universitaire (86%) et les centres universitaires (65%).

Le poids de la réalité

La mise en oeuvre d'un processus de recherche par des praticiens de l'action sociale présuppose une condition minimum, le respect de la réalité. L'objet de recherche est en ce sens assimilé à l'objet problème et s'apparente à un donné empirique qu'il convient de décrire aussi fidèlement que possible. Chercher est donc observer ; et ce, de manière aussi exhaustive que possible afin d'épuiser la réalité dans sa signification. De par leur position d'immédiateté à l'égard des situations-problèmes investiguées, les travailleurs sociaux développent donc une pratique de la recherche conçue comme une lecture de la réalité. Celle-ci s'impose d'elle-même par la pesanteur qu'elle exerce sur le concret des pratiques professionnelles. Cette prégnance de la réalité en référence à une familiarité de tout instant conduit à refuser un angle d'attaque de l'objet autre que celui qui se présente à l'interrogation professionnelle. C'est dans ce domaine qu'émerge la question, c'est

en référence à celui-ci qu'elle doit être traitée. Cette recherche comme observation/description du réel trouve origine dans la volonté d'inscrire la perspective professionnelle des praticiens dans l'éclaircissement des situations. Elle doit se situer en prise directe avec la réalité professionnelle quotidienne et se limiter à un rôle de témoin de celle-ci. L'objet s'impose de lui-même ; et ce, d'autant plus qu'on y réfléchit depuis longtemps. Il s'agit simplement de découvrir un aspect nouveau de l'objet problème en recourant à une approche différente par la recherche. C'est la méconnaissance relative d'un objet qui implique de l'étudier tel qu'il se présente.

Les centres publics non universitaires procèdent eux aussi d'une manière analogue, même si alors la pratique ne peut être invoquée. L'orientation par la commande externe est en fait le seul déterminant. Cette soumission à une impulsion extérieure renvoie en fait à un souci d'exhaustivité des résultats. Soucieux de produire des connaissances les plus complètes et les plus fiables possibles, ces producteurs développent un arsenal méthodologique toujours complexe afin de couvrir l'ensemble du problème. Le choix de travail n'est pas effectué en référence à un point de vue particulier, mais à une conception panoptique de l'objet. Sa définition importe peu, tout du moins dans sa dimension théorique de mise en problème ; elle joue par contre dans une dimension opératoire.

Rompre, une question d'identité

A l'opposé de cette première attitude de recherche, les centres universitaires et surtout les associations de recherche à caractère universitaire ou général particularisent l'objet comme un espace de travail -là encore, les associations de recherche à caractère universitaire exacerbent les spécificités des centres universitaires par la marge de manoeuvre dont elles disposent. Les uns comme les autres y voient le moment où se joue leur identité par rapport à l'imposition, réelle ou imaginaire, que fait peser le commanditaire. Le rapport qui se noue entre les deux lors du contrat est en effet vécu comme potentiellement vecteur d'une perte d'identité et d'autonomie. La crainte exprimée est donc celle de se voir enfermer dans un statut autre que celui qu'il estiment être le leur. Cette peur du fonctionnel et de l'opérationnel fait de la rupture épistémologique une condition vitale pour faire accéder le commanditaire à une reconnaissance de l'altérité des points de

vue. Elle conduit ces producteurs à poser la nécessité d'une diversité des approches et à se définir comme autre. Une telle volonté passe inmanquablement par l'émission de signes distinctifs, par la spécification d'une différence qui se noue autour d'un rapport de forces épistémologique. Ces producteurs tentent donc de se démarquer d'une trop grande proximité au commanditaire en produisant des mécanismes de défense amenant à situer la réflexion dans un champ qu'ils dominent. Ne pouvant arguer d'une position spécifique liée à un ancrage dans la quotidienneté des pratiques, ils n'ont de cesse d'infléchir l'investigation en référence à leur domaine d'exercice personnel. Ce renversement du rapport de forces passe par une réappropriation de l'objet qui se joue lors de la définition de celui-ci et qui se légitime par la rupture épistémologique. La retraduction/reconstruction de l'objet administratif exprimant le problème social en un objet d'investigation qualifie un moment-clé du processus de recherche lors duquel s'opère le passage d'un champ à un autre, de l'administratif ou du professionnel au scientifique. Cet espace épistémologique central exprime ainsi le refus d'aliéner son mode de pensée et une volonté de ne pas se voir cantonner à un statut d'ingénieur en sciences sociales. On comprend mieux alors l'emphase mise dans certains rapports de recherche sur la position du problème et la définition de l'objet d'étude. La rupture épistémologique se présente ainsi comme un nouveau mystère, se rendant par là même étrangère et extérieure aux non-initiés. ce marquage continu de la différence par des critères de singularité exprime une volonté de renverser un rapport de domination symbolique et politique et participe à invalider toute pertinence au jugement et à l'évaluation de positions à l'extérieur du champ scientifique.

Cette rupture soit s'affirme comme un rapport de forces direct, ce qui impose un travail d'invalidation du problème initialement posé, soit se réalise implicitement par rapport à la commande. Deux modes de prise de distance sont donc en présence : l'affrontement ou le détournement. Le premier caractérise en fait le "voilà ce qu'on m'a demandé de faire, voilà pourquoi ce n'est pas traitable ou intéressant, voilà en conséquence ce que je vais faire". Le second s'apparente davantage à une déviation opérée dans la trajectoire antérieurement définie sans marquer explicitement de mise en question de la conception initiale. Dans un cas, le travail sur l'objet consiste à invalider

l'objet problème, à souligner le caractère erroné de la conception résultant de la commande et à le reconstruire dans une logique autre. Cette dénégation se fait ouvertement et se pose comme condition d'enrichissement de la perspective de départ. Tout revient en fait à réintroduire la dimension "interdite" en déplaçant l'angle d'attaque. Dans l'autre, l'objet donne lieu à un travail de déplacement visant imperceptiblement à dégager l'objet initial de son ancrage premier, souvent le concret des pratiques ou des mesures sociales, pour l'inscrire dans une sphère plus abstraite d'analyse posée comme espace essentiel où la compréhension est possible. Les deux pratiques de rupture commandent de toute façon la production d'une définition préalable de l'objet.

3. LA MISE EN PROBLEME : LE MOMENT DES CHOIX

Postuler l'immédiateté de la réalité ou s'évertuer à invalider la question initiale ne se soutiennent que de la manière dont le thème investigué est posé comme problème de recherche. Autrement dit, de l'interrogation de celui-ci doit découler l'ensemble du processus, que ce soit dans ses orientations théoriques ou dans ses dimensions procédurales. Chacun, en référence à l'espace dans lequel il inscrit la recherche, le soumet à un feu de questions de manière à le contraindre à la signification. Les uns guident l'approche en s'appuyant sur l'expérience quotidienne d'intervention qui, par la même, est un élément structurant de l'angle de vue choisi ; certains inscrivent l'interrogation dans un cadre théorique qui lui donne sens en liaison à des modélisations interprétatives antérieurement élaborées ; d'autres enfin laissent à la commande administrative le soin de définir le mode de mise en problème. Quoi qu'il en soit, ce moment intermédiaire entre la thématization et la programmation des objectifs exprime concrètement les choix épistémologiques antérieurs et les caractérise de telle façon qu'ils deviendront ensuite les traits qualifiants et référentiels des activités.

A chaque commanditaire son objet

Déjà, caractériser l'objet principal de recherche fait sens et indique des césures dans les modes d'approche. Les uns le situent dans le registre de la concrétude, les autres dans celui de l'abstraction. Bien entendu, le premier support est le plus fréquemment sollicité, la dimension d'utilité de la recherche sociale s'y prête particulièrement. Parmi les producteurs, peu de différences sont à signaler malgré une légère surproduction des organisations professionnelles dans la dimension concrète. Le poids de la contractualité joue donc. Recherche orientée thématiquement, recherche à finalité concrète et immédiate, la recherche sociale se marque ici comme recherche appliquée. L'ancrage institutionnel des commanditaires et leur souci d'utilité -notamment les organismes de commandite politiques et professionnels- illustrent le fait que, malgré les volontés d'appropriation et les tentatives de rupture avec la commande, leurs orientations à la concrétude influent sur les travaux produits et qualifient la recherche sociale en la situant comme élément contributif de la résolution de problèmes concrets.

Néanmoins, les producteurs sélectionnent des objets distincts, mais ils le font sans relation particulière à leur nature. Leur investigation s'organise autour de six types d'objets, répartis entre eux de manière approximativement identique : des structures institutionnelles, des pratiques professionnelles, des mesures politiques, des populations spécifiques, des relations entre phénomènes et des problèmes sociaux. Quels qu'ils soient donc, nonobstant de faibles variations comme l'absence des centres publics non universitaires dans l'étude des problèmes sociaux ou le plus grand intérêt des organisations professionnelles pour l'objet population, les producteurs s'intéressent à tous ces objets, par adaptation à la commande ou par anticipation en liaison à la représentation qu'ils ont du commanditaire et de ses préoccupations.

Celles-ci varient en effet, tout au moins la lecture des rapports de recherche le laisse présumer puisqu'il leur est remis des documents portant sur des objets de nature différente. Les uns paraissent privilégier l'étude des structures (CTNERHI et commanditaires associés), d'autres des populations (CNAF et DAS), les derniers (organismes scientifiques de commandite) la relation entre phénomènes et les pratiques professionnelles. A l'inverse, certains objets semblent s'éloigner de leurs intérêts (structure pour

la DAS et les organismes scientifiques de commandite, relations entre phénomènes et pratiques professionnelles pour la CNAF, mesures politiques pour le CTNERHI, populations pour les organismes scientifiques de commandite). Cette spécialisation objectale, quoique résultant des caractéristiques des commanditaires, repose sur des principes distincts. Soit elle s'inscrit en prolongement des objectifs institutionnels ; soit elle qualifie *a contrario* le refus de prendre pour investigation ce qui leur est proche, ce qui constitue leur essence (pratiques professionnelles pour la CNAF, structures institutionnelles pour la DAS) ; soit elle exprime la distance totale du commanditaire avec certains champs (populations pour les organismes scientifiques de commandite, relations entre phénomènes pour la CNAF, mesures politiques pour le CTNERHI). A chaque commanditaire donc, son objet ; mais la manière de le traiter incombe par contre au producteur. Selon sa nature, il le fera de manière différente en s'autorisant de références distinctes.

A chacun ses références

Pour asseoir la recherche, le recours à des garants est crucial. La référence au traitement du problème varie selon le producteur, chacun cherchant l'appui des éléments qu'il sait maîtriser. Les producteurs s'autorisent ainsi de leur compétence professionnelle, de leur connaissance du terrain, de leur qualité scientifique, de l'existence d'une mesure politique ou... tout simplement de la force de la réalité. L'espace originel d'inscription fait aussi souvent caution, ou bien alors c'est la commande qui impose son point de vue. Il y a ici un passage obligé, chacun s'en va invoquer le garant dont il sait que personne ne viendra le mettre en doute. Cela relève du truisme, il est en effet difficilement pensable de voir un chercheur appartenant à un centre universitaire arguant de sa pratique d'intervention pour définir un problème ; de même rares sont les chercheurs-praticiens recourant à leur maîtrise des sciences sociales pour particulariser un angle d'attaque. Néanmoins, cela participe à éclairer l'idée d'externalité du champ de la recherche sociale. Il s'y improvise un ballet de logiques inscrites dans des stratégies promotionnelles différentes.

A chacun sa manière

L'interrogation de l'objet et sa mise au travail partagent définitivement deux orientations du processus sous-tendant deux conceptions de l'activité de chercher. Soit référer à des constructions antérieures suffisamment abstraites pour être transversalisables, soit s'engager immédiatement dans une direction procédurale saisissant d'emblée le terrain. Dilemme entre théorie et empirie, certes, mais auquel viennent se greffer, dans ce cas particulier qu'est la recherche sociale, des considérations liées à l'action. Etrange trinôme où le recueil d'informations jouxte l'urgence d'agir sur la situation et où l'analyse conceptuelle se plie au cours sinueux de l'utilité. Interroger le problème est avant tout faire un choix, qui plus est ici.

Pour une première option, il n'est pas possible de parler de problématique dans la mesure où aucun choix d'un angle d'attaque particulier n'est posé. Il convient de tout dire. Cette perspective holiste revient à postuler le primat du terrain et la nécessité d'un dispositif d'observation. Pour parvenir à ces fins, la totalité de l'arsenal des sciences sociales est sollicité ; la méconnaissance de l'objet dictant ici la perspective d'investigation. Tout dire va souvent de pair avec la volonté de dire ce qui est. Il y a méconnaissance sur un donné empirique ; celle-ci doit être levée par la production d'informations. La recherche est alors ce travail d'information.

Pour une seconde option, mettre en problème signifie choisir un angle d'attaque ; il peut s'agir, dans une visée purement épistémologique, d'un déplacement de regard ou, dans une visée théorique, d'une production d'abstraction, ou bien encore d'une mise en perspective méthodologique. Le premier mode n'exprime plus une volonté de tout dire mais au contraire celle de lire à partir d'un angle arbitrairement choisi. Angle éminemment politique en même temps qu'épistémologique puisque basé sur la position du concepteur et sur ses relations antérieures avec l'objet étudié. Déplacer ce regard revient alors à inverser la perspective initiale, à retourner son évidence. Le second participe d'une réinscription du problème dans un cadre théorique maîtrisé ; il y a mise en travail de l'objet renvoyant à une grille de lecture explicitement définie, que ce soit par exemple la sociologie de l'acteur ou celle du contrôle social. En d'autres termes, l'angle d'attaque n'est pas choisi explicitement pour cette recherche ; c'est plutôt la recherche qui

s'inscrit dans un angle d'attaque pré-existant, soit auto-produit, soit hétéro-produit.

Enfin une troisième option qualifie un angle d'attaque choisi selon une efficace méthodologique, qu'elle soit recherche-action ou analyse multivariée. C'est la stratégie de recherche qui dicte les orientations de travail ; c'est la conception de l'outil qui particularise le mode de lecture de l'objet.

Imbrication entre producteurs et commanditaires, mais clarté des logiques, tel semble être l'enseignement de la mise en problème. Toutefois celle-ci ne peut en soi être caractérisée davantage, elle réfère à l'ordre des priorités qu'elle promeut. En conséquence, elle se matérialise dans la réalisation du processus de recherche ; c'est donc à ce niveau, théorique, méthodologique ou actif, qu'il faut aller chercher les manières de faire. Auparavant, la recherche doit se dire en exprimant les finalités, elle doit se montrer au grand jour en affirmant les objectifs qu'elle poursuit... et dissimuler aussi ceux qu'elle veut indirectement atteindre.

4. LES OBJECTIFS : ENTRE LE DIT ET L'INTER-DIT

Moment central que celui-ci, moment où le pourquoi de la recherche se dit. La recherche, en effet, s'énonce après s'être annoncée. Le jeu avec la commande se prolonge bien sûr. L'inter-dit prend alors toute sa force derrière le dit. A l'ombre des objectifs patents de la réalisation de la recherche se profilent inmanquablement les finalités ultimes supportant l'engagement d'un tel travail. Mais les objectifs explicitement posés produisent un effet d'auto-réification dû à la contrainte effective qu'ils font peser. Ils lient de manière non contournable les producteurs. Ils sont en fait le pourquoi de la recherche, en même temps que celle-ci est autre chose. C'est en quelque sorte le jeu du "ce qu'il faut faire pour pouvoir faire autre chose" qu'il convient de pointer. Là encore, les figures varient selon les parties prenantes ; selon sa position dans l'espace de la recherche sociale, chacun avance plus ou moins tel objectif afin d'en atteindre un autre.

Ce refrain de l'inter-dit ne doit toutefois pas être vu comme une pratique machiavélique d'acteurs ne cherchant qu'à duper le co-contractant ; c'est une des composantes essentielles de la recherche contractuelle. L'accord s'énonce formellement sur une base que chacun aura à respecter ; mais derrière ce consensus -de nécessité pour que la recherche sociale soit possible- se lovent d'autres finalités. Chacun réinscrit ainsi la recherche dans le champ au sein duquel il espère renforcer ou valider une position, commanditaire comme producteur. La commandite présuppose une utilité du travail produit, pas toujours directe d'ailleurs. Elle peut servir à éclairer une décision comme à légitimer une mesure ou à conforter plus largement l'intervention du commanditaire dans un secteur particulier. Le producteur, quant à lui, cherchera à poursuivre d'autres finalités, que ce soit enrichir une argumentation théorique ou asseoir une pratique d'intervention. La différence réside simplement dans le fait que, pour les producteurs, la finalité implicite peut se lire pour partie dans le rapport de recherche . Loin d'être une pratique perverse, cela signifie simplement que les contractants incluent dans l'accord un certain nombre de clauses et d'objectifs, mais que, par devers eux, ils en conservent d'autres qu'ils estiment ne relever que de leur seule autorité.

Que faire?

Quatre types d'objectifs trouvent ancrage dans la recherche sociale. Ils appartiennent en fait à la spécificité de celle-ci, incluant des finalités de connaissance et d'action.

- Le premier s'apparente à ce qui semble relever ordinairement de l'objet des sciences sociales, c'est-à-dire soit développer une argumentation (20% des cas), soit éprouver une relation entre variable (11%). Ces fins classiques de la recherche marquent ainsi une dimension de généralisation des résultats. Elles particularisent davantage les rapports remis aux organismes scientifiques de commandite auxquels il incombe effectivement de produire, outre des éclairages sur les mutations actuelles de la société, des connaissances transversales à plusieurs champs. Compte tenu de la co-occurrence entre les finalités de ces commanditaires et la logique habituelle de production des connaissances des universitaires, la souscription dominante de ces derniers à ce type d'objectifs n'a rien de surprenant. Par contre, les rapports reçus par

la CNAF ainsi que par les commanditaires associés en sont totalement exempts (le CTNERHI et la DAS s'en voyant attribuer une proportion moyenne). Dans un cas, la proximité de l'action de la CNAF et sa volonté de subventionner des recherches permettant d'éclairer directement la pratique de terrain explique ce trou noir. Dans l'autre, l'association de commanditaires se fait souvent autour de la méconnaissance de phénomènes (par exemple la pauvreté), l'effort de conjugaison des moyens ne se soutient alors que de la production de données éclairantes mais non interprétatives.

- Le second souligne par contre les relations de la recherche sociale avec la logique décisionnelle. Cette inscription d'une dimension politique se traduit par la volonté d'évaluer les mesures énoncées ou l'action engagée (26% des rapports). Elle recoupe la nécessité d'apprécier les résultats effectifs par-delà les déclarations d'intention ; elle offre par là même un reflet indispensable pour opérer les ajustements ou les réorientations utiles. Ce type d'objectif concerne donc de manière directe tout commanditaire, à l'exception des organismes scientifiques de commandite dont les rapports à l'action sont ténus. De même, l'évaluation intéresse l'ensemble des producteurs, aucun ne veut y rester étranger soit par intérêt immédiat des retombées dans le champ habituel de pratique, soit par souci d'adaptation à la commande.

- Le troisième situe les imbrications de la recherche sociale dans l'action. La recherche doit permettre à l'action de se réfléchir, de se voir en train de se faire. Objectiver une pratique (11%) ou créer et suivre une situation expérimentale (10%) deviennent alors des objectifs à poursuivre.

Le premier relève surtout des associations de recherche et s'adresse essentiellement au CTNERHI et aux organismes scientifiques de commandite. Deux constatations s'imposent à ce niveau. D'une part, les organisations professionnelles sont totalement absentes. En fait, cela signifie nullement que l'objectivation des pratiques ne les concerne pas, plutôt, quand une telle volonté existe parmi les organisations professionnelles, elles ont tendance à se constituer en association de recherche. L'institutionnalisation d'une fonction recherche et la distanciation formelle par rapport à l'espace de pratique deviennent alors conditions nécessaires à la réussite de l'opération d'objectivation. D'autre part, et cela participe du même processus, les

commanditaires destinataires sont essentiellement ceux marqués par l'image de la science. Le sérieux de la science est ainsi recherché en vue d'une maximisation de la légitimation ; les organismes politiques ou professionnels de commandite dont la caution en la matière est déjà existante (ou non, d'ailleurs) et connue s'avère en ce sens moins efficace.

Le second, à savoir le suivi d'expérimentations, relève d'une pratique professionnelle de recherche (les centres publics non universitaires et les centres universitaires sont notamment absents et les destinataires sont essentiellement la CNAF et les commanditaires associés). De telles opérations peuvent uniquement s'ancrer dans des situations de terrain que seuls les professionnels mettent en oeuvre et que soutient particulièrement la CNAF par sa politique d'animation des professionnels ou que profilent des regroupement de commanditaires.

- Enfin, le dernier type d'objectifs répond au souci de connaître les populations clientes (30%), soit en vue d'obtenir des indications sur les effets des actions, soit en vue d'en préparer de nouvelles. A chaque fois est recherchée la compréhension d'un mode de sociabilité et d'un système de représentations posés comme spécifiques. La connaissance "sociologique" des populations clientes s'est en effet imposée comme nécessité afin d'étayer les décisions à prendre et d'apprécier les retombées sociales potentielles. Tous les producteurs y contribuent, même si, sans doute en référence à l'urgence de l'action, les organisations professionnelles y sont plus sensibles. Pour les mêmes raisons que celles énoncées antérieurement, la CNAF et les commanditaires associés soutiennent davantage de telles entreprises. Il s'agit souvent, en ce cas, d'une approche exploratoire visant à sensibiliser praticiens et administratifs de l'urgence de la prise en compte d'un problème social ou de caractéristiques particulières d'une population donnée.

L'inter-dit de la recherche

Mais tout n'est pas dit quand l'objectif est énoncé. Il y a un surplus de finalités qui, sans pour autant être perverses ou signification de malversations, n'en sont pas moins existantes. Absentes du contrat initial, soit par accord tacite, soit par intention parallèle, elles s'inscrivent néanmoins dans la recherche en cours au point d'en qualifier la nature. Quatre grands types d'objectifs

implicites peuvent être dégagés ; chacun à sa manière exprime l'inscription de la recherche dans une stratégie plus globale. Ainsi, se concrétise davantage la multiplicité des interrelations autour de la recherche sociale, en faisant à la fois un champ concret, à la fois un champ prétexte.

- Le premier n'a d'implicite que le simple fait de ne pas être formellement énoncé, tant il transparait en effet directement. Il induit une conception de la recherche comme production d'informations utilisables ultérieurement. L'activité de recherche consiste alors en une description la plus fidèle possible de la réalité. Il n'est pas seulement question de description factuelle, le décodage d'interrelations ou de représentations s'y apparente également. Néanmoins, la séparation est nettement marquée entre décrire et interpréter, entre décrire et prescrire. Les centres publics non universitaires et les organisations professionnelles, plus soucieux de la production de données brutes, fiables et précises, chacun en référence à son univers particulier, forment la partie majoritaire des producteurs s'y engageant.

- Le second caractérise la logique scientifique. Soit il recherché d'obtenir les conditions d'élaboration et de test d'une problématique originale reproductible ultérieurement à d'autres configurations, soit il est visé de créer une situation où la vérification d'une problématique antérieurement, et souvent extérieurement construite, sera possible dans des conditions partiellement différentes afin d'en asseoir la pertinence. Fait surprenant, les associations de recherche supplantent ici les centres universitaires (les organisations professionnelles sont étrangères à ce type d'objectif). Le poids des associations de recherche à caractère universitaire joue fortement ; non seulement elles se sont constituées à des fins d'accroissement de la marge de manoeuvre des universitaires, mais encore elles se sont souvent créées autour d'une problématique particulière.

- Les deux derniers relèvent de l'action, soit directement en visant à augmenter la capacité d'action d'institutions ou de positions, soit indirectement en participant à renforcer la légitimité d'institutions. Dans les deux cas, ce sont essentiellement les organisations professionnelles qui développent de tels objectifs. La recherche doit servir l'action. La seule différence notoire concerne en fait les destinataires des produits. Pour les premiers, la CNAF, soutenant des préoccupations de dynamisation de l'action,

est le principal commanditaire récepteur. Pour les seconds, la disparité devient un principe nodal de réussite de l'entreprise de légitimation, soit la disparité totale ce qui explique le recours aux organismes scientifiques de commandite, soit l'altérité/identité qu'illustre l'appel au CTNERHI. A chaque fois c'est le détour par la scientificité, le poids de son image qui fait caution. La science imprime ainsi un certificat de bonne conduite, délivre une aura d'exemplarité réflexive et contribue par là même à positionner honorablement sur l'échiquier des forces. Tout champ de pratique ainsi "scientificisé" peut alors ne s'autoriser que de lui-même et exercer un discours légitime sur l'espace qu'il recouvre.

Espace 4 :
DE LA THEORIE

La dualité concret/abstrait connaît ici son climax. La production d'un cadre théorique, vaste espace d'affrontements épistémologiques et politiques, exprime, on ne peut mieux, des conceptions de la recherche et de la science. Ici, la lutte se fait à terrain découvert, mais pas à mains nues. Chacun se replie derrière un arsenal de postulats et de principes, particularisant un mode de connaître irréductible à tout autre, qui mettant en avant le poids de la réalité, qui arguant de la force de la pensée, qui invalidant l'arbitraire et l'a priorisme, le formel et le réducteur, qui criblant de coups l'empirisme et la fétichisation du terrain, la description sociographique et la narration factuelle. Deux démarches s'opposent donc. L'une, privilégiant le recueil des données et l'immédiateté de la rencontre avec le terrain, pose l'origine de la production de connaissances dans l'expérience et le vécu. L'autre, ne se soutenant que d'une conceptualisation non ancrée dans le concret, cherche à produire des systèmes abstraits en vue d'ordonner la réalité.

Cette configuration traverse l'ensemble de cet espace du processus de recherche. Elle marque également la conception de la conceptualisation, de la notion descriptive au concept analytique, du souci d'opérationnalisation au repli dans l'abstraction. Chacun s'accroche à son mode de chercher, avec ses normes et ses valeurs, avec ses croyances et ses ferveurs, avec ses intérêts et ses stratégies. Espace où se dit la position, où s'affirme l'identité du chercheur, le cadre théorique s'apparente à un incontournable, que les uns contournent et que les autres ne quittent pas.

1. LA THEORIE, DES DANGERS AUX BIENFAITS

La théorie clive. Elle marque deux modes de développement de la recherche, deux conceptions de la science. Et cette césure se retrouve au sein de la recherche sociale, coupant en deux la production. Pour les uns, la théorie est dangereuse car forcément une lecture partielle et a prioriste. Seul un angle de vue objectif, c'est-à-dire n'exprimant pas la position d'où l'on voit, peut respecter fidèlement la réalité. Il s'agit là d'un refus explicite reposant sur le primat du terrain, sur la force de la réalité. Il convient donc de distinguer la mise en évidence de la réalité de l'interprétation qu'il est possible d'en faire ; l'une, par la rigueur méthodologique qu'elle impose, relève du domaine de la science ; l'autre, par l'absence de maîtrise qui en constitue l'essence, appartient au discours idéologique. Le travail de recherche vise alors à rendre compte de la réalité telle qu'elle peut être perçue et cela afin d'éviter de voir les chercheurs faire entrer cette réalité dans les schémas pré-déterminés de leur idéologie personnelle.

La proximité professionnelle (associations de recherche à caractère professionnel et organisations professionnelles, respectivement 80 et 70 % des recherches qu'elles mènent) explique souvent la volonté de se démarquer d'une position concevant la recherche comme un travail d'abstraction, soit en référence à l'inénarrabilité des situations d'intervention, à l'ineffable de la relation professionnelle, soit par crainte d'un partisannisme de l'analyse déformant la réalité. En outre, théoriser est fréquemment perçu comme une manoeuvre politique consistant à déplacer l'espace des enjeux. Exercice accolé à une pratique familière des sciences sociales, il est lié à un risque de colonisation ou à un danger d'infantilisation : la bonne lecture venant toujours du dehors. Ce rapport particulier à la théorie illustre une tentative d'appropriation professionnelle de la production de sens sur les pratiques d'intervention sociale et la volonté de se démarquer des activités habituelles des sciences sociales.

Pour d'autres, c'est la logique d'étude qui dicte la mise à l'écart du travail théorique dans l'activité de chercher. La théorisation est superflue ; il s'agit de présenter des observations et de produire des informations propres à une situation sans devoir situer à un niveau non technique les bases du travail. Cette éviction des cadres conceptuels ou de problématiques englobantes caractérise

davantage la conception des centres publics non universitaires dont la production tend à s'éloigner de toute velléité d'interprétation en référence à un schéma global de compréhension (67 % de leurs recherches).

A l'inverse, la question de la théorie ne se pose pas pour certains producteurs tant elle s'impose. Théoriser est alors une activité indispensable du processus de recherche ; c'est même une des composantes essentielles de la production scientifique. L'image de la science est aussi ici en jeu, non plus la science généralisable par la représentativité des résultats et la fidélité du rendu de la réalité, mais la science universelle par l'abstraction et par l'oeuvre de penser. Mais, par-delà cette conception du mode de connaître, l'identité professionnelle se marque. Etre chercheur en sciences sociales, c'est être théoricien, plus ou moins certes, mais théoricien tout de même. La dualité théorie/empirie n'existe plus tant le primat de la première exprime une compétence spécifique. Théoriser est donc un acte identitaire. Les organismes scientifiques de commandite se voient ainsi attribuer une forte proportion de rapports incluant une dimension théorique ; sans doute l'étiquette de scientifique qui leur est accolée les désigne-t-elle comme compétents pour juger de la capacité des chercheurs à "scientifier" par abstraction. Les centres universitaires et les associations de recherche à caractère général ou universitaire recourent fortement à cette manière de concevoir l'activité de chercher (respectivement 45 %, 62 % et 83 %). L'expression de cette identité irréductible de "chercheurs en sciences sociales" se particularise à ce prix. Pour les uns, elle s'exprime par une rigidification ; le recours à la théorie est alors conçu comme la réitération d'une problématique élaborée antérieurement et extérieurement ou comme l'apposition d'une marque théorique sans laquelle tout travail universitaire ne saurait se concevoir sous peine de perdre son label scientifique (ce premier mode relève davantage des centres universitaires). A chaque fois, il y a tendance au raidissement corporatiste des "sciences sociales" faisant peu cas de la possibilité d'une nature particulière de l'objet investigué et fonctionnant à l'économie par transposition ou impression. La marque sciences sociales se fait par la défense de positions, par le campement dans le domaine maîtrisé sans ouverture à découvert sur un terrain méconnu. L'investigation empirique revient ainsi souvent à une greffe sur un objet empirique qui ne devient plus que le pré-texte du discours théorique, qui n'est plus que le substrat indirect de l'explication.

Les autres développent l'ouverture. L'adaptation aux configurations particulières de l'objet est alors de mise. Cette pratique, caractérisant les associations de recherche à caractère général ou universitaire, sous-entend une capacité de souplesse de la théorie se mouvant aux cavités du terrain pour produire une interaction dynamique avec celui-ci. la théorie n'est ni point de départ, ni arrivée, mais mise en oeuvre. L'affirmation identitaire relève d'un processus plus complexe que précédemment. Associations de recherche, ces producteurs sont contraints à la souplesse ; ils ne peuvent se cantonner derrière des positions tranchées sous peine de ne pouvoir perdurer. Ils doivent faire avec, composer. Le jeu avec le terrain résulte ici d'une imposition en même temps qu'il procède d'un choix. Cette adaptabilité, cette théorie fluctuante, est justement leur marque, en tout cas leur mode de démarcation des producteurs que sont les centres universitaires. A chacun sa théorie en quelque sorte. Les uns la posent dans la stabilité d'un modèle formel pré-formé, les autres dans un schéma directeur évolutif dont la fonction adaptative et évolutive constitue l'essence.

2. VARIATIONS AUTOUR DE LA THEORISATION

Le travail de la théorie ne va pas de soi. Il y a différentes manières de faire de la théorie comme il y a diverses finalités à son utilisation. Le recours à la théorie ne peut donc être conçu seulement comme l'alternative à une conception empirique de la recherche ; la théorie à l'oeuvre caractérise des actes de penser et de pratiquer le concept fort hétérogènes. L'idée même de théorie ne renvoie pas à une acception unique. Cette diversité sémantique lui vaut d'intervenir à des moments distincts du processus de recherche et d'exprimer la variété des représentations de l'activité de chercher. Entre théorie et théorisation, la marge est souvent grande. Ces variations, illustrant et des habiletés et des conceptions de recherche, marquent des écarts tout aussi significatifs que le clivage plus immédiatement repérable entre théoricité et empiricité. Le recours à la théorie est parfois aux antipodes d'un maniement des concepts évacuant la théorisation en tant que travail de la théorie. L'abstraction tombe ainsi dans les pratiques caricaturales maintes

fois énoncées, une production discursive et déductive dégagée de toute souci de concrétude et le placage de notions prêtes à penser flottant dans l'air du temps.

La théorie sans théorisation

L'emprunt théorique est parfois de mise ; une problématique construite et éprouvée ailleurs se voit ainsi sollicitée. Les concepts ne sont pas opérationnalisés dans la mesure où la situation empirique ne sert que de support illustratif à un modèle abstrait qui est pensé ailleurs et reproductible ailleurs. Loin d'une volonté de liaison avec le terrain ou l'objet concret d'étude, cette manière d'opérer s'apparente à un travail de balisage notionnel, à un effort de repérage et d'élagage dans un champ notionnel fouillis ou confus. Ainsi, un concept peut être analysé dans ses différentes acceptions, relié aux problématiques théoriques qui le supportent, puis travaillé pour une définition jugée plus congruente à l'objet d'investissement. D'autres fois, le recours à des travaux de recherche extérieurs relève d'une fonction illustrative montrant que le thème investigué est connu et maîtrisé, par le biais d'une revue des problématiques théoriques s'y étant penchées. Une telle investigation théorique ne prétend pas être un support pour le développement d'une argumentation, pas plus qu'exercer une fonction de dynamisation du travail de terrain. Elle ne sert qu'à inscrire l'objet dans un espace maîtrisé de pratiques, à déplacer l'activité de chercher dans un champ familier. D'une certaine façon, les manières de faire fonctionnent à l'économie ; elles transportent, par translation objectale, une problématique et la font tourner dans un nouveau domaine. L'enrichissement risque dès lors d'être minime, hormis l'élargissement du champ d'application du modèle théorique et un ancrage dans une tradition de recherche, puisqu'il n'y a pas réelle mise en oeuvre de la théorie dans l'activité de recherche. La recreation permanente de la théorie tout au long du processus de recherche, travail de théorisation qui fait de la théorie une pratique, est absente.

La théorisation sans théorie

A l'inverse, d'autres recherches sont supportées par un schéma exploratoire à visée interprétative sans pour autant qu'il y

ait réinscription dans un système organisé d'explications extérieur et englobant. Autrement dit, l'effort de théorisation existe en tant qu'oeuvre de lecture de relations entre facteurs dépassant la seule description des données, mais sans qu'il soit possible de considérer un rattachement à une théorie de portée plus générale transversalisant l'analyse. Est ainsi construit un schéma conceptuel local, un modèle abstrait spécifique à la recherche, mais il ne s'intègre pas dans un système compréhensif d'ensemble comme une de ses composantes ou un de ses cas particuliers. L'argumentation est donc purement interne, sans mouvement perceptible entre les concepts présentés et une problématique théorique générale s'apparentant à une somme finale, synthèse de propositions théoriques éparses. Les concepts apparaissent selon leur utilité ponctuelle dans une partie précise de la recherche et non pas dans un réseau explicité d'explications recouvrant et dépassant le particularisme de l'investigation. La dimension théorique consiste en ce sens surtout en l'agencement de concepts sans qu'il y ait référence importante aux travaux d'autres auteurs ou à des courants théoriques particuliers.

Une ambiance théorique

Un climat théorique marque nombre de rapports sans pour autant qu'il soit possible de parler d'un cadre de référence théorique ; il n'y a ni problématique ni auteurs de soutien explicitement nommés, mais pourtant une relative imprégnation théorique se remarque. Autrement dit, même si les concepts clairement définis ne sont ni organisés entre eux, ni présents, on retrouve un champ sémantique référé à une époque ou à une problématique théorique générale, tant en raison de l'efficacité propre de cette dernière, de l'économie produite que de l'effet de mode ou de l'impossibilité de la contourner. Ainsi, ces concepts font partie d'un climat ambiant sans pour autant qu'ils aient une fonction heuristique ou interprétative, sans pour autant qu'ils apportent une plus-value explicative. C'est sans doute en ce sens que l'on peut parler d'une problématique du contrôle social (il serait possible de faire la même analyse pour des rapports à connotation freudienne). Elle n'est jamais utilisée en tant que telle, c'est-à-dire avec toute une charpente logique, avec toute une cohérence explicative, avec toute une articulation conceptuelle. Elle est davantage sollicitée en clin d'oeil, à l'aide de concepts utilisés

ponctuellement sans la contrainte d'une articulation formelle, sans une logique d'enchaînement. Ce saupoudrage théorique revêt une double fonction. Il permet de s'inscrire dans une problématique d'explication perçue comme dominante et difficilement contournable. En même temps, il évite une assimilation trop formelle avec une interprétation exclusivement marquée par une théorisation issue de l'exercice professionnel de l'intervention sociale. Une telle manière de faire autorise, selon les lectures, d'être perçu et de se dire à la fois dedans et dehors.

La théorie comme moyen de rupture

Le recours à la mise en théorie de l'objet n'a parfois d'autre utilité que le pragmatisme de la construction de l'objet. En d'autres termes, elle ne sert pas effectivement à une oeuvre de création d'une théorie partielle en symbiose avec le terrain ou à une finalité de production d'un cadre interprétatif éclairant l'explication ; elle n'est sollicitée que comme moyen de déconstruire l'objet/problème et de le réinscrire dans une autre logique, dominée par la codification scientifique que maîtrise partiellement au moins le chercheur. En quelque sorte, la théorie participe au déplacement du rapport de forces ; elle est, parce qu'élément de la rupture épistémologique, oeuvre symbolique de domination. Tout le travail de théorisation effectué vise alors à produire une lecture autre de l'objet.

La théorie post factum

La théorie est considérée, dans certains rapports surtout, comme une dimension à ajouter à l'interprétation des données, après le travail de terrain, pour approfondir la compréhension des situations observées. La théorie ne sert donc pas à structurer le travail empirique de recueil des données ; elle n'est sollicitée qu'au point final d'analyse comme moyen de distanciation à l'égard de la concrétude des informations. Les faits sont donc d'abord collectés puis ensuite soumis à un travail d'interprétation théorique. Théoriser revient alors à expliquer des observations données et non à construire des observations. Une telle pratique illustre en fait une double méfiance par la volonté de dépasser le simple dit des

informants ou le seul vécu des situations et par le refus d'un placage a prioriste de la théorie sur le terrain.

La théorisation méthodologique

Enfin, le recours à la théorisation est aussi présent à des fins d'étai d'un choix méthodologique. Il n'est pas réellement possible de parler de théorisation ; en même temps, il s'agit d'un travail différent de la seule mise en oeuvre d'une processus méthodologique. La méthode se pose comme angle d'attaque théorique et induit une lecture particulière de la situation, et ce explicitement. Les histoires de vie en sont une illustration, soulignant l'induction d'une représentation spécifique de l'investigation reposant sur la possibilité de décrypter le substrat sociétal à partir de biographies. De ce fait, le choix méthodologique se fait en congruence avec des concepts devant être théorisés a minima comme trajectoire sociale, roman familial... pour justifier de faire reposer la recherche sur une sociologie psychologique.

3. DE LA DISCIPLINE A L'A-DISCIPLINE

Théoriser n'est pas seulement inscrire l'investigation dans le registre de l'abstrait, particulariser une manière de penser et exprimer un rapport de secondarisation au terrain. Théoriser consiste aussi à situer la réflexion dans un champ disciplinaire particulier ou à la confluence de plusieurs d'entre eux. En ce sens, théoriser revient à marquer disciplinairement le travail en cours, à lui insuffler un esprit spécifique, à insérer l'investigation dans une logique de positionnement du problème propre à l'une ou l'autre des disciplines constituées de sciences humaines et sociales. Que cet ancrage se traduise par une utilité de caution ou par une ambiance disciplinaire ou bien encore serve d'appui effectif à la recherche proprement dite, peu importe ici ; c'est du groupe de référence dont il est question, de ceux à qui s'identifie le producteur, du champ dans lequel il se meut et fait se mouvoir la recherche. Cette inscription disciplinaire se prolonge par la spécification d'un type d'analyse en rapport avec un mode d'interprétation plus englobant.

C'est la problématique théorique proprement dite alors qu'il s'agit de nommer, celle en vertu de laquelle les éléments d'observation prendront sens, celle à qui l'on accorde un pouvoir d'explication et de dépassement du sens commun. Le producteur, en référence à un arbitraire qui ne relève que de lui-même (trajectoire sociale, habileté conceptuelle, formation, choix idéologique...) ou du centre de recherche dont il est membre (problématique de travail) sélectionne, parmi l'éventail des courants dominants, parmi la pluralité des modèles d'interprétation alors en vigueur, une problématique théorique dans laquelle il se reconnaît et par laquelle il s'identifie partiellement. C'est donc à ces deux niveaux marquant à chaque fois une identification à un groupe de référence disciplinaire ou paradigmatique, que le travail de la théorie se poursuit.

Le syndrome de la sociologie

La quête perpétuelle de nouveaux outils par le travail social pour rendre compte de lui-même l'a conduit à une hyperconsommation d'appuis disciplinaires différents. Ce constat, maintes fois exprimé, illustre la nécessité de se démarquer de problématiques trop vives chargées sémantiquement et la crainte de l'univoque qui en résulte bien souvent, incapable par essence de révéler l'enchevêtrement du concret des situations. Les chercheurs en sciences sociales extérieurs au champ professionnel, quant à eux, proviennent de domaines disciplinaires nettement distincts entre eux. Leur intérêt pour l'objet "intervention sociale" est souvent conjonctuel, lié aux possibilités de financement de leurs travaux et/ou aux opportunités d'approfondissement de leurs problématiques en cours. De ce fait, ils investissent cet objet particulier à l'aide des outils disciplinaires qu'ils maîtrisent, au risque parfois de plaquer ces lectures externes.

Devant l'impossibilité d'une homogénéité de l'appréhension des phénomènes, s'est progressivement développée une multitude de grilles de lecture plus ou moins marquées disciplinairement et théoriquement. Coexistent ainsi des modèles d'analyse économique, organisationnelle, culturelle, institutionnelle, psychiatrique, psychanalytique, psychologique, sociologique, évaluative. Cet éclatement traduit le caractère exploratoire et inorganisé de la production de connaissance en ce domaine, mêlant confusément les

concepts, les disciplines, les modèles, les référents théoriques et méthodologiques. La seule revue des disciplines supportant les travaux permet de qualifier l'hétérogénéité du champ d'investigation de la recherche sociale ; la pluralité des approches issues bien souvent des sciences humaines et sociales n'autorise en aucune manière la production d'une base théorique à minima homogène. L'appel à des disciplines aussi diverses que l'économie, la linguistique, la psychopédagogie, la psychanalyse, la psychiatrie, la sociologie, l'ethnologie ou l'histoire devient un handicap à l'élaboration d'un langage conceptuel commun. Néanmoins, nombre de travaux s'efforcent de développer une approche pluridisciplinaire ; cette tentative s'apparente souvent à un conglomérat de lectures disciplinaires plus qu'à une réelle synthèse et procède d'un discours fréquemment incantatoire plus que d'une pratique effective. Deux rapports aux savoirs disciplinaires se spécifient ainsi nettement, la volonté d'une marque disciplinaire unique se traduisant par l'inférence à une problématique théorique explicitement formulée d'une part, le souci de partir de l'objet comme espace de conjonction disciplinaire débouchant sur une production imprégnée de l'idée de pluridisciplinarité d'autre part.

Le recours à une discipline particulière des sciences humaines et sociales, comme espace de signification des observations effectuées sur le terrain, caractérise un peu moins des 2/3 des rapports de recherche. Les associations de recherche à caractère universitaire ou général et les centres universitaires, les premières plus que les seconds d'ailleurs, utilisent davantage ce mode d'appréhension de l'objet. L'origine des formations ou l'inscription actuelle des chercheurs pèsent, mais également jouent des effets de paradigme des disciplines. Ce compartimentage disciplinaire illustre en fait un double processus de recours privilégié ou contraint à certaines disciplines. D'une part, si cette investigation sur les disciplines de référence avait été réalisée à une période autre que la fin des années 70, il est fort probable que la ventilation disciplinaire aurait été d'une autre nature. Le travail social a oscillé entre plusieurs référents disciplinaires pour exprimer ses pratiques et justifier son intervention, juridique d'abord, psycho-pédagogique puis psychologique ensuite. Les années 70 marquent un tournant avec une sociologisation des problèmes. D'autre part, ce découpage disciplinaire traduit un intérêt plus ou moins important des disciplines constituées ou des chercheurs y appartenant. Eloigné du juridique, ignoré de l'économie, étranger à

l'ethnologie, le travail social se présente ainsi comme un bon objet pour certaines disciplines, sociologie et psychologie ou psychanalyse. Et devient ainsi privilégié pour étudier les rapports sociaux, saisir le politique, comprendre le fonctionnement organisationnel, analyser les pathologies ou lire les développements déviants ou marginaux.

A l'échelle du hit-parade disciplinaire apparaissent donc les marginalités de l'histoire, de l'ethnologie et de l'économie, disciplines auxiliaires pour la compréhension des pratiques et des situations d'intervention. Les deux premières ne servent que de disciplines d'appoint pour illustrer une partie du travail mais jamais de modèle d'analyse traversant l'ensemble. Le relatif écart de la dernière traduit en fait un double mouvement. D'une part, l'économie est une affaire de gens sérieux, cette représentation marque nombre des esprits et aucun professionnel du travail social n'oserait s'aventurer sur ce terrain chargé d'une référence à la technicité, à la compétence et à la responsabilité. L'absence de formation pèse ici dans les représentations au point de refuser de s'autoriser de cette discipline. D'autre part, s'exprime ici le non-intérêt des économistes pour cet objet manquant par trop de distinction et ce d'autant plus dans une période où ils sont sollicités fortement pour travailler à la compréhension de la crise et à la réorganisation de l'appareil de production et de commercialisation.

Ensuite, dans ce classement des disciplines, se maintiennent la psychologie, le psychiatrique et le psycho-éducatif, héritages sans doute d'une position de force antérieure, d'un statut privilégié d'analyse légitime issu d'une période précédente et se traduisant encore dans des lieux particuliers comme une parole d'autorité. Il est, en outre, patent de relever que des disciplines caractérisent plutôt une production professionnelle marquant des rapports de recherche adressés soit au CTNERHI, soit aux organismes scientifiques de commandite. L'image de sérieux de la psychologie expérimentale ou l'heuristique de la psychanalyse en sont sans doute les déterminants. Des logiques de commandite politique structurées autour d'études ou à des fins de dynamisation des praticiens y sont totalement étrangères.

Enfin, au sommet des références disciplinaires, la sociologie s'impose. Elle traverse aussi bien l'ensemble des logiques de production que celles de commandite. Bien sûr, il ne s'agit pas toujours des mêmes conceptions de la discipline ni des mêmes

problématiques théoriques. Discipline carrefour, discipline fourre-tout, elle abrite des modes de lecture aussi divers que le relativisme culturel, le jeu inter-actionnel, l'analyse organisationnelle ou l'optique critico-militante. L'amplitude de son champ, sa prétention hégémonique ou tout au moins sa capacité à accueillir une multiplicité de modèles d'interprétation en font une discipline courue pour un objet comme le travail social, un espace disciplinaire où la discipline n'est pas trop stricte et où chacun peut apporter son interprétation. Discipline aux contours flous, sans codification nette et précise de l'exercice et du maniement conceptuel, elle s'avère particulièrement séduisante pour à la fois le reconnaître et se faire reconnaître comme producteur d'un propos scientifique et donc comme prenant ses distances vis-à-vis du concret, à la fois garder suffisamment de souplesse à son analyse pour ne pas la contraindre dans des schémas par trop rigides. En somme, tout le monde, peu ou prou, peut se dire sociologue. Discipline flottante, elle évite la contrainte d'une logique disciplinaire tout en identifiant le producteur comme chercheur. Ces qualités intrinsèques font de la sociologie un quasi-paradigme disciplinaire à un moment donné, notamment quand d'autres disciplines ont épuisé leurs vertus heuristiques et la posent comme un incontournable.

Produisant des diagnostics globaux sur l'objet d'investigation et formulée en termes de généralisation et d'abstraction, la sociologie permet le consensus approuvé par l'ampleur de l'explication ou suscite la dénégation radicale sous couvert d'idéologisme en dispensant souvent d'un travail de vérification ou de validation du propos au point d'induire un véritable syndrome de la sociologie devenant un analyseur des positions et des conceptions du travail social.

La pluridisciplinarité, arlésienne et militante

A l'inverse, un peu plus d'un tiers des travaux s'efforcent de croiser plusieurs disciplines pour enrichir leur regard. Cette convergence objectale traduit en fait deux conceptions se distinguant partiellement : la pluridisciplinarité et l'a-disciplinarité. Dans un cas, la volonté réside dans le pari d'un apport croisé de plusieurs disciplines allant de la recherche d'une synthèse originale à la multiréférentialité. Dans l'autre, il s'agit davantage de la

négarion d'une quelconque référence disciplinaire par souci de ne pas enfermer la réalité dans des schémas pré-formés de pensée. Ces deux manières d'utiliser les savoirs issus des disciplines constituées relèvent davantage d'une logique professionnelle de production et/ou d'une logique d'étude. L'utilisation de plusieurs travaux théoriques disciplinaires renvoie en effet autant à la volonté de créer un point spécifique de rencontre que de ne pas enfermer le savoir sur les pratiques et les situations d'intervention dans un carcan monodisciplinaire. L'interaction dynamique avec le terrain, du fait de la nature même de ce dernier, doit conduire à un dépassement des cadres disciplinaires. Dès lors, il n'est plus possible de se contenter d'une approche mono-disciplinaire sauf à être réducteur et, partant, inopérant ; c'est la confrontation avec le concret multiforme et parfois plurivoque qui implique une approche pluri-disciplinaire. Cette conception de l'utilisation des sciences sociales repose sur une logique inductive de production des connaissances ; de la rencontre avec les phénomènes sociaux naît la possibilité de constituer une analyse explicative de la réalité. Une telle conception consiste, si l'on prend un exemple particulier comme la délinquance juvénile, à mettre en interaction les habituels systèmes d'explication psychologiques, sociologiques, économiques et démographiques et à envisager le phénomène comme lié à des facteurs individuels et collectifs inextricablement entrelacés, comme la résonance du développement de la sexualité sur la personnalité, la résurgence du conflit oedipien jusqu'alors refoulé, l'indétermination du statut social, le conflit avec le monde des adultes, la rupture entre le modèle de socialisation familial et celui de l'école, le faible pouvoir de consommation et la réaction à la frustration économique, la surpopulation et la promiscuité... Ainsi, sollicités par une nécessaire actualisation au monde du quotidien et de la pratique, les chercheurs sont contraints d'abandonner les compartiments étanches des sciences sociales, pour entreprendre l'expérience de la cohabitation. Néanmoins, cette option d'une collaboration disciplinaire est souvent prolongée par l'idée d'un dépassement de chacune des disciplines. Or, la sommation de savoirs disciplinaires, présente dans nombre de rapports de la recherche sociale, se résume en effet la plupart du temps à un simple saupoudrage par emprunts divers, reposant plus sur une juxtaposition que sur un quelconque enrichissement. Les écueils à la production *ex nihilo* d'une pluri-disciplinarité à partir d'une identité d'objet empirique son kyrielle. Déjà, dans la

formation même des travailleurs sociaux, la question d'un dépassement de la sommation, souvent extensible *ad libitum*, est difficilement soutenable, conduisant la plupart du temps à la production d'un enseignement mosaïque. En fait l'idée d'une synthèse originale dépassant les cloisonnements disciplinaires afin de rendre compte de la pluridimensionnalité du terrain et produisant une forme de connaissance autonome et transversalisable à d'autres champs procède souvent d'un discours incantatoire plus que d'une réalité des pratiques de recherche.

Cette mise en avant d'un objet interdisciplinaire, engendrant de par cette nature même, une synthèse des approches et des savoirs, est un acte épistémologique en même temps qu'un acte politique. Elle participe en effet à constituer, à la croisée de plusieurs regards mais distinctement de ceux-ci, le champ de l'intervention sociale comme champ de connaissances originales, comme champ disciplinaire lui-même. Eliane LEPLAY, Présidente du Comité de Liaison des Centres de Formation Permanente et Supérieure, énonce une telle intention sans équivoque aucune. "Le travail social est une discipline, c'est à cette discipline qu'il faut former les travailleurs sociaux. Le Service Social et, ensuite, le travail social sont des disciplines théoriques et pratiques qui ont à être enseignées comme telles. Elles ne sont pas seulement l'addition d'enseignements de sciences sociales et humaines" (1). Cette volonté de ne pas insérer les pratiques et situations d'intervention dans une discipline particulière conduit à prendre des distances avec les discours disciplinaires des sciences sociales et humaines, à invalider leurs savoirs propres, en tout cas à les renvoyer à leur domaine d'exercice par nature externe, incomplet et réducteur. C'est en effet à la seule condition d'une annulation, épistémologique ou *de facto*, des savoirs disciplinaires que peut être affirmée l'autonomie d'une production de savoirs internes et originaux. Le détour par l'a-disciplinarité s'impose donc comme moyen d'affirmer l'intervention sociale comme champ disciplinaire.

1. LEPLAY E, op. cit., p. 13.

4. DE LA PROBLEMATIQUE INTROUVABLE AU CONCEPT FLOTTANT

Toutefois, inscrire sa démarche dans un champ disciplinaire constitué ou annuler toute référence de cet ordre ne sauraient en soi être des productions suffisantes pour lire la tentative de théorisation. Il faut aller chercher, parmi le foisonnement des courants traversant ces disciplines, la problématique à laquelle s'accroche l'interprétation. L'idée de mise en problème signifie en ce sens la soumission de l'objet à un feu de questions liées mais, également et parallèlement, le renvoi à un modèle théorique pré-existant influant sur l'angle d'attaque de la recherche. Ces théories antérieures servent de cadres de référence vis-à-vis desquels toute théorisation particulière a à se situer en ce constituant ; tout en ancrant le travail de recherche dans une tradition de pensée, cette mise en relation inspire la production de modèles partiels plus aisément adaptables à la concrétude des situations. Ces problématiques théoriques multiples sont concurrentes et donc exclusives dans leur mode d'appréhension et de lecture de l'objet ; et il est important qu'elles le soient, dirait Feyerabend, car ce pluralisme de théories se présente comme le seul garant d'un enrichissement des connaissances (2). Dès lors, opter pour l'une d'elles marque. Choisir l'une ou l'autre revient à se situer. L'acte théorique devient simultanément acte politique. Tout autant que s'inscrire dans un champ disciplinaire, rapporter sa construction théorique locale à l'un de ces courants d'investigation est en effet une affirmation identitaire. Développer une analyse en termes de sociologie des organisations ou en termes de contrôle social n'est pas anodin. Non seulement l'angle d'attaque et la nature de l'interprétation vont en dépendre, mais encore c'est s'allier à un courant d'analyse et se situer en faveur ou à l'écart de tout un ensemble de positions et de stratégies.

L'absence de Grands Récits

Fait surprenant, nombre de travaux se cantonnent dans les tons pastels, voguent dans un no man's land théorique. Plus de la

2. FEYERABEND, Contre la méthode, esquisse d'une théorie analytique de la connaissance, Paris, Seuil, 1979, 350 p.

moitié ne rattachent pas leur investigation particulière à une problématique théorique de référence. D'une part, en effet, rares sont les inscriptions expressément spécifiées dans un schéma théorique plus large, hormis peut-être l'atmosphère "contrôle social" qui a marqué le regard sur le travail social dans les années 70. Mais ce renvoi est toujours imprécis et ne s'ancre pas dans un cadre d'analyse formel. Quelques travaux néanmoins reprennent une problématique transversale qui est alors utilisée comme grille de lecture s'appliquant à un objet original par rapport à l'espace habituel de travail de cette problématique. Il en est ainsi pour la sociologie des organisations, pour le relativisme culturel, pour l'analyse socio-linguistique, pour la stigmatisation et l'interactionnisme goffmaniens ou enfin pour une problématique méthodologique comme les histoires de vie. Mais ce sont toujours des produits de recherche réalisés par des centres précis, poursuivant généralement une oeuvre entamée par ailleurs. D'autre part, l'éclatement frappe. Aucun courant ne s'impose véritablement. La diversité est de mise. Chaque producteur va puiser, en référence à une trajectoire personnelle ou institutionnelle, les modèles auxquels il attribue une portée analytique. L'émiettement des inscriptions théoriques va, là encore, à l'encontre de l'élaboration progressive d'une connaissance originale et univoque sur le champ de l'intervention sociale, d'un domaine d'investigation et d'interprétation présentant une homogénéité minimale. La pluralité des approches est patente. Elle relève pour partie de l'hétérogénéité du champ de production. Que les références soient multiples ne saurait donc surprendre, cela illustre à la fois l'éclatement et la conflictualité internes des sciences humaines et sociales, à la fois l'émiettement et la variété des positions de production de la recherche sociale. Là, plus que jamais, l'unanimité sur l'existence de la recherche sociale se double de l'impossibilité d'en unifier la définition et même de l'irréductibilité des modes d'approche.

Néanmoins, le faible recours explicite à ces schémas globaux et transversaux d'analyse impose d'être soumis à interrogation. Deux ordres d'idée interfèrent. Tout d'abord, le refus de s'autoriser un ancrage à une mise ne problème extérieure se marque. Soit il procède, notamment chez les professionnels de l'intervention sociale, d'un malaise exprimant la difficulté de se mouvoir dans un espace étranger, la crainte d'être un épigone imparfait réduisant la portée de l'analyse par méconnaissance ou la peur d'être jaugé à une aune dont les critères sont externes au

champ de compétence habituel et reconnu. Soit il traduit la volonté de ne pas prendre position dans un champ d'interprétation théorique ; ne pas s'identifier à un courant revient alors à évacuer le recours analytique de la théorie, à préférer l'heuristique et l'apposition identificatoire d'un autre champ d'interprétation, à savoir celui de la pratique professionnelle. La logique d'étude, caractérisant aussi fortement la recherche sociale et sous-tendant un mode particulier de production de connaissances ou plutôt d'informations, explique aussi pour partie cette nature introuvable de la problématique.

Mais, d'autres facteurs, exogènes à la recherche sociale, interviennent également, notamment la prise de conscience qu'il n'existe pas de paradigme dominant en sciences sociales capable d'organiser théoriquement le travail de l'ensemble des chercheurs ainsi que l'émergence de la non-possibilité d'une cumulation des analyses. S'éloigne donc le modèle d'une science normale au sens de Kuhn (3) et s'impose l'idée d'un seuil incompressible de diversité théorique incluant la concurrence des savoirs et des interprétations. Le deuil d'un mythe unitariste en sciences sociales marque la fin des monopoles théoriques imposant les seules voies possibles à l'investigation et à la réflexion et lui conférant d'autorité la marque scientifique. Les propositions théoriques voient leurs certitudes s'écrouler après un temps de forte production et d'extrême domination. Sans doute cette intense consommation a-t-elle relevé d'un effet paradigmatique en même temps que d'un statut de masque sur la fonction des sciences sociales. Les ambitions se réduisent désormais, le refus de propositions théoriques à portée générale croît au profit de théories à moyenne portée.

Cette réticence croissante à l'égard des théories globalisantes et des macro-explications se lit notamment dans deux phénomènes. D'une part, la promotion d'une sociologie formelle, celle de lois d'explication générale qui privilégie la production de "modèles" appliqués à des situations idéales. D'autre part, les formes d'un essayisme sociologique qui réhabilitent un mode de pensée et de connaissance plus apte, grâce à la divagation et au vagabondage qu'il autorise, à faire place à la malléabilité du social. La recherche sociale offre de plus un terrain particulièrement propice à cet effritement. De par sa prétention à la perfection et à la pérennité,

3. KUHN T., La structure des révolutions scientifiques, Paris, Flammarion, 1983, 284 p.

de par sa pesanteur mortifère et son a-priorisme dogmatique, les macro-théories y sont condamnées car perçues comme incapables d'approcher le social quotidien qui fait l'ordinaire de la recherche sociale. Les certitudes d'écoles ne s'avèrent pas congruentes avec le donné social et apparaissent quelque peu totalitaires. Seules des perspectives ouvertes théoriquement et méthodologiquement sont posées comme capables de prendre en compte la spécificité de la donnée objectale de la recherche sociale.

Conceptualiser en toute liberté

Si la théorie divise, si la problématique est introuvable, le concept lui réunit. Concept descripteur ou concept analytique, concept empirique ou concept abstrait, le concept s'impose comme manière de faire la recherche, comme voie d'accès à la production d'une connaissance scientifique. Rares sont les travaux qui ne s'astreignent pas à circonscrire leur objet conceptuel, à le rapporter à une définition distanciée de l'appréhension quotidienne. Bien sûr, les pratiques varient. Ces notions, aisément identifiables, ne sont pas toujours explicitement délimitées. La définition provisoire chère à Durkheim n'est pas obligatoirement à l'ordre des tâches de recherche. Il faut dire que des pré-définitions s'imposent souvent, notions professionnelles, notions politiques ou concepts des sciences humaines et sociales entrés dans le langage courant. En fait, à ce niveau de caractérisation des concepts, le clivage concepts définis/notions pré-définies n'opère pas réellement une césure parmi les producteurs. Notions professionnelles, notions politiques, concepts vulgarisés et concepts définis traversent l'ensemble des pratiques de recherche. Dans la mesure où la recherche sociale est par nature appliquée, au sens de référée à un champ explicite de pratiques, et où celui-ci est marqué par des représentations professionnelles et des dénominations politiques d'objets, de pratiques, de populations ou de situations, leur interférence avec des concepts relevant uniquement des sciences humaines et sociales s'impose. La recherche sociale, en effet, recourt à des éléments d'investigation et d'interprétation renvoyant tantôt aux problématiques de terrain et aux modèles d'intervention, tantôt à des référents conceptuels et à des cadres théoriques élaborés par les disciplines énoncées, tantôt à des modes de découpe et de désignation dérivant de la sphère politique de gestion des problèmes sociaux. Certes, les centres publics non universitaires s'appuient

davantage sur des notions politiques, les organisations professionnelles et les associations de recherche à caractère général ou universitaire, surtout, et les centres universitaires sur des concepts définis explicitement. Chacun importe de son lieu de reconnaissance et d'exercice ce qu'il connaît ou maîtrise. Mais une telle lecture, à première vue aisément déductible, apparaît en fait par trop simpliste. Par exemple, les organisations professionnelles réfèrent fortement à des notions empruntées aux sciences humaines et sociales pour étayer leur représentation de la réalité ; les centres universitaires, eux, se partagent autour de deux logiques nettement marquées, même si la partition est souvent floue. L'une, marquant un irrédentisme certain se cantonnant dans l'utilisation de concepts abstraits issus de problématiques externes sans aucun souci d'opérationnalisation, relève d'une volonté d'extension d'un cadre théorique à un nouvel objet d'analyse ; l'autre, exprimant un souci d'adaptation à l'objet de recherche, utilise comme éléments de désignation ou d'analyse des notions professionnelles ou politiques.

L'unanimité du recours à des notions désignantes ou à des concepts formels ne signifie pas pour autant abstraction ou même conceptualisation. Ces cadres notionnels ne donnent souvent, en effet, à voir que ce qui est visible, ne mettent en forme que ce qui est repérable. Leur qualité dominante réside davantage dans l'étendue de représentation de la réalité, dans l'extension énonciatrice que dans la profondeur de compréhension ou le niveau d'abstraction. La désignation par une relation, l'imagination du non-observable, la reconstruction mentale transcendant l'apparence immédiate de la réalité à désigner, ce travail indicible de production conceptuelle fait fréquemment défaut au sein des rapports de recherche. La conceptualisation revient alors soit à un ordonnancement et à une mise en forme de faits particuliers débouchant sur une dénomination à fonction de généralisation, soit à l'emprunt de termes issus des sciences humaines et sociales, des pratiques professionnelles de l'intervention sociale ou des découpages politiques mais qui, coupés du contexte d'où ils sont produits, ont une grande variabilité sémantique au gré des utilisations. Même les pratiques de glissement analogique chères aux sciences humaines et sociales extrayant un concept de sa discipline de production, souvent biologie, physique ou médicale, empruntant son image et distordant volontairement sa signification afin d'exprimer par choc et déformation, ne sont pas plus coutumières. L'emprunt des notions des sciences humaines et sociales,

professionnelles ou politiques, se fait davantage par placage, par report, par calcage sans dynamisation ni enrichissement par déformation. Rarement des concepts sont auto-produits débouchant sur une conceptualisation originale et spécifique à la recherche sociale. Et ces pratiques caractérisent tout autant les centres universitaires désireux d'appliquer une problématique externe ou soucieux du respect du terrain, que les organisations professionnelles cherchant à l'extérieur le concept recette énonçant la réalité des situations.

L'utilisation de concepts au sein de la recherche sociale relève en fait d'un autre ordre de considération qu'une simple dichotomie concepts abstraits/notions empiriques. La morphologie des concepts et leurs interrelations particularisent fortement des conceptions de l'activité de chercher. De manière générale, les manières de faire recourent à l'aspect conceptuel de la théorie sans se soucier de l'aspect propositionnel. Nombre de concepts sont utilisés sans être liés entre eux. Cette pratique caractérise plutôt les organisations professionnelles et les associations de recherche à caractère professionnel, même si on la retrouve chez tous les producteurs. Autrement dit, l'intérêt se porte sur l'explicitation de sens et non sur la formulation logique, sur le principe de désignation et de signification et non sur le principe de liaison et de cohérence qui, seul, permet une manipulation de la problématique théorique. En quelque sorte, ces pratiques se caractérisent par une économie de moyens théoriques et par leur facilité d'utilisation ; il y a référence à la théorie sans la contrainte de la logique. Or, devant la multiplicité de problématiques théoriques, souvent concurrentes qui plus est, la plurivocité, ou plutôt la laxité des concepts, s'impose avec force. La cohérence terminologique conduisant à une univocité sémantique n'est possible que par un effort de rigueur logique, que par l'inscription de ceux-ci dans un cadre formel les contraignant et les réduisant. Pris seuls à seuls, pour eux-mêmes, les concepts ne peuvent prétendre à un quelconque statut théorique ; ils ne représentent alors que des aspects découpés de la réalité, symbolisés ou non. C'est seulement quand ils sont mis en relation entre eux, quand ils sont interreliés qu'ils deviennent des éléments indispensables de l'explication. Seules les relations mutuelles entre concepts, formant justement cet aspect propositionnel, donnent au cadre théorique sa dimension interprétative.

Un tel recours aux concepts sans le principe logique de liaison revient à les particulariser comme concepts à géométrie variable. Amputés de leur relation à d'autres concepts et du poids de leurs agents de liaison d'une part, formulés à un large niveau de généralité d'autre part, ils sont tels que chacun peut s'y retrouver et y recourir. Ainsi, ils peuvent donner le sentiment d'un consensus sur les façons de voir. Toutes sortes d'idéologies peuvent y trouver place, toutes sortes de représentations de l'intervention sociale peuvent s'y reconnaître ; ils sont suffisamment flous pour dire sans dire. Ainsi en est-il du concept de médiation. Ce qu'il définit, il le fait en référence à une image purement spatiale ; le médiateur étant un intermédiaire situé en rapport à deux pôles. Il est un notable au sens de Mendras, celui qui est positionné à l'intersection de deux systèmes de signes et de valeurs et qui, introduit à chacun d'eux, les traduit. C'est donc la position spatiale qui est définie et qui définit, mais aucunement l'essence du travail de médiation qui est particularisée. La situation charnière devient, à elle seule, explicative et dispense du même coup de recourir à toute autre explication de sens par mise en relation avec d'autres concepts. La frontière sert ainsi de paravent à la contrebande sémantique.

Ces concepts à large contenance s'accordent donc sur le flou de leur délimitation sémantique, sur l'ambiguïté comme support de leur définition. Ceci semble a priori paradoxal, en tout cas contraire aux exigences habituelles du travail scientifique. En ce domaine, en effet, la pratique usuelle est plutôt de les définir au maximum. Le travail conceptuel repose alors sur le souci de la précision et de la cohérence. La communicabilité est garante de l'univocité ; la polysémie des notions utilisées est évitée par la production d'une définition enfermante. Celle-ci devient ainsi gage de compréhension mutuelle. La codification formelle du sens assure en quelque sorte l'enrichissement théorique par la contrainte sémantique. Or, au sein des pratiques de la recherche sociale, tout s'accorde pour laisser penser que l'incommunicabilité est recherchée par équivocité des notions et des référents. La lecture que fait Francine Muel-Dreyfus des valeurs professionnelles du travail social est éclairante pour comprendre la signification d'une telle aporie (4). Mettant en parallèle l'investissement du métier par les instituteurs et les éducateurs spécialisés, cet auteur souligne la manière différente dont cet acte s'opère. Dans un cas, il repose sur

4. MUEL-DREYFUS F., Le métier d'éducateur, Paris, Ed. de Minuit, 1983, 269 p.

une codification nette, précise et rigide du métier, dans l'autre il fait place à un flou continu et volontairement entretenu afin de laisser libre cours à un travail de novation permanent mais aussi de ménager les marges de manoeuvre les plus larges possibles. Une telle problématisation révèle, pour les éducateurs spécialisés, le jeu continu qui est à l'oeuvre au plan de l'identité professionnelle, exprimant le refus d'une position objectivée, déniait une inscription dans une représentation définie et définitive, fermée et enfermante du métier. La codification formelle renvoie en ce sens à quelque chose de l'ordre de la perte d'autonomie, comme l'exemplifie le cas des instituteurs. Et il en est de même pour les pratiques de la recherche sociale ; le flou comme source de dynamisation s'oppose au rigide comme source de communication. L'introuvable de la problématique, le flottant du concept expriment ainsi le recours à des modes de désignation et d'interprétation non encore chargés sémantiquement tout en participant d'une pratique légitime de recherche. Cette manière de faire la recherche sans subir la contrainte de l'accumulation formelle du sens traduit d'une certaine manière la crainte de l'univoque, incapable par essence d'exprimer l'enchevêtrement du concret. C'est en quelque sorte une manière par défaut de dire la vitalité de l'objet, d'illustrer sa polysémie. Le jeu produit au sein des concepts, grâce à la souplesse et aux réajustements qu'il autorise, rend davantage compte de la malléabilité du social. Ce "situationnisme" conceptuel s'avère congruent avec la difficulté de parler de la pratique, d'exprimer l'essence des situations d'intervention sans les codifier. La référence implicite au vécu et au sensible traduit l'impensable d'un enfermement conceptuel.

Aussi, les pratiques de détournement conceptuel, de travestissement sémantique, sont-elles monnaie courante. Les modèles interprétatifs importés sont constamment l'objet de déplacements de sens, de manière à éviter le codage et l'assimilation à des significations univoques. C'est donc quasiment de braconnage dont il est question, au sens défini par Michel de Certeau, c'est-à-dire d'une production silencieuse, notamment par l'usage, de sens à partir de produits extérieurs. Cette création de manières d'employer des produits importés se révèle indispensable pour une appropriation des cadres d'analyse et une affirmation d'une spécificité dans la production de connaissances sur un objet particulier.

Cette malléabilité des concepts se double d'une importance de leur nombre. Cet éclatement conceptuel peut se lire dans le recours pour chaque recherche ou presque à un concept particulier ; plus des 9/10èmes des concepts ne sont utilisés qu'une à trois fois dans l'ensemble des rapports. La liste est donc longue.

Toutefois, la production ou l'importation des concepts, quelles que soient les manières de faire, ne sauraient en elles-mêmes être des activités suffisantes pour organiser le travail de recherche. La mise en rapport des concepts avec l'objet concret de recherche avec le terrain d'investigation devient alors une phase essentielle. Elle se présente comme un effort visant à introduire de la cohérence et de la continuité lors du passage de l'élaboration d'un cadre théorique et de référents conceptuels à l'observation concrète d'un terrain. Elle permet ainsi aux énoncés théoriques de se matérialiser dans des dimensions empiriques qui soient en continuité avec eux. Deux manières de faire se différencient : l'une travaillant le cadre interprétatif retenu pour l'adapter à la configuration particulière du terrain, pose cette phase de l'analyse conceptuelle comme une oeuvre visant à rendre les concepts observables en les disséquant en dimensions et indicateurs ; l'autre considère le terrain comme élément d'illustration venant s'inscrire dans une mouvance interprétative. Opérationnaliser devient, dans ce cas, développer une attitude impressionniste par rapport au terrain. Chacune de ces visions accable l'autre de tous les défauts, opérationnalisme expérimentalisant d'un côté, vernis illustratif de l'autre ; chacune, irréductible à l'autre, s'enferme dans la bonne conscience de détenir La Manière. Et, bien sûr, le clivage dépasse les seuls utilisateurs ou concepteurs de problématiques théoriques. Les détracteurs d'une référence à une abstraction externe peuvent fort bien se convertir en défenseurs de l'opérationnalisation par le recours à des variables, magiquement transformées en point zéro de la théorie, générant et réalisant celle-ci. La conception d'une opérationnalisation par illustration, technique de l'allusion, du clin d'oeil ou du flash interprétatif, peut quant à elle relever d'une logique reposant sur la rigueur conceptuelle et la cohérence logique. Ces quelques indications localisées à un moment d'articulation au sein du processus de recherche suffisent à souligner la complexité d'une particularisation des logiques de recherche du fait de leur interpénétration. La cohérence conceptuelle ne se marie jamais

automatiquement avec le rigorisme méthodologique, l'interprétation du sens avec l'essayisme situationniste, la dénégation de la théorie avec le primat du terrain. L'enchevêtrement est tel qu'aucun producteur ne peut être caractérisé par une seule logique, pas plus qu'il ne peut prétendre à lui seul en caractériser une.

Les centres universitaires adoptent une position moyenne naviguant sous un aspect de logique explicative d'une pratique impressionniste à une pratique de rigorisme conceptuel. La souplesse des associations de recherche particularise le mode d'approche le plus soucieux d'articuler concepts théoriques et terrain. A la flexibilité du statut administratif, à la fluctuation de l'espérance de vie correspondent la fluidité du rapport théorie/terrain, l'adaptabilité du couple investigation/interprétation. A la différence, les organisations professionnelles voient dans la rigidification des procédures un gage du sérieux des résultats. L'éclatement du concept en des variables nosographiques, démographiques, fonctionnelles ou de type indicateur social, devient une des conditions vitales de réalisation du travail de terrain et donc de production des résultats. La réalité ne peut être saisie scientifiquement qu'à l'aide de ces indicateurs directement observables, souvent quantifiables. Empruntées ou expressément construites, ces variables sous-tendent des travaux de recherche au croisement d'une conception méthodologisante de la science, attribuant à la qualité procédurale le seul label de scientificité, et d'une représentation professionnelle de la recherche, voyant dans cette dernière la condition essentielle pour affirmer l'intervention sociale comme pratique objective. La proportion importante de rapports que finance le CTNERHI, comparativement aux autres commanditaires, semble indiquer qu'il incarne le mieux cette double dimension, confirmant ainsi la dualité de l'image de cet organisme de commandite jouant avec professionnalité et scientificité.

Moment intermédiaire, l'opérationnalisation ou son refus caractérise de manière concrète un premier rapport du processus de recherche avec le terrain. Réalisation de la théorie ou, à défaut, de la conceptualisation dans l'objet empirique, ce lieu charnière confirme à la fois les choix par rapport à des cadres généraux et abstraits d'interprétation, à la fois brouille les cartes en rompant la dichotomie théorie/empirie et en entrecroisant les manières de faire. Le terrain délivre ses premiers maléfices, cassant le

schématisme des positions. Néanmoins, en même temps, il les radicalise en déplaçant l'espace d'argumentation.

Espace 5 :

DES HYPOTHESES

Dans le processus de recherche, la formulation d'hypothèses constitue une étape nodale et décisive ; toute formation à la recherche, tout enseignement de méthodologie, après avoir sanctifié la rupture épistémologique, défie les hypothèses. Temps magique, acte mystérieux, l'idée d'hypothèse étonne et impressionne. Moment où le chercheur annonce, avant l'observation, les résultats ; moment où il établit, *a priori*, des liaisons entre les phénomènes, moment où il répond aux questions qu'il avait lui-même posées avant toute rencontre formelle avec le terrain. Magnifiées par la méthode expérimentale, les hypothèses sont la recherche ; elles incarnent la scientificité, une fois la première stupeur passée. Quand s'estompe l'effroi d'une non-science par induction des résultats, quand est acceptée l'idée que l'on ne trouve que ce que l'on cherche, les hypothèses deviennent alors des incontournables. Toute recherche doit comporter des hypothèses, gage de son statut même de recherche. Lien entre, d'un côté, la construction de l'objet et sa mise en problème, de l'autre, les procédures concrètes d'investigation du terrain, elles conditionnent alors, parfois mécaniquement, l'issue de la recherche. De la qualité du travail fourni à ce moment dépendront la force et la pertinence des résultats ultérieurs. Conséquence des choix théoriques, elles représentent à la fois le point d'enclenchement d'un procès visant à tester des assertions préalables, organisant et construisant les opérations techniques de rencontre avec le terrain, à la fois le point de rappel pour revenir au schéma interprétatif initialement posé afin de le travailler par élargissement, restriction ou déplacement en vue de produire l'oeuvre d'explication. Espace charnière en même temps qu'espace symbole, les hypothèses deviennent, il est

aisé de le comprendre, un lieu de réunification des manières de faire.

Quelles que soient les conceptions de l'activité de chercher, les producteurs semblent, après s'être divisés et entre-déchirés sur les rapports à l'objet et l'importance de la théorisation, voir dans les hypothèses un espace de réconciliation. Tous y concourent, ou presque. Tout ceci indique combien ce moment est une affaire sérieuse, combien il est condition d'une investigation savante de l'activité de chercher.

Tenants d'une scientificité de l'abstraction et de la déduction ou d'une scientificité de la procédure et de la concrétude, les producteurs se rencontrent autour de cette même idée d'une interprétation anticipée des phénomènes étudiés. Mais, ce consensus ne signifie pas l'identité des façons de faire. Les hypothèses réunissent des modes de chercher s'ignorant doctement ; elles rassemblent deux conceptions se tournant le dos, chacune fixant, le regard droit, sa ligne bleue de la recherche.

1. DES HYPOTHESES JANUS

Derrière l'apparence de l'unité qu'elles autorisent, les hypothèses expriment deux faces de l'activité de recherche. De terrain ou théoriques, construites par opérationnalisation procédurale ou produites comme angle d'attaque résultant de la mise en problème, présentes explicitement ou décodables implicitement, les hypothèses offrent une nature gémellaire. Difficile de considérer le recentrage autour d'elles comme la traduction d'une identité de conception quand les manières d'employer ces idées directrices anticipées varient à tel point qu'elles reproduisent l'ignorance réciproque. Sous couvert d'un même investissement autour d'un espace d'articulation devenant ainsi incontournable, des logiques de recherche s'affirment et renforcent leur singularité. La dichotomie ne réside toutefois pas seulement dans le rapport théorie/empirie. Celle-ci est, bien sûr, présente ; elle survole en surplomb la formulation des hypothèses. Chacune de ces logiques fait intervenir des exigences dans leur production relevant de cette fracture, soit d'ordre théorique dans

une inscription au sein d'un schéma conceptuel dont elles dérivent par démarche déductive, soit d'ordre technique dans leur capacité à structurer les procédures et à opérationnaliser le recueil d'informations, posant ainsi le couple méthodologie/terrain comme principe de leur création. Mais, l'enjeu se porte plus expressément sur un clivage des pratiques entre finalité interprétative/efficace méthodologique, entre nature impressionniste/qualité expérimentale.

Ainsi, la seule présence des hypothèses au coeur des rapports de recherche éclaire cette césure. Soit leur production est explicite ; elles sont repérables effectivement dans les documents et sont nommément indiquées, quelquefois même regroupées au sein d'une partie portant cet intitulé. Soit leur énonciation ne relève pas d'une effectuation formelle ; elles sont néanmoins aisément discernables ou à défaut devinables sans pour autant qu'à aucun moment elles ne soient spécifiées comme telles. C'est l'angle d'attaque qu'elles particularisent et qu'elles expriment qui tient lieu d'hypothèse. A lui seul, il incarne l'interprétation anticipée, il devient l'idée qu'il convient de soumettre à une confrontation avec la situation empirique.

Hormis les centres publics non universitaires qui ont parfois délaissé cet espace de travail par leur choix initial de tout dire, l'ensemble des producteurs adoptent une position typée sans pour autant qu'elle traduise linéairement des options antérieures ; parfois même, elles semblent *a priori* en relation paradoxale. Les logiques de production en tant que résultat de combinaisons de manières de faire se présentent chacune comme un espace d'enjeu particulier, pour partie, irréductible à d'autres, et se complexifient à un tel point qu'il est difficile de les rapporter mécaniquement à une catégorie particulière de producteurs. Ainsi, le primat du terrain, la fétichisation du réel qui caractérisent une des dimensions essentielles de toute recherche empiriciste sont soutenus de manière équivalente par tous les producteurs, ce qui souligne l'existence d'une filière descriptive au sein de la recherche sociale sans pour autant pouvoir la rapporter à un type de producteur particulier.

Cependant, les producteurs, selon leur statut, recourent à des manières de concevoir et d'utiliser les hypothèses souvent divergentes. Façons de dire la recherche dans le primat accordé à l'explication ou à l'opérationnalité, elles opposent relativement les organisations professionnelles aux associations de recherche. Les premières, incluant fréquemment une rubrique spécifique les

mettant en évidence au sein des documents, les nomment ouvertement, les font apparaître effectivement. Cette production explicite se couple le plus souvent de l'utilisation d'une série d'hypothèses hiérarchisées ou corrélatives, de nature causaliste. Proche du schéma expérimental, cette conception repose en effet sur une énonciation précise et sur un caractère formel et stable, et induit un effectif travail d'opérationnalisation leur permettant d'être testées empiriquement. Ce type de recherche est plus particulièrement destiné au CTNERHI, incarnant parmi les professionnels la rigueur scientifique par la formalisation méthodologique que cette institution soutient. Premier paradoxe, cette manière d'employer n'est pas toujours poursuivie jusqu'à son terme. Des hypothèses expérimentales sont produites sans jamais être testées, sans jamais être mises à l'épreuve ; seule, en quelque sorte, la perspective est conservée à des fins de conformité à ce qui est perçu comme une norme de production. Le recours à ces hypothèses exploratoires, indépendamment de ce paradoxe, illustre d'une certaine manière la garantie que ce mode d'emploi offre pour les professionnels quant à la représentation d'une objectivité des résultats et, de ce fait, quant à l'acquisition d'une crédibilité scientifique. Néanmoins, leur caractère expérimental ne renvoie pas qu'à la seule volonté d'identification à une image de la science ; il résulte également de la représentation de la nature du terrain. Si elles sont plurielles et organisées selon des principes d'emboîtement et de hiérarchie, c'est en référence à la complexité des faits étudiés. Et si le processus expérimental n'est pas poussé jusqu'à son terme, si la vérification des hypothèses n'est jamais décisive comme dans une expérimentation stricte où le chercheur doit pouvoir trancher sans ambiguïté sur la confirmation ou l'infirmité des propositions antérieurement formulées, il faut souvent renvoyer à la dualité des objectifs de production de scientificité et de production d'action que poursuivent les organisations professionnelles. Le contrôle de la pertinence des hypothèses signifie alors aussi d'apprécier leur capacité à traduire la structure mais aussi à exprimer la dynamique de la situation étudiée.

A l'inverse, les associations de recherche et les centres universitaires développent des pratiques d'utilisation des hypothèses davantage liées à la problématique initiale. Implicitement déductibles, ces hypothèses participent en fait essentiellement de la construction de l'objet de recherche. Énoncées en termes souvent généraux et sans souci d'opérationnalisation, elles ne se donnent pas

comme directement vérifiables. Loin, donc, du travail empirique et aucunement formulées en termes d'indicateurs observables, elles servent davantage à orienter la réflexion, à structurer l'interprétation, utilisant le terrain uniquement comme espace d'illustration et non de vérification. Leur poids au sein de la recherche sociale marque la force d'une option interprétative. Souvent posées de manière latente comme angle d'attaque, comme choix de mise en problème, elles s'articulent directement aux orientations théoriques ou conceptuelles et à la problématique d'investigation. La notion d'hypothèse prend alors un sens particulier ; il ne s'agit plus d'une proposition à soumettre à l'épreuve de la réalité mais plutôt d'une idée directrice, d'un schéma général d'interprétation à propos de la situation d'étude. Elles ne sont donc pas vérifiables objectivement, car il n'est pas important qu'elles le soient, l'essentiel étant qu'elles aient une fonction positive dans la compréhension de la situation, dans la production de sens sur celle-ci. Les recherches supportées par de telles manières de faire empruntent peu ou prou à la démarche clinique ; elles mettent en avant un arbitraire théorique ou de position comme mode de compréhension du problème investigué. En ce sens, elles s'inscrivent à la marge d'une pratique de recherche se refusant à valider tout résultat qui n'aurait pas été produit dans des conditions objectives, standardisées et en référence à une méthodologie assurée.

Que les associations de recherche, notamment à caractère général ou universitaire, ainsi que les centres universitaires constituent les principaux tenants d'une telle conception semble présenter un certain paradoxe. Ce sont les chercheurs institués légitimement comme tels qui s'écartent d'une mise en oeuvre de la recherche reposant sur les procédures formelles ; ils semblent privilégier l'interprétation compréhensive à la rigueur méthodologique. En fait, deux conceptions de la scientificité se dessinent. Organismes scientifiques de commandite et CTNERHI symbolisent deux formes de rapports à la science, chacun incarne l'image que leurs producteurs préférentiels dessinent de la science. Explication formelle versus interprétation déductive, fermeté méthodologique versus rigueur conceptuelle, primat de l'opérationnalité versus force de l'intuition, tout clive sans qu'aucune passerelle ne soit possible ni même pensable. Les emprunts disciplinaires sont sans doute là déterminants : emprise sociologique ou tradition psychologique ; ils traduisent

l'échafaudage référentiel de la recherche sociale, véritable bricolage disciplinaire, oscillant au gré des positions héritées du passé ou imposées par effet de paradigme. Le recours anarchique de l'intervention sociale à des disciplines des sciences humaines et sociales au cours de l'histoire, inscrit ainsi durablement des pratiques particulières difficilement compatibles au sein de la recherche sociale. Celle-ci a donc hérité de constructions référentielles constituées par accumulations successives et par ruptures brutales. La recherche sociale se présente ainsi comme résultat d'une configuration historique n'ayant à aucun moment été pensée dans son ensemble. L'amorphisme institutionnel déjà relevé et sa non-inscription au sein d'organismes constitués de la recherche se double de cet héritage historique d'une pyramide sommative ; cela explique au moins pour partie l'impossibilité de dégager un champ d'investigation doté d'une homogénéité minimale. La recherche sociale se qualifie par des domaines de pratique et de référence distincts et cloisonnés dont chacun comporte des valeurs et des normes propres relevant de logiques identitaires irréductibles les unes aux autres.

Et la production des hypothèses, espace unanime de rencontre, se révèle un analyseur particulièrement éclairant de cette césure au sein des représentations de la science. Celà, d'autant plus qu'interfère à ce moment une autre priorité de la recherche sociale qui ne s'inscrit plus dans la production de connaissance mais dans la nécessité d'agir et de soutenir des formes particulières de cette intervention. Cette optique, caractéristique des organisations professionnelles ou des associations de recherche à caractère professionnel du fait même de leur appartenance à ce domaine de pratique, conçoit la recherche comme un instrument pour servir l'action. Les hypothèses n'existent alors que comme élément participant à la validation d'une pratique ou d'une volonté d'intervention. Elles prennent là aussi la forme angle d'attaque qui détermine l'ensemble du processus de recherche et qui va, comme telle, être soumise à une validation plus ou moins formelle par la confrontation avec des situations concrètes à l'aide de procédures ayant une sophistication variable. Néanmoins, il n'y a pas à proprement parler d'idées interprétatives *a priori* qui structureraient le travail de recherche ; par contre, il y a production d'un leitmotiv scandant l'ensemble de la démarche, s'apparentant à une forme d'intervention, à sa nécessité ou à son extension possible, ou à l'urgence de se pencher sur une population-cible ou une situation

problème qu'il convient de justifier. Là encore, dans ce mode d'emploi des hypothèses conçues comme angle d'attaque, l'arbitraire initial guide l'effectuation de la recherche ; il n'est plus théorique mais professionnel et tout autant positionnel.

2. CLASSIFICATION DES HYPOTHESES OU CLASSEMENT DES PRODUCTEURS

Il est différentes manières de classer les hypothèses : selon leur rapport à la théorie, selon leur liaison avec le terrain, selon leur nature intrinsèque, selon leur position d'intervention dans le processus de recherche. Plus que de simples mises en ordre permettant de trouver des régularités formelles dans les manières de faire, ces classifications révèlent de nouveau et illustrent les conceptions de l'art de chercher. Elles classent. Les producteurs se répartissent autour de cette ligne de fracture, et ce, pas toujours en accord avec une posture antérieure.

L'élaboration d'hypothèses ne se soutient que de la détention au préalable de données sur le phénomène étudié permettant d'anticiper l'explication. Bien souvent, celles-ci résultent d'une première mise en forme dans un schéma conceptuel ; les hypothèses, à des degrés divers, découlent alors de cet univers théorique antérieur et s'y intègrent de manière plus ou moins cohérente. Toutefois, elles peuvent également prendre source dans le terrain, comme résultat d'une démarche inductive. Les données pré-existantes sont issues d'une première confrontation avec le terrain, qu'elles aient été produites extérieurement ou antérieurement à la recherche ; elles vont ainsi faire surgir des anticipations d'interprétation qui tenteront *a priori* d'ordonnancer les phénomènes déjà observables. Ces deux manières de produire, poursuivant la caractérisation des dispositions particulières à l'égard de l'activité de chercher, scindent à nouveau les producteurs ; elles mettent face à face deux rapports à la théorie et à l'abstraction. Les organisations professionnelles et les associations de recherche à caractère professionnel formulent davantage des hypothèses immédiatement concrètes, directement observables ; tout au moins, elles ne les situent pas dans une sphère de l'abstraction. Il faut y

voir sans nul doute la conjugaison de deux facteurs, le primat du terrain et le souci méthodologique. La logique de l'action et la logique expérimentale se rejoignent ici pour reporter toute production déductive des hypothèses. Alors que la sollicitation de la théorie pouvait exister pour ces producteurs, même si elle n'était pas d'un usage coutumier, la formulation des hypothèses évacue tout rapport à cet espace. Même s'il y a inférence ou introduction d'une dimension théorique, dans ce moment particulier que constitue la production d'hypothèses, il n'y a pas de rapport logique entre les deux. La présence de la théorie ne sert alors qu'à démontrer une maîtrise des interprétations émises sur l'objet d'étude, à souligner une habileté à les manier et donc à se mouvoir dans l'analyse de celui-ci, à produire, d'une certaine manière, une légitimité à en traiter. La formalisation d'hypothèses concrètes, c'est-à-dire sans élaboration d'un cadre théorique ou sans lien avec celui-ci, caractérise davantage respectivement les rapports de recherche destinés à la CNAF et au CTNERHI, renvoyant pour l'un à une logique professionnelle de recherche axée sur la dynamisation des milieux et des pratiques, pour l'autre à une logique professionnelle étayée sur la production scientifique de connaissances.

A contrario, les associations de recherche à caractère universitaire ou général attribuent leur préférence à une construction déductive. Les hypothèses inscrivent plus fréquemment leur origine dans l'abstraction, que ce soit sous la forme de relation entre variables ou d'ordre principalement théorique. Sans doute, les poids des associations de recherche à caractère universitaire jouent ici. Dégagées de la contrainte procédurière que fait peser la réglementation administrative publique, elles peuvent à loisir développer leur cadre d'analyse théorique autour duquel elles se sont constituées. En même temps, sollicitées en liaison à cette orientation d'interprétation, elles sont conduites à inclure inéluctablement ce travail d'abstraction conceptuelle par lequel elles s'identifient, exacerbant en cela le statut des universitaires. Rompues au maniement de la relation contractuelle et introduites dans les sphères des relations interpersonnelles de la commandite, elles ont développé l'habileté à la fois d'obtenir régulièrement des financements pour leurs recherches, à la fois de maintenir leurs orientations d'analyse. Si, pour des contraintes de survie liées à l'obtention renouvelée de financements, elles offrent une relative malléabilité objectale, si elles dégagent une plus grande

disponibilité pour répondre aux sollicitations (appels d'offres gré à gré), si elles se trouvent ainsi présentes sur tous les fronts thématiques et institutionnels, elles maintiennent leur identité au plan de la problématique et de leur angle d'analyse, faisant même apparaître celles-ci comme partie intégrante de la recherche sociale par certains commanditaires.

Les centres universitaires, quant à eux, semblent davantage hésitants ; ils constituent par excellence le comportement moyen, régulièrement présent dans les deux modes de génition des hypothèses. S'ils ont recours à des organismes commanditaires préférentiels, sollicitant ceux qui sont les mieux à même de reconnaître leurs compétences et qui permettent l'inscription valorisante au plan du prestige professionnel du chercheur, ils semblent par contre répartir leurs manières de faire la recherche. L'espace analyseur que sont les hypothèses le révèle on ne peut mieux. Néanmoins, il ne s'agit pas d'une annulation des spécificités, d'un étépage des conceptions, mais au contraire d'un clivage net au sein des centres universitaires. L'impression de distribution moyenne qui apparaît procède d'un effet d'agrégation de deux styles de recherche et de deux postures à l'égard du terrain. Dans les deux cas de figure, néanmoins, la non-maîtrise de la relation contractuelle est patente ; elle se joute à une introduction récente dans le champ de la recherche sociale. L'intéressement des centres universitaires à ce domaine de recherche, à dater surtout de la seconde moitié des années 70, provient pour la plus grande partie, du rétrécissement de possibilités autres de financement (éradication du CORDES et de la Mission de Recherche Urbaine, mise en sommeil de la DGRST). C'est donc en termes de mésadaptation relative à une situation contractuelle qu'il faut lire cette double voie.

D'un côté, l'"universitarisation" de la production conduit à un irrédentisme certain. Ce qui est perçu comme l'apanage de la recherche universitaire, notamment le recours à la théorie, est maintenu coûte que coûte, nonobstant la contractualité. Les chercheurs refusent à renoncer à des priorités en matière de connaissances fondamentales au nom d'une quelconque utilité, sous couvert d'une plus grande légitimité ou en contrepartie de subsides financiers. Une association de chercheurs et d'universitaires s'est même créée, le MAUSS (Mouvement Anti Utilitariste des Sciences Sociales), pour réagir contre une conception utilitariste régissant de

manière hégémonique les différents domaines de la pensée et de la pratique sociale. Cet irrédentisme conduit à se méfier de toute déviation, à se cantonner dans un domaine de pratique maîtrisé, à se garder de toute induction, que ferait peser notamment la relation contractuelle. Aux antipodes d'une adaptation à la spécificité de l'objet et se dégageant des contingences de l'application, ces manières de faire revendiquent une distance à l'égard de la concrétude des problèmes sociaux. Une telle conception du travail de recherche et de ses finalités amène à produire des hypothèses directement issues du cadre théorique, à privilégier la démarche déductive, et ce jusqu'au coeur de la méthode contractuelle.

D'un autre côté, la recherche appliquée à un objet concret se voit mise en avant par certains producteurs universitaires. Le souci de transférabilité des résultats pèse alors. Mais ici, il convient, à mon sens, de particulariser davantage la fascination qu'exerce le terrain, sa configuration originale, la complexité des entrelacs des situations concrètes, pour comprendre les ressorts de cette modification de leur logique de production classique. Envoutés par les chants des sirènes du travail social, cette frange de producteurs universitaires cherche l'adaptabilité maximale de son propos à l'égard de cette inextricabilité des relations. Là encore, une relative jeunesse dans le champ pèse, soulignant combien il est difficile de se dépêtrer de la pesanteur du terrain quand on n'en maîtrise pas totalement tenants et aboutissants. A l'inverse des associations de recherche, universitaires ou générales, ayant fourbi petit à petit les moyens de s'en écarter par une longue pratique de côtoiement, l'immersion récente et rapide de cette catégorie de producteurs sans acculturation préalable induit ainsi un renversement de la perspective de recherche, les amenant à accorder une plus-value heuristique au terrain. Cela les conduit bien souvent à mettre en avant une démarche inductive dans la formulation des hypothèses.

Espace 6 : DE LA METHODE

L'épineux débat sur l'empiricité prend toute son ampleur dans cet espace où convergent primat du terrain et souci méthodologique. Il ne se localise cependant pas à la seule opposition formelle théorie/empirie dans la mesure où la recherche sociale, par sa nature d'utilité sociale immédiate ou médiata, impose de facto une investigation sur le terrain. Le lieu de condensation des divergences ne peut donc résider dans la seule pertinence ou non pertinence d'un accès à des situations concrètes d'observation mais davantage dans la place que le terrain, figure toute aussi mythique et magique que la théorie, va occuper dans l'activité de chercher. Tient-il les devants de la scène occultant tout fondement pour d'autres possibilités d'investigation ou les secondarisant ? N'est-il qu'un support partiel de l'analyse, simple lieu d'inscription et de réalisation, précipitant l'angle d'attaque choisi ? Se conçoit-il comme ce qui fonde la recherche, ce en quoi elle s'ancre, ce qui lui donne corps et ce à quoi elle se destine ? Ne s'envisage-t-il au contraire que comme condition contrainte de la recherche sociale, voire comme compromis pour pouvoir développer une réflexion extérieure dont il ne constitue pas la finalité ? Questions centrales mais aussi questions vitales car elles traduisent des positions et concrétisent des conceptions. Tout comme l'espace de la théorie, le terrain discrimine dans son usage. Producteurs et commanditaires, en fonction de leur proximité ou de leur distance à l'égard du terrain d'intervention, politique ou professionnelle, développent une posture spécifique à l'encontre du terrain de recherche. La recherche sociale complexifie effectivement la donne traditionnelle théorie-empirie car elle confond ou superpose fréquemment terrain d'intervention et terrain de recherche, l'un n'étant que le support

de l'autre. A la dichotomie théorie-empirie s'adjoint une dimension tierce, l'intervention, plus ou moins intervenante d'ailleurs, dans le processus de recherche. Celle-ci s'impose au point où, parfois, seule la rencontre avec le terrain, et même davantage la familiarité avec celui-ci et ses réalités concrètes, sont perçues comme gages de réussite de la recherche. L'extériorité des chercheurs produit alors un certain nombre d'effets pervers, de maladroites ou de mécompréhensions de cette réalité professionnelle ; seuls la connaissance du terrain et le respect déontologique de celui-ci semblent permettre, en conséquence, une lecture fidèle de la réalité.

Mais ce clivage épistémologique ne devient véritablement réel que par ce qui est sensé les articuler, la méthode. Pensée a priori comme un espace liant théorie et terrain, travaillant l'une pour lui permettre de soumettre l'autre à l'interrogation, travaillant l'autre quant il n'est plus que données pour le contraindre à signifier dans le registre de l'une, elle condense les divergences à leur climax. Le flou de l'acception déjà l'induit ; parti d'une idée d'oeuvre rationnelle de l'esprit pour arriver à la connaissance ou à l'explication, ce terme dérive ensuite vers des contenus sémantiques de plus en plus technicisés, passant de l'ensemble des opérations intellectuelles permettant d'analyser et d'expliquer une situation concrète à la désignation des procédés techniques servant à observer ou traiter les données issues de cette situation. La méthodologie, vocable fourre-tout, devient ainsi le lieu de pratique unificateur et mythique de l'activité de chercher. Unificateur, notamment au sein du champ de l'intervention sociale, où, en raison de la complexité objectale et de la plurifactorialité des situations, l'univocité du recours multidisciplinaire se fait autour de l'idée de méthodologie. Celle-ci se concrétise comme point commun de la nécessité pluridisciplinaire ; profil bas d'une telle conception, elle devient dénominateur commun, non comme opérateur de synthèse mais comme point d'accord, tout au moins de non-divergence. Mythique, car, en référence à une acception large comme à une dimension technicisée, la méthode se donne comme espace de rigueur. Fermeté du raisonnement ou fiabilité opératoire, elle exprime la scientificité, elle est la science. Elle s'offre ainsi comme conditions d'accès à la production scientifique de connaissances, comme condition d'accès à l'activité de chercher, condition nécessaire pour les uns, condition suffisante pour les autres.

La méthode devient ainsi, pour nombre de professionnels, une démarche rigoureuse nécessaire permettant d'accéder à la légitimité de chercher et de faire reconnaître par là même une habileté professionnelle tant à chercher qu'à intervenir. Manière de dire fidèlement et sûrement les pratiques et les praticiens. La référence méthodologique du travail social, d'ailleurs forme usuelle de penser et de nommer l'intervention, participe à réconcilier travail social et recherche. L'emphase mise dans les dernières années autour de la formation de la méthodologie de la recherche dans les milieux professionnels traduit ainsi une double volonté d'exprimer l'identité professionnelle sur le mode légitimant de la scientificité méthodologisante et d'échapper à une colonisation par les sciences sociales. D'une part, les travailleurs sociaux ont renoncé à transmettre leur expérience et leur savoir-faire de façon empirique uniquement narrative. D'autre part, le recul sensible des grands modèles de référence pour analyser le champ et le souci de dépasser le placage de grilles de lecture externes ont polarisé la production de connaissances sur une quête essentiellement méthodologique. Pour échapper au discours partisan, à l'auto-légitimation, à l'affrontement idéologique, il s'est avéré nodal de référer à d'autres modalités d'analyse des pratiques que le discours professionnel, traditionnellement perçu comme prisonnier du sens commun. En conséquence, jamais il n'a été autant question, dans ce champ professionnel de méthode, d'objectivité ou de rigueur méthodologique. L'appropriation des techniques de recherches déjà existantes, voire la production d'outils spécifiques, est posée comme la condition pour que le champ professionnel accède à la reconnaissance par la pratique de recherche. En associant travail social et méthode d'enquête, il est possible d'échapper à une conception consistant à fournir des interprétations intuitionnistes et non prouvées. Il s'en suit un ritualisme des procédures, particulièrement dans l'importance accordée aux précisions méthodologiques et survalorisation de l'idée de représentativité afin de garantir, par un processus d'assimilation à une stratégie expérimentale, la fiabilité et la généralisation des résultats.

Le recours à la méthode devient un moyen d'élaborer des critères de partage entre savoirs et opinions. Cette opposition, savoir objectif/opinions subjectives, entérine deux champs distincts et autonomisables de pensée, l'un réaliste énonçant ce qui est, l'autre dé-réaliste exprimant ce que l'on veut. Cette qualité objectiviste de la méthode en vient à définir la nature du savoir

supporté par l'idéal scientifique. La méthode, ici, joue un effet de paradigme désignant la nature de ce qui doit être considéré et les conditions de cette prise en compte : s'en tenir à ce qui est observable, aux faits, à la réalité, à ce qui est scientificisable. Elle trace ainsi une ligne de partage en s'appuyant sur un idéal scientifique expérimental : elle se désigne comme désidéologisation de la production des connaissances. Véhicule essentiel de la science, elle se voit investie par tous les chercheurs et investit toutes les recherches, de près ou de loin, fût-ce par son propre refus. Et ce d'autant plus au sein de la recherche sociale puisque celle-ci combine un profil épistémologique bas et une nécessité d'intervention à connotation immanquablement idéologique. La méthode devient en ce sens le seul garant d'une légitimité à se dire scientifique, la seule posture neutraliste et neutralisante quand tout le processus de recherche, de la commande aux recommandations, est voué à l'arbitraire du politique et/ou de l'intervention, seule apposition d'objectivité, le seul terrain d'entente entre espace de commandite et espace de réalisation. Tout cela, de sa seule vertu de n'être chargée de rien d'autre que de technicité.

Et c'est justement en raison de cette référence annonçant la "fin des idéologies" au sein de la recherche qu'elle fait l'objet de critiques violentes de la part de certains chercheurs, devenant ainsi un lieu de précipitation des conflits. S'énonce ainsi l'impossibilité de contrôler totalement l'objet d'investigation en dépit de toutes les précautions d'usage ; les caractères particuliers de l'objet générique des sciences sociales, non délimitation et non détermination formelles, relativisent l'emploi de procédures techniques. Cette incomplétude de leur portée dans ces disciplines conduit à devoir ne pas les considérer comme solution miracle mais au contraire à les inscrire dans un champ limité de possibilités. Cette mise en cause de la toute puissance des techniques se couple d'une interrogation sur les présupposés qu'elles engagent tant dans le processus de recherche que dans la représentation de la société. Symboles de l'esprit scientifique par leur rigueur, elles conduisent néanmoins à découper à l'avance la réalité et sont paradoxalement marquées par les *a priori* qu'elles se donnent pour charge de combattre.

Néanmoins, la recherche sociale, par ses qualités intrinsèques, impose, de la même manière qu'elle induit le recours au terrain, l'emploi d'une technologie éprouvée et maîtrisée. La

négociation du contrat, l'estimation de ses probabilités d'aboutissement comme la nature des actions engagées ne se soutiennent que d'une précision détaillée de la dimension méthodologique dans le projet. Recherche empirique, la recherche sociale ne saurait se concevoir uniquement comme discussion théorique ou *ars inveniendi* sans explication formelle ou technique de ses mécanismes de production de connaissances, d'accès aux données comme de leur traitement. *Ars probandi* (1), elle est avant tout, ne serait-ce que par sa nécessité de prouver qu'elle est. C'est autour d'opérations techniques, de choix du terrain, de l'attitude à l'égard de la populations objet et de réinscription des *data* dans l'explication que se différencient les mode de faire et que s'énoncent de manière latente les conceptions. La dichotomie théorie-terrain se réalise dans une pratique empirique de la recherche, ce qui ne veut, en aucune manière, dire, bien au contraire, qu'elle soit éludée ou aplanie.

1. ENTRE COMMANDE ET ARBITRAIRE : LE CHOIX DE L'ESPACE D'ENQUETE

Toute recherche empirique se confronte à un moment ou à un autre au terrain, à des situations concrètes. Tautologie, certes, mais qui impose au producteur de les délimiter, de les circonscrire. Cette tâche ne s'avère pas aisée, elle doit allier des déterminations théoriques et des limitations techniques. Elle s'inscrit en effet en continuité et en cohérence avec les choix théoriques et les hypothèses posées. Déjà partiellement inclus dans ceux-ci, le terrain et la population n'en sont pas moins à définir. Les opérations de recueil y participent en même temps qu'elles en découlent. Mais la recherche sociale est recherche contractuelle et recherche appliquée. Les deux qualités s'adjoignent aux contraintes énoncées ci-dessus, pesant à leur manière pour infléchir cette caractérisation. D'une part, la situation contractuelle implique parfois de devoir tenir compte de critères ou d'obligations nées de

1. La distinction *ars inveniendi* et *ars probandi* est reprise de : BOURDIEU P., CHAMBOREDON J.C. et PASSERON J.C., Le métier de sociologue, Paris - La Haye, Mouton, 1968, 357 p.

la commande. Terrain et population font ainsi l'objet soit d'une pré-détermination par l'énoncé de variables strictes, soit d'une désignation formelle dans le cas notamment de recherches-actions ou d'évaluations. D'autre part, irrémédiablement ancrée dans l'intervention sociale, directement ou indirectement, elle connaît le poids de la détermination de celle-ci. La sphère de la pratique professionnelle impose ainsi certains découpages par le fait même que ces catégories ont une efficacité, par le fait même qu'elles structurent le quotidien professionnel. La place de l'arbitraire est minime, même si quelques travaux, se dégageant de toutes ces inductions de commandite ou d'intervention, construisent leur rapport au terrain ou aux populations enquêtées sur le seul mode des contingences ou des désirs des producteurs.

La relation contractuelle pèse donc, intervenant comme support de la décision de localisation empirique de la recherche dans près de 45 % des rapports. La logique d'étude trouve ici une forme d'expression particulièrement révélatrice. La soumission à la commande ou tout au moins la non-nécessité de s'en démarquer deviennent palpables. Ainsi, les producteurs y recourant davantage le font en raison, soit de leurs finalités et statuts administratifs, soit des objectifs dont ils se dotent. Les associations de recherche et les centres publics non universitaires, présentent, en effet, la caractéristique commune d'être dépendants de la pratique contractuelle. Pour les unes, la contrainte de la reproduction impose une attitude plastique à l'égard de la commande ; autant les associations de recherche affirment et maintiennent une problématique théorique comme condition d'apposition identitaire, même si une relative souplesse doit intervenir, autant elles acceptent les propositions de la commande par rapport au terrain ou à la population à étudier, semblant indiquer par là même que ce n'est pas en soi un enjeu vital. Pour les autres, la volonté informative qui est leur, reposant sur un procès de production rigoureux au plan technique s'accommode aisément d'un terrain et d'une population quelconques. Les pratiques d'échantillonnage conduiront, par procédure représentative, à pouvoir inférer les résultats obtenus à l'ensemble des situations analogues. Une détermination particulière indiffère donc, c'est davantage la précision des modes de sélection des éléments constitutifs de l'investigation qui importe.

Les commanditaires s'inscrivant dans une logique d'étude comme la DAS sont les destinataires privilégiés de ce type de recherche. La CNAF en est un autre ; pour ce dernier organisme, il convient de faire appel à des données administratives pour expliquer cet état de fait. L'autonomie relative des Caisses d'Allocations Familiales pèse en effet ; organisme privé géré par un conseil d'administration composé de membres non fonctionnaires, chaque CAF définit elle-même sa politique d'action en tenant compte, bien sûr, des cadres publics qui la régissent pour partie. Cette marge de manoeuvre conduit ces institutions à avoir des orientations différentes au plan de l'intervention locale, dont la légitimation passe fréquemment par l'impulsion d'une recherche locale, notamment par une recherche-action ; par là même, population et terrain sont contraints. Même si la recherche est supportée financièrement par le bureau de recherche de la CNAF, ils ne peuvent se situer que dans l'espace de compétence administrative du demandeur de recherche (et non donc du bailleur de fonds), en faisant une véritable injonction lors de la négociation contractuelle.

La professionnalité exerce également une pression sur la détermination de cette localisation d'espaces et d'objets d'investigation. Les organisations professionnelles et les associations de recherche à caractère professionnel y sont particulièrement sensibles. Leur ancrage dans le quotidien de l'intervention l'explique aisément. Les institutions, pour nombre d'entre elles tout au moins, ne s'engagent qu'occasionnellement dans l'activité de chercher ; souvent même, elles ne le font qu'une fois. Elles prennent alors comme support de leur investigation leur propre cadre et organisation, leur propre population afin soit d'affirmer la réalité de leur existence, soit d'affiner leur mode d'action. En conséquence, là encore, le terrain et la population d'enquête sont contraints, pré-déterminés même puisqu'ils sont à l'origine de la recherche, puisqu'ils en sont en même temps condition et matérialisation. Parmi les partenaires coutumiers des organisations professionnelles dans la commandite, le CTNRHI soutient particulièrement ce type de démarche. A la différence de la CNAF, qui impulse fréquemment une volonté de recherche en puisant dans des racines politiques d'affirmation d'initiatives de CAF locales, le CTNRHI encourage, comme en témoignent nombre d'éditoriaux de sa revue, l'accès de ces institutions d'intervention à la pratique de recherche. Aussi, dans ce dernier cas, le mode de choix est-il

étroitement lié à la participation des organisations professionnelles à l'activité de chercher.

Les déterminations purement internes au procès de recherche sont relativement rares puisqu'elles ne supportent pour les populations que 12 % des rapports et, pour les terrains, que 24 %. Le poids de la contractualité et de l'applicabilité s'exerce dont là manifestation, tout autant que pour le choix de l'objet, si ce n'est plus même, dans la mesure où cela semble présenter un enjeu moindre pour les chercheurs, dans la mesure où ils s'en détournent comme espace d'affrontement. Ils cèdent donc aisément aux injonctions ou aux *desiderata* politiques et administratifs comme aux nécessités du terrain. Seuls, en fait, les centres universitaires s'appuient sur l'arbitraire du chercheur (60 % de leurs travaux, soit le double de la proportion moyenne), ce qui marque là encore une volonté de se démarquer autant que possible de la commande tant tout rapprochement risque d'être assimilé à une compression par la "communauté scientifique". Autant les centres universitaires penchent entre noviciat et irréductibilité à l'encontre de la théorie, trouvant donc difficilement une unanimité en leur sein, autant ils se font intransigeants à l'égard du terrain ou de la population, semblant puiser dans cet arbitraire leur légitimité du choix ; il est vrai qu'ils ne peuvent se recommander de rien en la matière, si ce n'est en se soumettant à la commande. Leurs partenaires privilégiés, les organismes scientifiques de commandite, reçoivent quant à eux la majorité des rapports structurés par ce mode arbitraire de détermination des populations et des terrains, sans doute leur distance à l'égard de l'intervention et de l'action politique impulse un mode de commandite moins directif.

2. LE DILEMME DE LA REPRESENTATIVITE OU DE L'ILLUSTRATION

Il est très rare qu'une recherche empirique porte effectivement, dans ses opérations techniques, sur l'ensemble de la population considérée. Dans la plupart des cas, le recours à un échantillon s'impose. Vaste problème, car en dehors même des questions qu'il soulève, tournant le plus souvent autour de la

dichotomie échantillonnage raisonné ou probabiliste, sa définition engage nombre de choix se répercutant sur l'utilisation des résultats lors de l'explication et sur les principes d'inférence. Et là, il ne s'agit plus d'une discussion méthodologique ; les manières de faire induisent des conceptions de recherche. Deux modes apparaissent en dominante, indépendamment des procédures techniques proprement dites, la représentation ou l'illustration, départagée par une troisième voie, la typologie.

Soit en effet, il est recherché une logique d'inférence basée sur la représentativité des éléments étudiés par rapport à l'ensemble de la population retenue. C'est sur la mise en oeuvre de techniques rigoureuses, aléatoires ou raisonnées, qu'est opérée la sélection. Symbolisations de la rigueur, le choix par quota ou la procédure aléatoire caractérisent une posture scientifique, cherchant dans la maîtrise des procédures opératoires les conditions de validité des résultats. Aussi apparaît-il légitime de voir figurer comme utilisateurs quasi exclusifs les centres publics non universitaires. Leur conception de l'activité de chercher recoupe en effet ce maniement particulier de l'échantillonnage. Hormis quelques organisations professionnelles, les autres producteurs s'en détournent radicalement. Sans doute faut-il rapporter cela à une défiance relative envers la représentation de la scientificité que sous-tend la représentativité dans un champ comme celui de l'intervention sociale. Mais il convient également d'évoquer les difficultés techniques et la lourdeur d'une telle pratique. Mobilisant, d'une part, un savoir-faire requérant une technicité conséquente, d'autre part, un dispositif complexe nécessitant une main-d'oeuvre importante, elle écarte bon nombre de petits producteurs ou les condamne à un effort de longue durée. Le fort potentiel des centres publics non universitaires ainsi que l'habileté acquise dans la pratique de l'enquête par sondage, les destinent, plus que tout autre producteur, à en être les vecteurs privilégiés.

Soit les formes de généralisation passent par une logique autre, supportée davantage par l'idée de l'illustration. La singularité, dans ce qu'elle permet de comprendre, de mettre en évidence et de révéler, devient ce qu'il convient de privilégier et non plus la régularité des constats que permet d'obtenir la représentativité. Démarche clinique face à une démarche expérimentale, chacune particularise un mode de connaître et l'objet empirique, dans son mécanisme de désignation, en est un

analyseur. Démarche syncrétique face à une démarche analytique ; l'une par son approche globale s'appuie sur un accès à la connaissance par appréhension de la singularité et par déplacement de la signification dégagée ; l'autre, par le découpage technique qu'elle impose, soutient une conception précise et limitée mais vérifiable. Deux types de producteurs fort distincts recourent à cette manière de délimiter un terrain et une population, les centres universitaires et les organisations professionnelles, laissant entendre, derrière cette apparence d'unanimité des pratiques, une variation des conceptions. Les centres universitaires, par un clin d'oeil hypocorrecteur à la scientificité expérimentale, s'autorisent, en raison de leur position de producteurs institutionnellement légitimes, à développer des modes de faire non conformes à l'image véhiculée par les sciences dures. Cette hétérodoxie, souvent revendiquée, indique une posture privilégiant un profil bas de l'idée de science, son caractère mou en quelque sorte. S'originant dans une double référence à la psychanalyse et à l'ethnologie, elle défend la légitimité d'une investigation singulière. Tout renvoi à la représentativité, ou même à une forme de généralisation reposant sur la quantification, devient ainsi caduc. Les organisations professionnelles, par contre soit développent une approche teintée de psychanalyse et sous-tendent leur pratique de recherche à cette manière particulière d'accéder à la connaissance, soit appuient leur angle d'attaque sur une logique du tout dire, posant dans l'épuisement des significations, la voie vers la généralisation des connaissances ; une telle position ne pouvant que se soutenir de l'unicité de l'objet à connaître.

Les organismes scientifiques de commandite, par la relation qu'ils établissent avec certains centres universitaires, reçoivent des rapports envisageant de manière singulière l'investigation sur le terrain. Mais c'est surtout la CNAF qui semble s'en faire une spécialité puisque près des deux tiers des travaux qu'elle finance sont supportés par cette disposition. Que celle-ci devienne une habitude en faisant une spécialité institutionnelle procède en fait tant du type de recherche impulsé que de son mode d'impulsion. Ce second point renvoie à l'autonomie des CAF dans leur politique locale d'action sociale. La singularité n'est pas tant un mode de connaître que l'unicité de la situation. C'est elle, et elle seule, qui est à connaître comme mode légitimatif d'actions politiques encore hésitantes et fragiles. Les recherches-actions, par ailleurs, premier motif évoqué, imposent une circonscription singulière de l'objet à

investiguer et à dynamiser. Là encore, peu importe l'inférence. De toute façon, le travail serait à remettre sur l'ouvrage puisque ce qui est efficient, ce ne sont pas les résultats mais le processus de recherche par son mode d'association des travailleurs sociaux au groupe chercheur. Dans ce cas, il est alors parfois fort délicat de faire la distinction entre échantillonnage et population mère. En fait, l'objet retenu est étudié dans son exhaustivité. Il n'y a plus à proprement parler d'échantillonnage. Le CTNERHI, dans sa volonté de permettre l'accès des organisations professionnelles du travail social à la réalisation de recherches, encourage fréquemment ce type de rapport au terrain. Ceci semble *a priori* paradoxal compte tenu du souci de produire une image scientifique qui anime cette institution commanditaire. Pourtant, est ainsi exemplifiée une logique duelle combinant professionnalité et scientificité.

Enfin, un troisième mode de constitution des échantillons vient départager représentativité et illustration. Voie médiane, elle n'en est pas moins minoritaire ; se posant comme alternative au rigorisme et à la lourdeur de l'appareillage représentatif mais en même temps à l'incertitude et à l'insatisfaction engendrée par l'unicité objectale de l'illustration, elle évacue l'idée de représentativité, non pas tant en raison des difficultés pour y parvenir qu'en référence à des objectifs à visée typologiste. Ce qui est recherché donc, davantage qu'une reproduction en miniature et la saisie du poids relatif des causes, comportements, attitudes, c'est la caractéristique même de ces différentes causes, comportements, attitudes... C'est donc une approche procédant par une construction a prioriste de l'échantillon en fonction d'une typologie de propriétés, visant à spécifier des composantes différentielles dans chacune des catégories constituées. Les modes d'inférence et d'élargissement de l'analyse à une situation d'ensemble ne sont pas plus pensables sur un mode d'induction médiatisée par le quantitatif. C'est encore une fois une procédure davantage immédiate, originant un possible déplacement dans la significativité de la compréhension. Les associations de recherche et les centres universitaires, à la différence des organisations professionnelles et surtout des centres publics non universitaires, adoptent parfois une telle disposition à l'égard de l'échantillonnage. Là encore, la réalité d'une inscription dans la pratique institutionnalisée de recherche joue. Le côtoiement de l'activité de recherche, en faisant, pour certains une quasi-activité professionnelle, amène à relativiser les manières de faire et les conceptions, les distinguant et les

distanciant de la scientificité rigoriste des sciences dures. C'est sur une autre base qu'est construite l'idée de recherche, semblant indiquer qu'il n'est pas tant recherché la production de résultats que le dégagement de significations, qu'il n'est pas tant tenté d'expliquer que d'extraire des éléments de compréhension. En outre, pour les associations de recherche notamment, un tel maniement de l'échantillonnage offre l'avantage d'une économie des efforts et des moyens. Engagées dans la recherche comme support unique de leur existence institutionnelle, elles ne peuvent en effet se permettre de mobiliser fréquemment un dispositif lourd comme l'échantillonnage représentatif. Les contingences de la représentativité appellent d'autres procédures, soulignant combien la position dans le champ, mais aussi le statut institutionnel du producteur, influent sur les manières de faire.

3. DES DIVERGENCES EN CHAÎNE : LE RECUEIL DES DONNÉES

L'accès au terrain renvoie à la nature du mode d'investigation retenu. Moyen d'approche de la situation concrète, il fixe le cadre opératoire et instrumental du recueil des données. Et là, la querelle du qualitatif et du quantitatif re-surgit, dissimulant en fait d'autres clivages, ou tout au moins les induisant ou les supportant : le caractère construit de l'enquête mettant face à face le réel et l'artificiel, le contrôlé et l'incontrôlé, la souplesse et le formalisme, l'implication et la distanciation. Les arguments validant ou invalidant une posture ou une autre se multiplient, la perturbation potentielle due à la réaction de l'observé à l'observateur en raison de l'artificialité de la situation ou l'influence tout aussi potentielle de l'observé sur l'observateur, la vision atomistique souvent réductrice de la situation ou sa prise en compte comme globalité fréquemment inopérante. Deux perspectives s'affrontent, celle recherchant, par minimisation des processus d'interaction sociale, l'objectivité maximale et celle visant, par la familiarité avec la situation, une compréhension intersubjective intégrant l'interprétation que se font de la situation les acteurs qui y sont inscrits. Ces modes d'investigation engagent un certain

nombre de décisions allant de la conception d'ensemble du travail de terrain à la mise en oeuvre d'un outil particulier en passant par le rapport sujet-objet, si nodal à l'activité de chercher en sciences sociales. Mais, de par ses contingences d'utilité à l'égard d'un champ d'intervention et de pratiques sociales, la recherche sociale est amenée à développer des modes d'investigation actifs reposant le plus souvent sur des pratiques collectives de recherche, allant de l'observation participante à la recherche-action. Ce recours à une méthode collective va de pari avec une volonté de promouvoir de l'innovation, d'induire des mécanismes participatifs et intégrateurs. Ce mode d'investigation, par-delà l'objet factuel qu'il se donne, s'avère particulièrement occurrent à la double composante de la recherche sociale, produire de la connaissance légitime sur le social et impulser des effets sur l'action en ce domaine.

Le mode techniciste

Cette manière de faire se révèle particulièrement prégnante dans la recherche sociale, malgré la complexité et la malléabilité de l'objet dont elle se dote. Elle réfère immédiatement et immanquablement à l'image d'une scientificité orthodoxe, celle que nombre de producteurs tentent de reproduire pour garantir la validité et la qualité de leur travail. Elle repose très souvent sur un dispositif technique complexe et enchevêtré, frôlant parfois l'inflation techniciste dans une volonté de tout dire, d'épuiser les significations de l'objet. Soit elle s'appuie sur l'élaboration d'un plan raisonné d'expériences, codifié, rigoureux, transmissible et contrôlable au nom d'une efficacité expérimentale, soit elle fait intervenir plusieurs types d'outils s'inscrivant dans un schéma d'ensemble fédérateur au nom de la complexité des situations investiguées. Dans les deux cas, le chercheur se voit, la plupart du temps, mis entre parenthèses et éliminé par la médiation de l'outil qu'il a construit.

Cette première posture à l'égard du recueil de données caractérise davantage deux types de producteurs, les centres publics non universitaires et certaines organisations professionnelles. Elle reflète ainsi deux perspectives, celle appartenant à une logique d'étude et celle de producteurs peu reconnus par leur position au sein du champ de la recherche sociale recherchant, par la procédure, l'accès à la légitimité. Les centres publics non

universitaires particularisent exclusivement la première, le terrain étant leur domaine d'exercice et la méthode leur pratique de prédilection. Ils s'inscrivent donc "par nature" dans un canevas expérimental. Les organisations professionnelles, du moins certaines d'entre elles, plus particulièrement celles soutenues financièrement par un contrat avec le CTNERHI, s'engagent également dans une telle voie. Cette pratique techniciste réfère, bien sûr, à une idée expérimentale du travail de recherche ; elle apparaît être le mode privilégié, pour ne pas dire exclusif, de notabilisation des chercheurs praticiens au statut légitime de producteur de connaissance. Ainsi, ce qui émerge de la conception du travail scientifique promue par cette partie du milieu professionnel de l'intervention sociale, c'est la nécessité de se positionner dans une logique de la preuve. L'importance accordée aux techniques de recherche pour décrire la réalité s'inscrit dans une dynamique globale d'un secteur prisonnier d'un regard de suspicion sur l'efficacité de ses pratiques.

Ces deux conceptions de l'activité de recherche, malgré les finalités différentes qui les sous-tendent, se retrouvent donc dans cette vision quantitative du recueil des données. Elles ne se départagent pas en effet en la matière, et même tout converge pour les réunir. Elles utilisent toutes les deux une phase de pré-enquête, à la différence des autres producteurs et particulièrement les centres universitaires. Les uns, en référence à une volonté de produire des informations fiables permettant une inférence statistique, procèdent à ce travail préliminaire pour peaufiner la qualité de l'échantillon et l'adéquation des techniques à celui-ci. Les autres, dans un double souci de fiabilité technologique et de respect de la réalité, y recourent pour perfectionner l'outillage technique.

Le recours aux techniques proprement dites procède d'une inspiration analogue. L'outil est par nature quantitatif à l'inverse des autres producteurs. Même quand ils sont combinés, ces outils réfèrent toujours à un pivot central d'ordre quantitatif ; ainsi se voient souvent alliés questionnaire et entretien. Toutefois, les modalités de couplage de techniques et donc de résultats ne font pas, à chaque fois, l'objet d'une élucidation. Il y a ainsi parfois une somme considérable de moyens techniques dont la combinaison ne dépasse pas le statut de juxtaposition. Enfin, ils développent une posture distanciée à l'égard de l'objet d'étude. Si tous les

producteurs, de manière indifférenciée, y recourent peu ou prou, eux en font une spécialité de leur mode de chercher. Les centres publics non universitaires la mettent en avant comme condition de la validité de leur produit et de sa transposition vacatarisés. Les organisations professionnelles expriment une même volonté. Il faut reconnaître que leur position est effectivement inconfortable et nécessite tout le poids de la réitération pour être crédible dans la mesure où les organisations professionnelles, se constituant en groupe chercheur ou déléguant à l'un d'eux cette fonction, prennent fréquemment pour objet d'étude leur propre cadre institutionnel, leur pratique professionnelle ou la population sur laquelle elles interviennent. La posture de la désimplification, malgré cette difficulté, s'avère néanmoins vitale pour affirmer et renforcer la crédibilité de leur existence.

Le seul point sur lequel divergent ces deux catégories de producteurs s'ancre dans les finalités, leur inscription institutionnelle pèse évidemment et rejaillit alors sur certaines manières de faire dans le travail de recueil des données. Les centres publics non universitaires collectent toujours spécifiquement leur matériau pour la recherche ; celui-ci n'a pas d'existence antérieure, pas plus qu'il n'a d'utilité ultérieure indépendante de la recherche. Les organisations professionnelles recourent fréquemment à un double procès, provoquant et invoquant des matériaux et les alliant à une double fonction de production des connaissances d'utilisation directe dans la sphère de l'action quotidienne, indépendamment quasiment de l'activité de chercher.

Le mode intuitionniste

Cette seconde façon de faire s'inscrit en continuité avec l'atmosphère sociologisante déjà soulignée. Elle procède d'une représentation que les sciences sociales tendent à donner d'elles-mêmes, marquant ses registres dans une hétérodoxie scientifique à l'égard des sciences dures. La volonté ne se soutient alors que d'un dépassement de l'ordre des choses et d'une inscription dans l'ordre des idées. Pour produire donc des intelligibilités du social, les approches méthodiques se substituent aux approches méthodologiques, la cohérence de la pensée à la rigueur de la démarche, l'esprit scientifique à la démarche scientifique. Une telle démarche oppose donc, à la rigueur procédurale et à la fiabilité des

outils, une pratique où s'allient bricolage, occasion et cohérence logique, inventivité et rhétorique. Cette pratique singulière, assimilable à une "dérive sociologique" par sa démarche et pas ses références, se veut ainsi rompre avec les frontières tracées par les découpages traditionnellement institués, découpage disciplinaire, découpage axiologique, découpage technique. En poursuite de modes de faire antérieurs, telles la volonté de déplacement de l'objet et une mise en problème épistémologique plus que rhétorique, cette posture impose un statut particulier au terrain. A la fois support de la démarche, à la fois occasion de rencontre, il se présente essentiellement comme le ferment des significations, comme le lieu de maturation des institutions plus que comme espace de vérification. Il est là davantage pour produire du sens par recoupement, imagination, ingéniosité que pour produire des résultats d'ordre causal par validation empirique.

Cette disposition se veut davantage art de faire que manière de procéder ; elle renvoie à une conception du travail de recherche plus proche de la réflexion philosophique que de la démarche scientifique (au sens des sciences dures), reposant sur une dénégation de l'absolutisation de l'idéal méthodologique de ces dernières. C'est en fait une mise à distance à l'égard de la référence positiviste qui se marque ici. Cette faille dans l'unité scientifique conduit certains chercheurs à développer l'investigation ailleurs et à s'écarter d'une volonté de démontrer la scientificité de leur pratique. Se voient ainsi prônés l'attrait et la fécondité de l'incertitude et du probable, du relatif et de l'intuitif. Ce moment d'interrogation des sciences sociales sur elles-mêmes, traversé par de multiples errements, les incitent à mettre en pratique et à défendre le pluralisme des points de vue et des rapports au terrain. De nouvelles pratiques, moins confiantes dans leurs certitudes et plus préoccupées d'éclairer que d'affirmer, sont alors mises en avant; Dans une autre finalité, j'ai tenté d'exposer comment après une longue éclipse, les approches qualitatives pouvaient retrouver une place que leur avait fait perdre l'engouement quantophrénique. "Le retour en force d'éthno-méthodes initiant à une autre manière de voir et permettant d'interpréter autrement nos propres ensembles sociétaux, le développement considérable des recherches-actions caractérisant des formes différentes (collectives, participantes ou impliquées) de la production de connaissance, la diffusion rapide de l'approche biographique, par-delà l'effet de mode, révélant l'ensemble des conjonctions sociétales dans l'unicité d'une situation

individuelle, tous ces indices, bien qu'ils ne soient pas les seuls, sonnent le glas de la domination quantitative sur le terrain de l'empiricité. Ils pointent à leur manière un virage dans les pratiques de recherche. Toutefois, les questions méthodologiques sont aussi des questions épistémologiques et théoriques, et il ne faudrait pas voir dans ces phénomènes uniquement les prémisses d'une alternative méthodologique. Ce qui se présente essentiellement sous l'apparence d'un retournement des méthodes n'est, en fait qu'un épiphénomène, un caractère marginal et en même temps particulièrement significatif d'un mouvement plus large. Ce n'est en quelque sorte que la partie la plus manifeste d'un iceberg, qu'il convient de lier à une conjonction d'interrogations tout à la fois éthiques, politiques, épistémologiques, théoriques et objectales, pour lui donner tout son sens" (2). En fait, c'est d'un véritable décentrement de la scientificité dont il s'agit.

Là encore, comme pour le mode techniciste, les options s'imbriquent les unes dans les autres et impliquent des manières de faire repérables à différents stades du recueil des données. Cette dérive sociologique caractérise une disposition uniquement présente parmi les centres universitaires et les associations de recherche. Sans en être une des postures dominantes, elle exprime néanmoins un des modes de faire possibles. Cette exclusivité relève en fait d'une interrogation plus large dans le champ des sciences sociales au sein duquel sont inscrits à des titres divers les deux types de producteurs. A la différence, organisations professionnelles et centre publics non universitaires y sont étrangers ; les unes parce que leur exercice de la recherche se limite à la recherche sociale, les autres parce que leur logique d'étude les éloigne d'une réflexion épistémologique. Sans doute même, ce mode intuitionniste et l'interrogation sur l'orthodoxie scientifique qu'il fait les dotant de caractères et de propriétés les identifiant nettement et surtout les différenciant d'autres producteurs engagés dans le champ de la recherche sociale. En ce sens, c'est justement ce genre de produit et de mode de production, notamment au niveau du terrain, qui les marque et les démarque, qui trace les frontières entre orthonomie et hétéronomie, tout en maintenant un consensus suffisant sur les manières de procéder pour unifier et identitariser les conceptions

2. SOULET M.H., "La recherche qualitative ou la fin des certitudes", in ouvrage collectif s/s la direction de J.P. DESLAURIERS, La recherche qualitative : résurgence et convergences, Chicoutimi, Presses de l'Université du Québec, 1985, pp. 11 à 29.

de l'activité de chercher, faute de quoi ce mode marginal ne fonctionnerait pas à la distinction mais à l'exclusion.

Toutes les pratiques proches d'un savoir-faire techniciste, suivant une logique procédurale stricte sont alors rejetées. Ainsi en est-il pour la pré-enquête, qu'elle soit en vue de tester les outils ou de parfaire l'échantillonnage. Il en est de même pour la présentation des outils de recueil des données, considérablement négligée, ce qui semble indiquer un moindre intérêt à s'étendre sur des considérations techniques pour valider la nature du travail produit. Ceci se remarque de manière atténuée pour les associations de recherche, sans doute plus soucieuses d'une conformité à une logique administrative et peu désireuses de prendre le risque de se voir non réattribuer un contrat si vital à leur existence. En quelque sorte, la pertinence de l'heuristique de l'analyse ne saurait se jouer de cet endroit par trop trivial.

En corollaire à ce déni des procédures, une telle posture privilégie les manières de faire d'ordre qualitatif. Les habiletés mobilisées ne sont pas de même nature pour conduire l'investigation sur le terrain. A la lourdeur et à la fiabilité du dispositif, il est substitué la souplesse et l'inventivité de la rencontre, ce qui ne signifie pas pour autant un refus ou un non souci de la maîtrise des moyens mis en oeuvre. Le recours à l'histoire de vie en témoigne. Son audience actuelle est grande, elle donne matière à de nombreux articles ou prises de positions, elle supporte nombre de travaux. Mais la réflexion qui lui est adjacente à chaque fois ne relève pas d'une présentation de son mode d'emploi, d'un domaine technique en quelque sorte, mais d'une discussion sur ses conditions d'emploi, d'un domaine théorico-épistémologique plutôt.

Le faible potentiel technique mobilisé, et souvent mobilisable notamment pour les associations de recherche ne pouvant disposer d'une infrastructure comme celle des centres publics non universitaires, explique pour partie le non recours à des enquêteurs. L'observation est toujours directe, d'autant plus que ce mode de faire institutionniste repose grandement sur le(s) chercheur(s) concepteur(s) du projet. Centrée sur la personne, sa capacité d'analyse et sa formation, en faisant véritablement l'outil privilégié du recueil à l'instar de la démarche clinique, une telle posture supporte difficilement un découpage du travail en opérations particulières, conçoit difficilement une division

technique du travail hiérarchisant des tâches, ce que redouble d'ailleurs le souci de visibilité de ces chercheurs les amenant à être présents sur l'ensemble du processus. Enfin, du fait même de l'inscription institutionnelle des producteurs, les matériaux recueillis le sont expressément pour la recherche ; provoqués, ils n'ont d'autre finalité que d'enrichir l'analyse, que de lui donner racine.

Les partenaires privilégiés de ces producteurs, à savoir les organismes scientifiques de commandite mais aussi, à un degré moindre, la DAS, soutiennent ce genre de façon de concevoir et de procéder, ou tout au moins acceptent de recevoir des rapports de recherche contenus par celles-ci. Pour la DAS, cela souligne un phénomène déjà noté, sa nature de commanditaire sans identité particulière, en faisant, dans la période considérée, davantage un financeur qu'un commanditaire. L'initiative des chercheurs s'avère prédominante à partir du moment où le financement de recherches contractuelles ne s'accompagne pas d'une définition préalable d'axes thématiques d'investigation ni de cadre plus ou moins précis indiquant la nature du rapport attendu, et ce d'autant plus à une époque où les associations de recherche et les centres universitaires se voient contraints d'investir la recherche sociale pour subvenir à leur fonctionnement quotidien. Ainsi, nombre de propositions de recherche parviennent de l'extérieur à la DAS à un point tel que ce n'est pas tant la DAS qui passe commande de recherches particulières que des sollicitations externes qui contraignent les responsables du bureau des études à prendre des décisions de financement. On comprend, dès lors, que les analyses proposées par les rapports de recherche subventionnés aient conservé leur caractère spécifique sans que cela ait prêté à conséquence. Pour les organismes scientifiques de commandite, leur nature même les conduit à privilégier un registre intuitionniste. Robert FRAISSE qui fut Secrétaire Général du CORDES souligne le rôle attribué à la recherche financée par des institutions comme le CORDES : être "des coups de sonde sur les fractures de la société". La recherche qualitative devient ainsi un mode de faire prisé par la capacité d'analyse qu'elle mobilise, éludant la fonction de synthèse traditionnellement adjointe. Le soutien aux sciences sociales est alors conçu sur la base de la diversité des regards, des positions des chercheurs. Il est mis en avant la poursuite de pistes originales, la significativité des points de vue. "On pourrait dire qu'au cours de cette période, le marché des propositions de recherche devient un marché d'offres. Des chercheurs provient l'essentiel des idées

d'investigations ; ce sont eux qui expriment et font prévaloir le plus souvent les nouvelles sensibilités du regard sur la société. Ils rencontrent un écho à ces orientations dans les services publics et, dans une moindre mesure, auprès de quelques chefs de grandes entreprises. L'Etat gouvernant écoute, plus ou moins attentif, triant ce qu'il estime pouvoir récupérer" (3).

Le mode actif

Il est, enfin, un autre mode de rapport au terrain, davantage tourné vers l'enrichissement résultant d'une interaction des activités de recherche et d'intervention que la fiabilité des procédures ou des qualités de curiosité et d'intuition. Ce mode actif repose sur une conception plus participative et impliquée des acteurs de terrain dans la production de connaissance. Il se présente comme une alternative méthodologique offrant les conditions d'un dépassement du couple sujet/objet et se présentant comme une possibilité de synthèse entre théorie et pratique. Ce recours explicite et conscient à la part de subjectivité et d'implication des chercheurs s'inscrit en réponse au relatif recul de l'orthodoxie scientifique. En même temps, ce mode actif traduit le volontarisme de l'action et l'impasse de chaque acteur social devant la nécessité de s'essayer à trouver ce qu'il faut faire. Quête de solutions qui soient applicables ou amélioration de l'existant, cette nécessité à changer traverse particulièrement le champ de l'intervention sociale devant faire la preuve de son efficacité et la pertinence des dépenses sociales qu'il engage. Ce souci trouve écho dans une conception active de la recherche impliquant une relative transférabilité immédiate des résultats dans l'action, ce qui engendre par effet de retour un enrichissement des données produites. Cette dialogique recherche/action, cet enrichissement réciproque devient une des conditions de validité de ce mode de faire au sein du travail social, ce qu'exprime nettement Liane MOZERE. "Car il semble bien que ce soit dans ce champ que l'on ait le plus réfléchi à la mise en cause des frontières souvent formelles entre recherche et terrain. C'est dans ce secteur que l'on a expérimenté des formes originales de travail, où par exemple les "objets" de la recherche devenaient des partenaires parties prenantes, à des degrés variables et selon des

3. FRAISSE R., "Les sciences sociales : utilisation, dépendance, autonomie", in Sociologie du travail, n° 4, 1981, p. 372.

modalités diverses. Cela ne découlait pas seulement d'un idéal démocratique (ne pas manipuler les gens enquêtés ou rencontrés, les usagers, etc.) qui pouvait animer certains, mais se fondait sur une hypothèse théorique, à savoir qu'aucun objet social (groupe, institution, etc.) n'est analysable s'il ne s'y produit un certain nombre d'événements, s'il n'apparaît pas, à un moment ou à un autre, une demande" (4).

Ce mode de faire actif, véritable zone molle de la production scientifique par l'hétérogénéité des produits sur laquelle il débouche, se présente en outre pour les praticiens de l'intervention sociale comme un moyen pour remplir leur mandat de reliance, de construire du changement en tissant du lien social. Il est ainsi l'occasion de trouver des modalités nouvelles de relation à leurs usagers par le biais de la mobilisation, de la conscientisation. Mais il offre également les mêmes propriétés pour les institutions et les organisations professionnelles, voyant, par ce mode de faire, une possibilité de dynamiser leurs membres, de les rendre parties prenantes d'un certain nombre d'actions, de les mobiliser autour d'elles par le biais de l'activité de chercher. Ce sont donc plusieurs logiques qui se côtoient au sein de cet engouement pour les "méthodes actives" de la recherche. Et la séduction qu'exercent ces dernières réside dans la représentation d'un dépassement des clivages liés aux positions sociales, d'une annulation des spécificités institutionnelles et donc d'une collaboration potentiellement effective entre ces différentes logiques.

Une fois encore, les producteurs développant une telle posture sont nettement identifiables, les associations de recherche à caractère général ou professionnel et les organisations professionnelles recourant à un chercheur externe. Les méthodes actives constituent une de leurs manières de faire privilégiées, à la différence des autres producteurs qui s'en détachent quasi totalement. Il est vrai qu'elle est particulièrement séduisante pour les praticiens de l'intervention sociale car elle annule les différences de statut. La mise en place d'alliances de travail entre chercheurs et praticiens met sur un même rang, sans préséance de l'un sur l'autre, les deux rôles. L'un et l'autre sont perçus comme acteurs sociaux détenteurs de modes d'analyse, de compréhension et

4. MOZERE L., "Le chercheur : de l'invention au bricolage", in Informations sociales, op. cit., p. 31.

d'interprétation différents mais équivalents de la réalité sociale investiguée. L'affirmation de la spécificité et de la complémentarité des regards suggère alors que l'opérationnalité, qui est ainsi à entendre comme capacité à produire de nouvelles formes d'intervention, se fonde sur un double phénomène de confrontation et de collaboration. Cette conception du rapport au terrain offre, pour le milieu professionnel de l'intervention, une image de changement et d'innovation en même temps que de compétence.

Les associations de recherche, quant à elles, profitent en fait d'un état de situation. L'activisme de la méthode suscite peu de crédit, pour ne pas dire de la défiance au sein du milieu institué de recherche. Ce champ devient alors à investir, fut-ce au prix d'un statut de "prolétariat" de la recherche", comme lieu d'exercice et d'expérimentation d'un savoir-faire et comme espace faiblement saturé permettant l'obtention des conditions d'activité des associations de recherche. Ainsi, compte tenu de la faible valorisation symbolique que connaît ce mode actif de chercher, il leur offre les conditions d'un exercice professionnel et permet à des chercheurs non reconnus institutionnellement de développer une légitimité technique et une compétence à chercher.

Cette posture se prolonge dans divers actes techniques plus particuliers comme le recours à des outils davantage qualitatifs, même si, en cette occasion, ce ne sont pas tant les techniques de recueil qui sont à lire comme outils de la recherche que la procédure même d'association d'acteurs sociaux dans l'activité de recherche. Celle-ci, particulièrement exigeante et délicate, nécessite un dispositif complexe pour pouvoir être maîtrisée, ce qui explique la nécessité d'en présenter les modalités au sein du rapport de recherche, que ce soit au coeur du texte ou en annexe. L'observation, cela va sans dire, est participante. Le recours à des enquêteurs pour recueillir le matériau annulerait tout bonnement le processus de socialisation de l'activité de chercher, qui est en fait la finalité même de l'activité de ces recherches particulières. Bien sûr, néanmoins, il est nécessaire de recourir à un ou plusieurs chercheur(s) extérieur(s), sinon l'enrichissement postulé par confrontation et réflexion des conceptions ne saurait avoir lieu. Toutefois, le chercheur est ici rapporté à un rôle de praticien de la recherche ; technicien ou méthodologue, il remplit une fonction de mémorisation du cheminement opéré au sein de l'activité de chercher. Tout aussi logiquement, le matériau recueilli présente la

double caractéristique de l'être, et pour des fins de recherche et pour des fins d'action ; ce double jeu est inhérent à la recherche-action, expliquant de la même façon que le matériau soit tout aussi bien provoqué qu'invoqué.

Le commanditaire qui soutient une telle disposition à l'égard du terrain est sans conteste la CNAF ; cette posture relève même explicitement des finalités qu'il attribue à la recherche. "Les recherches pourraient porter principalement sur les interventions au titre de l'action sociale, comme dans le passé, et aussi concerner les relations des services avec les allocataires puisqu'elles ont plus que la CNAF des possibilités d'expérimentation ; les caisses pourraient, en outre, privilégier les expériences pilotes, et les recherches-actions, associant sur le terrain, chercheurs et praticiens" (5).

4. LES DONNEES : TEXTE, PRE-TEXTE, PRETEXTE

En dernière instance, parmi toutes ces discussions autour de la méthode et des méthodes, par-delà les différentes manières de faire développées, se condense une question cruciale car ultime : le statut même des données produites. Quelles que soient, en effet, les habiletés mobilisées, les règles procédurales ou les arts de faire, reste à saisir l'utilité des produits récoltés. Certes, leur finalité prolongeant des choix antérieurs, poursuit des engagements effectués soit au niveau théorique, soit à celui du terrain. Néanmoins, la linéarité n'est pas automatique, nombre de fois des décisions d'utilisation des matériaux recueillis s'écartent du parcours pré-construit, s'arrêtent en chemin. Une partie importante des rapports n'atteignent jamais la phase d'explication. Les résultats factuels sont produits et ils deviennent à eux seuls la finalité du travail. Les données ne se transforment donc pas toujours en faits de signification s'inscrivant dans une logique argumentative, pas plus qu'elles ne sont systématiquement mises en rapport avec les hypothèses initialement posées. Les données se présentent alors comme autosuffisantes, elles forment à elles seules le support de la compréhension des situations qui doit alors consister en une

5. "La politique de la CNAF dans le domaine de la recherche", in Bulletin CAF, n° 6, 1976, p. 74.

opération relevant uniquement du lecteur et non plus du producteur. Elles deviennent alors auto-référentielles, en situant leurs finalités hors des engagements théoriques et des contraintes explicatives. Cette substitution moyen/finalité autonomise les données comme champ particulier auto-suffisant de la recherche, en même temps occulte toute possibilité de poursuivre le travail vers des fins d'explication. Elle caractérise un mode de faire qui renvoie à une conception posant la production de données à la fois comme refus de la poursuite d'une interprétation, à la fois comme valeur ultime de l'activité de chercher. Cette production de données constitue le coeur même de la recherche, en forme à proprement parler le texte. Cette posture est davantage développée par les organisations professionnelles, les associations de recherche de même nature ainsi que les centres publics non universitaires, relayée par la pratique des organismes professionnels de commandite. Le primat accordé au terrain et le souci de dissocier observation et interprétation en sont les principaux déterminants et donnent à l'activité de chercher une visée de compte-rendu de la réalité.

A l'inverse, d'autres travaux font de la production de données un prétexte. Pré-texte étant à prendre ici dans deux acceptions, suivant la présence ou non d'un trait d'union. Dans un cas, il s'agit d'un moment précis et intermédiaire introduisant, en continuité avec les choix antérieurs, les explications. Les données s'affirment alors comme support de l'explication, elles subissent un ensemble d'opérations les transformant progressivement en faits venant donner du corps à l'argumentation. De données, elles deviennent facteurs, types ou traits. Dans l'autre, il convient de parler de prétexte ; les données ne forment pas l'étai d'une démonstration, elles ne servent que de confirmation indirecte d'intuitions, de répondants à la curiosité, de balises à la dérive. Elles ne sont là que comme source d'inspiration, ce qui explique que leur utilisation ne suive pas un processus logique précontraint mais connaisse une rupture indiquant un déplacement de l'investigation, entre curiosité de l'investigation et rhétorique de l'argumentation. Ces manières de faire particularisent davantage, même si elles ne sont pas prégnantes, surtout pour la seconde, les centres universitaires et les associations de recherche à caractère général et universitaire. Le mode intuitionniste qui soutient parfois leur rapport au terrain en est l'initiateur.

Dans les différentes façons de procéder dans ce travail de terrain, à chaque fois, indéniablement, des conceptions de la recherche hétérogènes se traduisent. En même temps, les manières d'expliquer et d'étendre les résultats se voient induites. Explication, description ou interprétation, inférence statistique, inférence illustrative ou inférence significative, déjà, sont contenues dans les questions de méthode.

Espace 7 :
DE L'EXPLICATION

Si les espaces de rencontre antérieurement analysés s'avèrent la plupart du temps clivants, discriminant les producteurs par des modes de faire hétérogènes, ils n'en sont pas moins relativement univoques ; leur définition produit en effet un relatif consensus. Théorie, méthodologie, terrain opèrent une partition au sein des producteurs autour d'une unanimité de leur acception. C'est alors l'angle de vue, la position adoptée à leur égard qui particularise les conceptions de recherche. Théorie bienfaitrice ou dangereuse, méthode panacée ou repoussoir, le clivage ne peut fonctionner qu'à la condition d'une définition suffisamment homogène de la théorie ou de la méthodologie. La question est tout autre pour l'explication. D'abord qu'est-ce qu'expliquer ? A fortiori, en sciences sociales. Et là, les acceptions divergent, fondamentalement même. Ce n'est plus sur les utilités que s'affrontent les modes de faire, mais sur l'idée même d'expliquer. Le débat classique entre explication et compréhension, entre DURKHEIM et WEBER, revient en mémoire. Mais il se complexifie avec la présence, au sein de la recherche sociale, notamment du fait de l'hétérogénéité des producteurs, d'une conception de l'explication comme description perçue comme mode essentiel et plus réaliste de connaître. Qu'il s'agisse de lois inconditionnelles ou conditionnelles, vérifiables et soutenues par l'idée de falsifiabilité, d'une herméneutique accordant le primat à la compréhension et ou à l'interprétation ou d'un historicisme revendiquant l'analyse de phénomènes singuliers dans leur singularité par la formalisation des apparences, les positions se différencient tellement qu'elles conduisent à faire de cet espace de rencontre une aire d'ignorance. Des représentations de l'explication et de sa définition s'y côtoient en effet, sans jamais

avoir l'infime possibilité de se reconnaître réciproquement une quelconque identité, ne serait-ce que celle de l'altérité ou de la différence. Est ainsi déniée toute idée de partage de ce monde ; l'exclusivité des façons de concevoir et des modes de faire est alors requise. La césure devient nette, sans rémission aucune, entre bonne et mauvaise façon de faire, entre production de savoir et idéologie, entre scientificité et discursivité, entre vérité et énoncé de possibilité. La clôture de l'autre dans l'idéologie, fût-elle scientifique, s'avère condition *sine qua non* de sa propre affirmation et donc reconnaissance comme habileté à produire de la connaissance.

Espace à plusieurs voix entonnant chacune leur solo sans accorder à l'autre une existence dans la partition, l'explication est paradoxalement à lire à la fois comme clivage maximal, sans doute parce que final, des conceptions et des pratiques, à la fois comme condensation des conflits et des divergences dans une sphère de l'ignorance réciproque et de l'irréductibilité à tout compromis. De ce totalitarisme de la conception d'expliquer découlent des dispositions particulières pour transversaliser les connaissances produites sur un objet particulier à d'autres, pour opérer des inférences tendant à généraliser les savoirs. Derrière, en effet, les errements de l'explication, se profile un débat sur la scientificité des sciences sociales, axé essentiellement autour de la volonté nomothétique et de la possibilité d'une causation déterminante. Les conceptions du maniement de l'explication ainsi que les voies de la généralisation découlent des positions à l'égard de ces questions, positions qui deviennent, de par la fragilité "scientifique" au sens de vérifiable et de falsifiable de K. POPPER, des postures de force.

1. EXPLIQUER : UN ART OU UN ARTIFICE

L'explication en sciences sociales est un point noir. Rares sont ceux qui s'engouffrent dans une tentative de présentation des modalités pour y parvenir. Les manuels de sciences sociales, par exemple, sont bien souvent silencieux à ce sujet. Ils développent longuement les nécessités de la construction de l'objet et celles de

la rupture épistémologique ; ils s'attachent à une présentation détaillée des différentes techniques d'échantillonnage, de recueil et de traitement. Parfois, ils consacrent une partie de leurs efforts à la mise en forme et à la conception du rapport de recherche. Jamais, ou quasiment jamais, ils n'abordent l'épineuse question de l'explication. Le silence est de rigueur sur ce moment du processus de production des connaissances. La difficulté d'exposer un mécanisme intellectuel, une procédure de penser, y participe grandement. Néanmoins, le motif essentiel se situe ailleurs. L'explication est en crise, pour reprendre l'expression de Georges GURVITCH, en crise de définition. Aucune acception ne s'affirme et les usages divergent de manière irréductiblement inconciliable. Trois conceptions fondamentales se particularisent ici, chacune affirmant une dimension essentielle de l'explication ; une explication reposant sur un principe de causation déterministe et identifiant une relation constante génératrice d'un phénomène à un autre, assise sur une identité de conception entre sciences dures et sciences molles ; une explication refoulant la dimension expérimentale au profit d'une interprétation compréhensive des sens internes affirmant qu'il n'y a pas une seule forme d'objectivité et de vérité scientifique ; une explication qui, devant la variabilité et la discontinuité des cadres sociaux, particularise la formalisation de la singularité, assimilant la scientificité à la rigueur de reproduction de la réalité.

Expliquer, c'est décrire

Un des problèmes majeurs de l'explication en sciences sociales réside sans nul doute dans la nécessité de procéder à un travail préalable de formulation d'une reproduction intellectualisée de la réalité observée, c'est-à-dire d'aboutir à une production déréalisée fidèle autant que possible à l'original. Et comme les schémas permettant le passage de l'expérience vécue au concept restent à objectiver, l'explication se fige à ce moment de mise en forme et de reproduction. La description, à entendre comme une opération non médiante de représentation d'un phénomène à l'aide de ses propriétés repérables par l'observation, repose d'une part sur une investigation la plus exhaustive possible, d'autre part sur les procédures d'observation d'une fiabilité maximale afin de ne pas créer d'interférences rendant floue la photographie. Cette reproduction verbale procède de regroupements et de

systématisations des données visant à une mise en ordre produisant d'elle-même à une intelligibilité de l'objet analysé. Le fondement d'une telle disposition à l'égard de l'explication réside dans le caractère intangible de la réalité, celle-ci devant irréfutablement être afin de pouvoir être reproduite. Bien sûr, la prise de vue sous-entend l'idée d'une position ; alors, soit il convient d'en annuler au maximum les effets, soit il s'avère nodal de la rapporter à une utilité transcendante, pouvant être, dans le cas de la recherche sociale, une référence à la nécessité d'agir ou à la volonté de modifier un état de fait.

Tous les producteurs recourent à cette acception de l'explication indiquant d'une certaine manière qu'elle ne relève d'aucune posture particulière pas plus qu'elle ne sous-entend un quelconque tour de main. Cette pratique de l'explication ne se soutient à la fois que d'une représentation de la complexité des situations d'intervention et de l'enchevêtrement des phénomènes sociaux qui peuvent en constituer les éléments fondateurs, à la fois que d'un inachèvement du processus d'explication proprement dit. A chaque fois, point l'idée que la recherche sociale, du fait de la nature même de son objet, pourrait difficilement dépasser un statut de formalisation. La description pour la description se couple alors fréquemment d'une évacuation d'un cadre théorique auquel sont rapportés les éléments d'information ordonnés pour prendre signification. Elle se présente donc en corollaire de la volonté de tout dire, prenant lui-même racine dans une figure ternaire, la pluridisciplinarité, la rigueur méthodologique et le primat du terrain. Bien sûr, cette dernière configuration ne débouche pas automatiquement sur la description ; elle en est seulement la condition minimale de réalisation.

La logique d'étude caractérise on ne peut mieux une telle conception. Même si tous les producteurs y recourent, les centres publics non universitaires sont ainsi les plus prolixes en rapports soutenus par une pratique descriptive. Chercher devient une manière de produire des informations, les plus complètes et les plus sûres possibles, en se gardant de toute interprétation. L'appareillage technologique s'apparente alors à un garant de cette option visant à décrire la réalité. Toutefois, décrire n'est pas une pratique homogène, elle couvre des activités diversifiées pouvant aller de la monographie d'une institution ou d'un espace social particulier (quartier ou grand ensemble) à l'analyse multivariée sur une

population ou une mesure d'intervention à l'aide des variables identificatoires classiques ou de quelques autres de comportement, de motivation ou d'expectation, en passant par une formalisation typologisée ou par la narration plus ou moins factuelle d'expériences. Cette exposition, sous quelque forme que ce soit, d'une reproduction la plus concrète à une modélisation abstraite, devient une condition essentielle d'appui des prises de décisions externes. Logique d'étude donc en ce sens où il y a à la fois extériorisation de toute idée d'interprétation ou d'action, à la fois affirmation d'une nécessité de produire de l'information, de connaître ce qui est. Il est aisément compréhensible, dès lors, que tous les organismes commanditaires soient les destinataires et sans doute les sollicitateurs de tels travaux. Scindant en deux moments distincts production et analyse des données, les renvoyant chacune à une sphère autonome de pratique, la description sied particulièrement aux organismes professionnels et politiques de commandite, puisqu'elle les conforte dans une position de force, hiérarchisant recherche et décision ou action, subordonnant l'une aux autres, faisant de l'une le support des autres. Cette unanimité, tant des producteurs que des commanditaires, soulève question sur le statut épistémologique de la recherche sociale. Il impose en effet de s'interroger sur la nature et l'ampleur des connaissances produites. En d'autres termes, doit-on dénommer cet ensemble de pratiques recherche sociale plutôt étude sociale ? Mais, de ce fait, cela consiste à introduire un peu arbitrairement, en raison du flottement de ces acceptions et en même temps avec une certaine pertinence en raison même de cette portion importante de travaux supportés par une "explication descriptive", un clivage tendant à instaurer une hiérarchisation des pratiques. Quoi qu'il en soit, ce profil bas de la production de connaissances, à lire en fonction des positions et des conceptions comme un renoncement ou une imposition inhérente à la réalité à investiguer, est un des traits essentiels de la recherche sociale.

Expliquer, c'est démontrer

L'ambition de toute connaissance à volonté scientifique réside dans sa capacité à exprimer un processus générateur de l'existence d'un phénomène. Ce stade ultime de l'activité de chercher repose sur une acception tendant à concevoir l'explication comme la production d'une relation constante et causale entre

plusieurs phénomènes. Si, bien sûr, un déterminisme total ne saurait s'entendre en sciences humaines et sociales du fait d'un nécessaire relativisme culturel et historique, il n'en reste pas moins que l'idée d'un rapport de liaison entre l'apparition d'un phénomène et un autre, constitue une forme d'achèvement dans l'imaginaire de la recherche. Cela s'avère d'autant plus prégnant d'ailleurs au sein de la recherche sociale, dans la mesure où la nécessité de l'action est souvent corrélative à la représentation de connaître les causes de la situation et des éléments fondateurs du problème. Cette explication démonstrative repose à l'origine sur le primat expérimental de la scientificité, limitant l'objectif en l'insérant dans un registre unidisciplinaire ou unidimensionnel. Appliquée à un objet du champ de l'intervention sociale, elle est souvent assimilée à une fragmentation et à une réduction en raison de la complexité des situations et de l'interpénétration des facteurs. Isoler l'un d'entre eux de son contexte de signification risque en ce sens de le transformer profondément et de modifier radicalement ses effets. Aussi démontrer pour la recherche sociale revient le plus souvent à tenter de combiner plusieurs facteurs explicatifs dans l'apparition d'un phénomène. Même si se pose le problème du dosage de l'influence de ces facteurs et surtout celui de leurs interactions, en faisant simultanément des causes et des effets, une telle conception de l'activité d'expliquer trouve écho parmi les producteurs de recherche. Néanmoins, elle reste une pratique peu usitée, en raison notamment de l'habileté et du savoir-faire qu'elle nécessite pour donner sens à cette multifonctionnalité.

Procédant d'une volonté de similitude de la scientificité des sciences de la nature et des sciences de l'homme et de la société, conditionnée par un recours sans faille à une technologie maîtrisée et standardisée, annulant toute possibilité d'interférences idéologisées par le soutien d'un objectivisme total, la démonstration démontre aisément qu'elle est par excellence et par exclusive la science. Reflet de la science accomplie et de l'activité intransigeante de chercher, elle fascine. Statufiant la scientificité dans le savoir achevé et maîtrisé, elle suscite sa reproduction dans toute activité de chercher, et ce d'autant plus pour ceux qui, par statut et activité professionnelle, y sont étrangers. Les organisations professionnelles forment ainsi les tenants les plus nombreux d'une explication démonstrative, alors que les centres universitaires, *a priori* les plus proches et les plus initiés, s'en détachent relativement. Même si, comme pour la description, les producteurs

dans leur diversité y recourent tous, ce maniement de la logique expérimentale dans ses phases ultimes marque davantage le style de certains organismes professionnels. En fait, parmi ceux-ci, deux conceptions se distinguent, chacune fortement dépendante des organismes de commandite privilégiés. La CNAF semble, par nature serait-on tenté de dire, étrangère à toute idée de démonstration entraînant dans son sillage tout un ensemble de professionnels de l'intervention sociale en situation de recherche. Soucieuse d'une non sclérose des professionnels et d'une dynamisation de leurs pratiques, elle conçoit davantage l'activité de chercher, et donc le moment de l'explication, comme un moyen de modification des situations, de novation des savoirs-faire. Expliquer, compris comme production de relations causales constantes indiquant les modes de génition d'un problème social, apparaît en quelque sorte un détour superflu. A l'inverse, le CTNERHI tend à développer une image scientifique de la réflexion qu'il produit ou promeut sur le travail social. Le souci méthodologique et la volonté objectiviste qu'il exprime régulièrement par les voies de sa revue ainsi que par les modalités mêmes d'acceptation et de suivi des travaux, caractérisent en fait une conception expérimentale de l'activité de chercher que renforce sans nul doute l'origine disciplinaire des membres du Conseil de Recherche. Désireuse de développer un courant professionnel scientifique, cette institution devient, dans une certaine mesure, un espace privilégié où se développe une analyse scientifique, des pratiques et situations d'intervention sociale, encourageant les professionnels en recherche à suivre cette référence à la scientificité des sciences dures, condition essentielle d'un démarquage à l'égard du flou des pratiques et des discours idéologisants.

Expliquer, c'est interpréter

Face à cette dualité des positions, renoncement descriptif ou ambition scientifique, se particularise une troisième voie. Elle tend à réaffirmer la nécessité de la rigueur, mais sur d'autres principes que ceux en vigueur dans les sciences dures. Le respect scrupuleux de cette dernière démarche, le souci de la précision et de la validité des résultats, voire la prétention à la vérité sont perçus non seulement comme difficiles à atteindre, mais encore comme producteurs d'effets de blocage du processus d'invention au coeur

de l'activité de connaître. A la fiabilité des résultats et à la fermeté des procédures méthodologiques répondent alors l'originalité créatrice et la logique du travail théorique. La dynamique créatrice du connaître repose en ce sens sur une étroite imbrication entre idéologie et production scientifique, entre point de vue et connaissance. Cette conception, fragile du fait de l'impossibilité d'une frontière formelle entre objectivité et compréhension, se structure autour de l'idée d'interprétation du sujet connaissant.

Posture normative, l'explication impose d'inclure dans l'acte même de connaissance les conditions de ses possibilités. Posture herméneutique, elle soutient que l'interprétation n'a rien de subjectif et qu'elle constitue une expérience de connaissance et de vérité tout aussi valide, même si différente, que celle à laquelle puisent les sciences de la nature. Posture compréhensive, elle implique une représentation de l'intelligibilité des comportements humains au moment où ils agissent. A chaque fois, en tout état de cause, la position devient un angle de vue relativisant la réalité, la réinscrivant comme objet social de production dont il faut également analyser la constitution. A chaque fois, l'explication interprétative s'apparente à un art dont seul le producteur détient le secret.

Le relativisme théorique et épistémologique de cette conception, balançant de la dérive sociologique à la sociologie de la sociologie, sous-entend une telle habitude et une telle connaissance des règles implicites pour s'y mouvoir qu'il fait de cet usage de l'explication une affaire d'initiés, qu'il le rend inopérant et inutilisable pour des chercheurs non nourris d'un épistémologisme sous-cutané. Aussi est-ce une disposition caractéristique des associations de recherche à dimension universitaire ou générale ainsi que des centres universitaires, soutenue grandement par les organismes scientifiques de commandite. Elle se révèle par contre fondamentalement étrangère aux centres publics non universitaires car impensable en fonction de leur image de la science. Paradoxe vite levé néanmoins, où les uns, inaccoutumés à la pratique de recherche, développent une attitude soucieuse de rigueur procédurale et de respect des canons de la scientificité des sciences de la nature, où d'autres, inscrits quotidiennement par définition dans l'activité de chercher, promeuvent un mode de production de connaissances invalidant les principes formels de la scientificité sus-dite au profit d'une

représentation étayée sur des bases fondamentalement inverses. Paradoxe de la distinction où se mêlent hyper-correction et hypo-correction. Et là, évidemment, la position au sein de l'échiquier symbolique en même temps qu'instituant de la recherche, joue. Dure réalité que celle de ce paradoxe de la sur-conformité et de l'anticonformité, mais néanmoins réalité traversant de part en part la recherche sociale, si ce n'est la structurant.

Expliquer, un luxe superflu

Les clivages autour de l'explication opèrent en fonction d'une plurivocité du terme ; de la définition apportée s'originent des pratiques différenciées. Toutefois, au sein de la recherche sociale s'inscrit aussi le refus d'expliquer. Cet espace particulier de l'activité de recherche devient ainsi inutile, tout au moins superflu au regard des spécificités des phénomènes étudiés et des objectifs poursuivis. L'explication laisse tout bonnement place à d'autres procédures jugées plus pertinentes et congruentes à la dimension d'utilité.

Soit il s'agit d'un travail à finalité exploratoire cherchant à formuler un problème, à tenter de l'extraire de ses éléments de contexte pour lui faire prendre réalité. Liée à l'inscription de la recherche sociale dans une sphère d'intervention, politique ou professionnelle, sur des problèmes sociaux, cette conception ne cherche pas à dégager des causes, à produire des lectures de sa détermination ou de sa signification, mais à le faire apparaître, à lui donner corps. Il s'agit d'une opération de "monstration" et non d'un travail de démonstration. Les organismes de commandite politique, CNAF et DAS, à même d'impulser une décision, sollicitent ce style de recherche, non dans le sens d'une description des tenants et des aboutissants, mais dans la volonté explicite de visibiliser une population ou une situation sociale afin de prendre des mesures dans cette direction ou de donner consistance à une mesure prise. Elle constitue par contre une pratique mineure pour les rapports remis au CTNERHI ou aux organismes scientifiques de commandite, plus éloignés du champ politique.

Soit l'évaluation constitue l'objectif de la recherche. Là encore, expliquer est une activité superfétatoire. Chercher en ce sens consiste à rapporter un résultat à une intention, une situation à un projet. L'appréciation du décalage entre les deux procède d'une

logique administrative d'autant plus en vigueur dans une période où la justification rationnelle des actions devient une des conditions d'obtention des moyens. L'impératif d'une conception évaluative réside dans une méthodologie fiable à même de mesurer l'efficacité des actions et dans la capacité à objectiver des pratiques. La DAS sollicite, de par son statut nécessitant un retour en arrière sur des décisions, davantage ce type de travaux auxquels chaque catégorie de producteurs souscrit un tant soit peu.

Soit engager une recherche ne se soutient que d'une volonté de modification des pratiques, tout au moins d'élaboration et de mise à l'épreuve de propositions. Chercher devient élaborer de nouvelles règles d'action. L'applicabilité et les suggestions concrètes d'intervention deviennent des critères de pertinence sociale, voire scientifique, de la recherche sociale. Plus que d'empirisme, il convient là de parler de pragmatisme, considérant qu'il faut donner un statut particulier à l'action dans le processus de connaître mais aussi inféodant le processus de connaître à la production d'actions. C'est en ce sens que, lors d'un colloque sur la recherche en travail social, il a pu être développé l'idée suivante. "Est-ce que la recherche en travail social ne se caractériserait pas par sa visée opérationnelle, ce qui l'inscrirait dans une stratégie d'action à développer tant au niveau d'un contexte institutionnel que d'une population partenaire, et induirait, dès son début, une dynamique, un processus de développement qu'il conviendrait de maîtriser en référence à la finalité du travail social". "... Cette production, faite avec des moyens limités, ne répond pas entièrement à toutes les données du problème posé, elle ne comporte pas tous les critères de scientificité, mais constitue une première étape. Puisqu'il s'agit d'un travailleur social qui est dans l'action, après cette première étape, le retour à la pratique constitue un temps intégré dans le processus de recherche, un temps de vérification empirique qui redéclencherait une seconde étape faite de démarches vers la connaissance, la théorie..." (1). Les organisations professionnelles constituent quasiment les seuls producteurs à développer un tel souci de répercussion sur l'action en se dispensant d'un travail d'explication proprement dit. La CNAF et le CTNERHI, par leur nature professionnelle, soutiennent ce type de travaux plus que tout autre commanditaire. La première promeut davantage la dimension de rétroaction directe sur les pratiques, la dynamisation immédiate et

1. Colloque de la Recherche en travail social, op. cit., p. 77 et 87.

l'apprentissage collectif de nouveaux modèles d'action ; le second s'inscrit plutôt dans la rédaction de recommandations et dans la formulation de propositions sans mise en pratique interne à l'activité même de chercher.

2. LES VOIES DE LA GENERALISATION

Expliquer n'est point chose aisée, donc. En raison de l'impossibilité d'unir les définitions, le principe d'intellection permettant de passer de données concrètement observées à une production conceptuelle puisant sa force et trouvant son efficace dans le monde de l'abstraction reste un mystère dont l'accès suit des cheminements fort divers. Mais expliquer comporte aussi, dans son acception générique, la nécessité de l'extension de l'analyse produite à d'autres objets. Poser l'existence de relations entre phénomènes, dégager des facteurs explicatifs ou proposer un ordonnancement de la réalité débouchent immédiatement sur une interrogation de la portée à assigner à une telle conclusion analytique. La question de la généralisation se pose avec, derrière, l'épouvantail nomologique. La transversalité, qu'elle procède de l'application automatique, de l'analogie ou de l'inférence, ne peut être contournée à défaut de quoi l'analyse se condamne à une portée auto-centrique. Décrire, comprendre ou interpréter une situation donnée s'annoncent en effet, à eux seuls, insuffisants s'ils ne contiennent pas dans leur mode de production les modalités de leur transversalisation à d'autres situations partiellement similaires. Sous peine de quoi, expliquer devient un véritable travail de Sisyphe à renouveler pour chaque situation, sans économie d'échelle, sans enrichissement possible hormis celui que peut effectuer, par seule accumulation individuelle, chaque producteur.

Expliquer impose de généraliser. Là encore, les voies sont multiples et tout aussi secrètes. Néanmoins, elles procèdent de choix antérieurs. Sensibilisation, illustration, représentativité, intégration à un schéma théorique ne se soutiennent, en effet, chacune que de leur inscription dans une continuité d'activités. Ainsi, sensibiliser renvoie à une logique d'explication supportée essentiellement par l'idée d'une formulation de problème ou de sa

mise en évidence ; la représentativité prolonge des directions méthodologiques mettant en avant un mode particulier d'échantillonnage sous-entendant que l'inférence n'est possible qu'en liaison à des modalités maîtrisées de sélection des éléments constitutifs de la population étudiée ; l'illustration participe de plusieurs logiques, tant de celle d'une explication interprétative cherchant dans l'exemplification une manière d'atteindre une compréhension élargie que de celle d'une explication démonstrative visant par la formalisation d'une singularité à en éclairer d'autres par similitude ; l'intégration à un cadre théorique relève, quant à elle, de choix antérieurs prônant la production d'une problématique générale et une inscription dans un paradigme pour donner sens. Ces voies s'établissent donc en référence à une option antérieure ou à une posture d'ensemble, voire combinent le plus souvent plusieurs habiletés et dispositions pour produire un agencement particulier explicatif du mode de généralisation.

La sensibilisation

Procédant sur le registre, non de l'abstraction ou de l'intellection, mais du senti et de la perception, ce mode d'extension des résultats relève de la composante d'intervention de la recherche sociale. Celle-ci inclut, en effet, la volonté de connaître mais également de faire connaître des situations sociales. La sensibilisation, à mi-chemin entre une pratique militante et une pratique de décision, repose sur une acception de l'explication comme travail de visibilisation. La recherche est alors à entendre comme un moyen de donner corps à un problème social aussi bien au plan de la réalité en l'extrayant d'un contexte affaiblissant sa portée ou son ampleur qu'au plan des représentations en lui donnant consistance par le seul fait de le désigner comme objet d'investigation. Cette mise en évidence comporte de manière indissoluble une oeuvre de sensibilisation. L'extension ne se fait que sur le registre de la prise de conscience d'une singularité immédiatement universalisée. Généraliser revient à une mise en évidence qui, au lieu de se matérialiser par un seul travail de dénonciation inscrit par essence dans l'idéologie, prend les formes d'une rationalité scientifique validant d'emblée la légitimité de se préoccuper du problème en question. En ce sens, il s'agit d'un travail de production, de représentation, voire de symbolisation d'un objet-problème, supporté par l'échafaudage procédural ou

instituant de la recherche. Cette manière de faire s'apparente à une objectivation, à une activité consistant à exprimer et à formaliser ce qui, jusqu'alors, était non dit ou dit autrement, à nommer sur un registre de crédibilité ce qui, antérieurement, s'inscrivait dans un registre d'arbitraire.

Les milieux contact direct avec des situations-problèmes et soucieux d'agir en cette direction par idéal et/ou par fonction constituent évidemment les principaux, voire les seuls, utilisateurs de ce mode de généralisation. Ainsi, les organisations professionnelles et les associations de recherche de même caractère surtout - la constitution en association de recherche ayant ici une fonction instituante et légitimante dans l'oeuvre de désignation - y recourent à l'inverse des autres producteurs qui s'en détournent totalement.

La représentativité

La logique scientifique, dans son acception la plus pure, fonctionne sur ce mode de faire. L'inférence des résultats obtenus n'a de sens que si elle s'appuie sur une maîtrise des conditions de déroulement de l'expérience. Dans le cas des sciences sociales, cette conception passe par la production de normes de sélection des situations ou des éléments de situation étudiés, garantissant l'extrapolation à l'ensemble des situations analogues. La validité de l'élargissement, signifiant son caractère quasi automatique, repose, bien entendu, sur la maîtrise des procédures de détermination de l'échantillon. Sur cette base d'une rigueur probabiliste ou raisonnée, la reproduction des résultats, leur duplication pour ainsi dire, accorde une valeur à l'analyse de cas particuliers à la condition de respecter des règles formelles supportées par un maniement statistique. Inscrite dans une logique de l'induction quantitative, elle manipule les variables, contrôle l'observation et dégage des corrélations valides pour toute série d'objets semblables à celui étudié. Cette extrapolation de la partie à la totalité des parties participe d'une logique expérimentale offrant l'image idéalisée de la science. Elle se veut, par l'opération quasi mécanique d'inférence, la forme la plus fiable d'extension des résultats ; elle repose sur les fondements mêmes de la scientificité des sciences dures, annulant tout risque d'interférences, de pré-conceptions individuelles ou de schémas théoriques pré-formés. En ce sens, cette procédure

d'extrapolation, respectant l'originalité du singulier et garantissant l'inscription du processus d'extension dans une neutralité axiologique, se donne comme seule possibilité réellement orthodoxe de généralisation. Son introduction au sein de la recherche sociale forme un pôle dur de référence à la rigueur scientifique, puisant sa légitimité dans la fiabilité procédurale. Elle se présente comme le repoussoir de la tendance interprétative ou de l'empirisme sociologique, assimilées toutes deux à une pratique idéologisante de la recherche.

Rigueur et objectivité deviennent alors les conditions d'un accès à la vérité. Une telle disposition est à lire comme un désir d'assimilation aux sciences de l'homme relevant plutôt des sciences expérimentalisables et de la discrimination vis-à-vis des disciplines développant des analyses plus globalisantes et donc pensées comme plus imprégnées d'options idéologiques. Développer la recherche sociale en ce sens implique de dépasser tout dogmatisme, fût-il celui de la bienfaisance ou du militantisme ; seul un travail méthodologique rigoureux étayé sur un échantillonnage permettant l'extrapolation devient la condition pour y parvenir, respectant ainsi la déontologie du travail scientifique.

Deux types de producteurs, à l'exclusion des autres, soutiennent ce style de généralisation, les organisations professionnelles et les centres publics non universitaires, les seconds en faisant même quasiment une spécialité. A chaque fois, le protocole expérimental offre un terreau favorable. Cela procède, pour certaines organisations professionnelles, d'une volonté d'affirmer une science de l'intervention sociale, accouplant ce qui *a priori* semble antinomique, orthodoxie scientifique et travail social, pour enfanter une connaissance "vraie" de cette réalité sociale. Les seconds se centrent sur la nécessité de garantir les informations produites. Véritables bureaux d'étude sur le social, ils tendent à particulariser une forme de connaître ne puisant son sens et ne tirant sa légitimité que dans la dimension informative. La fiabilité des données ne se soutient alors que dans la mise en oeuvre de savoirs-faire produisant fidèlement les principes des sciences dures.

L'illustration

En décalage à cette inférence inductive quantitative, se distingue une forme d'extension de la compréhension du

phénomène à d'autres similaires, sur un mode d'induction illustrative. La perspicacité de la compréhension ou de la figuration s'oppose en quelque sorte à la fiabilité de l'explication représentative. L'opération ainsi mise en oeuvre s'apparente davantage à une inférence immédiate qu'à une inférence médiatisée par une procédure ou par le raisonnement logique. L'exemplification en devient une des formes privilégiées. Pierre BOURDIEU exprime clairement, dans un récent ouvrage, la nature de ce processus en le qualifiant de "stratégie rhétorique couramment employée pour "faire comprendre" mais en incitant le lecteur à puiser dans son expérience" (2). Un tel tour de main consiste en fait, par suggestion de significations, à induire un sens pour le lecteur qui devient alors producteur de sens également en comblant les blancs de l'analyse ou en les rapportant à son propre cas. Cette double intuition du sens, de production et de lecture, constitue un mode d'extension, non sur le principe de l'explication formelle ou du raisonnement logique, mais sur la base d'un glissement de compréhension par analogie effective ou plutôt par "analogisation" potentielle. Forme de pensée souple et adaptative, elle marque sa distance à une logique formelle ; elle s'apparente dans une certaine mesure à un travail de la *métis* en opposition à celui du *logos*. A l'idéation linéaire de la logique répond, au coeur même de l'activité scientifique de production de connaissances, une forme d'intellection polymorphe et oblique. Prenant appui sur la métaphore et l'allégorie, cette voie de la généralisation vise avant tout la signification, cherche à produire une compréhension transposable plus qu'un résultat généralisable. Le travail d'extension ne consiste pas en somme à une oeuvre d'amplification d'une preuve ou d'un constat par passage du particulier à l'universel, mais d'un glissement de signification d'une situation à un ensemble de situations ; il procède non d'un processus de connexions causales extrapolées mais d'une coordination de fonction significatives déplacées.

Cette totalité à manier la généralisation, se posant plus comme art que comme technicité, n'est pas l'apanage d'un seul type de producteurs, même si les centres universitaires s'y consacrent davantage. Seuls les centres publics non universitaires s'en excluent totalement, sans doute en raison de la non-fiabilité de la procédure et de la non-rectilignité de l'activité. Producteurs de résultats, ils se

2. BOURDIEU P., Homo Academicus, p. 11.

détachent de ce mode de généralisation par translation de sens qui ne s'appuie sur aucune donnée constatée avec certitude, mais seulement sur une congruence de significations. En fait, deux types de postures sous-tendent un tel mode de faire, un relevant d'une logique interprétative et l'autre d'une logique descriptive, ce qui explique et la présence des organisations professionnelles et celle des centres universitaires, ces derniers recourant à ces deux types d'explication. Dans un cas, le singulier ne forme sens que comme support métaphorique, dans l'autre, que par similitude transductive. A chaque fois, la logique de l'inférence médiatisée par la rationalité du *logos* ou de la représentativité est refusée au profit d'une translation de signification jugée plus à même de respecter les spécificités de l'objet, la complexité multifactorielle des situations sociales, ou de la discipline, l'hétérodoxie scientifique des sciences sociales.

L'inscription méta-théorique

Les voies de la généralisation s'appuient également sur d'autres modes que l'induction par exemplification ou par représentativité. L'induction analytique, caractérisable par une dimension problématique se distinguant de formes davantage assertoriques ou apodictiques, repose sur une conception différente de celle étendant à toute une classe d'éléments une propriété immédiatement donnée pour quelques-uns d'entre eux. L'amplification s'opère par colligation de relations constitutives d'un ensemble d'idées permettant de comprendre des perceptions jusque là confuses. A proprement parler, cela caractérise un processus reconstituitif de la pensée fonctionnant mi par raisonnement, mi par anticipation, remontant d'indices à des relations plus ou moins probables. Il convient donc là de parler d'induction théorique reconstruisant une chaîne logique, établissant des pontages et des passerelles entre des éléments de significations empiriques. Cette production discursive procède d'un raisonnement déductif mais prend appui sur la concrétude d'éléments partiels de sens. Aussi s'agit-il d'une induction discursive venant s'accrocher à un cadre plus englobant au sein duquel se réalise un travail de déduction et de "divination". Enoncé de possibilités ou conjectures, cette forme d'interprétation ne prend d'étai qu'en rapport à une structure englobante de significations, à un ensemble de propositions formant un système d'où il est possible de tirer des

conséquences à partir d'une confrontation avec des données empiriques. Cette inscription paradigmatique devient en quelque sorte la modalité d'extension du sens en même temps que celle de production du sens. Elle permet de raccrocher des observations à un ensemble organisé de significations communément admises comme valides de manière générale pour expliquer une classe de phénomènes. Par effet de paradigme, elle constitue à un moment donné un cadre intellectuel consensuel servant de guide à l'explication d'une situation partielle et locale. Elle contribue, en tant que pratique discursive, à indiquer, par l'accord contextuel qu'elle garantit, les procédures conceptuelles ou propositionnelles visant à expliquer tel ou tel aspect, à produire des significations consensuellement acceptables.

Le renvoi à une méta-théorie comme mode d'amplification, mais aussi comme mode de validation, de l'explication se situe dans le champ de l'abstraction ; en ce sens, il n'est envisageable que pour les travaux supportés dans leur conception par l'élaboration d'une problématique locale et d'une élucidation des passerelles entre localité et globalité. Ce double travail ne peut s'effectuer que dans une sphère de la contrainte logique et du raisonnement formel, inscrivant une dimension au sein même d'une oeuvre par définition, comme l'est la recherche sociale, empirique. Cette manière de procéder repose en fait sur la mise en référence de l'explication locale avec une architectonique d'ensemble soutenant les opérations d'inférence. Toutefois, compte tenu des spécificités des sciences sociales, celle-ci ne saurait être qu'un processus d'approximation tentant de dégager des invariants conceptuels et des connexions de significations.

Appelant un maniement de l'abstraction et la volonté de se mouvoir dans la discursivité, ce mode de généralisation par inscription méta-théorique rebute particulièrement les producteurs participant, par définition, d'une logique de la concrétude. Les organisations professionnelles et les associations de recherche à caractère professionnel y sont ainsi étrangères ; à l'inverse, les centres universitaires et les associations de recherche à caractère universitaire ou général en font un terrain de prédilection, retrouvant un espace maîtrisé de pratiques. Autant pour les premières, il importe de maintenir l'investigation dans la matérialité des situations d'intervention et de la rapporter à une dimension d'utilité, autant pour les seconds, il s'avère vital de réinscrire

l'activité de chercher dans une sphère de l'intellection théorique. A chaque fois, c'est la légitimité de l'énonciation, de la prise de parole qui est en jeu ; celle-ci ne pouvant se rapporter pour s'autoriser et être autorisée, qu'à la position occupée et à l'espace d'émission. Cette triangulation, espace d'inscription-mode de faire-autorisation de parole, constitue en fait le noeud de la diversité de la recherche sociale et la nature des affrontements de conception. Cet univers de représentations concurrentes et antagonistes est structuré par la revendication à l'existence au nom d'une prétention, souvent exclusive, à la vérité, en l'occurrence ici à la prétention à la scientificité.

Le refus auto-centrique

Toutefois, l'idée même de généralisation ne soulève pas l'unanimité au sein de la recherche sociale. Quelques producteurs, rares néanmoins, n'en voient pas l'opportunité. Cela tient, pour une grande partie, à la nature même de la recherche sociale, traversée par une logique d'étude et par une logique de professionnalité. En fait, il s'agit de ne considérer comme objet de connaissance que l'objet concret d'investigation. Ce refus, ou ce refuge, auto-centrique participe d'une volonté égo-centrique. Les résultats ne valent que pour l'institution à la fois réalisatrice et objet de la recherche ; il n'est pas question de pouvoir les généraliser dans la mesure où ils ne visent pas un procès de communicabilité ni d'enrichissement des connaissances, mais simplement la production de forme, essentiellement utile techniquement à l'intérieur de l'institution et légitimante à l'extérieur. Cette volonté de connaissance purement internalisée, se voit prolongée par les producteurs se soumettant rigoureusement et scrupuleusement à la commande. La rigidité de la demande institutionnelle étant respectée pour des visées souvent financières, les associations de recherche, parfois soucieuses de ces contingences, fournissent ce travail de miroir de l'institution et de formalisation des pratiques à des fins d'enrichissement technologique et d'affirmation extériorisante d'une compétence ou d'une habileté à agir. Mineure au sein de la recherche sociale, une telle conception marque néanmoins de son sceau les productions, soulignant, en dehors des divergences sur les modes de faire, les diversités des finalités.

3. L'EVENTAIL DES PRODUITS A GENERALISER

Expliquer et généraliser, certes. L'emphase ci-dessus mise sur les procédures ne doit pas conduire à négliger le produit. Autrement dit, par-delà le fait même que l'extension se fasse par la voie de l'illustration, de la sensibilité, de la représentativité ou de l'accroc méta-théorique, voire ne se fasse pas, il convient de cerner ce qui est l'objet de ce mouvement du particulier à l'universel, du local au général. En dehors des modes de transversalisation des résultats, encore faut-il donc examiner ce qui est énoncé comme résultat. Il n'est en effet aucune commune mesure entre véhiculer, d'un espace d'application à un autre élargi, une méthode, des résultats factuels ou explicatifs et une problématique d'analyse. Les produits déplacés soulignent explicitement l'accent mis sur une dimension particulière à la recherche, qui la reproduction d'une mise en dynamique des pratiques professionnelles, qui un enrichissement des informations et des preuves à des visées d'assurance des décisions, qui un élargissement des énoncés théoriques à des fins de compréhension du corps social. Le mode de traitement des données recueillies dépend de ce qu'il convient d'étendre, le produit de l'inférence rejaillissant sur les modes de l'inférence.

Dans une recherche qui se donne d'emblée comme inscrite dans un champ d'utilité, comme déterminée par son rapport à l'intervention, la production de résultats extensibles à d'autres situations que celle directement investiguée, paraît en constituer un des objectifs principaux. Nombre de producteurs y souscrivent donc, particulièrement ceux en proximité avec l'action et ceux sous-tendus par une logique d'étude. Ainsi, la plupart des organisations professionnelles, des associations de recherche de même caractère et des centres publics non universitaires, mais aussi une partie des centres universitaires, s'efforcent de généraliser les résultats auxquels ils sont parvenus, résultats pouvant tout aussi bien signifier données factuelles, explications causales ou interprétations formelles. Une définition aussi englobante du terme explique que l'extension que visent ces producteurs soit une partie majeure de la recherche sociale, relayée d'ailleurs par l'ensemble des commanditaires.

Néanmoins, il est d'autres produits que tentent de généraliser la recherche sociale. Ainsi, la méthode constitue un des

objets de ce transfert d'une configuration singulière à une dimension plus universelle. Une telle volonté caractérise d'ailleurs une acception limitée de méthode, tout au moins le fait que le promoteur/destinataire de ce type de manière de faire soit la CNAF le suggère. Plus que de techniques de recueil ou de traitement, de modèles de formalisation ou d'utilisation d'indicateurs nouvellement validés, il s'agit de stratégie, et plus particulièrement de la recherche-action et des formes associatives de production simultanées de connaissances et d'action. La CNAF, essentiellement promotrice de ce mode de conception de la recherche, s'appuie pour ce faire sur la totalité des producteurs, hormis les centres publics non universitaires peu enclins et/ou peu habitués à soutenir un tel usage de la recherche. Ces recherches, réalisées dans une perspective d'action, ne se soutiennent alors que d'une transposition des procédures ayant enrichi, dynamisé ou expérimenté les modes d'intervention professionnelle. Simultanément, elles manifestent un souci de concrétude des résultats pour déboucher sur des propositions concrètes et développent des "méthodologies de recherche" se réclamant de l'enquête-participation ou de la recherche-action, incluant une participation des travailleurs sociaux de base au processus de recherche. C'est donc ce mode d'intégration des praticiens à la recherche qui, une fois expérimenté et validé par satisfaction professionnel-politique, constitue l'objet à généraliser, ou du moins à renouveler dans des situations analogues. La question de l'extension se fait ainsi moins sur la base d'une inférence de connaissances ou de significations que sur celle soit d'un diffusionnisme pédagogique, soit d'une prise en compte institutionnelle d'actions expérimentales.

Enfin, l'angle d'attaque choisi pour développer l'analyse ou pour obtenir des interprétations constitue un dernier produit dont il est possible d'étendre la portée. Le résultat du travail, comme ses prémisses d'ailleurs, réside dans la problématique ou le mode de lecture retenu. Son efficace devient en quelque sorte ce qu'il convient de transversaliser. La reproduction n'est plus celle de la méthode de recueil, de traitement ou de dynamisation, mais celle d'analyse. La mise à l'épreuve d'un modèle théorique et son enrichissement lors d'une investigation singulière ne se soutiennent que de son déplacement à d'autres investigations ; la finalité recherche n'étant pas tant de produire des résultats que des grilles de lecture. Les centres universitaires, les associations de recherche à

caractère général ou universitaire, en sont les principaux promoteurs, soutenus par les organismes scientifiques de commandite et la DAS ; la présence ici de ce dernier commanditaire peut surprendre. En fait, elle indique uniquement que cette institution reçoit des produits sans spécificité en raison d'une logique d'étude qui la conduit à ne promouvoir aucune politique de financement et de production à la différence des autres commanditaires, et donc à recevoir davantage ce que les producteurs contractants estiment possible de lui remettre, compte tenu de l'image politique et institutionnelle qu'ils se forgent d'elle et de sa demande de recherche.

Espace 8 :
DE L'UTILITE

La recherche sociale, parce que recherche contractuelle, inclut d'emblée dans son champ la référence à un domaine de pratiques sociales avec, plus ou moins médiatement, l'idée d'une application des résultats. L'inscription de la recherche sociale au sein de la politique et de l'intervention sociale, tant par son impulsion que par son mode de financement, est en effet si prégnante qu'elle constitue une pratique effective de celles-ci. Néanmoins, là encore, les conceptions s'opposent. Les définitions mêmes de la recherche sociale portent trace de ces divergences. Certains, comme Roger Benjamin, mettent en avant la dimension d'application pour la qualifier. "En fait, il semble bien qu'il faille tenir les deux bouts de la chaîne et reconnaître que la notion de recherche sociale tient sa richesse des deux concepts qu'elle véhicule : celui de société et celui d'utilité. **La recherche sociale serait alors une recherche qui concerne la société et qui est utile au bien de la société**, quelle que soit, rappelons-le, la conception que l'on se fait du bien de la société. La recherche sociale entre donc bien dans le cadre des sciences sociales (économie, sociologie, etc.) mais, **en plus**, elle est utile au bien de la société. Elle prend en considération la "société-objet" tout en étant animée par le souci de la "société-projet" " (1). D'autres, au contraire, s'efforcent de prendre leurs distances à l'égard d'une acception utilitaire de la recherche sociale. Catherine Lalumière expose ainsi les dangers d'une perspective centrée sur l'utilité au plan de la richesse de l'analyse et du niveau de compréhension des phénomènes étudiés.

1. BENJAMIN R., "a notion de recherche sociale" in Recherche Sociale, 1971, p. 9, souligné par l'auteur.

"Il paraît important que certaines recherches en sciences administratives, les plus fondamentales, soient dégagées de tout souci d'efficacité... cette indépendance doit permettre une vision globale, critique sans être destructrice, indispensable à la connaissance des phénomènes étudiés... Le souci d'efficacité ou de réformes pratiques, s'il peut souvent constituer une utile incitation à la recherche, peut également constituer un frein en enfermant cette dernière dans un cadre trop étroit, limité précisément par les buts assignés aux réformateurs par le pouvoir politique, l'opinion publique ou par eux-mêmes" (2).

C'est en effet au niveau des finalités que s'inscrit une dimension d'utilité au sein de la recherche sociale. Tout d'abord, l'objectif de la politique contractuelle consiste à amener les chercheurs à porter plus d'attention aux problèmes sociaux. C'est d'ailleurs à cela que tentent de répondre un certain nombre d'arguments émanant de chercheurs se défiant d'une conception de sciences sociales de service. Refusant l'accroissement de leur reconnaissance sociale par l'octroi d'un rôle d'expert ou de consultant au nom de la crainte d'un renoncement à des préoccupations en matière de connaissance fondamentale, ils affirment que le but de la recherche n'est pas d'apporter un complément technique mais bien davantage un supplément d'âme. Ensuite, ce type de recherche cherche à réinjecter le résultat des investigations, sous quelque forme que ce soit, dans l'espace de pratique. Il situe en effet son projet de connaissance au cœur même de l'action sur le social où, par conséquent, sa contribution, quelle qu'elle soit, est sujette inéluctablement à exercer des influences au plan des discours et représentations comme à celui des analyses et des interprétations.

Toute une partie de sa contribution se joue d'abord à un niveau technique, mais il est aussi un domaine où, paradoxalement, s'exerce son utilité, l'aspect politique de la légitimité à intervenir. Cet entrecroisement des dimensions d'utilité est patent au niveau du champ politique. D'une part, la recherche sociale, de par sa nature de productrice d'informations et de points de vue différenciés, s'avère être un savoir d'appoint complétant la pratique administrative. En permettant une meilleure connaissance des situations d'intervention, elle contribue à la gestion des domaines de la politique sociale. L'extériorité des producteurs imposant et

2. LALUMIERE C., in Colloque Administration-Recherche, CNRS, 1977, p. 18.

supposant l'écart et la distance se révèle essentielle dans la mesure où elle autorise une lecture et une interprétation de pratiques semblant objectivées ; c'est-à-dire *a priori* non partisans par rapport aux contingences de l'action. D'autre part, cette fonction miroir, offrant la possibilité de dépasser une relative incapacité du commanditaire à se saisir ou à saisir son champ d'action, inscrit l'utilité de la recherche dans un autre registre. Cette idée souligne que la recherche sociale exerce une fonction de légitimation par son existence même, fût-elle non utilisée ou même non utilisable. En fait, elle participe, par le seul fait de situer un objet de recherche comme intérêt social, à faire reconnaître le champ d'investigation qui est le sien comme champ légitime de prise en compte et donc d'intervention. Cette utilité politique ne se dissocie pas de l'utilité technique, même s'il convient d'insister sur leurs disparités.

Une analyse identique peut être menée pour le champ professionnel où l'utilité jouxte la légitimation. La recherche sociale s'inscrit en effet dans une politique d'ensemble d'action sur le social qui, sans négliger les aspects de fundamentalité et d'excellence de la fonction recherche, accorde "par nature" le primat à la pertinence professionnelle des problèmes traités et à la praticabilité des solutions proposées. L'objectif de toute une partie de la recherche sociale, notamment celle développée par les professionnels de l'intervention sur le social, se centre autour de la solution à des problèmes sociaux courants ou à des problèmes de disponibilité ou d'accessibilité des services. La recherche sociale veut alors poursuivre ses efforts vers l'affinement et le renouvellement de la technologie des interventions. En même temps, toujours à des fins de pratique professionnelle, il importe d'avoir une image globale du contexte d'action ce qui contraint à la production d'études descriptives sur les populations. Ainsi, la pratique et la demande professionnelles de recherche renvoient fréquemment à une utilité immédiate des résultats, se matérialisant par leur opérationnalisation mais aussi par une procédure de légitimation des pratiques antérieures ou actuelles. Le développement de la recherche évaluative dans ce milieu professionnel, ayant pour objectif l'administration de la preuve de l'efficacité des services, en porte témoignage. Mais d'autres considérations politico-symboliques jouent également à ce niveau. La recherche est perçue comme une nécessité pour l'intervention professionnelle sur le social pour dire mieux ce qu'elle est et pour

participer effectivement à ressouder les liens identitaires de la profession.

Néanmoins, l'utilité médiata ou immédiate de la recherche sociale ne peut à elle seule constituer une analyse de la contribution de cette pratique. Comme toute recherche, elle situe des ambitions aussi au plan de la production de connaissances, de leur renouvellement ou de leur extension ainsi qu'à celui de l'affinement ou de la mise à jour de nouvelles procédures méthodologiques. Bien sûr, il ne saurait être question de procéder à un travail à proprement parler évaluatif dans la mesure où un tel objectif, d'ailleurs hors des fins de ce travail, présupposerait la production d'une référence idéalisée de ce qu'il convient de produire pour apprécier s'il y a ou non contribution de la recherche sociale dans ce domaine. Cet indice étalon à l'aune duquel rapporter les recherches réalisées n'est pas, en fait, imaginable, hormis par l'imposition d'une représentation du devoir-être de la recherche sur une autre. C'est à l'intention qu'il faut apporter attention et non à la concrétisation. Un tel objectif supposerait en outre l'inclusion d'une dimension longitudinale, faute de quoi elle ne pourrait que se cantonner dans le prédictif. Tout comme il semble délicat de présumer des possibilités effectives de réalisation des propositions et/ou recommandations au plan de l'action, il paraît improbable de se prononcer, au seul vu du rapport, sur la nature des résultats théoriques ou méthodologiques produits.

1. PRODUIRE DE LA CONNAISSANCE : UN INTERET EN BEMOL

La recherche sociale inscrit tout un pan de sa contribution, par définition quasi tautologique, dans le champ d'un enrichissement des connaissances scientifiques. Les finalités poursuivies se situent pour partie du côté de l'explication ou de la compréhension des phénomènes ; les objets investigués sont alors appréhendés en référence à des schématisations théoriques pour lesquelles les recherches particulières sont une occasion d'être testées. La contribution de la recherche sociale s'inscrit ici à deux niveaux : celui du développement de connaissances nouvelles sur

des objets empiriques et celui de l'approfondissement et de l'élargissement des cadres théoriques donnant sens aux interprétations développées sur le social. Néanmoins, ces intentions sont rares, en tout cas sont rarement exprimées dans les rapports. Plus de la moitié de ceux-ci ne posent jamais leurs objectifs dans la production scientifique. Encore plus rares sont les travaux s'efforçant de construire une théorie originale, dépassant la théorisation locale et se présentant comme minimalement transversalisable. Ces constatations appellent quelques interrogations sur le statut épistémologique de la recherche sociale et sur la nature du champ de connaissance qu'elle contribue à produire. En fait, l'originalité conceptuelle est ici en point de mire. L'importation est donc de mise ; elle ne saurait soutenir une volonté de transversalisation des connaissances. Le champ de l'intervention sur le social est objet ou occasion d'approfondissement ou d'élargissement des schémas théoriques existants par ailleurs, mais ne se veut pas, en quelque sorte, producteur de problématiques théoriques extensibles à d'autres champs de pratiques. Malgré l'expression fréquemment renouvelée d'une spécificité du travail social, de son statut disciplinaire, jamais il ne semble que ces affirmations énoncées à l'occasion de colloques ou de prises de positions diverses ne se prolongent en intentions explicitement formulées dans la réalisation de recherches particulières. Se voit ainsi invalidée, non par impossibilité de mise en oeuvre mais par refus d'intentions concrètes par-delà le credo discursif, l'idée de concepts médians. Il n'est pas ici question, dans notre analyse, une fois encore, de se prononcer sur la validité de telles énonciations dans la mesure où cela induirait, implicitement tout au moins, l'idée d'une évaluation sous-entendant que ces déclarations d'un statut disciplinaire ne se traduisent pas effectivement au plan des résultats de recherches concrètes, mais davantage qu'elle ne sont plus objet d'intention et donc d'investigation quand il y a recherche effective dans la pratique de recherche. L'objectif est en quelque sorte de nature différente : à l'un, l'affirmation d'une identité professionnelle par le biais d'un étai sur l'idée de recherche ; à l'autre, l'enrichissement de la technologie d'intervention ou la légitimation d'actions particulières. Dans ce dernier cas l'utilité est à lier à l'action et non à la connaissance ; s'il y a transversalisation, il s'agit d'actions produites et non de cadres explicatifs ou interprétatifs. La recherche sociale, ainsi conçue, renvoie à une contribution au plan de l'affinement des compétences

professionnelles, de l'amélioration de l'action, voire à celui de la capacité de changement. Elaborer des problématiques, compléter ou infirmer des modèles théoriques, développer des schémas explicatifs des situations relèvent d'une recherche d'un autre ordre appartenant davantage aux sciences sociales, pensées ainsi comme extériorités pour la réflexion sur le champ de l'intervention sociale.

Le CTNERHI ainsi que les organismes scientifiques de commandite se voient néanmoins attribuer des documents de recherche incluant des intentions de contribution à la connaissance scientifique. Tous les types de producteurs y participent ; cependant, ceux dont la production en la matière est la plus élevée se regroupent dans les centres universitaires et les associations de recherche à caractère général ou universitaire. La qualification universitaire joue ici à plein. Les chercheurs inscrits au sein de la "communauté scientifique" trouvent leur encouragement à poursuivre leurs recherches dans l'approbation des membres de la communauté. Leur carrière, fussent-ils regroupés au sein d'une association de recherche, est fortement liée au jugement de pairs ; l'appréciation des publications se situe essentiellement dans leur niveau de contribution à la compréhension théorique des phénomènes. Cet état de fait, malgré son aspect par trop outré peut-être, induit l'ensemble des choix de recherche des chercheurs appartenant aux universités ou aux organismes institués de recherche. Néanmoins, sans doute en raison de la relative jeunesse de certains d'entre eux dans le champ de l'intervention, déjà relevée antérieurement, joue une fascination de l'utilité et des nécessités d'agir, ce qui les amène, plus que les associations de recherche rompues aux attraits de ce milieu, à délaissier les préoccupations d'enrichissement des connaissances au profit du perfectionnement des modalités d'action.

Nonobstant ces derniers producteurs, cette posture de recherche s'apparente donc au soutien d'une problématique déjà constituée, notamment par son application à une gamme de situations concrètes. Il s'agit alors de l'affinage, par mise à l'épreuve, d'une construction théorique dont chaque recherche particulière n'est qu'un moment. L'application d'une grille théorique à un objet nouveau devient en soi porteur de connaissance ; il y a là, comme le note R.K. MERTON, l'essence de la contribution de la recherche empirique à la recherche fondamentale dans cette refonte de la théorie ou tout au moins

dans sa réorientation sur la clarification de concepts testés. Il est une autre dimension à laquelle participe ce type de recherche, la connaissance d'objets empiriques. La production de référents conceptuels comme l'enrichissement théorique se voient relégués au profit de l'éclairage d'une situation concrète sous un jour nouveau. La contribution scientifique repose alors sur l'étude et la légitimation d'un nouvel objet, le constituant comme objet d'investigation scientifique. En quelque sorte, le renversement épistémologique lit et lie différemment, contribue à construire un objet au plan cognitif, appelant par là même la poursuite d'autres travaux. Il s'efforce de rompre avec une dimension descriptive de la recherche ; la valeur scientifique provient en ce sens de l'heuristique de l'angle choisi et non du dispositif technique employé.

2. UN TERRAIN D'ENTENTE : LA SUPERFETATION DE LA CONTRIBUTION METHODOLOGIQUE

L'aspect méthodologique de la recherche fascine. Pourtant, rares sont les producteurs revendiquant une contribution de leurs travaux à la dimension méthodologique. Cette unanimité dans le rejet de la méthode comme finalité de la recherche repose paradoxalement sur la toute puissance qui lui est accordée comme moyen de produire de la recherche. Cette sublimation va de pair avec une forme de lucidité révérencieuse, d'humilité même, qui la constitue comme domaine sacré. La méthodologie s'apprend, la recherche sociale ne saurait se donner comme objet de l'enrichir, et encore moins de la réformer. L'entreprise dépasse les objectifs et même les capacités. La recherche sociale se trouve en quelque sorte en-deçà de telles préoccupations. D'un côté, les organisations professionnelles et les associations de recherche de même nature, enracinées dans l'action, cherchent la Méthode Pertinente qui leur permettrait de mieux agir. Elles tentent de comprendre leur réalité à l'aide de grilles proposées de l'extérieur. Jamais elles ne se hasardent hors du champ de l'emprunt pour développer leurs propres modalités procédurales. Autant cela s'apparente à l'ordre du possible pour la théorie, autant cela s'annonce impensable pour la

méthode. L'élargissement et le renouvellement méthodologique constituent une pratique et un objectif particuliers, voire exclusifs, des sciences sociales ; en ce sens, la recherche sociale reconnaît et revendique un statut de recherche appliquée. Si le milieu professionnel de l'intervention sociale souhaite être habilité à effectuer des recherches, il le réclame au nom de l'originalité de sa perspective relevant d'un savoir-faire qui lui est propre, jamais au nom d'un maniement particulier d'une méthode ou d'une habileté technique. Une telle analyse, toutefois, génère d'elle-même son exception quand finalité et moyen se trouvent confondus, notamment dans la recherche-action. Il s'agit bien en effet d'une disposition procédurale particulière que se chargent d'impulser de l'extérieur nombre de praticiens. En posant la recherche-action comme moyen privilégié de compréhension et d'action, les milieux professionnels participent à inscrire ce type de recherche sur les registres authentifiants de la méthodologie canonique. Par là même, c'est-à-dire en raison de sa double composition méthodologique et activiste, la recherche-action s'identifie par nature à une procédure professionnelle de recherche, et ce d'autant plus qu'elle suscite *a priori* peu de crédit au sein de la "communauté scientifique".

D'un autre côté, les centres universitaires et les associations de recherche à caractère universitaire ou général, du fait même qu'ils s'engagent dans une pratique contractualisée de recherche, ne se fixent pas comme objectifs un approfondissement ou un enrichissement méthodologique. Ces finalités relèvent davantage à leurs yeux de financements réguliers de recherche par le truchement de procédures instituées de subventionnement. Seul un travail de longue haleine, nécessitant donc un soutien durable, peut déboucher sur de tels résultats. La recherche contractuelle, parce que recherche empirique, se situe à l'opposé de telles préoccupations. Tout comme elle n'était bien souvent qu'un espace de mise à l'épreuve de problématiques théoriques antérieurement élaborées, elle est perçue comme lieu de mise à l'oeuvre de modalités technique conçues ailleurs, même si, là encore, l'enrichissement peut naître par *serendipity* ou par clarification des procédures. Toutefois, cette interprétation ne saurait être totalement pertinente. Il est une contribution méthodologique de la recherche sociale, ou tout au moins à laquelle participe la recherche sociale : l'affirmation du récit de vie comme méthode d'analyse. Sans doute parce que toute question méthodologique est d'abord et avant tout épistémologique, faut-il y voir un enjeu de taille que le champ du

social construit illustre on ne peut mieux. Bien entendu, la réflexion est de mode, et un effet de cet ordre ne peut qu'intervenir. Mais si le postulat des récits de vie est de pouvoir lire au travers d'une trajectoire individuelle l'incorporation de l'histoire sociale réifiée, le social comme champ d'intervention et les populations qui en sont l'objet en constituent la matérialisation la plus parlante. Retracer l'itinéraire de placement d'un individu à partir de son intériorisation ou cerner les effets de stigmatisation personnelle résultant d'une paupérisation collective semblent en effet contribuer à valider le bien-fondé d'une perspective biographique. C'est donc d'une adéquation entre l'objet et la posture méthodologique que résultent cette mise à jour et ce soutien aux récits de vie.

3. CONTRIBUER A L'ACTION : UNE QUESTION DE POSITION

Quand la recherche sociale s'efforce de se penser dans ses contributions, c'est essentiellement au champ de l'action qu'elle réfère immédiatement. Par-delà les incidences escomptées ou négligées sur le plan des connaissances scientifiques ou de l'outillage technologique, c'est en référence au domaine des pratiques qu'elle se constitue et qu'elle situe ses finalités, tant par la "demande" administrative que par la "demande" des milieux professionnels. Tous les types de producteurs se sentent obligés de se soucier de l'action. Néanmoins, l'utilitarité de la recherche sociale, nous l'avons déjà pointé, n'est pas partagée par une partie des producteurs appartenant plutôt aux centres publics non universitaires et aux centres universitaires. Les organismes scientifiques de commandite sont aussi fort distants des nécessités de l'utilité pragmatique. Ainsi, le CORDES, malgré les vœux du Commissariat Général au Plan au milieu des années 70 d'orientations thématiques de recherche plus occurrentes avec les priorités économiques et sociales, s'est réservé la possibilité de financer des recherches n'entrant pas dans ces axes privilégiés d'investigation en revendiquant un mode de perception décentré pour approcher les changements économiques et sociaux. Robert Fraisse a clairement explicité les enjeux : "On ne peut enfermer dans des formulations liées à l'action du moment des priorités de

recherche pour la durée du Plan car ceci pourrait conduire à se priver de la sensibilité que procure, pour analyser les transformations économiques et sociales, un système de recherche défini non seulement par des thèmes centraux mais aussi par des modes de perception des problèmes provenant des chercheurs dont le statut et la relation aux problèmes économiques et sociaux peuvent être très divers" (3).

Néanmoins, les préoccupations liées à l'action prédominent ; deux dimensions émergent alors : les retombées médiates et les répercussions immédiates. La première repose sur l'idée que ce qui légitime une profession, c'est sa capacité à produire de la recherche, tout à la fois signe de la technologie dans son aspect neutre et distant et indice de sa potentialité à induire du changement. Ce qu'exprime, on ne peut plus explicitement, Stuart A. KIRK lors d'un colloque tenu aux USA sur l'utilité de la recherche en service social : "Toutes les professions et tous les métiers en quête d'un certain prestige reconnaissent à la recherche une certaine influence sur les activités d'intervention. Ainsi, dans plusieurs articles publiés récemment sur la recherche dans le domaine des sciences infirmières, les auteurs incitent à croire plutôt que ne prouvent que "les résultats de la recherche ont des retombées importantes sur les soins infirmiers...". Pareille affirmation - et ses implications au niveau des relations avec un public quelconque - peut s'appliquer à la plupart des professions. Il est clair qu'en sciences infirmières, en travail social, en médecine, en éducation, etc., il y a eu plus que jamais accroissement de la recherche" (4). En ce sens, le travail social a beaucoup à apprendre des sciences de l'éducation qui ont su et ménager une proximité avec la pratique et s'immiscer dans l'ensemble des disciplines constituées.

La seconde exprime l'idée d'une "recherche-service", d'une "recherche-aide" dont la finalité réside dans l'incorporation au sein même du processus de recherche d'une fonction d'utilité, que ce soit sur le mode d'un affinement de la technicité, d'une connaissance des populations ou de l'introduction simultanément à

3. FRAISSE R., in Recherches Economiques et Sociales, numéro spécial, 1977.

4. KIRK S.A., "Comprendre le mode d'utilisation de la recherche en travail social", in Recueil de Textes inédits sur l'utilisation de la Recherche en Service Social (s/s la direction de Allen RUBIN et Daxon ROSENBLATT), Presse de l'Université LAVAL, Québec, 1984, traduit par René AUCLAIR et Louise TREMBLAY.

la production de connaissance d'une dynamisation du champ des pratiques.

L'appel à la recherche renvoie ainsi soit au perfectionnement de la technicité de l'acte professionnel, soit à la démonstration de la rentabilité professionnelle. Le désir de "mettre de la recherche dans le moteur" est indissociable d'une conception pragmatique de l'activité de chercher, la sollicitant dans un aspect administratif pour étayer des décisions par la production d'informations, dans un aspect professionnel pour former des modèles d'action.

L'action directe

La recherche sociale, pour tout ou partie des producteurs, superpose en effet recherche et incidence directe sur l'intervention. Il s'agit d'une dimension immédiatement utilitaire. Soit elle se traduit par l'inclusion au sein des rapports de propositions d'action ou par un travail de mise en évidence de problèmes sociaux latents pointant par là même la nécessité d'agir. Soit cette contribution à l'action prend les formes, et c'est le cas des recherches-actions dans toutes leurs acceptions, d'une mise à jour de nouvelles modalités collectives d'action. Soit la recherche poursuivie n'a de sens que dans la production et la retransmission d'expérimentations sociales ou de techniques d'intervention ; il s'agit là d'un procès visant à la fois à créer les conditions d'existence, à la fois à soutenir l'originalité par visibilité des procédures. Soit, enfin, elle se consacre d'emblée à une aide à la décision par évaluation de pratiques ou de mesures. Robert ALLEE, dans son étude sur le rôle des équipes techniques des CREAI, cite un texte émanant d'un de ces organismes, condensant avec clarté ces fonctions directes de la recherche pour l'intervention sociale. "La recherche permet, en effet, à un CREAI :

- de mieux situer son action qui s'inscrit dans une réalité mouvante, action que l'on peut juger parfois trop ponctuelle, empirique, voire palliative ;

- d'agir en amont en posant des problèmes de fond. En effet, notre action doit faire coïncider, pour répondre à la dynamique institutionnelle, la connaissance des besoins des populations, celle des moyens mis en oeuvre, la connaissance des concepts,...

- enfin, la recherche peut être aussi un moyen privilégié tendant à adapter des schémas ou faciliter l'évolution d'institutions sans rupture (5).

L'ensemble des producteurs participe à ce type de contribution, même si les centres publics non universitaires, les centres universitaires et davantage les associations de recherche à caractère universitaire se détournent en partie de ce pragmatisme immédiat. Les premiers le font au nom de la logique d'étude qui est la leur, celle-ci ne devant jamais outrepasser les limites de la production de données factuelles qu'elle s'est fixée. Pas plus qu'elle ne doit s'immiscer dans les arcanes de la théorie au nom de la distinction observation/interprétation, pas plus elle ne s'estime habilitée à s'introduire dans l'espace des pratiques professionnelles pour en induire les modes de faire ou les modes de représentation. Les seconds, dégagés des contingences de l'action, tout au moins de manière immédiate dans la mesure où leur champ de pratique ne se situe pas en connexion directe avec l'intervention sociale, s'écartent de ces visées utilitaires. Ceux donc dont la contribution est sans conteste la plus importante ont tous une inscription au sein de cette espace de pratiques sur le social. Les organisations professionnelles et les associations de recherche de même nature, en raison même des pressions qu'exerce l'idéal de la professionnalité et de la prise en charge des populations, développent ce souci d'une répercussion directe de la recherche. Chercher ne saurait à terme avoir d'autre but que dans la capacité ainsi dégagée pour infléchir situations et pratiques, que dans l'amélioration des prestations fournies par le

5. ALLEE R., Le rôle des équipes techniques des CREAL, CTNERHI, 1978, p. 175.

travail social avec son corollaire d'un accroissement de la professionnalité. C'est, en fait, dans l'intensité accordée à l'une ou l'autre de ces recommandations, à la manière d'opérer l'utilité directe de la recherche sociale que se marquent des distinctions. Tout d'abord, les propositions d'action et les travaux évaluatifs relèvent davantage de professionnels regroupées en associations de recherche. L'institutionnalisation de la fonction recherche par la constitution explicite d'un espace spécifique à cette activité participe sans nul doute à ce primat accordé à ces types de contribution. Elles requièrent une prise de distance pour être crédibles, faute de quoi elles s'identifient par trop à des visions teintées de légitimation. La création d'une institution de recherche produit une extériorité statutaire du chercheur ; la proposition d'action ou l'évaluation de pratique ne sauraient en effet être le fait de professionnels non dégagés de leur lieu d'exercice, la trop grande proximité à l'action nuirait alors à la crédibilité des recommandations. A l'inverse, la mise en évidence de problèmes sociaux latents ainsi que l'expérimentation de pratiques relèvent davantage des organisations professionnelles. Le va-et-vient entre action et réflexion devient crucial pour ce type de contributions. L'activité de chercher prend alors une fonction de réflexion de l'agir mis en oeuvre, et c'est là sa force, par des professionnels.

En fait, une des constatations remarquables à ce niveau réside dans la différenciation des commanditaires, en ayant soin de rappeler toutefois qu'il est ici délicat d'opérer une distinction entre ce qui s'apparente à l'ordre de la représentation des producteurs et ce qui relève de l'ordre de la volonté des commanditaires. Parmi les organismes professionnels de commandite, la CNAF et le CTNERHI particularisent deux situations fort distinctes. La première reçoit et soutient l'immédiateté des utilités de la recherche. Les répercussions directes constituent en effet un souci majeur de cette institution liée à la nécessité de produire de l'action qui l'habite. Promouvoir des actions collectives, proposer des innovations, mettre à jour un problème social avec, en corollaire, l'idée d'une sensibilisation collective répondent

parfaitement à la volonté de dynamisation des pratiques, à développer une mobilisation collective des praticiens, à se doter, institutions comme travailleurs sociaux, d'un mandat de changement et à revendiquer une capacité à intervenir sur le social pour en modifier la configuration.

Le CTNERHI, quant à lui, malgré sa symbiose avec le milieu professionnel, n'est que faiblement le destinataire de travaux centrés sur une utilité directe de leur contribution. Sans doute l'image du CTNERHI s'apparente-t-elle davantage à la production d'une identité professionnelle passant notamment par la voie d'une recherche scientifique qu'à la promotion d'innovations concrètes immédiatement.

La DAS se voit remettre des travaux incluant deux types de recommandations directes : l'évaluation et la mise en évidence de problèmes sociaux. La logique d'étude qui supporte son intérêt pour la recherche couplée aux nécessités de décision politique, qui sont les siennes, pèse ici fortement, ce que redouble d'ailleurs l'origine des crédits d'étude, financement de rationalisation des choix budgétaires impulsés par la Division et la Prévision du Ministère du Budget. Et même si l'histoire de la commandite de la DAS est celle de sa séparation avec sa source originelle, celle du détournement croissant des fonds de leur attribution initiale, le poids de l'hérédité joue.

Le regard éloigné

Pourtant, la contribution la plus souvent évoquée, sans doute parce que, moins palpable, elle s'avère moins évaluable en termes de responsabilité ou de compromission, réside dans l'apport indirect. La distension des liens recherche/application va de pair avec l'augmentation de la contribution ; ceci se voit redoublé par la difficulté à intégrer les résultats des recherches à la pratique. Les limites de l'opérationnalité renforcent une application différée, soucieuse néanmoins du champ de l'intervention. Cette contribution seconde de la recherche sociale postule en fait un refus d'une fonction immédiate d'utilité. Il n'y a plus de répercussions directes, plus de propositions d'actions, simplement l'affirmation réitérée de la nécessité de prendre en considération un mode spécifique d'intervention, la production d'informations et leur formalisation, une activité miroir permettant à une institution de se percevoir

dans son action ou une légitimation d'appréhension d'une nouvelle situation. Deux types de contributions médiates peuvent ainsi être particularisées : fournir des données jusque là inaccessibles et légitimer une institution ou un ensemble de pratiques. A chaque fois le rapport à l'action est indirect, éloigné. Le premier caractérise une logique d'étude, portée et par les centres publics non universitaires ainsi que quelques organisations professionnelles, et par des commandites comme la DAS, la CNAF, les commanditaires associés et, à un degré moindre, le CTNERHI. Il s'apparente à un apport technique ; la recherche vise alors la production différenciée de données autorisant décision et action. Ainsi, les politiques sociales sous-entendent la prévision des moyens à mettre en oeuvre pour les concrétiser et des procédures d'évaluation de leur application et de leur pertinence ; elles nécessitent alors d'être alimentées et éclairées par diverses sources d'information, notamment par le truchement d'un regard original et distinct de celui de l'administration. La recherche, entendue comme complément de la négociation et de la concertation, tend vers une meilleure appréciation des possibilités en vue de l'adoption de politiques d'action. Bruno JOBERT explique dans son ouvrage sur le social en plan (6), l'importance de l'information comme outil de la planification dans la mesure où elle permet d'explorer les possibilités et les champs d'action, de vérifier la cohérence de ses projets et de s'assurer de leur applicabilité, compte tenu de la conjoncture sociale et des représentations qui la supportent.

Par ailleurs, la recherche se pose également comme miroir créant les conditions d'une rupture avec les schémas administratifs et professionnels préconstruit d'appréciation de la pratique, produisant une véritable travail de brisure des images fixes. Marceau LONG, alors Secrétaire Général du Gouvernement, note avec finesse ce rôle de tiers de la recherche. "... L'administrateur doit savoir que la recherche par des hommes extérieurs à l'administration lui apporte quelque chose de plus, parce que même si on compose, avec des fonctionnaires très indépendants et pluridisciplinaires, une belle commission, le fait que l'étude, la recherche soient entreprises par des personnes qui appartiennent à l'administration ne lui confère pas la même valeur que si elle émanait de gens extérieurs qui peuvent apercevoir d'autres choses

6. JOBERT B., Le Social en Plan, Paris, Ed. Ouvrières, 1981, 251 p., notamment p. 18 et 19.

qui échappent tout simplement à ceux qui sont pris dans le système parce que cela leur paraît naturel" (7).

Le second, de moindre importance, légitimation des pratiques et reconnaissance de l'identité professionnelle, est surtout le fait de producteurs professionnels voyant dans la recherche l'occasion de donner consistance à des modes d'intervention et/ou à des savoir-faire. La recherche est investie comme espace de pratiques car elle permet soit de continuer à fonctionner en toute légitimité, soit à se voir reconnaître une compétence et une capacité conférant une position légitime dans le champ de l'investigation sociale. "Ce débat, qui s'exprime autour du débat de la professionnalisation, de la déprofessionnalisation du service social, indique une remise en cause et un processus important de changement de la définition sociale de l'autorité professionnelle et plus particulièrement de la compétence, elle-même en fonction des modifications des principes d'évaluation de l'excellence des performances d'intervention. Ainsi, ces diverses orientations révèlent en outre le caractère conflictuel du champ du service social dont un des enjeux tourne autour de l'image accomplie, c'est-à-dire légitime et autorisée du métier" (8). Et il en va de même de la capacité du travail social à se produire, à se définir et à donner une image claire de ce qu'il est et des fonctions qu'il s'assigne. La recherche est ainsi perçue comme une activité professionnelle indispensable pour ne pas déposséder des milieux professionnels de leur capacité d'auto-évaluation et de ne pas se voir asservir, plus que par le passé, notamment en raison de la perte des références éthiques, à la politique sociale ou à l'analyse des sciences sociales. Elle participe en ce sens à la nécessité du travail social d'être crédible, de se faire comprendre et assume une fonction de promotion à son égard. Une prise de position du colloque américain déjà cité résume de manière percutante cette idée. "Si les travailleurs sociaux ne peuvent démontrer leurs résultats de telle sorte qu'ils pourront être intelligibles et valables pour des non travailleurs sociaux, s'ils ne peuvent clairement définir les objectifs qu'ils déclarent pouvoir atteindre, alors le

7. LONG M., "Communication", in Colloque Administration/Recherche, op. cit., p. 68.

8. GROULX L., in Colloque du Comité d'Entente des Ecoles Françaises du Service Social, op. cit., p. 72.

scepticisme d'un nombre de plus en plus grand d'étrangers à la profession se justifie" (9).

9. TUREM J.S., "Priorités au niveau de la recherche dans la formation en service social, message à des collègues", in Recueil de textes inédits sur l'utilisation de la recherche en service social, op. cit., p. 68.

Conclusion
RAPPORTS DE FORCE ET
RAPPORTS DE RAISON

Les propos habituels sur la recherche sociale assimilent cette notion, ou plutôt ce qu'elle recouvre, à sa composante technique ou méthodologique. Ce faisant, elle se voit réduite à une fonction d'instrumentalité dans un processus de production de connaissances sur le social. Elle apparaît alors comme un secteur autonome, délimité par des bornes précises la situant hors d'atteinte d'ingérences extérieures. Formation à la recherche, apprentissage méthodologique ou recherche en travail social enferment la recherche sociale dans un cadre d'emblée et naturellement scientifique. Ces positions interdisent de l'examiner sous l'angle de son rapport au système socio-politique et aux volontés catégorielles de groupes sociaux y prenant part. Elle ne peut, et ne veut sans doute, si elle se coupe d'une telle perspective, être lue que comme outil du travail scientifique. Pourtant, la recherche sociale, si elle est une pratique scientifique, n'en est pas moins une pratique sociale. A l'instar de n'importe laquelle de celles-ci, elle doit être analysée comme un système traversé par des rapports de pouvoir et de compétences et au sein duquel les acteurs qui y sont engagés occupent une position qu'ils cherchent soit à conserver, soit à améliorer.

1. LA RECHERCHE SOCIALE COMME CHAMP DE FORCE

Ainsi, la recherche sociale ne peut être pensée comme résultat de processus purement internes à la communauté scientifique et donc à la concurrence pure et parfaite des idées. Elle dépend pour partie de l'action de forces combinées interagissant à la suite de conjonctures socio-politiques, puisque des acteurs sociaux autres que les scientifiques interviennent.

Les intérêts des professionnels de l'intervention sociale, auxquels s'adjoignent les préoccupations du domaine politico-administratif, viennent interférer sur les intérêts des chercheurs institués. Néanmoins, si la recherche sociale ne doit pas être considérée comme une oeuvre naturelle de la communauté scientifique dont l'existence irait de soi, elle ne peut pas davantage être assimilée à une conséquence logique et prévue d'un système social pensé comme structure objective entièrement réglée et contrôlée. Cela reviendrait à survaloriser la capacité de structuration et d'organisation d'une logique socio-politique institutionnalisée dans un ensemble de pratiques spécifiques.

Le refus d'une perspective analytique purement scientifique comme d'une autre purement politique conduit à focaliser l'attention sur la configuration particulière de la recherche sociale. Située à l'intersection de plusieurs secteurs socio-professionnels qui ont leurs valeurs, leurs normes et leurs finalités de fonctionnement propres, elle appelle une lecture en terme de champ social, c'est-à-dire comme un univers structuré de positions. Parce que domaine contradictoire de positions et de stratégies, elle devient un espace d'enjeu, un espace traversé par des forces en lutte pour s'attribuer l'autorité spécifique en ce domaine. Ce qui est en jeu, dans le cas de la recherche sociale, ce sont justement les moyens de conserver ou d'améliorer les positions et la légitimité de parole sur l'objet appelle "social". C'est en ce sens que les conditions d'effectuation de la recherche et les critères de légitimation des conceptions de la science les supportant sont objet de différence et de différent. Autrement dit, c'est un travail de définition de la scientificité qui est à faire et qui se fait par chaque groupe d'acteurs sociaux au sein du champ, pour imposer son autorité ou, à défaut, sa spécificité, et par là même ses produits. La recherche sociale est ainsi à concevoir comme un enjeu reflétant des acceptions différentes de ce qu'elle est et de ce qu'elle doit être. Chacune des

représentations relève de compétences et de stratégies différentes mais elle doit également sa définition à celle, perceptible et perçue, des autres ; il y a donc une relative interpénétration de définitions différentes, voire contradictoires. Cela revient à poser la prégnance de l'interdépendance entre d'un côté la perception que chaque groupe d'acteurs a de sa position et de celle des autres dans le champ, et de l'autre la présomption que ce même groupe a de la perception que les autres acteurs ont de lui et d'eux-mêmes. La recherche sociale participe alors d'un travail de définition toujours en cours, lié à l'incorporation, par chaque groupe d'acteurs sociaux, de l'état du rapport des forces et de la distribution inégale des capacités à s'approprier une définition légitime.

La problématique de Pierre Bourdieu étaye cette analyse, notamment quand il pose que : "la structure du champ est un état du rapport de forces entre les agents ou les institutions engagés dans la lutte ou, si l'on préfère, de la distribution du capital spécifique qui, accumulé au cours des luttes antérieures, oriente les stratégies ultérieures" et que "cette structure, qui est un principe des stratégies destinées à la transformer, est elle-même toujours un jeu : les luttes dont le champ est le lieu, ont pour enjeu le monopole de la violence légitime (autorité spécifique) qui est la caractéristique du champ considéré, c'est-à-dire, en définitive, la conservation ou la subversion de la structure de la distribution du capital spécifique" (1).

A la connexion de trois champs : le champ politique, le champ professionnel de l'intervention sociale et le champ scientifique, la recherche sociale est donc l'objet d'affrontements pour la définition même de ce point de rencontre, et pour la position que chacun occupe et celle qu'il prétend occuper. Par là même s'éclairent d'autant les compromis faits et à faire pour l'ensemble des stratégies. Chacune des parties prenantes vise, dans ce rapport de forces, à se ménager une marge de manoeuvre, une zone d'influence spécifique, une compétence particulière ; bref, à affirmer une identité indéniable. Chacune exprime l'irréductibilité, et la nécessité, de sa conception et s'efforce par là même de légitimer une habileté et un savoir-faire, eux-mêmes légitimants de sa position au sein de la structure des rapports sociaux du champ. Pour ce faire, chacune va développer une conception de l'activité de chercher, tant dans sa nature que dans ses finalités, et doit

1. BOURDIEU P., Questions de sociologie, Paris, Ed. de Minuit, 1980, p. 114.

tenter d'en imposer la reconnaissance, d'en faire admettre le bien-fondé, d'imposer son existence pour se positionner : pour les chercheurs institués, cela passe notamment par la reconstruction incontournable de l'objet ; pour les professionnel de l'intervention, par la production d'une conception professionnelle de la recherche. Autant dire que la représentation et la définition de la recherche sociale exprime l'endroit d'où l'on parle, donc la position occupée, et réciproquement. Toutefois, il ne faut pas en conclure pour autant que le rapport soit égalitaire entre ces groupes d'acteurs, dans la mesure où les forces et les capacités à définir le champ sont inégalement réparties (mainmise sur les crédits et donc, plus partiellement toutefois, sur les thématiques par les politico-administratifs, légitimité du savoir et expérience de la pratique de recherche pour les chercheurs institués, position privilégiée d'accès au terrain pour les professionnels du social). Mais, surtout, le fait que la recherche sociale doive son existence en grande partie à son institutionnalisation et qu'elle s'inscrive dans une politique contractuelle de financement explique la domination exercée par le secteur administrativo-politique. L'allégeance relative des autres acteurs sociaux trouve illustration par le fait qu'ils adoptent une stratégie réactive, tentant de résister aux injonctions des premiers. Les chercheurs institués refusent ainsi d'être inféodés au politique par l'applicabilité et la fonctionnalité de leur apport. Ils se voient par là même contraints de réitérer constamment l'internalité du travail scientifique, affirmant ainsi qu'il échappe à toute ingérence en termes de pouvoir et de domination. Par contre, les professionnels de l'intervention sociale cherchent davantage à se démarquer de l'emprise et de la domination qu'exerce sur eux la science, les contraignant à n'être que des territoires colonisés. Ils s'efforcent, par l'affirmation d'une diminution professionnelle de la recherche (savoir-faire particulier, proximité avec le terrain, pluridisciplinarité,...), d'obtenir une relative maîtrise de la production des connaissances dans le champ dans lequel ils ont une pratique. La recherche sociale, dans l'oeuvre de définition qu'elle a à subir continuellement, voit ainsi osciller simultanément et par des acteurs identiques, des tentatives de conformisation à l'idéal scientifique que chacun interprète à sa manière et des efforts de différenciation, de démarcation. Les premières sont les conditions essentielles pour une reconnaissance minimale à être habilité à énoncer un propos appelé scientifique sur l'objet "social", même si l'idéal scientifique est suffisamment travaillé, déporté, pour que les

compétences et les stratégies de chacun y trouvent place. Les seconds participent de la nécessité de ne pas être confondus et de marquer des zones de pouvoir particulier, distinctes de celles d'autres acteurs.

Toutefois, il faut prendre garde d'une lecture trop rapide de la recherche sociale comme champ de forces, créant le sentiment d'une transparence et d'une limpidité trop grandes et sans doute fallacieuses. Pour être saisie dans sa plénitude, c'est-à-dire dans son ampleur et dans sa complexité, la recherche sociale doit être rapportée à ses caractéristiques particulières, à savoir l'intersection de différents champs. Il ne s'agit, en effet, nullement d'un champ autonome, d'un champ clos et fermé sur lui-même au sein duquel les différents acteurs sociaux se mouvraient en référence uniquement à des critères, à des normes et à des enjeux internes. Ils sont au contraire tous engagés dans des champs autres, positionnés et cherchant à le faire également au sein de ceux-ci. Chacun développe une stratégie, mobilise des compétences et prétend occuper une position au sein de la recherche sociale, mais cela, il le fait, d'une part en fonction de références situées dans ces champs externes, d'autre part en vue d'accroître sa position dans ceux-ci. La recherche sociale est donc, en ce sens, un espace de médiation où se rencontrent des logiques à la fois tirant leur pouvoir de l'extérieur, à la fois le renforçant là-bas par ce qu'elles mettent en oeuvre ici.

La recherche sociale doit donc être pensée comme champ social mais comme champ social spécifique, différent en cela du champ scientifique proprement dit dans la mesure où, dans celui-ci, les seuls concurrents et juges sont des pairs. Le champ de la recherche sociale, situé à la confluence de plusieurs champs confirmés, suppose qu'à côté de cette lutte pour l'autorité de sa définition visant l'assurance d'un pouvoir sur ses mécanismes constitutifs, l'existence d'une collusion/collaboration tacite effective entre les parties prenantes. Celle-ci conditionne en fait la possibilité même de la recherche sociale d'être et induit sa réglementation par un ensemble minimum de normes. Ainsi, un consensus indéniable sur la nécessité de la recherche sociale est repérable mais, en même temps, un désaccord se fait jour sur la définition de celle-ci. En ce sens, la recherche sociale s'apparente à

ce qu'Yves BAREL nomme un "indécidable" (2), qui peut être caractérisé comme un phénomène social dont le sens est défini par l'absence de sens, ou plutôt par le consensus sur le report de sens à lui accorder. D'une part, ce consensus, portant sur la nécessité de chercher et non sur le contenu de l'action de chercher, suppose l'admission de son caractère équivoque, ce qui renforce d'autant les enjeux la traversant. Cette unanimité résulte en fait de la perception, par chaque acteur social, de l'impossibilité d'imposer, pour le moment, sa conception et donc du fait que, pour qu'elle puisse avoir place, qu'on (c'est-à-dire les autres acteurs sociaux) puisse lui accorder une reconnaissance à être, il est nécessaire d'admettre l'existence d'autres conceptions, fût-ce à son corps défendant. D'autre part, cela porte à croire que l'intérêt poursuivi pour occuper une place au sein de la hiérarchie de ce champ n'est pas tant l'exercice d'une domination interne que la tentative et la volonté d'affirmer, de légitimer et/ou de renforcer une position dans un autre champ. C'est par ce canal de l'externalité des enjeux qu'il faut renverser et disséquer la transparence trop aisée de la situation pour que se révèle comment elle a pris place dans la structure sociale. La penser comme traversée par les stratégies de différents acteurs au sein de ces champs externes et même, plus, la poser comme partiellement dépendante de celles-ci pour sa définition, revient à la situer comme champ secondaire par rapport à des champs principaux ou comme champ prétexte dont la configuration ne peut être lue qu'en référence à des grilles de décodage externe.

Mais, c'est justement cette impossibilité d'imposer sa définition et de devoir composer avec celles des autres pour faire accepter la sienne ainsi que la primauté des stratégies de positionnement dans d'autres champs qui spécifie *in fine* l'hétérogénéité des manières de faire. Il faut donc comprendre comment cette lutte non achevable pour la domination à propos de la définition de la recherche sociale se traduit concrètement, comment ce report consensuel de sens s'exprime dans les modes de faire de la recherche. Il convient, dès lors, si l'on veut poursuivre cette investigation théorique, de faire apparaître le jeu de ces déterminations dans la production même de la recherche sociale, de

2. BAREL Y., Les enjeux du travail social, in *Actions et Recherches Sociales*, n. 3, Vol. 8, n. 1982, p. 23 à 40.

comprendre en quelque sorte comment s'agencent rapports de force et rapports de raison.

2. RECHERCHE OU RECHERCHES ?

Aux différents espaces de lecture de l'activité de chercher cohabitent, pas toujours dans les meilleurs termes d'ailleurs, diverses pratiques et manières de faire. Réification du terrain ou mythification de la rupture épistémologique, credo en la méthodologie ou essentialité de la théorie, applicabilité des résultats dans la pratique sur le social ou production d'une autre manière de concevoir le social, les clivages sont légion. Plus que de dichotomies partielles caractérisant des divergences locales ou secondes n'obérant ou n'incurvant pas l'activité même de recherche, ce sont des conceptions d'ensemble divergentes qui sont en présence. Bien sûr, elles ne se disent pas comme telles, ni d'ailleurs n'apparaissent pas toujours comme totalité. Leurs cohésion et cohérence sont trop fragiles pour cela. Néanmoins, elles impriment une caractérisation spécifique à la recherche sociale. L'idée de consensus à la base de toute acception de scientificité ne peut être entendue ici. Ou plutôt, le consensus ne peut porter que sur l'idée de chercher, les pratiques, conceptions et finalités, elles, ne sont en aucune mesure de même nature. Il faut alors admettre l'inanité du singulier ; la recherche sociale est donc recherches sociales. Le pluriel doit être compris non dans la sommation de produits analogues mais dans la qualifications agrégative de produits dissemblables, quoique supportés par l'impossibilité de leur séparation radicale. Un tel constat induit que la recherche sociale fait l'objet d'une définition non résultat d'un consensus de l'ensemble des chercheurs, mais de consensus de parties de cet ensemble. Ce profil épistémologique bas qu'il faut alors lui reconnaître conduit au pluralisme des scientificités, autorisant chacune des parties sus-nommées le droit de qualifier son entreprise de scientifique, reconnaissant à "chaque groupe de faire DE la science sociale et non LA science sociale" (3).

3. CARO J.Y., *op. cit.*, p. 6.

Le pluralisme doit donc être admis, et ce de façon structurelle. Renvoyer à un état conjoncturel de développement de la recherche sociale pour expliquer son inachèvement relatif, i.e. la multiplicité de ses acceptions, ne conduit qu'à faire réintervenir un idéal de scientificité, indiquant les conditions d'un accès à la fin du procès d'évolution. Refuser une position méta-scientifique pour l'analyse de la recherche sociale, seule posture concevable faute de quoi la perspective devient immanquablement tautologique, impose de faire un travail de classement social pour saisir cette multiplicité des pratiques de recherche. Rapporter différents modes de production ou, à défaut, différentes manières de faire et positions éclaire ce que sont ces recherches sociales, ce que sous-tend ce pluriel et ce que maintient l'unité référentielle à la recherche.

Partant de ce constat d'une pluralité de pratiques et de conceptions de l'activité de chercher - mais aussi de l'idée de scientificité qui les sous-tend - en même temps que du maintien d'une unicité référentielle, il convient de revenir sur ce qui donne sens à cette indécidabilité, à ce double consensus contradictoire. Interrogation qui traverse l'ensemble de cette investigation et qui peut se résumer à la question suivante : que produisent ces recherches sociales ? Le propos initial invitait à prendre des distances avec une logique évaluative. L'impossibilité, tant épistémologique que théorique, de fonder un point d'appui stable pour mener une investigation "désimpliquée" et "désintéressée" de l'objet considéré a renforcé ce refus premier. Même plus, c'est davantage une perspective polémologique, reconnaissant la part que nous prenions dans la lutte autour de l'enjeu de chercher, qui a été posée pour appréhender la multiplicité des modes de faire et des acceptions. Les recherches sociales se présentent donc comme un champ où coexistent des logiques sociales différenciées, où les logiques de production se combinent aux logiques de promotion, où intérêts et stratégies interpénètrent compétences et dispositions. Espace de positions en même temps que de positionnement, elles sont production d'identité. Le problème de la scientificité des énoncés se voit ainsi secondarisé, même s'il semble occuper le devant de la scène, car il constitue l'enjeu formel de la définition. Puisque d'épistémologie tolérante il est question, il n'importe pas tant pour les chercheurs de faire qualifier leur produit que de se faire reconnaître une place d'où produire. Seule interrogation demeurant alors, la base sur laquelle asseoir cette place. Et c'est en ce sens que les manières de faire forment un enjeu en même temps

qu'une entrée. Elles se sont ainsi révélées être un accès fécond à ce que chacun revendiquait, inscrivant simultanément ce qu'il estimait devoir et pouvoir lui être reconnu et octroyé. A ce stade de l'analyse, deux zones d'ombre subsistent encore : ce qui est au principe de la différenciation des recours mobilisés pour produire et ce qui supporte les modes d'ordonnement du double consensus contradictoire de l'être et de l'être autre.

Pour ce faire, c'est à l'ébauche d'une grammaire du champ de recherches sociales qu'il faut consacrer un dernier effort. Seule, en effet, la mise en rapport des modes de faire et des positions, des pratiques singulières et des contraintes structurelles peut participer à l'élucidation des enchevêtrements des conceptions comme de l'interpénétration des fins poursuivies. C'est donc à une économie générale du champ qu'appelle une telle perspective. Le propos n'est pas pourtant, ici, de redessiner une logique de la pratique, ni à entrer trop en avant dans une discussion théorique fortement marquée par des postulats initiaux irréductibles, i.e. soit le réalisme de la structure inscrivant idéellement les conditions de la reproduction des pratiques, soit le subjectivisme dotant l'actant d'une capacité à agir intentionnellement en s'appuyant sur une perception lucide et complète de la situation et des interactions avec les autres actants. Il faut donc refuser toute tentation d'interprétation dichotomique, renvoyant les pratiques soit à la résultante de positions, soit à l'effet des dispositions. Néanmoins, tout au long de cette investigation, ont été sollicités des concepts comme choix, stratégies, décisions, pratiques, compétences, dispositions... Il convient alors de pousser plus avant la réflexion à leur endroit en s'efforçant d'explicitier la problématique implicite de leur emploi. Il ne peut toutefois être question de s'interroger sur la genèse des structures ou des positions, sur la formation des compétences et des dispositions. C'est aux conditions d'efficace des choix et des stratégies qu'il faut accorder l'attention. Ceux-ci, en effet, sont utilisés comme tels par les actants et non comme des pré-déterminations. S'interroger sur les limites de ces concepts revient à poser leurs clauses d'exercice. En ce sens, l'analyse ne peut que qualifier le champ considéré comme un "système actanciel" (4).

4. Pour reprendre l'expression empruntée à BOLTANSKI. BOLTANSKI L. et alii, La dénonciation, in Actes de la Recherche en sciences sociales, n. 51, mars 1984, p. 6.

Des actants sont en présence. Par rapport à ce qu'ils font, rien ne semble codifié de manière fixe. C'est seulement parce qu'ils réalisent qu'ils savent qu'ils font et ce qu'ils font ; c'est parce qu'ils rendent réelles des conceptions et des acceptions qu'elles existent et s'imposent. Ce champ actanciel, personne parmi les actants ne sait ce qu'il est effectivement, parce qu'il n'a pas d'autre nature que l'ensemble des actes qui le constituent. Règles et lois s'élaborent donc au fur et à mesure qu'elles se posent et s'opposent. Pour qu'elles prennent sens et qu'elles fassent sens, il convient que soient effectuées des mises en équivalence, que d'autres actants se sentent agir en fonction des règles et lois identiques. La constitution de réseaux, l'association de pratiques et l'assemblage de représentations constituent ce qui est au principe même de la définition du champ. C'est donc de ces mises en équivalence qu'il faut partir pour élaborer cette grammaire. Mais ici, le seul comportement intentionnel contingent des actants ne saurait suffire. Ce que l'on fait équivaloir, ce ne sont pas des stratégies - l'alliance, parce que trop transparente, parce que trop explicitement orientée vers une fin idéologique, annule au contraire tout effet d'assemblance. Ce sont des attributs qui sont mis en rapport, des propriétés singulières et des valeurs incorporées. Le détour par le concept d'habitus, même s'il est lourd à manier, se révèle fécond à condition toutefois qu'il soit analysé dans ses effets et non dans sa genèse. Il éclaire alors tout le procès de naturalisation des situations et de réification des dispositions. "La subordination de l'ensemble des pratiques à une même intention objective, sorte d'orchestration sans chef d'orchestre, ne s'accomplit que par l'intermédiaire de l'accord qui s'instaure en dehors des agents et par-dessus leur tête entre ce qu'ils sont et ce qu'ils font, entre leur "vocation" subjective (ce pour quoi ils se sentent "fait") et leur "mission" objective (ce que l'on attend d'eux), entre ce que l'histoire a fait d'eux et ce que l'histoire leur demande de faire, accord qui peut s'exprimer par le sentiment d'être bien à "leur place", de faire ce qu'ils ont à faire, et de le faire avec bonheur - au sens objectif et subjectif - ou dans la conviction résignée de ne pouvoir pas faire autre chose qui est aussi une manière - moins heureuse, bien sûr - de se sentir fait pour ce qu'on fait" (5). Ce concept permet d'apercevoir comment s'établit une relation entre les positions liées à des conditions sociales de production qui les ont permises et des attentes et

5. BOURDIEU P., Le mort saisi le vif, in Actes de la Recherche en sciences sociales, n. 32/33, avril-juin 1980, p. 8.

stratégies reflétant et inscrivant des positions. Le passage ne peut se faire que par une incorporation des contraintes, qui conduit à poser les limites des pratiques passées dans le champ des possibles à venir. C'est cette opération de "nécessité faite vertu" qui doit primer ici pour saisir comment le choix dans ses alternatives se pose comme choix dont les termes sont extériorisés de l'actant, alors même qu'ils n'expriment que l'accomplissement de ses propensions ou de probables. Elle conduit également, outre donc cette naturalisation des situations, à chosifier les compétences, à essentialiser des actants les rendant ainsi en capacité de poser des stratégies où intérêts et possibilités se combinent en fonction d'objectifs. La mise en relation des propriétés de l'actant, alors incorporées et investies, avec celles des autres actants le classe et lui indique une position dans le champ de concurrence. Ce système de classement, à la fois système d'identités et système de différences, délimite d'autant ses possibles et ses impossibles et réifie à son tour la position dans une sphère régie mutuellement par l'intérêt et l'éthique. Attributs et propriétés se côtoient avec normes et valeurs pour effectuer des mises en équivalence. Or, quand les actants se situent dans un champ dont la définition ne résulte de rien d'autre que des actes posés, ce qui est pour partie le cas de la recherche sociale en raison de son profil épistémologique bas, mise en équivalence et association comme mise en inéquivalence et exclusion deviennent nodales. Puisque de structuration définitionnelle, il ne saurait être question au préalable - la scientificité ne faisant plus autorité et, même, c'est de sa seule autorité de producteur que l'on pourra se dire scientifique -, c'est de la seule oeuvre de mise en rapport d'attributs et de propriétés, de normes et de considérations morales - et non de compétences et de dispositions singulières - comme de leur mise en opposition avec d'autres que l'actant peut s'autoriser à détenir une autorité à faire.

Il appert ici ce qui est au principe même de la stratégie et du choix, pour reprendre une expression de Dominique Boullier, dans ce cas singulier qu'est la recherche sociale, le recours à des porte-pouvoirs ou plutôt à des associations de forces comme forme d'affirmation et d'obtention de reconnaissance. Si l'on regarde, par coupe synchronique, la structure de champ actanciel, il apparaît impossible qu'un actant se légitime en allant chercher une légitimité externe dotée d'une autorité irréfutable. Ce qui supporte toute activité de recherche spécifique ne peut être étendu à l'ensemble du champ de manière simultanée pour en comprendre l'économie

générale. Dans ce cas, en effet, il faudrait supposer une méta-légitimité, ce qui est d'emblée exclu à moins de concevoir une écorce vide (la scientificité, la vérité...) que chaque actant emplit à sa façon. Ce sont donc des assemblages de valeurs singulières, de propriétés partielles, d'attributs locaux qui réalisent une légitimité. Celle-ci ne peut donc être que collective ; seul, un actant ne peut s'autoriser d'une autorité à produire conformément. Uni à d'autres actants sur le mode de pratiques et de référents identiques ou analogues, il peut avec eux créer une norme habilitée de production et ainsi remplir d'un sens le contenant vide ; peu importe que ce sens s'oppose à un autre, une forme autorisée de faire de la recherche sera posée. Ce que chaque actant demande d'assembler, il l'importe de son histoire incorporée et de son histoire réifiée, il le traduit pour le rendre semblable, il le translate pour le faire percevoir similaire. Alors, des forces - et des faiblesses - sont distribuées, des asymétries sont réduites. Et cela demande un travail constant qui constitue l'essence même du conflit de définition des recherches sociales, c'est-à-dire répartir les compétences et les incompétences, forger les symétries et les analogies. "Aucune chose n'est par elle-même égale ou différente d'aucune autre chose. Autrement dit, il n'y a pas d'équivalences, il n'y a que des traductions. Autrement dit, tout n'arrive qu'une fois et qu'en un seul lieu. S'il y a des identités, c'est qu'on les a construites à grand frais. S'il y a des équivalences, c'est qu'elles sont fabriquées de bric et de broc, à force de sueur et de grands travaux, et qu'on les maintient par violence. S'il y a des échanges, ils sont toujours inégaux et coûtent des fortunes à établir comme à entretenir" (6). En ce sens, de l'acte il faut partir pour comprendre les définitions (les partitions) des recherches sociales, mais de l'acte réalisé dans sa confrontation associative ou exclusive aux autres actes. Il n'y a donc pas d'essentialité des compétences ou des dispositions, d'identité de chercheur ou de professionnel de l'intervention ; il n'y a que des actes qui, en définissant des appareils de mesure, fabriquent des équivalences et font en sorte qu'un actant s'identifie ou s'assemble à des autres, s'oppose ou se différencie à d'autres. Là encore, Bruno Latour apporte un éclairage essentiel : "Il n'y a pas de différences et des identités, mais des actes de différenciation et d'identification. Le même et l'autre ne sont que les conséquences

6. LATOUR B., op. cit., p. 181.

des épreuves de force, de leurs défaites, de leurs victoires ou de leurs crises de cafard" (7).

Mais, s'il n'est pas défini formellement, le champ des recherches sociales est partiellement déterminé institutionnellement. Il est traversé par des règles propres imposant les conditions d'exercice des possibles et des impossibles. Il ne s'agit pas tant, ici, de faire mention de ce qui régit les limites de la normalité minimale de l'activité de chercher, ce que tout le monde s'accorde à reconnaître comme n'étant pas de la recherche. Bien plutôt, il faut pointer qu'institutionnellement, les uns appartiennent au champ de référence de la scientificité et les autres pas. Ces derniers appartiennent à un autre champ de référence ; et ils ont beau opérer translation et traduction, ces opérations ne valent qu'à la mesure de leur efficace technique, sans adjonction de plus value. Pierre Bourdieu démontre les mécanismes de cette condition. "A la différence des détenteurs d'un capital culturel, dépourvu de la certification scolaire, qui peuvent toujours être sommés de faire leurs preuves, parce qu'ils ne sont que ce qu'ils font, simples fils de leurs oeuvres culturelles, les détenteurs de titres de noblesse culturelle - semblables en cela aux détenteurs de titres nobiliaires dont l'être, défini par la fidélité à un sens, à un sol, à une race, à un passé, à une patrie, à une tradition, est irréductible à un savoir-faire, à une fonction - n'ont qu'à être ce qu'ils sont parce que toutes leurs pratiques valent ce que vaut leur auteur étant l'affirmation et la perpétuation de l'essence en vertu de laquelle elles sont accomplies" (8).

Cette dualité des appartenances institutionnelles vient complexifier l'économie générale du champ des recherches sociales. Deux types de stratégies se différencient alors. Les unes se situent dans l'espace même de pratique qui a vu naître le principe qui les anime. Elles ne font que reproduire des propensions issues de conditions antérieures identiques à celles où elles s'expriment présentement. Stratégies de maintien de l'antérieur, elles prennent sens naturellement, c'est-à-dire sans effort véritable. Les mises en équivalence et les associations sont le résultat incorporé d'un travail invisible sur le moment, au point où elles n'apparaissent plus comme telles, où du moins elles ne se donnent à voir que comme l'expression d'une nature ou d'une compétence. Une telle essence

7. LATOUR B., op. cit., p. 189.

8. BOURDIEU P., La distinction, Paris, Ed. de Minuit, 1980, p. 22.

ne peut se contraindre dans aucun ordre de la technique, dans aucune définition formelle, dans aucune finalité quelconque en dehors de son propre désintéret. Elle est, un point c'est tout. L'identité de producteur est à ce point incorporée qu'elle ne figure plus que comme état et non comme processus. Claude Martin qualifie avec finesse ce type de producteur. "L'apposition du label de scientificité se fera d'autant plus facilement que, d'une part, le chercheur mettra en évidence la distance prise par rapport au problème analysé (espace de l'interprétation), et de l'autre, qu'il produira son regard d'une position déjà légitime ou en voie de légitimation. Le scientifique le plus "noble" manifestera, par sa production, la priorité qu'il accorde à la formulation d'un savoir aussi "pur" que possible, dégagé des contingences de l'applicabilité. Ce souci de se situer sur le plan de l'universalité amène ce chercheur fondamentaliste à refuser de dire ce qu'il faut faire : ce n'est pas son affaire. De cette tour d'ivoire, il exprimera aussi sa liberté de pensée et son refus de soumission à une logique de commande ou d'intervention, autrement dit son dégagement de la trivialité des problèmes de terrain" (9).

A l'opposé, des stratégies s'exercent dans un espace social autre que celui qui a vu se constituer le schème générateur qui les supporte. Stratégies de reconversion, elles se situent dans des conditions différentes de celles où les dispositions et les propensions se sont élaborées. Il n'y a plus de correspondance entre l'espace de constitution et l'espace de réalisation de celles-ci. L'incorporation des conditions et leur naturalisation ne suffisent plus à rendre compte et à structurer les pratiques. Au contraire même, un décalage s'opère entre les deux à un tel point que les stratégies se voient pour ce qu'elles sont, c'est-à-dire des stratégies et non comme résultat d'une essence, que se donne à lire le labeur qui les supporte. Elles ne traduisent plus des compétences ou des dispositions mais une oeuvre explicite de production et, par là même, se consacrent comme pratiques de reclassement, comme opération ouverte de rapprochement de l'être réel et de l'être idéal. Ainsi, la légitimité d'obtenir le droit de faire, l'autorisation de chercher, ne peuvent plus s'étayer sur une position d'où l'on parle. La seule façon de parvenir à cette auto-légitimation réside soit dans le primat à accorder à la rigueur et à la conformité du procès

9. MARTIN C., "Recherches ou chercheurs appliqués dans/sur le Travail social", in Service dans le Monde, 3/84, p. 43-44.

de connaissance par un méthodologisme sans faille, soit à revendiquer de partir de ses propres pratiques et de n'accorder à la production de connaissance qu'une finalité corrélative d'état de l'action. Produire de la recherche ne peut se soutenir dans un cas que d'un respect des signes manifestes de la scientificité, dans l'autre que d'une négation de la scientificité si elle ne se soumet pas à la nécessité de changement et de promotion de pratiques dynamisantes.

En partant de ce modèle formel, par trop schématique sans aucun doute, il est possible de comprendre comment s'ordonnent les manières de faire pour participer à constituer des identités de conception, des identités d'actants. Les modes de mise en équivalence (et partant en inéquivalence) deviennent alors centrales, dessinant des formes d'hyper-conformité et d'hypo-conformité scientifiques d'exercice de la recherche.

La tentative d'assemblage, l'effort d'association émanent ainsi d'une volonté de faire équivaloir ce qui n'était pas équivalent antérieurement, sur la base d'une conformité hyperconforme, sur le respect strict de ce qui est perçu comme une normalité scientifique et qui exprime parallèlement un ensemble d'attributs et de propriétés légitimes dans le champ d'origine. Ainsi, pour certains producteurs, la recherche sociale devient rigueur méthodologique, objectivité, neutralité axiologique et idéologique, inférence par représentativité, primat du terrain, fixité de la vérité... Une telle volonté de constituer des réseaux d'analogie et de similitude exprime une tentative intégrative dans un espace social qui n'est pas celui de l'exercice premier des habiletés et des habilitations. Mise en évidence et soutien de ce qui ne s'impose pas naturellement comme équivalent, elle vise à définir une identité collective sur la base d'une acception où se côtoient des critères propres et des critères étrangers, à les mettre en rapport de manière telle qu'elle puisse lier et en même temps nier les différences, annuler les singularités. C'est en ce sens que Dominique Boullier parle de "l'espéranto fourre-tout" du secteur social en matière de théorisation ou de désignation de problèmes. Le mélange des genres au point d'effacer les spécificités trouve par exemple illustration dans la quête pluri ou a-disciplinaire ou dans le parler syncrétique mêlant concepts et terminologies divers. Il est ainsi une manière de réduire la distance, de créer des axes de communication, des voies d'accès connectant des territoires *a priori* étrangers ou tout au

moins distincts. La reconnaissance unanime de la méthodologie qui modèle cette première acception de l'équivalence est une des portes d'entrée au prestige scientifique, un signe d'inscription dans un champ restreint, une manière de se fondre dans les normes habituelles de recherche.

Pour d'autres producteurs, c'est d'une hypoconformité dont ils se recommandent. Deux cas de figure se présentent alors. Certains, aussi issus d'un champ de pratiques non institutionnellement producteur de connaissances scientifiques, particularisent une hypoconformité visant à entraîner l'espace de référence hors du domaine scientifique. Refusant une mise en équivalence entre les valeurs professionnelles et des normes de scientificité, il est posé une altérité radicale allant jusqu'à la revendication d'une recherche autre, "a-normale", déniait ouvertement les tenants et aboutissants de la scientificité hyper-normale. Cette recherche-action, puisque c'est d'elle dont il s'agit, illustre un irrédentisme profond. Invalidant l'idéal de scientificité au nom de la mobilisation/changement des praticiens, au nom de la rétroaction simultanée de la recherche et de l'action, au nom de l'égalité des regards, scientifiques ou professionnels, elle affirme la tentative de définir une mise en équivalence dont les forces principales sont situées dans un champ institutionnel qui n'est plus celui de la scientificité.

Autre hypoconformité, autre irrédentisme que celui des chercheurs institués, mais cette fois-ci, il repose non sur un déplacement de l'espace de mise en équivalence, mais sur un refus de la mise en équivalence, sur une pratique de différenciation. Production de la différence marginale, reproduction de l'écart, elle s'apparente à l'oeuvre de distinction analysée par Bourdieu. "Les goûts obéissent ainsi à une sorte de loi d'Engel généralisée : à chaque niveau de la distribution, ce qui est rare et constitue un luxe inaccessible ou une fantaisie absurde pour les occupants du niveau antérieur ou inférieur, devient banal et commun, et se trouve relégué dans l'ordre de ce qui va de soi par l'apparition de nouvelles consommations, plus rares et plus distinctives ; cela, encore une fois, en dehors même de toute recherche intentionnelle de la rareté distinctive et distinguée" (10). Ce refus de toute assemblance, ce déni de toute assimilation, se traduisent par un éloignement de ce qui devient commun, assurant ainsi, par cette

10. BOURDIEU P., La distinction, op. cit., p. 275.

fuite en avant, la différenciation des identités. Singularité à l'encontre de représentativité, histoire de vie face à quantification, interprétation herméneutique versus explication causaliste... les mises à distance sont kyrielle. Elles se font toujours néanmoins, faute de quoi elles apparaîtraient immédiatement comme stratégies de singularisation, sur la base d'une heuristique plus grande, d'une fécondité renouvelée. Mais cette hypoconformité par rapport à une représentation dominante de la scientificité peut s'autoriser d'elle-même car les producteurs qui la promeuvent sont essentialisés ; eux sont scientifiques institutionnellement, donc leur produit peut être qualifié comme tel. C'est cette essence, ici, qui autorise la transgression de ce qui est communément perçu comme norme. Ainsi, les pratiques d'idiomatization et le recours au jargon, pour revenir à l'analyse de Dominique Boullier, marquent fortement celui qui y recourt et visent explicitement à n'être entendues que d'un cercle restreint de pairs. Ici donc, refus de compromis, refus d'assimilation, la rupture épistémologique est au coeur d'une telle oeuvre, parce qu'elle est surtout rupture politique, rupture d'identité, principe de classement, ventilation des initiés, rite d'institution en quelque sorte. Situer la joute sur le terrain exclusif de la théorie relève d'un principe analogue. De même, l'allergie unanime à la méthodologie formelle participe de cette volonté d'évacuer tout codage, de maintenir à l'écart toute possibilité d'assemblance par identité de pratiques. Au sein de ces pratiques légitimes en raison de la légitimité naturalisée afférente au producteur, tout laisse à penser que la non transparence, l'équivocité, le flou sont de mise pour éviter toute reproduction techniciste et par là même toute assimilation identitaire.

De la même manière que le fait Francine Muel-Dreyfus, quand elle met en parallèle l'investissement du métier par les éducateurs spécialisés et les instituteurs, il est possible de distinguer deux modes de travail identitaire au sein des recherches sociales. Les uns font reposer leur activité sur une codification nette, précise et rigide ; les autres sur un flou continué volontairement entretenu. Aux uns le principe d'équivalence, aux autres la mise en inéquivalence. Oeuvre paradoxale qui conduit d'un côté des chercheurs non institués, pour imposer la nécessité d'une équivalence, à parler au nom de la science tout en revendiquant un intérêt catégoriel lié à l'utilité pour la pratique, de l'autre côté des

chercheurs institués, pour dénier toute mise en équivalence et tout nivelage identitaire, à affirmer la singularité de leur mode de chercher au nom du désintéret général de la connaissance. Difficile de considérer alors que la recherche sociale puisse ne pas être d'abord, avant d'être production de connaissances, oeuvre de production des connaissances.

ANNEXES

Annexe 1 : Modalités procédurales

Annexe 2 : Liste des rapports composant la population-mère

Annexe 3 : Liste des rapports composant l'échantillon

Annexe 4 : Grille de lecture des rapports (non formalisée)

ANNEXE 1

LES MODALITES PROCEDURALES

1. LA DEFINITION DE LA POPULATION MERE

Avant de présenter les procédés de constitution de l'échantillon qui conditionnent l'ensemble des analyses ultérieures des rapports, il convient de revenir sur la nature même de la population-mère. Qualifier la recherche sociale est en effet nodal ; elle engage la totalité des interprétations. De son élargissement ou de son rétrécissement dépendent en quelque sorte la nature et la configuration des résultats. Pourtant, ce n'est pas chose facile ; la notion caractérise un grand vague autorisant des acceptions fort hétérogènes. Elle renvoie à de multiples statuts au sein desquels s'y retrouver n'est pas toujours facile, que ce soit des statuts administratifs (émargement à l'enveloppe-recherche, sur budget de ministères techniques ou financés par des associations ou organismes locaux) ou des statuts formels (rapports administratifs, narration d'expériences, radiographies d'institutions, études évaluatives, rapports de recherche proprement dits). En outre, son champ est incertain ; il n'est déterminé que par un découpage administratif et juridique, voire professionnel. Tracer une délimitation nette et des frontières franches s'apparente à une gageure ; elle résulte en fait d'un ensemble de pratiques sur lesquelles se sont progressivement greffées des rationalités au point d'en faire un objet doté d'une relative consistance. La notion de recherche sociale recouvre donc plusieurs niveaux de réalité, tant au point de vue des objets, des champs de constitution du savoir que des approches et méthodologies. Si la notion est ici retenue, elle le doit à sa généralisation pour exprimer par son épithète "sociale" le système de référence dans lequel elle évolue, à savoir le champ de l'intervention sociale. Mais que le choix du vocable soit affaire d'arbitraire ou découle de la consécration des usages, il impose de toute façon de préciser le sens opératoire retenu. Trois

critères avaient initialement présidé à l'élaboration de cette définition :

- le critère de scientificité impliquant qu'il ne pouvait être question d'études. Les travaux devaient comprendre a minima les éléments suivants : identification ou construction d'un objet d'investigation spécifique, observation systématique d'un phénomène, définition conceptuelle claire et formulation d'hypothèses, description des phénomènes observés et interprétation.

- le critère d'une limitation du champ recouvert, à savoir celui exclusivement de l'ensemble des situations sociales caractérisant et produisant l'exclusion sociale dans toutes ses manifestations individuelles ou collectives.

- le critère de l'applicabilité à des problèmes sociaux, entendu par le fait que les recherches découlaient d'une demande extérieure explicite matérialisée par un contrat et que soit elles débouchaient sur une action immédiate ou à moyen terme, soit elles contenaient des propositions ou des recommandations évoquant des directions à suivre par rapport à des actions précises.

Une première confrontation avec le terrain a amené à réviser la notion de recherche sociale telle que préalablement posée. Une raison probable du décalage observé renvoie à l'absence de recensement achevé et non partiel des travaux entrant dans ce champ. Une autre réside sans doute dans la place accordée à la recherche au sein de certains organismes dans la mesure où la conservation, la circulation et la diffusion des rapports de recherche sont pour le moins laissés à l'improvisation, posant de ce fait un sérieux problème de repérage. Lors de cette phase de défrichage, et compte tenu de ces contingences issues du terrain, trois types majeurs de difficultés ont contraint à réajuster la conception initiale de la recherche sociale.

Des difficultés liées à la définition du champ recouvrant le travail social

Un objet de recherche impose, pour sa circonscription, une base conceptuelle présentant un minimum d'homogénéité ; or, ce qui spécifie le travail social c'est le regroupement sous un terme unique de réalités de nature différente. Dans la mesure donc où ce

secteur s'est constitué par adjonctions successives d'activités particulières sans références conceptuelles consensuelles, les seules modalités pratiques pour délimiter le champ couvert consistent à définir la recherche sociale a posteriori, autrement dit par constat d'existence, en faisant la part des domaines relevant d'autres secteurs. Cette manière d'opérer laisse une large place à l'arbitraire du chercheur, à ses représentations normatives et axiologiques, mais elle s'est révélée être la seule empiriquement possible. Cette restriction empirique nous a amenés à concentrer nos activités de recensement des rapports de recherche dans les lieux d'investigation suivants : la Direction de l'Action Sociale du Ministère des Affaires Sociales et de la Solidarité, le Service des Affaires Sociales du Commissariat au Plan, la Délégation Générale à la Recherche Scientifique et Technique, le Comité d'Organisation des Recherches Appliquées sur le Développement Economique et Social, la Caisse Nationale des Allocations Familiales et le Centra National d'Etudes et de Recherches sur les Handicaps et les Inadaptations.

Pour chacun de ces organismes de subventionnement et de production, un entretien a été organisé avec un membre du service de documentation et avec un responsable administratif ou scientifique. Ces modalités de repérage, consultation à la bibliothèque et analyse des travaux financés, ont permis d'entrer nombre de données sur les fiches d'identification. Pour compléter ce recueil et pour éviter une focalisation sur les organismes parisiens, même s'ils sont les commanditaires les plus importants, ont été contactés par courrier les centres de recherches susceptibles d'avoir réalisé des recherches correspondant aux critères initiaux ainsi que les financeurs potentiels, à savoir l'ensemble des DRASS et des CREA, et la majorité des associations professionnelles d'audience nationale.

De ce fait, l'appréciation de l'inscription ou non de telle recherche au sein du domaine du travail social a été laissée à l'initiative des producteurs ou des organismes de subventionnement ; il restait ensuite à opérer une nouvelle sélection selon les autres critères posés. Il est certain qu'une telle manière de procéder, si elle implique une part non négligeable d'arbitraire, a permis de minimiser celle qui me revient ; en effet, en laissant la détermination de l'appartenance ou de la non-appartenance d'une recherche au champ concerné au seul jugement des acteurs, a été retenue la définition de la pratique et, s'il y a là un arbitraire

quelconque, c'est justement lui que je me proposais d'analyser par le biais de l'étude interne des rapports.

Des difficultés liées à l'appréciation du caractère de scientificité

Il s'est avéré parfois fort difficile d'accéder aux documents. Aussi, ai-je été contraint de ne pas consulter la totalité des documents et me suis-je fié à l'abstract ou au résumé existant afin de constituer cette population-mère des rapports. De ce fait, il est apparu difficile de rendre compte du caractère scientifique ou non de tel ou tel rapport. Je me suis alors contenté de repérer les objectifs poursuivis et la nature de la recherche réalisée, réservant l'étude plus détaillée du contenu technique et méthodologique pour les rapports retenus comme échantillon. Cette modification des critères initiaux restait en accord à la démarche exploratoire posée ; en effet, elle évitait de plaquer une conception pré-formée de la recherche sociale, laissant du même coup au terrain le soin de cette spécification. Il est certain qu'une telle perspective se démarque des principes épistémologiques et méthodologiques communément admis. Mais comme justement l'objectif était de particulariser et de définir une pratique de recherche à propos de laquelle il n'existait pas de repères tant au plan du ou des champ(s) couvert(s) que des règles procédurales et des substrats épistémologiques en vigueur, il importait de laisser au domaine de la pratique l'initiative de la caractérisation, autrement dit de se laisser guider par lui lors de la phase descriptive pour ensuite mieux mettre en évidence les régularités structurales et en interpréter les conséquences prévisibles.

Toutefois, ont été exclus un certain nombre de travaux tels que les rapports techniques de régie interne, les récits personnels, les thèses et les mémoires, les bilans partiels de recherche et les réflexions purement techniques. Egalement, certaines recherches subventionnées, publiées uniquement sous forme d'articles dans des revues spécialisées ont été mises de côté car elles ne constituaient pas des rapports de recherche complets.

Des difficultés liées à l'appréciation du caractère appliqué

Des problèmes de nature identique se sont posés pour relever le statut appliqué ou non des rapports de recherche à partir des conclusions proposées, comme il était antérieurement envisagé. Aussi ai-je opéré un glissement, passant d'une perspective d'application à une perspective d'orientation définissant en somme la population-mère par rapport à ce critère par le simple fait que la recherche soit contractuelle ou interne à une organisation administrative ou association professionnelle. La définition de la recherche sociale a été limitée par la demande explicite (même quand il s'agissait d'une recherche interne) dont elle avait fait l'objet et non plus aussi par les résultats sur lesquels elle débouchait (propositions ou recommandations).

Le recensement du matériel documentaire a porté sur les rapports de recherche correspondant aux critères ci-dessus définis en s'appuyant sur des principes méthodologiques visant l'exhaustivité géographique du territoire national et celle des rapports produits sur la période temporelle 1976-1981. Si, bien sûr, une telle période de cinq ans peut être considérée comme relativement restreinte pour éclairer les lignes de force traversant les rapports et pour saisir une évolution au sein de ceux-ci, elle offre a contrario le mérite d'une homogénéité historique ; ainsi elle couvre la durée du 7ème Plan caractérisant une attitude particulière des pouvoirs publics en direction de la recherche, notamment sous contrat, en même temps qu'un revirement doctrinal en matière d'intervention de l'Etat dans le champ social. Enfin la période retenue renvoie à des critères de pertinence au regard de l'objet posé : la constitution de la recherche sociale comme champ scientifique et champ socio-politique est récente.

Un tel inventaire ne saurait prétendre à être exhaustif tant du fait de l'imprécision ou plutôt de l'arbitraire des critères retenus, que de l'incomplétude du recensement des organismes de subvention et de ceux de production de la recherche sociale, et donc des rapports de recherche eux-mêmes. Il est certain que l'ensemble des financeurs n'a pu être contacté ; la démarche retenue a sans aucun doute privilégié les plus importants d'entre eux et ainsi probablement accentué l'aspect de centralisation - les municipalités, les conseils régionaux et les associations locales

professionnelles ou para-publiques n'ont pas toujours été sollicitées compte tenu de leur nombre et, pour les dernières, de leur difficulté de repérage. Ainsi, si la plus grosse partie des recherches a été recensée, il est plus que probable que quelques-unes d'entre elles provenant de subventions ponctuelles et localisées ont été oubliées.

2. L'ECHANTILLONNAGE DES RAPPORTS ANALYSES

Une fois la population-mère constituée et recensée, en fonction des critères réajustés, et à partir d'une première analyse descriptive des principales variables identificatoires repérables de l'extérieur, il convenait de procéder à la constitution de l'échantillon ; le problème étant alors d'arrêter des modalités précises et fiables de leur élaboration, au regard des objectifs posés.

Nous avons fixé la taille de cet échantillon à environ 50 à 75 rapports. Compte tenu de la taille de la population-mère (218), il a semblé pertinent et propice d'arrêter le nombre de 75 rapports correspondant à un tiers de l'ensemble. La méthode choisie, imposant une limitation de cet ordre en raison de l'ampleur du travail à couvrir, et en même temps, un sondage au tiers apparaissaient satisfaisants pour des inférences ultérieures.

Considérant que le critère qui clive le plus la pratique de la recherche sociale et qui la marque le plus dans ses produits réside dans la nature des réalisateurs - davantage donc que dans l'origine des financements ou que dans les thématiques abordées, ce qui sous-entend l'idée d'une marge de manoeuvre suffisante des chercheurs pour imposer leur détermination et leur caractérisation selon la typologie antérieurement établie, et ce par-delà l'influence des deux autres critères ici énoncés - il a été procédé à un tirage au sort, au sein de chacune des catégories des centres de recherche, d'un nombre de rapports respectant la proportion par catégorie de centre au sein de la population-mère, soit 32 % pour les associations de recherche (24 rapports), soit 27 % pour les centres de recherche universitaires (20 rapports), soit 22,5 % pour les

organisations professionnelles (17 rapports), soit 16 % pour les centres publics non universitaires (12 rapports).

Cette modalité postulait l'évacuation de l'idée même de représentativité, non pas en raison des difficultés d'y parvenir, mais bien plutôt en liaison avec les objectifs posés. Elle portait en effet de l'idée que ce qui était recherché, davantage que la reproduction en miniature de ce que serait la recherche sociale afin de pouvoir évaluer le poids relatif de chaque type de discours, mise en oeuvre dans le champ de pratique scientifique, c'était la caractérisation même de ces types de discours, de leur nature, de leur mode de construction et de leurs voies d'agencement à la pratique professionnelle de l'intervention sociale.

Puisque l'investigation privilégiait des producteurs, puisqu'elle prenait tout son sens dans leurs manières de réaliser l'activité de chercher, il convenait de caractériser ceux-ci de façon plus fine que lors de l'analyse de la population-mère. Un éclatement des catégories antérieures s'imposait. Ainsi, les associations de recherche ont été classées à partir de leur composition et de leur finalité, tout comme les organisations professionnelles ont été typologisées en fonction du statut du chercheur ou du groupe chercheur. Un tel travail a permis d'asseoir l'interprétation sur un jeu de combinaisons plus élargi. Ainsi des recoupements ont été effectués, donnant à lire des transgressions d'appartenances institutionnelles telles que la première catégorisation l'avait posé. Pour certains espaces de discrimination des modes de faire, les associations de recherche à caractère professionnel effectuent des choix analogues aux organisations professionnelles ou les associations de recherche à caractère universitaire aux centres universitaires, pour d'autres, au contraire, elles les calquent sur l'ensemble des associations de recherche. Le tableau suivant propose une formalisation de cette différenciation plus affinée des producteurs.

Tableau 1 : Les réalisateurs

	Nombre	%
Association de recherche	24	32,88
dont : regroupant des universitaires	6	8,22
à coloration professionnelle	10	13,70
à visée générale	8	10,96
Centres universitaires	20	27,40
Organisations professionnelles	17	23,29
dont : chercheur attiré	3	4,11
chercheur extérieur	8	10,96
praticien chercheur	6	8,22
Centres publics non universitaires	12	16,44
Total	73	100 %

Cet échantillonnage typologiste stratifié présente néanmoins quelques limites. S'il semble plus équitable qu'un échantillonnage aléatoire et plus réaliste qu'un sondage par quota, il offre l'inconvénient de surdéterminer le poids des centres de recherche dans la caractérisation des produits de recherche. En outre, du fait de la non-représentativité effective, tout un pan d'analyse se trouve partiellement amputé, celui d'une inférence et d'un élargissement à une situation d'ensemble. Toutefois, la mise en parallèle des caractéristiques des rapports retenus dans l'échantillon et de ceux appartenant à la population-mère souligne a posteriori de faibles variations quant aux variables identificatoires principales. Il n'y a pas de différences notables entre les deux pour les années de production ni les thématiques ; seuls de faibles écarts sans répercussions plausibles peuvent être relevés. Par contre, des décalages sont observables à deux niveaux : les types de recherche

et les commanditaires. Pour la première variable, l'analyse effectuée pour la population-mère avait été faite de l'extérieur, à partir de comptes rendus ou d'abstracts. L'entrée dans le contenu du rapport a amené une modification de la ventilation au sein des items considérés, soulignant combien la répartition première était peu fiable. A l'inverse, les variations concernant les commanditaires sont à prendre en considération. Tout d'abord, il y a eu sous-valorisation des organismes périphériques de l'action sociale instituée (autres ministères, municipalités,...) et donc centration sur les organismes institués de commandite en ce domaine (CNAF, CTNERHI, DAS, organismes scientifique de commandite). Cet effet d'institutionnalisation résulte d'une plus grande diffusion et mise en valeur des rapports (politique d'édition du CTNERHI et de la CNAF, visibilité des produits CORDES au sein des milieux scientifiques). Ainsi peut-on noter une sur-représentation de la CNAF et, à un degré moindre, du CTNERHI. En outre, une analyse plus fine au sein des rapports composant l'échantillon a permis d'opérer une distinction dans les mécanismes de commandite en révélant la co-commandite. La DAS voit ainsi diminuer la proportion de travaux qu'elle finance seule, au profit des commanditaires associés toujours autour de la DAS.

Ainsi, il convient d'avoir à l'esprit que l'analyse produite concerne plus particulièrement des travaux provenant des institutions légitimes de commandite en raison de leur champ d'action ou de leur compétence. La portée du travail ne peut donc être étendue aux marges de l'action sociale. Elle vise le coeur, avec des effets d'amplification et de non-diversification inéluctables. Elle participe par là même à constituer l'objet d'étude en l'isolant artificiellement. En même temps, elle permet une particularisation plus en profondeur des logiques de production de la recherche sociale en les inscrivant dans un cadre institutionnel bien circonscrit.

3. LES PROCEDURES D'ANALYSE DES DONNEES

L'objectif de cette recherche étant de dégager les principaux champs de force et de référence de la recherche sociale, de même que les discours en marquant la pensée et la pratique,

l'étape technique a consisté en la construction d'une grille d'analyse des données que constituaient les rapports de recherche sélectionnés. L'opposition résidait en la mise au point d'un modèle relativement standardisé qui supposait la définition d'un certain nombre de caractéristiques de ces rapports en vue d'élaborer une typologie. Toutefois, le choix d'une démarche aussi opératoire que possible sur un tel objet n'excluait pas une approche plus qualitative complétant cette première analyse.

La constitution de cette grille supposait de dégager a priori un certain nombre d'indicateurs, ou de catégories, qui permettaient de rompre la logique d'exposition des rapports analysés et de réorganiser le questionnement en fonction de l'objectif et de la problématique énoncés. De plus, l'affinement de cette grille nécessitait un va-et-vient contrôlé entre ces catégories ou indicateurs a priori et le contenu même des rapports afin d'accroître la richesse et le pouvoir discriminant des items formulés.

La tentative d'identification d'un champ de référence relativement homogène dans les rapports de recherche produits sur la période retenue a conduit, dans un premier temps, à une typologie de ceux-ci, et ce en fonction d'un certain nombre de modes de formulations, de stratégies de recherche, de traitement et de retransmission des résultats. Cette identification était possible du fait des passages obligés d'un processus de recherche. En fonction de l'objectif énoncé, les principaux moments d'un rapport de recherche ont été spécifiés de même que les parties, passages ou étapes qui devaient faire l'objet d'une analyse particulière. Ont ainsi été formulés trois principaux moments de la retransmission d'une activité de recherche sur lesquels a porté essentiellement l'analyse :

- . la position du problème :
 - choix et justification du thème
 - motivations et mandat du ou des chercheurs
 - situation au regard de l'actualité
 - présentation de l'objet, du champ de recherche et de l'objectif
 - mise en problème et hypothèses
- . les cadres de références exprimés dans :
 - l'expression d'un modèle de référence ou d'une théorie interprétative

- les règles procédurales
- le profil de littérature

. les modes et le contenu de l'analyse ainsi que les pistes, conclusions ou recommandations auxquelles aboutit le travail de recherche.

Une phase de la pré-enquête a été réalisée pour tester, expérimenter et affiner cette grille provisoire. Son but était de parvenir progressivement à une standardisation de celle-ci, c'est-à-dire à constituer un inventaire, ou mieux un thésaurus, des expressions ou options possibles prises dans ces rapports, qui soient codables et informatisables. La grille, évoquée précédemment, ne comprenait que des items ouverts obligeants l'"évaluateur" à procéder lui-même à une synthèse des options-forces énoncées, explicitement ou non, dans les rapports analysés. Afin d'aboutir à une standardisation progressive, nous avons procédé de la façon suivante :

- Une première analyse a été effectuée par trois chercheurs-évaluateurs, sur un sous-échantillon de rapports, aboutissant, sur la base de cette grille ouverte, à une typologie d'items fermés. Cette analyse a été réalisée, rapport par rapport, l'"évaluateur" devant passer en revue chacune des trois précédentes rubriques. Une grille affinée (plus fermée) a ainsi été construite grâce à cette première procédures et ultérieurement expérimentée sur un second échantillon sous d'autres modalités.

- La deuxième étape a consisté à tester l'originalité de la grille. Tout d'abord, après sélection d'un second sous-échantillon, les "évaluateurs" ont été soumis à une nouvelle logique d'analyse consistant à ne traiter dans un premier temps que les parties des rapports correspondant à la première rubrique, c'est-à-dire traitant de la position du problème jusqu'à la formulation des hypothèses puis chronologiquement les parties suivantes. En d'autres termes, ont été constitués des corpus à analyser, regroupant d'abord toutes les parties des rapports correspondant au point a), puis au point b), puis c). Cette seconde "expérimentation" a permis de tester la facilité d'application et l'opérationnalité de la grille. Elle a été également l'occasion d'apprécier la validité "inter-juges", en donnant pour consigne à chacun d'entre eux de remplir, sur la base du même échantillon, ladite grille. La qualité, l'intelligibilité des items et leur pouvoir discriminant ont été testés. Des corrections

ont été ensuite apportées à la grille en fonction de cette deuxième étape.

Une dernière étape a consisté, une fois affinée et codée la grille de recueil des données, et formés les évaluateurs, au traitement de la totalité des rapports de recherche proprement dits (en annexe).

Toutefois, les limites d'une telle démarche sont patentées. Tout d'abord, il faut reconnaître la part d'arbitraire qui, inmanquablement, est intervenue dans le codage des rapports. Difficile, devant les informations souvent équivoques, de trancher ; difficile de les faire entrer dans une codification univoque et exclusive. Bien souvent donc, c'est au codeur qu'est revenue la décision de les affecter à l'une ou l'autre des catégories. Et les conceptions de recherche de chacun d'entre eux n'ont pu qu'intervenir ; les tests inter-juges en ont amoindri les effets mais ils n'ont pu les annuler. Alors qu'il a toujours été évident qu'il fallait se garder de plaquer sa propre représentation de la recherche et, dans une certaine mesure, s'astreindre à ne pas opérer de partition entre ce qui relevait d'une bonne recherche et ce qui relevait d'une mauvaise recherche, il est difficile d'affirmer qu'une telle déontologie ait toujours pu être respectée à la lettre pour chacun des codeurs.

Par ailleurs, outre l'appauvrissement d'informations induit par la volonté de formalisation d'une grille fermée à finalité de lecture statistique, il s'est produit indubitablement un effet de rigidification du processus de recherche. S'obliger à lire en posant des moments-clés revenait à postuler des passages obligés, à donner une représentation unificatrice et rigidifiée du travail de recherche. Toute pratique originale n'était alors lue qu'à travers ce prisme unificateur dressant les canons d'une orthodoxie formelle et une trajectoire des opérations chronologisées. A terme, cela conduisait à considérer ces déviations comme marginales, à en dévaloriser l'intérêt au profit de la conformité à la norme et au poids du nombre. La singularité, en somme, n'a pas trouvé de place dans cette lecture par trop uniformisante. Mais, seules de telles modalités, par la systématisme de l'entreprise, pouvaient donner corps aux objectifs poursuivis qui, rappelons-le, visaient avant tout à dégager des types, à défaut peut-être de régularités, des conceptions d'ensemble des manières de faire de la recherche.

Les informations extraites des rapports de recherche ainsi formalisées ont donné lieu à un traitement statistique simple (tri à plat et tri croisé avec uniquement deux variables indépendantes : les catégories de producteurs et celles de commanditaires). Ce recours à l'informatique ne se soutenait que d'une volonté d'exemplification de logiques de production et de typologisation, et en aucune manière d'un souci de quantification et de représentativité. A partir d'une décomposition du processus de recherche en des moments-clés antérieurement dégagés, ont été recherchées les manières de faire de la recherche en fonction d'une mise en catégorie des producteurs et des commanditaires. Des pratiques de clivage ou de rapprochement ont ainsi pu être spécifiées à chacun de ces moments. Cette première lecture s'est complétée par l'élaboration formelle d'un tableau regroupant les diverses pratiques en croisant producteurs puis commanditaires avec les espaces-clés du processus de recherche afin de reconstruire, d'une part, les logiques de recherche à l'oeuvre de manière idéale-typique, même si c'est a posteriori, d'autre part, les lieux de raidissement et d'adaptation des producteurs à la commande, que l'injonction de celle-ci soit concrète ou imaginaire. En outre, ces reconstitutions se sont effectuées parallèlement à une mise en rapport des acteurs les soutenant avec la position qu'ils occupaient au sein du champ de la recherche sociale, avec des prises de position qu'ils avaient pu tenir sur la question, indicatives tant de leurs pratiques intentionnelles, de leurs aspirations positionnelles, que de leur modalités de valorisation et de légitimation.

ANNEXE 2

LISTE DES RAPPORTS COMPOSANT LA POPULATION-MERE

- ABOUSSADA M.G. & SAILLY J.C., Bilan diagnostic sur les catégories spécifiques dans la ville de BOURGES, CRESGE, 1979.
- A.C.T., La tutelle aux prestations familiales, ACT, 1978.
- A.C.T., Recherche-action. Modalité des familles, insalubrité de l'habitat et travail social, ACT, 1980.
- A.E.R., Intégration du jeune enfant handicapé en crèche et en maternelle, CTNERHI, 1981
- AIACH P. & VIALLE D., Vivre à Folie-Méricourt : étude des processus cumulatifs d'inégalités, 1976, CORDES.
- AJCHENBAUM J.L. et collaborateurs, Vécu des conditions de travail et santé mentale, ADRES, 1978.
- ALBERHNE M. é TURNIN J., Les facteurs déterminants des indications thérapeutiques dans la pratique d'un intersecteur de psychiatrie infanto-juvénile, CTNERHI, 1978.
- ALLEE R., le rôle des équipes techniques des CREA, 1978, CTNERHI.
- ALOUIS A., MAITRE J. & RENNES (J.M.), le CMPP de Vitry sur Seine, Une enquête sur le processus de médicalisation/démédicalisation de la demande sociale, CORDES, 1980.
- ANTUNES A., DURAND C. & RIBEL G., Contribution à la sociologie des groupes urbains innovateurs : les associations de défense du cadre de vie, rapports urbains et rapports de pouvoir, CNRS, 1976.
- ARES, Recherche-action sur les terrains d'aventure, CNAF, 1981.

- ARRECKX, L'amélioration de la qualité de la vie des personnes âgées dépendantes, 1979, SAS.
- ATD, Quart monde et revenu familial garanti, ATD, 1979.
- ATD, Recherche-action en faveur des familles socialement handicapées, ATD, 1981.
- ATERP, Etude sur les adolescents en ville nouvelle, 1981.
- AZEMARD G., Handicap et vidéo, 1976.
- BACHMANN C. & SIMONIN J., Les actions d'adaptation, rapport d'évaluation, CTNERHI, 1978.
- BALDASSARI (A.) & JOUBERT (M.), Dossier expérimentation. Processus d'acculturation et dispositifs institutionnels d'hygiène mentale. Propositions pour une intervention démedicalisée. CORDES, 1979.
- BALOCHE et collaborateurs, Un stage d'initiation pour adolescents étrangers, SSAE, 1976.
- BARATON (A.), GOUIN (F.) & HENRIOT (A.M.), Etude sur les centres de l'enfance, 1979.
- BATTEGAY (A.), FUSTIER (P.), JOSEPH (I.) & GOLAY (Y.), Milieux de soin et travail des circonstances, CORDES, 1980.
- BAUDRILLART (W.) & CROS (J.C.), L'insertion professionnelle des adultes handicapés, 1978.
- BAUER (M.), DARDEL (F.), DUPRE (P.M.) & MARINO (C.), La multiplicité des intervenants dans la pratique médico-sociale, CTNERHI, 1978.
- BAYET (J.B.), BACHMANN (C.) & SIMONIN (J.), Les pratiques professionnelles des travailleurs sociaux, 1979.
- BEAUSSART (M.), DEFAYE (J.), Scolarisation et insertion sociale de l'enfant épileptique, CTNERHI, 1979.
- BENSIGLIO (D.), BARTHOD (M.) & HAOUR (B.), Etudes des mécanismes de communication coordination et régulation dans le système de contrôle social des phénomènes de violence et de délinquance, CNRS, 1977.
- BERTIER, Difficultés des relations entre les administrations et les handicapés moteurs, CNRS, 1978.

- BIADI A. et collaborateurs, *Délinquance juvénile, changement social et rénovation urbaine*, CNRS, 1976.
- BIANCO-LAMY, *Etude de RCB sur l'ASE*, 1980.
- BOETARD (M.C.) & PALLEZ (M.F.), *Maintien à domicile des personnes âgées*, 1977.
- LEBOHEC (R.), *Le foyer d'action éducative support de réinsertion*, 1977.
- BOIRAL (P.), BROUART (J.P.) & PITHON (G.), *L'expression écrite des éducateurs*, CTNERHI, 1979.
- BONNETTI (M.) et collaborateurs, *Les assistantes maternelles et l'Aide Sociale à l'Enfance*, 1979.
- BONNETTI (M.) et collaborateurs, *Pour une politique d'animation sociale à Conflans Sainte-Honorine*, 1977.
- BONNAUD, *Formation pré-professionnelle et placement des jeunes déficients intellectuels légers. Enquête auprès des SES de l'agglomération toulousaine*, 1979.
- BONNEAU, PIENS et CAHATGNON, *Les établissements d'enfants à caractère social*, 1979.
- BOULEXTEIX (J.M.), *Enquête de motivation auprès d'employeurs dans l'insertion des travailleurs aveugles et proposition d'une méthode de placement*, CTNERHI, 1977.
- BOULEXTEIX (J.M.), *Méthodologie pour analyser des postes de travail pour les amblyopes*, CTNERHI, 1979.
- BOULEXTEIX (J.M.) & FALQUE, *Analyse des difficultés administratives rencontrées par une population de parents d'enfants handicapés*, CTNERHI, 1980.
- BOULEXTEIX (J.M.), *Propositions d'une méthode de placement pour les travailleurs aveugles*, DAS, 1977.
- BOURGEOIS (O.) et collaborateurs, *Diminués physiques et transports collectifs*, IRT, 1977.
- CAF de Melun, *Les familles et les dettes de loyer*, 1977.
- CAF de Dijon, *Les centres sociaux de l'agglomération dijonnaise*, 1980.

- CAF de Lille, Travail social et changement social, Analyse d'une recherche-action en milieu défavorisé, 1981.
- CEAGR, Recherche-action sur les relations entre les familles originaires des DOM-TOM et les travailleurs sociaux, 1977.
- CEPES, Evaluation de l'action sociale à Grenoble, 1980.
- CEPES, Prestations familiales et redistribution, 1980.
- CEPES, Statut réel et juridique des assistantes sociales d'entreprise, 1979.
- CEPES, Environnement local, politique et stratégies d'action sociale, Bilan d'une formation de travailleurs sociaux du département de la Drôme, 1978.
- CERFI, Etude sur les personnels de l'ASE, 1980.
- CERFI, Analyse des expériences d'ouverture et de décloisonnement dans le secteur de l'enfance, 1978.
- CEREQ, Entrée dans la vie active des femmes diplômées de professions sociales, 1980.
- CFRES, Recherche sur les discours et les caractéristiques psychosociales des acteurs (personnels et jeunes d'un internat de l'Education Surveillée), 1979.
- CHABROL (C.), Parole de travailleurs sociaux, parole sociale, CNRS, 1979.
- CHAIGNE (M.D.) et collaborateurs, Etude des besoins psychologiques des personnes handicapées diminuées physiques face aux transports, IRT, 1979.
- CHAUVENET (M.) et collaborateurs, Prise en charge de la maladie et contrôle social de la déviance, CNRS, 1977.
- CHAUVIÈRE M., Enfance inadaptée : l'héritage de Vichy, CORDES, 1980.
- CIRBA, La justice des mineurs et les institutions éducatrices face aux jeunes d'origine immigrée. Etude des réponses institutionnelles dans le Nord et le Pas de Calais, 1980.
- CNLCEP, Etude sur le nonaccès des familles à leurs droits, CNAF, 1980.

- CLAPEAHA, Etude sur les sourds-aveugles, 1978.
- OREAM Moselle, Les personnes âgées dans les bassins miniers de l'Est, recherche d'une politique sanitaire, sociale et culturelle, 1977.
- CORTEZ (F.), IMP, IMPRO aujourd'hui, commentaires d'une recherche, CTNERHI, 1980.
- COURBIN (P.), A propos de la communication non verbale des enfants handicapés mentaux, CTNERHI, 1980.
- COUSTY (P.) et collaborateurs, La famille transitoire. Professions, structures et décisions en matière d'ASE, 1979.
- COUSTY (P.) & SELTZER (G.), Impact d'un processus de formation sociologique sur les acteurs locaux en matière d'aide sociale à l'enfance, 1978.
- CREAI Roussillon Languedoc, Schéma opérationnel de la prévention des inadaptations de l'enfant attendu, 1978.
- CREAI Centre, Etude sur les cures ambulatoires dans 4 CMPP, CTNERHI, 1978.
- CREAI Lorraine, L'harmonisation des régimes de compensation du handicap, CTNERHI, 1979.
- CREDIM, Opération 94, Les handicapés du Val de Marne ; l'entreprise et les personnes, 1977.
- CREDOC, Impact socio-économique des prestations familiales, CNAF, 1981.
- CREDOC, Mise en place d'un instrument d'observation permanente des situations et perceptions relatives aux conditions de vie et à la qualité de la vie des Français, CNAF-CNRS, 1979.
- CREPAH, Etude sur les conditions de réalisation des petites structures d'hébergement pour personnes âgées, 1981.
- CSO, Etude sur les pratiques institutionnelles du traitement de la débilité mentale, 1980.
- CSO, Etude sur les systèmes de décision dans les services départementaux de l'AS, 1979.
- DARBON (M.S.), Les bénéficiaires de l'aide médicale gratuite, 1978.

- D'ARCY (F.) et collaborateurs, Nouvelles hypothèses sur l'action socio-culturelle, CORDES, 1979.
- Fondation des villes, Passage de la vie active à la situation de cessation anticipée d'activité, 1979.
- DE GAULEJAC (V.), Les travailleurs sociaux et la loi relative à l'interruption volontaire de grossesse, 1977.
- DFC Strasbourg, Familles nomades et pauvreté, CNAF, 1981.
- DFC Strasbourg, Recherche institutionnelle sur la pauvreté et les familles défavorisées, CNAF, 1981.
- DFC Strasbourg, Rôle de l'information dans l'évolution des comportements et des aspirations des migrants portugais au cours de leur séjour en France, 1980.
- DFC Strasbourg, Etude des relations sociales dans deux quartiers de Colmar en vue de leur animation, 1978.
- DFC Strasbourg, Communiquer en arabe, turc et portugais, recherche-action, CNAF, 1976.
- DUPREZ & SAILLY, Etude sur la cohabitation dans les grands ensembles à Roubaix, GRESGE, 1981.
- DUYME (M.) et collaborateurs, Enfants abandonnés, enfants adoptés. Effets du milieu sur leurs comportements intellectuels, CNRS, 1977.
- DUYME (M.) & CHIVOT (M.L.), Etude du devenir scolaire d'enfants abandonnés dans deux DDASS, CORDES, 1976.
- Economie et Humanisme, Le chômage et la clientèle des travailleurs sociaux, 1980.
- FALCOZ-VIGNE (M.) & THOREAU (M.), Hospitalisation et devenir des personnes âgées, 1977.
- FAUGERON (C.) et collaborateurs, Le renvoi du déviant, CORDES, 1977.
- FAUGERON (C.) et collaborateurs, Réponse à la déviance et groupes sociaux, CNRS, 1980.
- FAUGERON (C.) et collaborateurs, Représentation de la déviance, du contrôle social et pratiques de renvoi, CNRS, 1981.

- FICHELET (M.) et collaborateurs, *Déviance, régulation sociale, contrôle social, étude de représentation sociale chez les gens de pouvoir*, CNRS, 1978.
- FNG, *Les centres de jour*, 1978.
- FORS, *Etude sur les familles ayant recours à l'aide sociale à l'enfance*, 1981.
- FORS, *La pauvreté et la lutte contre la pauvreté*, 1980.
- FORS, *Familles et droits sociaux*, CNAF, 1979.
- GALLOT (G.), *Pratiques artistiques et personnes handicapées, âgées et malades*, 1981.
- GAULLIER (X.), *Politique de l'emploi, modes de vie et vieillissement*, 1979.
- GAULLIER (X.), *Politiques de l'emploi, le cas des pré-retraités*, 1978.
- GAULLIER (X.), *Politiques locales de la vieillesse en milieu rural*, 1977.
- GERMINAL, *Etude qualitative sur les motivations et le vécu des familles d'accueil recevant des enfants faisant l'objet d'un placement dans le cadre de l'ASE*, 1979.
- GETUR, *Le traitement institutionnel et spatial des exclus, l'îlot du Chatelet dans le quartier de l'Abbaye à Grenoble*, 1976.
- GIRARD (s/s la direction de), *Les internats*, CTNERHI, 1976.
- GODARD (F.) & PENDARES (J.R.), *Les modes de vie dans le discours de la représentation ; institutions locales et production politique des besoins*, CORDES, 1979.
- GOFFETTE, *Les besoins de santé résidentiels en ville nouvelle*, 1978.
- GONIN (D.) et alii, *Représentation sociale de la déviance chez le personnel soignant*, CNRS, 1978.
- GALLOT et alii, *Habitat insalubre, marginalité et modes de vie à Dunkerque*, CRESGE, 1976.

- GRIERE et alii, Information et pédagogie de l'habitat. Etude de processus de participation dans le cadre du quartier Alma-Gare à Roubaix, 1976.
- GUILLEMARD (A.M.), Les politiques d'intégration de la vieillesse. Génèse et usages sociaux d'un retournement doctrinal, CNRS, 1976.
- GUINET (P.), Une méthode de travail dans un service d'action éducative, 1977.
- HENRY, Recherche sur l'application de l'ordonnance du 2 février 1945, 1980.
- IEP CEPES, Les handicapés et leurs éducateurs, 1979.
- INA, Les réseaux de circulation dans les grands ensembles, 1981.
- INSERM, Relations entre le développement de l'enfant et son mode de garde dans la première enfance, CNAF, 1979.
- INSERM, Recherche active sur les modes de garde des jeunes enfants dans le 14ème arrondissement, CNAF, 1978.
- JACOB (A.), Les placements libres. De l'utilité de l'internat, 1981.
- JANDROT-LOUKA & LOUKA (J.M.), Les assistés des deux sexes en situation d'hospice, CORDES, 1977.
- JANDROT-LOUKA (F.) & LOUKA (J.M.), Marginalisation des populations jeunes dans l'établissement de longs séjours, CORDES, 1978.
- JAUBERT (A.) & MURARD (N.), Recherche-action sur la drogue, 1977.
- JOBERT (B.) & PAOLI (J.F.), Le social en plan, CORDES, 1978.
- JOIN-LAMBERT (L.) & FAYARD (D.), Pouvoir social et précarité, CORDES, 1976.
- DELATTE (J.) et alii, Gérer la déviance, CNRS, 1978.
- KAUFFMAN, La garde des jeunes enfants, enjeu social, 1978.
- KOEPPEL (B.) & BRASSINNE (M.), Pratique contraceptives et rééducation des filles, 1980.
- LTS Dauphine, Les résidents en FJT, 1981.

- LADAPT, Amélioration des postes de travail pour personnes handicapées, CNRS, 1980.
- LAGREE (J.C.) & PERRET (J.), Adolescents et jeunes en ville nouvelle, 1980.
- LAMBERT (T.), Les personnels, CTNERHI, 1976.
- LAMBERT (T.), Les éducateurs spécialisés, CTNERHI, 1981.
- LAMBERT (T.), Les établissements pour handicapés et inadaptés, CTNERHI, 1977.
- LAUER (P.), Les handicapés et leurs établissements, 1979.
- LAVAGNA (J.P.) et alii, Les polyhandicapés adultes en Ile de France, 1981.
- LAVIGNE (J.P.) & PFEFFER (G.), Enfants à vous de jouer : Aménagements d'espaces pour le jeu dans le quartier de l'Avenir d'Alsace à Belfort, 1978.
- LEGUEN (G.), Document traitant des relations administratives entre "Etudes et chantiers", l'Association de Réadaptation et d'Entraide et l'Hôpital psychiatrique départemental Charcot, 1980.
- LEGUEN (C.), L'éducateur spécialisé d'adolescents : charnière repérable inconscients individuels et sociaux, CORDES, 1977.
- LEPAGE-CHABRIER (M.), Les jeunes scolarisés que l'école n'intéresse plus, 1978.
- LEST, L'aide familiale dans son foyer et les travailleuses familiales.
- LISCIA (C.), Familles hors la loi, CNRS, 1977.
- MACLOUF (P.), Travail non qualifié et pauvreté, 1978.
- MAGE (S.), Les secours dans la politique sociale : pour qui ? pourquoi ?, 1980.
- MARKOXICZ (H.) & MOTTEZ (B.), Interrogation ou droit à la différence, CORDES, 1979.
- MARRON, Circonscription de travail social. Commentaires de textes et hypothèses théoriques, 1979.

- MARROT, Les centres d'aides par le travail dans la région des Pays de Loire, 1978.
- MARTIN (G.), Le social, gérer les contradictions, 1978.
- MARTIN (G.) et alii, Recherche d'une méthode d'évaluation des effets politiques en faveur de la famille et de l'enfance, CNRS, 1977.
- M'BOULE, Les possibilités d'utilisation de supports informatiques et de techniques de l'intelligence artificielle dans la pédagogie des enfants débiles, 1980.
- MERCANTON (F.) & TRAN THIET (J.P.), Planification sociale, politique de la vieillesse et action administrative, 1980.
- MINAIRE (P.) et alii, Accès des handicapés légers dans le métro de Lyon, IRT, 1980.
- MIZRAHI (A.), Les personnes âgées vivant en institutions, 1977.
- MIZRAHI (A.), Relations entre handicaps et autonomie et analyse des durées de séjour de personnes vivant en institution, 1978.
- MIZRAHI (A.), Trois approches nosologique, fonctionnelle et socio-économique de l'état de santé des personnes âgées vivant en institution, 1980.
- MOTTEZ (B.), La surdité dans la vie de tous les jours, CTNERHI, 1980.
- MOULINIER (P.) et alii, animateurs récupérés : une profession comme les autres, CNRS, 1977.
- MOUSNIER-LOMPRES (P.) et alii, Constatations et propositions d'ensemble après analyse de l'action médico-sociale en faveur de l'enfance dans 10 départements, 1979.
- MOZERE (L.), Les modes de vie de la petite enfance, 1981.
- MOZERE (L.), Les services collectifs de la petite enfance. Politique et contexte historique de la recherche en France, 1981.
- MURARD (N.) & ROSTAIN (M.), L'institutionnalisation des collectifs de travail (la clinique de la BORDE), Effets d'une recherche et évaluation de résultats, CORDES, 1976.

- OGIEN (R.) & KATUZEWSKI (J.), Les carrières du pauvre, CORDES, 1981.
- OREAM Lorraine, Réalisation de secteurs du programme finalisé du 6ème Plan, maintien à domicile des personnes âgées, 1976.
- OREAM Lorraine, Les jeunes des foyers de l'enfance et des maisons d'enfants à caractère sociale en Lorraine, 1980.
- PAILLAT (P.) et allii, Le vécu du vieillissement en milieu rural, 1979.
- PAVY (P.), Tutelle de l'Etat, décentralisation et contrôle de la fonction publique locale, 1979.
- PERCELOT (L.) & GAUDIN (M.), La notion d'inadaptation. Evolution dans le cadre des procédures judiciaires d'AEMO de 1955 à 1977, CTNERHI, 1979.
- PFEIFFER (M.), Travail, emploi et handicapés, 1979.
- PINEAU (J.), De la prise en charge des problèmes scolaires par les agents de l'Education Surveillée à la formation professionnelle et à l'accès au travail des jeunes, 1978.
- PINET (E.), L'interdisciplinarité dans le champ de la formation aux pratiques sociales, 1980.
- PITROU (A.), La vie précaire. Des familles face à leurs difficultés, CNAF, 1978.
- Quatenaire Education, Etude sur le fonctionnement de 4 centres de l'enfance, 1979.
- ROCH (M.B.) et allii, Le grand âge à domicile, 1976.
- SAILLY, Les conséquences de l'accès au logement social des familles en provenance des logements insalubres, 1976.
- SCADIGLI, Ascension sociale et pauvreté, CNRS, 1978.
- SCHLERET (Y.), Hospice et maisons de retraites en Lorraine, 1978.
- SEC, Efficacité sociale de l'aide au logement, 1980.
- SELOSSE (J.), Les contrôles de déviances juvéniles, processus et parcours institutionnels, CNRS, 1978.

- SSAE, Expérience-pilote de travail social de communauté, CNAF, 1981.
- SSAE, La socialisation des enfants de migrants, CNAF, 1978.
- STRAUSS (P.) et alii, Les jeunes enfants victimes de mauvais traitements, CTNERHI, 1978.
- TABARD (N.), Mode de garde des enfants et pré-scolarisation, CNAF, 1976.
- TABARD (N.) et alii, Besoins et aspirations des familles et des jeunes, CNAF, 1976.
- TACHON (M.), Les jeunes des centres d'hébergement de l'agglomération lyonnaise, 1981.
- TACHON (M.), Crise économique, familles en difficulté et travailleurs sociaux, 1980.
- TACHON (M.), Les établissements de l'enfance inadaptée et les contraintes de leur environnement socio-économique, CTNERHI, 1980.
- TAILLARD, Les conditions de vie des ménages en situation précaire, 1981.
- THEOFILAKIS & ZEITOUN, L'accès à la connaissance des déficients visuels, 1980.
- TILLIETTE, Du social à l'économique : l'aventure des éducateurs entrepreneurs, 1980.
- TRICART (J.P.) et alii, Loyers impayés et expulsions, 1978.
- TRICART (J.P.) et alii, La condition de la deuxième génération d'immigrés, 1977.
- TRICART (J.P.), Pauvreté et précarité. L'évolution des ensembles HLM dans un contexte de crise, 1981.
- TRICART (J.P.), Recherches sur la rééducation et le service social, CORDES, 1980.
- TRICART (J.P.) et alii, la résorption de l'habitat insalubre, éléments pour une théorie des services, CORDES, 1976.
- TRICART (J.P.), Mouvement associatif et pouvoir local, 1979.
- UNCEAS, Les comités de probation, 1977-1979, 1979.

- UNCEAS, La polyvalence de secteur, CNAF, 1981.
- UNCEAS, Sectorisation du service social et du travail social, CNAF, 1976.
- UNIOPSS, Les problèmes de la maternité célibataire, CNAF, 1978.
- URBACTUEL, Etude sur les modalités possibles d'insertion des travailleurs sociaux dans des opérations d'urbanisme de réhabilitation ou d'aménagement de l'habitat, 1980.
- VALETAS (M.F.) et allii, Les conditions de vie des ménages en situation précaire, 1980.
- VEXLIARD (A.) et allii, Les institutions relais : leurs fonctions, leurs représentations chez les marginaux et les déviants, CNRS, 1978.
- VOIZOT (B.) et collaborateurs, Evolution des jeunes sortis d'un externat médico-pédagogique de la région parisienne ; étude des facteurs explicatifs, CTNERHI, 1980.
- ZUCMAN (E.), Intégration sociale du jeune enfant handicapé, CTNERHI, 1978.
- ZUCMAN (E.) et allii, Etude du fonctionnement des CDES, 2 tomes, CTNERHI, 1980.
- ZIRI, Monographie d'un enfant placé, comment Nicole D est arrivée en internat, CTNERHI, 1979.

ANNEXE 3

LISTE DES RAPPORTS COMPOSANT L'ECHANTILLON

ASSOCIATIONS DE RECHERCHE

1. A.C.T., Recherche-action, Mobilité des familles, insalubrité de l'habitat et travail social, 1980, CNAF.
2. A.D.R.E.S., (AJCHENBAUM et Coll.), Vécu des conditions de travail et santé mentale, 1978, DAS.
3. FONDATION DES VILLES (GAULLIER X.), Politiques de l'emploi, modes de vie et vieillissement, DAS, 1978.
4. L.A.R.E.S., Recherche action sur les terrains d'aventure, 1981, CNAF.
5. ATD, Quart monde et revenu familial garanti, 1979, DAS.
6. ATD, Recherche-action en faveur des familles socialement handicapées, 1981, CNAF.
7. C.R.E.C.E.L.E., Dossier-Expérimentation, CORDES, 1980.
8. C.E.R.F.I., (MOZERE L.), Les modes de vie de la petite enfance, 1981, DAS.
9. C.E.R.F.I., (MOZERE L.), L'implication des personnels de l'ASE, 1980, DAS.
10. C.T.N.E.R.H.I. (ALLEE R. et coll.), Le rôle des équipes techniques des CREAI, 1978, CTNERHI.
11. C.T.N.E.R.H.I. (BAUER M.), La multiplicité des intervenants, 1978, CTNERHI.
12. C.T.N.E.R.H.I. (LAMBERT T.), Les éducateurs spécialisés, 1981, CTNERHI.
13. C.T.N.E.R.H.I. (ZIRI M.), Monographie d'un enfant placé, 1979, CTNERHI.

14. C.T.N.E.R.H.I. (ZUCMAN et coll.), Etude du fonctionnement des CDES, 1980, CTNERHI.
15. Economie et Humanisme (TACHON M.), Les établissements de l'enfance inadaptée, 1980, CTNERHI.
16. Fondation des Villes, (GAULLIER X.), Les politiques locales de la vieillesse en milieu rural, 1977, DAS.
17. F.O.R.S., Etude sur les familles ayant recours à l'ASE, 1981, DAS.
18. F.O.R.S., Familles et droits sociaux, 1979, CNAF.
19. FAUGERON C. et coll., Le renvoi du déviant, CORDES, 1977.
20. GERMINAL, Les assistantes maternelles de l'ASE, 1979, DAS.
21. I.D.E.T. ; - C.E.G.O.S., Etude des mécanismes de communication, coordination et régulation dans le système de contrôle social des phénomènes de violence et de délinquance, 1977, DGRST.
22. U.N.C.E.A.S., Les familles et les dettes de loyers, 1977, CNAF.
23. U.N.C.E.A.S., La polyvalence de secteur, 1981, CNAF-DAS.
24. C.E.R.F.I. (MOZERE L.), Analyse des expériences d'ouverture et de décloisonnement dans le secteur de l'enfance, CNAF-DAS, 1978.

CENTRES DE RECHERCHE UNIVERSITAIRES

1. ABOU SADA & SAILLY, Bilan diagnostique sur les catégories spécifiques de la ville de Bourges, 1979, DAS.
2. BACHMANN & SIMONIN, Les actions d'adaptation, rapport d'évaluation, 1978, CTNERHI.
3. BRUSTON & MARTIN, Evaluation de l'action sociale à Grenoble, 1980, DAS.
4. CHAUVENET et Coll., Prise en charge de la maladie et contrôle social de la déviance, 1976, DGRST.

5. CHAUVIERE, Enfance inadaptée, l'héritage de Vichy, 1980, CORDES.
6. COUSTY et coll., La famille transitoire, 1979, DAS.
7. BOETARD et coll., Le maintien à domicile des personnes âgées, DAS, 1977.
8. DFC Strasbourg, Familles nomades et pauvreté, 1981, CNAF.
9. FALCOZ-VIGNE et coll., Hospitalisation et devenir des personnes âgées, 1977.
10. GALLAND et coll., Les résidents en foyer de jeunes travailleurs.
11. D'ARCY & GILBERT, Nouvelles hypothèses sur l'action socio-culturelle, 1979, CORDES.
12. JOBERT & PAOLI, Le social en plan, 1978, CORDES.
13. ABOU SADA et coll., Loyers impayés et expulsions, Ministère de l'équipement, 1978.
14. MARTIN & MAUREL, Recherche d'une méthode d'évaluation des effets politiques en faveur de la famille et de l'enfance, 1977, DAS.
15. MOTTEZ, La surdit  dans la vie de tous les jours, 1981, DAS.
16. OGIEN & KATUZEWSKI, Les carrières du pauvre, 1981, CORDES.
17. PITROU, La vie précaire. Des familles face à leurs difficultés, 1978, CNAF.
18. TRICART, La résorption de l'habitat insalubre, 1976, CORDES.
19. VEXLIARD et coll., Les institutions relais : leurs fonctions, leurs représentations chez les marginaux et les déviants, 1978, CORDES.
20. BATTEGAY et coll., Milieux de soins et travail des circonstances, CORDES, 1980.

ANNEXE 4

GRILLE DE LECTURE DES RAPPORTS

(non formalisée)

Indiquer selon les règles bibliographiques les normes identificatoires de l'ouvrage de manière à pouvoir localiser immédiatement celui-ci au sein de la liste des rapports constituant l'échantillon.

I. FICHE DESCRIPTIVE

A. Commanditaire

Il s'agit ici de repérer qui est le demandeur et le destinataire de la recherche, autrement dit l'instance politique, professionnelle ou scientifique qui sollicite la recherche.

B. Bailleur de fonds

Il est ici question de noter l'instance administrative finançant la recherche. L'organisme subventionnant peut bien sûr être identique à l'organisme commanditaire.

C. Producteur

Il convient ici d'indiquer le réalisateur de la recherche en distinguant le centre et les chercheurs.

C1. Le centre réalisateur

Préciser l'inscription administrative, scientifique ou professionnelle des auteurs.

C2. Les auteurs

Noter le nombre d'auteurs en distinguant les enquêteurs, les plumes signataires, le responsable scientifique, s'il y a lieu. En fait,

il s'agit de rechercher le type de coopération entre les réalisateurs s'ils sont plusieurs.

Enfin, il faut souligner si les auteurs signataires sont mentionnés sur la couverture ou si au contraire l'anonymat renvoie à une mise en avant du centre au détriment des chercheurs.

D. Année de production

Indiquer l'année de production du document final et non celle de réalisation de la recherche.

E. Thématiques

Préciser le(s) thème(s) particulier(s) du travail puis ensuite les rapporter à une ou plusieurs des catégories suivantes en ayant soin de préciser celle qui apparaît dominante.

E1. Distribution des services

Etude de l'infrastructure en équipement, monographie d'établissement particulier.

E2. Modes d'intervention

Techniques professionnelles et représentations des agents de l'action sociale.

E3. Politiques sociales

Législations sous-tendant l'action sociale ainsi que les modalités de mise en oeuvre et les discours légitimants.

E4. Identification des besoins

Dépistage des problèmes sociaux ou individuels afin de les cerner en vue de l'action.

E5. Connaissance de la clientèle

Etude des conditions de vie et des pratiques quotidiennes de la population.

F. Catégories de cibles

Quelle que soit la thématique d'ensemble, une cible (à entendre comme population-cible) sert de support à l'investigation. C'est ce découpage sectoriel qu'il convient de spécifier.

G. Nombre de pages

Indiquer précisément :

- G1. Nombre de pages total**
- G2. Nombre de pages de texte**
- G3. Nombre de pages d'annexes**
- G4. Nombre de pages d'introduction**
- G5. Nombre de pages de conclusion**
- G6. Nombre de pages de bibliographie**
- G7. Nombre de pages de méthodologie**

H. Structure d'agencement du rapport

Il s'agit ici de préciser de combien de parties le rapport est composé et de souligner autour de quel principe le rapport est découpé (techniques de recueil ou de traitement des données, chronologie des opérations, objets secondaires juxtaposés, concepts non liés, concepts liés dans une démarche démonstrative). Enfin, il convient de noter si le plan est présenté et justifié en introduction.

II. L'OBJET DE RECHERCHE

A. Position du problème

Il convient de préciser les motivations explicatives du choix du thème, qu'elles renvoient à un intérêt personnel, à une compétence scientifique, à un mandat ou à une commande administrative, à son rapport à l'actualité sociale ou à une interrogation professionnelle. Il s'agit donc d'une part de saisir quels sont les déterminants mais également comment ceux-ci sont discutés ou perçus comme allant de soi, justifiés ou évidents.

B. Objectif(s)

Il s'agit ici de noter ce que les auteurs veulent démontrer, ce qu'ils souhaitent atteindre, ce qu'ils visent étant entendu que cela doit être spécifié à un double niveau : dans son contenu et dans sa dimension (développement d'une argumentation, évaluation, vérification d'une relation entre variables, essai de description d'un

phénomène...). Plusieurs objectifs hiérarchisés peuvent bien sûr être présents.

C. Objet(s)

Il est question à ce point de situer ce sur quoi l'on veut savoir, ce sur quoi porte l'étude ; cela peut être un groupe, un problème social, une pratique, une structure... Là encore possibilité d'objets principaux et d'objets secondaires.

D. Traitement de l'objet

Il faut exprimer ici si l'objet de recherche est distinct de l'objet problème contenu dans la commande, autrement dit s'il est le résultat d'une reconstruction (passant par la rupture épistémologique) ou s'il ne consiste que dans un "donné" empirique. Par ailleurs fait-il l'objet d'une définition provisoire.

E. Mise en problème

C'est la problématique qu'il convient de particulariser, à savoir l'angle d'attaque choisi pour décoder l'objet étudié. Veut-on montrer la totalité de celui-ci ou cherche-t-on à particulariser une perspective d'intervention. Privilégie-t-on une lecture economiciste, culturelle, interrelationnelle, psycho-éducative, fonctionnelle...? Est-elle globalisante ou analytique ?

H. Hypothèses

Il convient de présenter avec précision la nature des hypothèses. Outre leur présence ou leur absence ainsi que leur contenu thématique, il faut préciser :

F1. Leur nature

Descriptives, interprétatives, causalistes, corrélatives...

F2. Leur degré d'abstraction

F3. Leur condition

Juxtaposées, hiérarchisées, coopératives, globales...

F4. Leur type d'opérationnalisation

F5. Leur position au sein du processus de recherche

D'exploration, de travail, d'explication, englobante et externe...

III. LES CADRES DE REFERENCE

A. Le cadre théorique

Il s'agit ici d'apprécier le statut de l'apport de la théorie dans le travail de recherche. Est-il juxtaposé au travail de terrain servant en quelque sorte de condition, de label scientifique ? Est-il tout simplement présent. Le travail de terrain n'est-il qu'un prétexte à la volonté de réassurance voire de réaffirmation quasi-idéologique ou à l'énoncé réitératif d'une problématique technique maintes fois développée ? Y a-t-il enfin un processus d'interaction dynamisante, un enrichissement mutuel ? De toute façon il convient outre les points sus-nommés de préciser :

A1. La ou les référence(s)

Indiquer donc les écoles, les courants ou les auteurs particuliers servant de support. D'une part quels sont-ils ? D'autre part comment s'agent-ils ? Ces références sont-elles de nature "scientifique" ou empruntées à la pratique, en quelque sorte des modèles "théorico-pratiques" ? A quelle discipline se raccrochent-elles et/ou à quelle dimension de la pratique ?

A.1.1. Disciplines des sciences sociales et humaines

Psychologie, économie, sociologie, pédiatrie, psychiatrie... pluri-disciplinarité ou a-disciplinarité.

A.1.2. Problématique technique

Contrôle social, sociologie des organisations...

A.1.3. Auteurs de référence

Il ne s'agit pas des auteurs cités en tant que tels mais de ceux dont on se recommande ou qui supportent la réflexion.

A.1.4. Modèles théorico-pratiques

Case-work, travail social communautaire, humanisme quart-mondiste...

A.1.4. Modèles théorico-politiques

Action sociale minimum, Welfare-State...

Il convient enfin, comme déjà annoncé, de spécifier les modes d'agencement, les types de combinaison des discours de

référence. Là bien sûr il n'y a pas de modèles pré-définis, il faut simplement décrire ces formes de rhétorique.

A2. Les relations théories-hypothèses

Il s'agit là de saisir la chronologie entre référence à des travaux techniques et formulation des hypothèses. Les secondes sont-elles enrichies par les premières ou n'y a-t-il aucun rapport entre elles ?

A3. Concepts

Il y a à rechercher quels concepts supportent le travail. Sont-ils identifiables d'une part, sont-ils définis de l'autre ? Il convient donc d'en dresser la liste puis de décrire comment ils sont liés. Enfin, il faut préciser si ceux-ci ont été adaptés à la situation sociale concrète étudiée, autrement dit de souligner le processus d'opérationnalisation, s'il existe. De toute façon, il est nécessaire de rapporter ces concepts à la problématique et de caractériser la nature de ces relations.

A4. Variables

Il y a à chercher s'il existe des variables traduisant l'interprétation anticipée au plan empirique. Sont-elles déduites des hypothèses ou d'une opérationnalisation des concepts ? Sont-elles empruntées à des travaux extérieurs ou à des modèles préconstruits (comme par exemple les variables identificatoires INSEE ou des critères de fonctionnement institutionnel) ?

B. Les modalités de saisie des données

Il convient là de préciser par quelles procédures le processus de recueil de données a pu être possible, tant au plan de l'échantillonnage qu'à celui de techniques proprement dites, et surtout de souligner leur justification ou non.

B1. Définition de la population

B.1.1. Population-mère

Critères ayant présidé à sa délimitation. S'agit-il d'une définition de fait s'imposant d'elle-même ? Résulte-t-elle de considérations politiques dépassant le cadre de la recherche ? Découle-t-elle directement de la problématique ?

B.1.2. Echantillonnage

A préciser :

- la taille et sa justification
- la procédure (probabiliste ou non, aléatoire, par grappes, illustratif ou exemplaire ou représentatif)
- la durée (limitation ou non dans le temps, fractionné ou non).

B2. Recueil des données

B.2.1. Pré-enquête

Ebauche des outils.

B.2.2. Nature de l'enquête

Qualitative ou quantitative

B.2.3. Type des outils

Questionnaire, entretien, observation, monographie, étude de cas individuels, test...

B.2.4. Construits

Explicitement pour la recherche ou empruntés à d'autres travaux ; de même matériau recueilli expressément ou déjà collecté pour d'autres finalités.

B.2.5. Présentation

Au sein du document ou dans les annexes.

B.2.6. Complémentarité

Agencement justifié ou simple juxtaposition des outils.

B.2.7. Adéquation théorie-techniques

Est-elle posée ? Nature du lien les unissant.

B.2.8. Relation observé-observateur.

Y a-t-il participation ou non de l'observateur ? Observation directe ou non ? Coopération ou non avec les observés ? Participation ou non des observés ?

C. Le traitement des données

C1. Nature

Quantitative ou qualitative (analyse statistique, factorielle, de contenu, de discours, catégorisation typologiste...).

C2. Statut

Relation avec la problématique et les hypothèses (juxtaposition, soumission, dynamisation réciproque...). Relation avec l'interprétation (ignorance, inexistence de celle-ci d'où autosuffisance, continuation logique, rupture constructive...).

D. Revue de littérature

Il s'agit d'apprécier l'importance accordée en renvoi à des travaux et la nature de ces travaux bibliographiques. S'agit-il de références ponctuelles, imaginaires ou fondamentales ? Quel est leur degré de parenté avec le thème de recherche et la problématique ? Se situent-elles dans une dimension scientifique, professionnelle, politique/administrative, statistique et/ou législative. Y a-t-il enfin une bibliographie générale ? S'agit-il alors de livre ou d'articles ? De toute façon, il convient de rapporter ces documents quelle que soit leur nature à la grille ci-dessous.

D1. Ouvrages classiques

D2. Ouvrages externes au champ mais avec transposition de la problématique ou de quelques concepts

D3. Ouvrages internes au champ exprimant un courant ou une analyse

D4. Ouvrages hors sciences sociales et humaines (littérature)

D5. Ouvrages internes au champ de nature administrative

D6. Ouvrages internes au champ mais non publié (rapport de recherche)

D7. Revues internes au champ (revue des Affaires Sociales, Information Sociale, Déviance et Société...)

D8. Revues internes au champ de nature professionnelle (ANAS, ANEJI, Sauvegarde, CREAL...)

D9. Revues scientifiques de sciences humaines et sociales (Actes de la recherche, Revue Française de Sociologie...).

D10. Revues étrangères

D11. Journaux

D12. Auto-citation (auteur ou centre)

IV. LE NIVEAU D'EXPLICATION ET LES TYPES DE CONCLUSION

Il s'agit avant tout de savoir s'il y a explication, démonstration ou interprétation ou simplement production de résultats empiriques se suffisant à eux-mêmes.

A. Le niveau d'explication

Il s'agit de préciser sur quels types de résultats débouche la recherche.

A1. Etude exploratoire visant à la formulation d'un problème

A2. Travail descriptif d'un fait, d'un phénomène, d'une population, d'une structure.

A3. Travail de catégorisation, de typologisation et de classification

A4. Travail interprétatif

A5. Démonstration de facteurs explicatifs (relations causales, co-variation de facteurs...)

A6. Contribution à la solution d'un problème

B. Généralisation des résultats

L'inférence à d'autres situations semblables est-elle possible ? Sous quelle forme ? S'agit-il plutôt d'un travail clinique ou alors d'un travail exhaustif ? Autrement dit y a-t-il production d'un savoir généralisable ou d'une connaissance basée sur un processus d'exemplification ? Quel statut est assigné aux résultats ?

C. Relation avec l'ensemble de la démarche de recherche

Il s'agit ici de saisir si l'explication se situe ou non dans le prolongement des choix antérieurs. Y a-t-il un décalage ou une continuité avec la problématique posée ? Les hypothèses servent-elles à la phase explicative ou ne sont-elles que moyen de structurer l'observation ? Si oui sont-elles support rigide ou subissent-elles un travail de déconstruction ?

D. Type de contribution

Il convient dans ce point de souligner les effets prévisibles ou présumables de la recherche par rapport à :

D1. La production d'un savoir scientifique

Au plan conceptuel ou cognitif, soit vérification, approfondissement ou élargissement d'une théorie ou d'une partie de celle-ci, soit connaissance d'un objet empirique sous un angle nouveau.

D2. Les méthodes de recherche

Utilisation ou test de techniques nouvelles, conception de nouveaux modèles ou d'instruments d'analyse, expérimentation ou validation de nouveaux indicateurs...

D3. L'action

D.3.1. Contribution nulle

D.3.2. Contribution directe :

recommandations, aide à la décision, propositions d'action, évaluation ou critique de pratiques, recherche collective de nouvelles modalités d'action, mise en évidence de problèmes sociaux latents.

D.3.3. Contribution indirecte : production d'informations, fonction miroir, légitimation, formalisation de données déjà existantes...

D.3.4. Contribution égocentrique : les résultats ne visent que l'organisme producteur.

Enfin, il convient de procéder à une description du contenu de ces contributions à l'action quand elles prennent un caractère formalisé.

E. Type de recherche

Il s'agit de cataloguer de manière sans doute un peu rigide la recherche, sachant qu'il est possible de recourir à plusieurs types si nécessaire. Les classer en ce cas.

E1. Recherche critique : visant à démonter le mécanisme de fonctionnement d'une mesure ou d'une pratique en mettant à jour l'aspect idéologique servant de soutènement.

E2. Recherche évaluative : axée sur l'analyse de politiques, services ou méthodes d'intervention en vue d'identifier les forces et les faiblesses au regard des objectifs.

E3. Recherche démonstrative : basée sur la mise en avant d'un projet d'action ou d'une action en cours en termes de légitimation de l'utilité ou de l'efficacité.

E4. Recherche opérationnelle : déterminant les résultats les plus favorables qu'il est possible d'atteindre et les méthodes pour y parvenir (type RCB).

E5. Recherche-action : réunissant différents acteurs impliqués dans la problématique étudiée pour la production conjointe de connaissance et l'action.

E6. Recherche identification : contribuant à la saisie d'un problème social nouveau ou à la caractérisation d'une demande sociale émergente.

E7. Recherche prospective : présentant un ou des scénarii de développement d'une situation à partir d'éléments connus et proposant différents modèles possibles d'action.

E8. Recherche descriptive : se limitant à produire des connaissances empiriques, basée donc sur le restitution de la réalité.

V. CONCLUSION PERSONNALISEE

Il s'agit pour finir d'exprimer un point de vue personnel sur le texte analysé, de proposer une interprétation d'ensemble, de dégager le fil conducteur de lecture, de particulariser ce par quoi en dernière instance on peut le résumer.

Édité par le C.T.N.E.R.H.I.
Tirage par la Division Reprographie
Dépôt légal : JUIN 1987

Le Directeur : Christine PATRON

